OEUVRES

COMPLÈTES

DE

M. DE VOLTAIRE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51777/fragment/page=0005

OEUVRES

COMPLÈTES

DE

M. DE VOLTAIRE.

TOME QUATRE-VINGT-ONZIÈME.

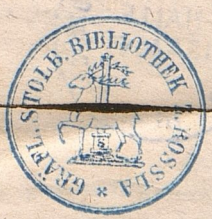

AUX DEUX-PONTS,

CHEZ SANSON ET COMPAGNIE.

1792.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51777/fragment/page=0007

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
HALLE (SAALE)

RECUEIL

DES

LETTRES

DE

M. DE VOLTAIRE.

1766.—1767.

1792.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51777/fragment/page=0009

RECUEIL

DES

LETTRES

DE

M. DE VOLTAIRE.

1766. — 1767.

Li 148

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51777/fragment/page=0010

RECUEIL
DES LETTRES
DE
M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

LIEUTENANT DES GARDES DU CORPS.

1 de Juillet.

VOUS n'êtes pas, Monsieur, comme ces voyageurs qui viennent à Geneve & à Ferney pour m'oublier ensuite & être oubliés. Vous êtes venu en vrai philosophe, en homme qui a l'esprit éclairé et un cœur bienfaisant. Vous vous êtes fait un ami d'un homme qui a renoncé au monde; j'ai senti tout ce que vous valez; vous m'avez laissé bien des regrets. Comptez, Monsieur, que votre souvenir est la plus douce de mes consolations. 1766.

Je vous suis très-obligé de ces ruines de la Grèce; je crois qu'on est actuellement à Paris dans les ruines du bon goût, & quelquefois dans celles du bon sens; mais de bons esprits, tels que vous et vos amis, soutiendront toujours l'honneur de la nation. Il est vrai qu'ils seront en petit nombre;

1765. mais, à la longue, le petit nombre gouverne le grand.

J'ai vu depuis peu un ouvrage posthume de monsieur *Fréret*, secrétaire de l'académie des belles-lettres. Ce livre mérite d'entrer dans votre bibliothèque, il ne paraît pas fait pour être lu de tout le monde ; mais il y a d'excellentes recherches, et, si l'on y trouve quelque chose de dangereux, vous en savez assez pour le réfuter. J'aurai l'honneur de vous l'envoyer par la diligence de Lyon, à l'adresse qu'il vous plaira de m'indiquer.

Madame *Denis* est très-touchée de votre souvenir. Agréez, Monsieur, mes tendres respects que je vous présente du fond de mon cœur.

P. S. Si vous aimez *Heuri IV*, comme je n'en doute pas, je vous exhorte à lire la justification du président de *Thou* contre le sieur de *Bury*, auteur d'une nouvelle vie d'*Henri IV*.

LETTRE II.

A M. DAMILAVILLE.

1 de juillet.

On me mande, mon cher frère, une étrange nouvelle. Les deux insensés, dit-on, qui ont profané une église en Picardie, ont répondu, dans leurs interrogatoires, qu'ils avaient puisé leur aversion pour nos saints mystéres, dans les livres des encyclopédistes & de plusieurs philosophes de nos

jours. Cette nouvelle est sans doute fabriquée par les ennemis de la raison, de la vertu & de la religion. Qui sait mieux que vous combien tous ces philosophes ont tâché d'inspirer le plus profond respect pour les lois reçues? Ils ne sont que des précepteurs de morale, et on les accuse de corrompre la jeunesse. On cherche à renouveller l'aventure de *Socrate*; on veut rendre les Parisiens aussi injustes que les Athéniens, parce qu'on croit plus aisé de les faire ressembler aux Grecs par leur folie que par leurs talens. 1766.

Ne pourriez-vous pas remonter à la source d'un bruit si odieux et si ridicule? je vous prie de mettre tous vos soins à vous en informer.

J'ai reçu la visite d'un homme de mérite qui vous a vu quelquefois chez M. d'*Olbac*; son nom est, je crois, *Bergier*. Il m'a paru en effet digne de vivre avec vous.

On dit que mademoiselle *Clairon* a rendu le pain béni, et que toute la paroisse a battu des mains.

M. le prince de *Brunswick* vient bientôt honorer mon désert de sa présence. Je ne sais comment je pourrai le recevoir dans l'état où je suis. Je m'affaiblis plus que jamais, mon cher frère; mais puisque *Fréron* et *Omer* se portent bien, je dois être content.

Je vous embrasse avec la plus tendre amitié. *Ecr. l'inf.*

LETTRE III.

A M. LULLIN,

CONSEILLER ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE GENEVE.

A Ferney, 5 de juillet.

MONSIEUR,

1765. PARMI les sottises dont ce monde est rempli, c'est une sottise fort indifférente au public qu'on ait dit que j'avais engagé le conseil de Genève à condamner les livres du sieur *J. J. Rousseau*, et à décréter sa personne; mais vous savez que c'est par cette calomnie qu'ont commencé vos divisions. Vous poursuivîtes le citoyen qui, étant abusé par un bruit ridicule, s'éleva le premier contre votre jugement, et qui écrivit que plusieurs conseillers avoient pris chez moi, & à ma sollicitatipn, le dessein de sévir contre le sieur *Rousseau*, et que c'était dans mon château qu'on avait dressé l'arrêt. Vous savez encore que les jugemens portés contre le citoyen et contre le sieur *J. J. Rousseau*, ont été les deux premiers objets des plaintes des représentans: c'est-là l'origine de tout le mal.

Il est donc absolument nécessaire que je détruise cette calomnie. Je déclare au conseil & à tout Genève, que, s'il y a un seul magistrat, un seul homme dans votre ville à qui j'aye parlé ou fait parler contre le sieur *Rousseau*, avant ou après sa

sentence, je consens d'être aussi infame que les secrets auteurs de cette calomnie doivent l'être. 1766.
J'ai demeuré onze ans près de votre ville, et je ne me suis jamais mêlé que de rendre service à quiconque a eû besoin de moi; je ne suis jamais entré dans la moindre querelle; ma mauvaise santé même, pour laquelle j'étais venu dans ce pays, ne m'a pas permis de coucher à Genève plus d'une seule fois.

On a poussé l'absurdité & l'imposture jusqu'à dire que j'avois prié un sénateur de Berne de faire chasser le sieur *J. J. Rousseau* de Suisse. Je vous envoie, Monsieur, la lettre de sénateur. Je ne dois pas souffrir qu'on m'accuse d'une persécution. Je hais & méprise trop les persécuteurs pour m'abaisser à l'être. Je ne suis point ami de M. *Rousseau*, je dis hautement ce que je pense sur le bien ou sur le mal de ses ouvrages; mais, si j'avois fait le plus petit tort à sa personne, si j'avois servi à opprimer un homme de lettres, je me croirais trop coupable.

LETTRE IV.

A MADAME GEOFFRIN, *à Varsovie.*

5 de juillet.

Vous êtes, Madame, avec un roi qui seul de tous les rois ne doit sa couronne qu'à son mérite. Votre voyage vous fait honneur à tous deux. Si j'avais eu de la santé, je me serais présenté sur

1766. votre route, et j'aurais voulu paraître à votre suite. Je ne peux mieux faire ma cour à sa Majesté et à vous, Madame, qu'en vous proposant une bonne action : daignez lire, et faire lire au roi le petit écrit ci-joint. Ceux qui secourent les *Sirven*, et qui prennent en main leur cause, ont besoin d'être appuyés par des noms respectés et chéris. Nous ne demandons qu'à voir notre liste honorée par ces noms qui encouragent le public. L'aide la plus légère nous suffira. La gloire de protéger l'innocence vaut le centuple de ce qu'on donne. L'affaire dont il s'agit intéresse le genre-humain, et c'est en son nom qu'on s'adresse à vous, Madame. Nous vous devrons l'honneur et le plaisir de voir un bon roi secourir la vertu contre un juge de village, et contribuer à extirper la plus horrible superstition.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Réponse de madame Geoffrin.

A Varsovie, 25 de juillet.

Dans l'instant même que j'ai reçu votre lettre, Monsieur, je l'ai envoyée au roi avec les cahiers qui l'accompagnaient. Sa Majesté me fit l'honneur de m'écrire sur le champ le billet que voici en original :

« J'ai cru voir, dans la lettre que *Voltaire* vous écrit, « la raison qui s'adresse à l'amitié en faveur de la justice. « Quand je ferai une statue de l'amitié, je lui donnerai « vos traits. Cette divinité est mère de la bienfesance : vous « êtes la mienne depuis long-temps, & votre fils ne « vous refuserait pas, quand même ce que *Voltaire* me « demande ne m'honorerait pas autant. »

C'est à vous, Monsieur, que je le dois, je vous en fais l'hommage & le sacrifice. Sa Majesté me fit dire que nous lirions ensemble la brochure. Sa Majesté me l'a lue. Comme le roi lit aussi parfaitement bien que vous écrivez, Monsieur, le lecteur et l'auteur m'ont fait passer une soirée délicieuse. 1766.

Sa Majesté a été très-touchée du sort des malheureux pour lesquels vous vous intéressés ; elle m'a donné de sa poche 200 ducats.

Le roi a soupiré, Monsieur, en lisant l'endroit de votre lettre où vous paraissez regretter de n'avoir pu m'accompagner. Vous avez vu des rois ! Eh bien, l'ame, le cœur, l'esprit & les agrémens de celui-ci auraient été, pour votre philosophie et votre humanité, un spectacle intéressant, touchant, agréable, & peut-être nouveau.

Je payerai bien cher le plaisir que j'ai eu de voir un roi qui était celui de mon cœur, avant que d'être celui de la Pologne. Je sens que la présense réelle de ses vertus, de sa sensibilité, des charmes de sa société et de sa personne, remue mon cœur bien plus vivement que ne fesait le souvenir que j'en avais conservé, quoiqu'il me fût toujours présent, et assez fort pour me faire entreprendre un très-grand voyage.

Cette douce nourriture, que je suis venu chercher pour mon sentiment, va se changer en amertume pour le reste de ma vie, quand il me faudra, en quittant ces lieux, prononcer le mot *jamais*.

Je serai de retour chez moi à la fin d'octobre. Vous aurez la bonté, Monsieur, de me faire savoir à qui je dois remettre l'anmône du roi. J'y joindrai le denier de la veuve.

Soyez persuadé que j'ai la même horreur que vous pour le fanatisme et ses effroyables effets, et que votre humanité et votre zele m'inspirent une aussi grande vénération que la beauté de votre esprit, son étendue, & l'immensité de vos connaissances me causent d'admiration.

La réunion de ces sentimens me rend digne, Monsieur, de vous louer & de vous respecter. Sa Majesté a voulu

1766 garder la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Par ce sacrifice que je fais au roi, et par celui que je vous fais de son billet, vous devez connaître mon cœur. Vous voyez qu'il préfère à sa propre gloire le plaisir de faire des heureux.

LETTRE V.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

7 de Juillet.

C'EST moi, mon cher frère, qui voudrais passer avec vous, dans ma retraite, les dernies six mois qui me restent peut-être encore à vivre. C'est *Antoine* qui voudrait recevoir *Paul*. Mon désert est plus agréable que ceux de la Thébaïde, quoiqu'il ne soit pas si chaud. Tous nos hermites vous aiment, tous chantent vos louanges et désirent passionnément votre retour.

Le livre de *Fréret* est bien dangereux, mais *oportet hæreses esse*. Les manuscrits de *du Marsais* et de *Chénelart* ont été imprimés aussi. Il est bien triste que l'on impute quelquefois à des vivans, et même à de bons vivans les ouvrages des morts. Les philosophes doivent toujours soutenir que tout philosophe qui est en vie est un bon chrétien, un bon catholique. On les loue quelquefois des mêmes choses que les dévots leur reprochent, et ces louanges deviennent funestes, *che sono accense e paron' ledi*. Le bruit de ces dangereux éloges va frapper les longues et superbes oreilles de certains pédans, et ces pédans irrités

poursuivent avec rage de pauvres innocens qui voudraient faire le bien en secret. La dernière scène qui vient de se passer à Paris, prouve bien que les frères doivent cacher soigneusement les mystères et les noms de leurs frères. Vous savez que le conseiller *Pasquier* a dit en plein parlement que les jeunes gens d'Abbeville, qu'on a fait mourir, avaient puisé leur impiété dans l'école et dans les ouvrages des philosophes modernes. Ils ont été nommés par leur nom; c'est une dénonciation dans toutes les formes. On les rend complices des profanations insensées de ces malheureux jeunes gens. On les fait passer pour les véritables auteurs du supplice dans lequel on a fait expirer de jeunes indiscrets. Y a-t-il jamais rien de plus méchant et de plus absurde que d'accuser ainsi ceux qui enseignent la raison et les mœurs, d'être les corrupteurs de la jeunesse? Qu'un janséniste fanatique eût été coupable d'une telle calomnie, je n'en serais pas surpris; mais que ce soit un conseiller de grand'chambre, cela est honteux pour la nation. Le mal est que ces imputations parviennent au roi, et qu'elles paraissent dictées par l'impartialité et par l'esprit de patriotisme. Les sages, dans des circonstances si funestes, doivent se taire et attendre. 1766.

Quand vous trouverez, mon cher frère, les livres que vous avez eu la bonté de me promettre, M. *Damilaville* les payera à votre ordre. Rien ne presse. Ne songez qu'à vos travaux et à vos amusemens; vivez aussi heureux qu'un pauvre sage peut

1766. l'être, et souvenez-vous des hermites qui vous seront très-tendrement attachés.

LETTRE VI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de juillet.

Mes divins anges, quoique les belles lettres soient un peu honnies, que le théâtre soit désert, que les hommes n'aient plus de voix, que les femmes ne sachent plus attendrir, quoiqu'il faille enfin renoncer au monde, je ne renonce point aux roués, et je vous prie de me les renvoyer, pour qu'ils reçoivent chez moi la confirmation de l'arrêt que vous avez porté sur eux.

Puis-je vous demander s'il est vrai qu'on ait imprimé Barnevelt ?

Avez-vous vu M. de *Chabanon* ? êtes-vous contens de son plan ?

Je ne vous parle que de théâtre, et cependant j'ai la cœur navré. C'est que je n'aime point du tout les *Félix* qui font mourir inhumainement, et dans des supplices recherchés, les *Polyeucte* et les *Néarque*. Je conviens que les *Polyeucte* et les *Néarque* ont très-grand tort; ce sont de grands extravagans : mais les *Félix* n'ont certainement pas raison. Il y a enfin des spectateurs qui n'aiment point du tout de pareilles pièces. Je me persuade que vous êtes de leur nombre, sur-tout après avoir lu l'excellent *Traité des délits et des*

peines. Il se passe des choses bien horribles dans ce monde; mais on en parle un moment, et puis on va souper. 1766.

Respect et tendresse.

LETTRE VII.

A M. DAMILAVILLE.

12 de juillet.

MON cher frère, *Polyeucte* et *Néarque* déchirent toujours mon cœur; et il ne goûtera quelque consolation que quand vous me manderez tout ce que vous aurez pu recueillir.

On dit qu'on ne jouera point la pièce de *Collé*: je m'y intéresse peu, puisque je ne la verrai pas; et, en vérité, je suis incapable de prendre aucun plaisir après la funeste catastrophe dont on veut me rendre en quelque façon responsable. Vous savez que je n'ai aucune part au livre que ces pauvres insensés adoraient à genoux. Il pleut de tous côtés des ouvrages indécens, comme *la Chandelle d'Arras*, *le Compère Mathieu*, *l'Espion chinois*, et cent autres avortons qui périssent au bout de quinze jours, et qui ne méritent pas qu'on fasse attention à leur existence passagère. Le ministère ne s'occupe pas sans doute de ces pauvretés: il n'est occupé que du soin de faire fleurir l'Etat; et l'intérêt réduit à quatre pour cent est une preuve d'abondance.

Je tremble que M. de *Beaumont* ne se décou-

rage : je vous conjure d'exciter son zèle. J'ai pris
1766. des mesures qui vont m'embarrasser beaucoup, s'il abandonne cette affaire des *Sirven*. Parlez-lui, je vous prie, de celle d'Abbeville ; il s'en fera sans doute informé. Je ne connais point de loi qui ordonne la torture et la mort pour des extravagances qui n'annoncent qu'un cerveau troublé. Que fera-t-on donc aux empoisonneurs et aux parricides ?

Adieu, mon cher ami ; adouciſſez, par vos lettres, la triſteſſe où je ſuis plongé.

LETTRE VIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suiſſe, par Genève, 14 de juillet.

Mes chers anges, mettez-moi aux pieds de M. de *Chauvelin* ; dites-lui que je penſe comme lui ; dites-lui que la pièce inſpire je ne ſais quoi d'atroce, mais qu'elle n'ennuie point ; qu'elle eſt un peu dans le goût anglais, qu'on n'a eu d'autre intention que de dire ce qu'on penſe d'*Auguſte* et d'*Antoine*, et que d'ailleurs elle eſt aſſez fortement écrite.

Non vraiment je n'ai point ma minute ; je l'avais envoyée au libraire ; je ferai mon poſſible pour la retirer, et je vous conjure encore, par vos ailes, de me renvoyer ma copie, par la diligence de Lyon, à Meyrin, en belle toile cirée : c'eſt la façon

dont il faut s'y prendre pour faire tenir tous les gros paquets. Vous verrez, par l'étrange lettre que 1766.
j'ai reçue d'un château près d'Abbeville, que vos dignes avocats ont encore bien plus fortement raison qu'ils ne pensaient. Il y a dans tout cela de quoi frémir d'horreur. Je suis persuadé que le roi aurait fait grâce, s'il avait su tout ce détail; mais la tête avait tourné à ce pauvre chevalier de *la Barre* et à tout le monde; on n'a pas su le défendre, on n'a pas su même récuser des témoins qu'on pouvait regarder comme subornés par *Belleval*. D'ailleurs, ce qui est bien singulier, c'est qu'il n'y a point de loi expresse pour un pareil délit. Il est abandonné, comme presque tout le reste, à la prudence ou au caprice du juge. Le lieutenant d'Abbeville a craint de n'en pas faire assez, et le parlement en a trop fait. Vous savez que des vingt-cinq juges il n'y en a eu que quinze qui ont opiné à la mort. Mais quand plus d'un tiers des opinans penche vers la clémence, les deux autres tiers sont bien cruels. De quoi dépend la vie des hommes! Si la loi était claire, tous les juges seraient du même avis; mais quand elle ne l'est pas, quand il n'y a pas même de loi, faut-il que cinq voix de plus suffisent pour faire périr, dans les plus horribles tourmens, un jeune gentilhomme qui n'est coupable que de folie? que lui aurait-on fait de plus s'il avait tué son père?

En vérité, si le parlement est le père du peuple, il ne l'est pas de la famille d'*Ormesson*. Je suis saisi d'horreur. Je prends actuellement des eaux

minérales, mais surement elles me feront mal; on
1769. ne digère rien après de pareilles aventures.

Je ne suis point surpris de la conduite de ce malheureux *Jean-Jacques*, mais j'en suis très-affligé. Il est affreux qu'il ait été donné à un pareil coquin de faire le *Vicaire savoyard*. Ce malheureux fait trop de tort à la philosophie; mais il ne ressemble aux philosophes que comme les singes ressemblent aux hommes.

Toute ma petite famille, mes anges, se met au bout de vos ailes, et moi sur-tout qui vous adore autant que je hais, etc. etc. etc. etc. etc.

Je vous demande en grâce de m'envoyer la consultation des avocats; il n'y a qu'à la mettre dans le paquet couvert de toile cirée, afin que les brûlés soient avec les roués.

LETTRE IX.

A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle, en Suisse, 14 de juillet.

Vous allez être bien étonné; vous allez frémir, mon cher frère, quand vous lirez la relation que je vous envoie. Qui croirait que la condamnation de cinq jeunes gens de famille à la plus horrible mort pût être le fruit de l'amour et de la jalousie d'un vieux scélérat d'élu d'Abbeville? La première idée qui vient, est que cet élu est un grand réprouvé; mais il n'y a pas moyen de rire dans une

une circonstance si funeste. Ne saviez-vous pas 1766.
que plusieurs avocats ont donné une consultation qui démontre l'absurdité de cet affreux arrêt ? ne l'aurai-je point cette consultation ?

On dit que le premier président leur en a voulu faire des reproches, et qu'ils lui ont répondu avec la noblesse et la fermeté dignes de leur profession. C'est une chose abominable que la mort des hommes et que les plus terribles supplices dépendent de cinq radoteurs qui l'emportent, par la majorité des voix, sur les dix conseillers du parlement, les plus éclairés et les plus équitables. Je suis persuadé que, si sa Majesté eût été informée du fond de l'affaire, elle aurait donné grâce; elle est juste et bienfesante : mais la tête avait tourné aux deux malheureux, et ils se sont perdus eux-mêmes.

Je vous conjure, mon cher frère, d'enyoyer à M. de *Beaumont* copie de la relation, avec le petit billet que je lui écris.

Je vous embrasse avec autant de douleur que de tendresse.

Est-ce qu'on a brûlé *les délits et les peines* ?

AU MEME.

Aux eaux de Rolle, le 14 de juillet.

Je suis toujours aux eaux, et assez malade, mon cher ami. J'ai mal daté ma dernière qui pourtant ne partira qu'avec ce billet-ci. Je vous supplie de faire rendre cet autre billet à *Lacombe*. Mes amis,

1766. savent sans doute que je suis aux eaux ; mais je recevrai exactement toutes les lettres qu'on m'écrira à Genève.

Voici ce qu'on m'écrit sur *Jean-Jacques* :

J'ai vu les lettres de M. Hume. Il mande *que Rousseau est le scélérat le plus atroce, le plus noir qui ait jamais déshonoré la nature humaine ; qu'on lui avait bien dit qu'il avait tort de se charger de lui, mais qu'il avait cédé aux instances de ses protecteurs ; qu'il avait mis le scorpion dans son sein, et qu'il en avait été piqué ; que le procès, avec cet homme affreux, allait être imprimé en anglais ; qu'il priait qu'on le traduisît en français, et qu'on vous en envoyât un exemplaire.*

LETTRE X.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

Aux eaux de Rollo, le 14 de juillet.

Etes-vous, mon cher *Cicéron*, du nombre de ceux qui ont fait une consultation en faveur de l'humanité, contre une cruauté indigne de ce siècle ? vous en êtes bien capable. Je vous en révèrerai et aimerai bien davantage. Vous auriez fait encore plus, si vous aviez lu la relation véritable que M. *Damilaville* doit vous communiquer. Que vous avez bien raison de faire voir que votre jurisprudence criminelle est encore bien barbare !

Ne vous découragez point, mon cher *Cicéron*, de tout ce que vous voyez ; donnez, au nom de

Dieu, votre mémoire pour les *Sirven*, dûssiez-vous ne point obtenir d'attribution de juges. Je vous répète que ce mémoire sera votre chef-d'œuvre, qu'il mettra le comble à votre réputation; et, quant aux *Sirven*, ils seront toujours assez justifiés dans l'Europe. 1766.

Soyez toujours le défenseur de l'innocence et de la raison; rendez les hommes meilleurs et plus éclairés; c'est votre vocation. Soyez sur-tout heureux vous-même avec votre digne épouse. Mon cœur est à vous, et mon esprit est le client du vôtre.

LETTRE XI.

A M. LACOMBE, *libraire à Paris.*

Aux eaux de Rolle, 14 de juillet.

Je ne crois point du tout, Monsieur, que cette pièce (*) puisse être jouée; je pense seulement qu'elle est faite pour être lue par les gens de lettres: ainsi il me paraît que vous ne devez pas en tirer un grand nombre d'exemplaires. Je vous avoue qu'on ne veut faire imprimer cet ouvrage qu'en faveur des notes; et, pour peu que les censeurs trouvent à redire à quelques-unes des notes, on les corrigera sans difficulté.

Je vous dirai franchement que la pièce paraît plutôt une satire de Rome qu'une tragédie; et je

[*] Le Triumvirat.

1766. ne puis penſer qu'une pièce de théâtre ſans intérêt, ſe faſſe jouer. Je vous prie d'ailleurs de penſer que la repréſentation d'un *orage* ne caractériſe point les proſcriptions de trois coquins; cet orage m'a paru fort étranger au ſujet. Le ton ſur lequel la comédie eſt aujourd'hui montée ne permet pas de croire qu'on joue des pièces de ce caractère. On eſt fort las des anciens Romains; on ne ſe pique plus de déclamer des vers comme on feſait du temps de *Baron*; on veut du jeu de théâtre; on met la pantomime à la place de l'éloquence; ce qui peut réuſſir dans le cabinet devient froid ſur la ſcène.

Voilà bien des raiſons pour vous engager à n'imprimer d'abord qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Au reſte, l'auteur de cet ouvrage ne veut point ſe faire connaître; c'eſt un homme retiré, qui craint le public, et qui n'aſpire point à la réputation. Pour moi, je n'aſpire qu'à votre amitié. J'ajouterai qu'il y a quelques vers dans la pièce qui ſont aſſez dans mon goût et dans ma manière d'écrire. Pluſieurs jeunes gens m'ont fait cet honneur quelquefois; ils ont imité mon ſtyle en l'embelliſſant. Je ſens bien qu'on pourra me ſoupçonner, mais on aura grand tort aſſurément; et je ne doute pas que votre amitié ne me rende le ſervice de diſſiper ces ſoupçons.

Il paraît depuis peu une *Hiſtoire du commerce et de la navigation des Egyptiens*. Je vous prie de me l'envoyer à Meyrin près de Genève.

LETTRE XII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle, 16 de juillet.

JE me jette à votre nez, à vos pieds, à vos ailes, mes divins anges. Je vous demande en grâce de m'apprendre s'il n'y a rien de nouveau. Je vous supplie de me faire avoir la consultation des avocats; c'est un monument de générosité, de fermeté et de sagesse, dont j'ai d'ailleurs un très-grand besoin. Si vous n'en avez qu'un exemplaire, et que vous ne vouliez pas le perdre, je le ferai transcrire, et je vous le renverrai aussi-tôt. 1766.

L'atrocité de cette aventure me saisit d'horreur et de colère. Je me repens bien de m'être ruiné à bâtir et à faire du bien dans la lisière d'un pays où l'on commet, de sang-froid et en allant dîner, des barbaries qui feraient frémir des sauvages ivres. Et c'est-là ce peuple si doux, si léger et si gai! Arlequins anthropophages! je ne veux plus entendre parler de vous. Courez du bûcher au bal, et de la grève à l'opéra comique; rouez *Calas*, pendez *Sirven*, brûles cinq pauvres jeunes gens qu'il fallait, comme disent mes anges, mettre six mois à Saint-Lazare: je ne veux pas respirer le même air que vous.

Mes anges, je vous conjure, encore une fois, de me dire tout ce que vous savez. L'inquisition

1766. est fade en comparaison de vos jansénistes de grand'chambre et de tournelle. Il n'y a point de loi qui ordonne ces horreurs en pareil cas; il n'y à que le diable qui soit capable de brûler les hommes en dépit de la loi. Quoi, le caprice de cinq vieux fous fous suffira pour infliger des supplices qui auraient fait trembler *Busiris*! Je m'arrête; car j'en dirais bien davantage. C'est trop parler de démons, je ne veux qu'aimer mes anges.

LETTRE XIII.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 16 de juillet.

Votre ami, Monsieur, est toujours aux eaux de Rolle en Suisse, et les médecins lui ont conseillé un grand régime. Vous pouvez toujours m'écrire chez M. *Souchay* à Genève, tant pour les affaires de Bugey, que pour le vingtième.

Nous vous supplions très-instamment, M. *Frégote* et moi, de nous envoyer à l'adresse de M. *Souchay*, la consultation des avocats, les conclusions du procureur général, comme aussi l'avis du rapporteur, les noms des juges qui ont opiné pour, et ceux des juges qui ont opiné contre, afin que nous puissions nous conduire avec plus de sureté dans la révision de cette affaire.

Nous espérons tirer un grand parti de la consultation des avocats; nous nous flattons même de

vous envoyer, avant qu'il soit peu, un mémoire raisonné qu'on nous dit être fait sur la bonne jurisprudence, touchant le fait et le droit. 1766.

S'il y a quelque chose de nouveau, nous vous prions de vouloir bien en parler à MM. les conseillers *Mignot* et d'*Ornoi*, qui vous donneront sans doute les éclaircissemens nécessaires.

Nous nous recommandons à votre amitié et à votre bonté, étant très-particulièremenr, Monsieur, vos très-humbles et très-obéissans serviteurs,

J. L. B. et compagnie.

LETTRE XIV.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Aux eaux de Rolle, 16 de juillet.

LA petite acquisition de mon cœur, que vous avez faite, Monsieur, vous est bien confirmée. En vous remerciant des ruines de la Grèce, que vous voulez bien m'envoyer. Vous voyez quelquefois dans Paris les ruines du bon goût et du bon sens, et vous ne verrez jamais que chez un petit nombre de sages les ruines que vous désirez de voir.

Voici une relation (*la Relation d'Abbeville*) qu'on m'envoie, dans laquelle vous trouverez un triste exemple de la décadence de l'humanité. On me mande que cette horrible aventure n'a presque point fait de sensation dans Paris. Les atroci-

176.6 tés qui ne se passent point sous nos yeux ne nous touchent guère ; personne même ne savait la cause de cette funeste catastrophe. On ne pouvait pas deviner qu'un vieux élu, très-réprouvé, amoureux, à soixante ans, d'une abbesse, et jaloux d'un jeune homme de vingt deux ans, avait seul été l'auteur d'un événement si déplorable. Si sa Majesté en avait été informée, je suis persuadé que la bonté de son caractère l'aurait portée à faire grâce.

Voilà trois désastres bien extraordinaires, en peu d'années; ceux des *Calas*, des *Sirven*, et de ces malheureux jeunes gens d'Abbeville. A quels piéges affreux la nature humaine est exposée! Je bénis ma fortune qui me fait achever ma vie dans les déserts des Suisses, où l'on ne connaît point de pareilles abominations. Elles mettent la noirceur dans l'ame. Les Français passent pour être gais et polis; il vaudrait bien mieux passer pour être humains. *Démocrite* doit rire de nos folies; mais *Héraclite* doit pleurer de nos cruautés. Je retournerai demain dans l'hermitage où vous m'avez vu pour recevoir le prince de *Brunswick*. On le dit humain et généreux; c'est le caractère des braves gens. Les robes noires, qui n'ont jamais connu le danger, sont barbares.

Pardonnez à la tristesse de ma lettre, vous, Monsieur, qui pensez comme le prince de *Brunswick*. Conservez moi une amitié que je mérite par mon tendre et respectueux attachement pour vous.

LETTRE

LETTRE XV. 1766.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux eaux de Rolle, 18 de juillet.

JE ne sais où vous êtes, Monseigneur; mais, quelque part que vous soyez, vous êtes compatissant et généreux, vous serez touché de cette relation qu'on m'a envoyée (*). Je suis persuadé

(*) *Extrait d'une lettre d'Abbeville, du 7 de juillet.*

. . . . . .

UN habitant d'Abbeville, lieutenant de l'élection, riche, avare, et nommé *Belleval*, vivait avec la plus grande intimité avec l'abbesse de Vignancour, fille de M. de *Brou*, lorsque deux jeunes gentilshommes, parens de l'abbesse, nommés de *la Barre*, arrivèrent à Abbeville. L'abbesse les reçut chez elle, les logea dans l'intérieur du couvent, plaça, peu de temps après, l'aîné des deux frères dans les mousquetaires. Le plus jeune, âgé de seize à dix-sept ans, toujours logé chez sa cousine, toujours mangeant avec elle, fit connaissance avec la jeunesse de la ville, l'introduisit chez l'abbesse; on y soupait, on y passait une partie de la nuit.

Le sieur *Belleval*, congédié de la maison, résolut de se venger. Il savait que le chevalier de *la Barre* avait commis de grandes indécences, quatre mois auparavant, avec quelques jeunes gens de son âge mal élevés. L'un d'eux même avait donné, en passant, un coup de baguette sur un poteau auquel était attaché un crucifix de bois; et quoique le coup n'eût été donné que par derriere, & sur le simple poteau, la baguette, en tournant, avait frappé malheureusement le crucifix. Il sut que ces jeunes gens avaient chanté des chan-

176.6 que, si on avait été informé de l'origine de cette horrible aventure, on aurait fait quelque grâce. Cet élu d'Abbeville vous paraîtra un grand ré-

sons impies, qui avaient scandalisé quelques bourgeois. On reprochait sur-tout au chevalier de *la Barre* d'avoir passé à trente pas d'une procession qui portait le Saint-Sacrement, & de n'avoir pas ôté son chapeau.

Belleval courut de maison en maison exagérer l'indécence très-répréhensible du chevalier & de ses amis. Il écrivit aux villes voisines ; le bruit fut si grand, que l'évêque d'Amiens se crut obligé de se transporter à Abbeville, pour réparer le scandale par sa piété.

Alors on fit des informations, on jeta des monitoires, on assigna des témoins ; mais personne ne voulait accuser juridiquement de jeunes indiscrets dont on avait pitié. On voulait cacher leurs fautes, qu'on imputait à l'ivresse & à la folie de leur âge.

Belleval alla chez tous les témoins, il les menaça, il les fit trembler, il se servit de toutes les armes de la religion ; enfin il força le juge d'Abbeville à le faire assigner lui même en témoignage. Il ne se contenta pas de grossir les objets dans son interrogatoire, il indiqua les noms de tous ceux qui pouvaient témoigner, il requit même le juge de les entendre. Mais ce délateur fut bien surpris, lorsque le juge, ayant été forcé d'agir & de rechercher les imprudens complices du chevalier de *la Barre*, il trouva le fils du délateur *Belleval* à la tête.

Belleval désespéré, fit évader son fils avec le sieur d'*Etallonde*, fils du président *Bancour*, et le jeune d'*Ouville*, fils du maire de la ville. Mais poussant jusqu'au bout sa jalousie & sa vengeance contre le chevalier de *la Barre*, il le fit suivre par un espion. Le chevalier fut arrêté avec le sieur *Moisnel* son ami. La tête leur tourna, comme vous le pouvez bien penser, dans leur interrogatoire. Cependant *Moisnel* répondit plus sagement que *la Barre*. Celui ci se perdit lui-même ; vous savez le reste.

prouvé. Il est seul la cause du désespoir de cinq familles, et il est lui-même au nombre de ceux qu'il a accablés par sa méchanceté. La peine de mort n'est point ordonnée par la loi, et le degré du châtiment est entièrement abandonné à la prudence des juges. 1766.

Il y a plusieurs années qu'une profanation beaucoup plus sacrilége fut commise dans la ville de Dijon; les coupables furent condamnés à six mois de prison, et à quatre mille livres envers les pauvres, payables solidairement. Les meilleurs jurisconsultes prétendent que, dans les délits qui ne traînent pas après eux des suites dangereuses, et dont la punition est arbitraire, il faut toujours pencher vers la clémence, plutôt que vers la cruauté.

Je me trouvai samedi à Abbeville, où une petite affaire m'avait conduit, lorsque de *la Barre* et *Moisnel*, escortés de quatre archers, y arrivèrent de Paris, par une route détournée. Je ne saurais vous donner une juste idée de la consternation de cette ville, de l'horreur qu'on y ressent contre *Belleval*, et de l'effroi qui règne dans toutes les familles. Le peuple même trouve l'arrêt trop cruel; il déchirerait *Belleval*; il est sorti d'Abbeville, on ne sait où il est.

Nota bene. Les accusés ont été condamnés par le parlement de Paris, en confirmation de la sentence d'Abbeville, à avoir la langue et le poing coupés, la tête tranchée, et à être jetés dans les flammes, après avoir subi la question ordinaire et extraordinaire. Le chevalier de *la Barre* a été seul exécuté; on continue le procès du sieur *Moisnel*. Plusieurs avocats ont signé une consultation par laquelle ils prouvent l'illégalité de l'arrêt. Il y avait 25 juges; 15 opinèrent à la mort, et 10 à une correction légère.

1766. Il est triste de voir des exemples d'inhumanité dans une nation qui recherche la réputation d'être douce et polie. Je sais bien qu'il n'y a point de remède aux choses faites; mais j'ai cru que vous ne seriez pas fâché d'être instruit de ce qui a produit cette catastrophe épouvantable.

Il est triste que l'amour en soit la cause: il n'est pas accoutumé, dans notre siècle, à produire de telles horreurs; il me semble que vous l'aviez rendu plus humain.

Continuez-moi vos bontés, et pardonnez-moi de ne vous pas écrire de ma main. Ma misérable santé est dans un tel état que je ne suis capable que de vous aimer et de vous respecter jusqu'au dernier moment de ma vie.

LETTRE XVI.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

18 de juillet.

En vérité, Monsieur, vous avez adouci mes maux et prolongé ma vie en me gratifiant de ces dix paquets de la poudre des chartreux. Je n'ai qu'une seule prise de la poudre des pilules de Prusse.

Oui, sans doute, il faut faire une seconde édition de cet ouvrage (*), et il y en aura plus d'une. L'avant-propos est violent; cet avant-propos est du roi: il n'y a qu'une seule faute,

(*) L'abrégé de l'Histoire ecclésiastique.

mais elle est grave, et sera relevée par les en- 1766.
nemis de la raison. Il y parle d'une falsification d'un passage dans l'*Evangile* de *Jean*. L'on prétend que ce n'est point ce passage de l'*Evangile* qui a été falsifié, mais bien deux endroits d'une épître. Le corps de l'histoire est de l'abbé de *Prades*; il a besoin de beaucoup de corrections et d'additions. On m'a parlé de quelques autres ouvrages qui paraissent. Je remercie ceux qui nous éclairent; mais je tremble pour eux, à moins qu'ils ne soient des rois de Prusse. La relation que je vous envoie vous fera frémir comme moi: l'inquisition aurait été moins barbare.

La postérité ne concevra pas comment les gentilshommes d'une province ont laissé immoler d'autres gentilshommes par des bourreaux, sur un arrêté de vingt-cinq bourreaux en robe, à la pluralité de quinze voix contre dix. C'était bien là le cas, au moins, de faire des représentations à ceux qui en font tous les jours de si violentes pour des sujets bien moins intéressans.

Je souhaite passionnément, Monsieur, d'avoir l'honneur de vous revoir. Je crois avoir retrouvé en vous un autre marquis de *Vauvenargues*. Vous me consolerez de sa perte et des atrocités religieuses qu'on commet encore dans un siècle qui n'était pas digne de lui. Je vous attends, Monsieur, avec l'attachement le plus tendre et le plus respectueux.

LETTRE XVII.

A M. DAMILAVILLE.

19 de juillet.

CE petit billet ouvert que je vous envoie, mon cher frère, pour *Protagoras* (*), eſt pour vous comme pour lui; il eſt écrit dans l'amer-
1766. tume de mon cœur. Je crains que *Protagoras* ne ſoit trop gai au milieu des horreurs qui nous environnent. Le rôle de *Démocrite* eſt fort bon, quand il ne s'agit que des folies humaines; mais les barbaries ſont des *Héraclite*. Je ne crois pas que je puiſſe rire de longtemps. Je vous répète toujours la même choſe, je vous fais toujours la même prière. La conſultation en faveur de ces malheureux jeunes gens, et le mémoire des *Sirven*, ce ſont-là mes deux pôles. On m'aſſure que celui qui eſt mort n'avait pas dix-ſept ans; cela redouble encore l'horreur.

C'eſt aujourd'hui le jour où j'attends une de vos lettres. Si je n'en ai point, mon affliction ſera bien cruelle; mais, ſi j'ai la conſultation des avocats, je recevrai au moins quelque conſolation. Je ſais que c'eſt après la mort le médecin; mais cela peut du moins ſauver la vie à d'autres. L'aſſaſſinat juridique de *Calas* a rendu le parlement de Toulonſe plus circonſpect; les cris ne

(*) M. d'*Alembert*.

sont pas inutiles, ils effraient les animaux carnassiers, au moins pour quelque temps. Adieu, mon cher frère; je vous embrasse toujours avec autant de douleur que de tendresse. 1766.

LETTRE XVIII.

A M. LE PRINCE DE LIGNE

Aux eaux de Rolle, en Suisse, 22 de juillet.

Vous voyez bien, monsieur le Prince, par le lieu dont je date, que je ne suis pas le plus jeune et le plus vigoureux des mortels. Mais, en quelque état que je sois, je ressens vos bontés comme si j'avais votre âge. Votre lettre me fait voir que vous êtes aussi philosophe qu'aimable. Né dans le sein des grandeurs, vous faites peu de cas de celles qui ne sont pas dans vous-même, et qu'on n'obtient que par la faveur d'autrui. Il ne vous appartient pas d'être courtisan; c'est à vous qu'il faut faire sa cour; et vous pouvez jouir assurément de la vie la plus heureuse et la plus honorée, sans en avoir l'obligation à personne.

Je serais bien tenté de vous envoyer un petit écrit sur une aventure horrible, assez semblable à celle des *Calas*; mais j'ai craint que le paquet ne fût un peu trop gros; il est de deux feuilles d'impression. Je suis persuadé qu'il toucherait votre belle ame; vous y verriez d'ailleurs des choses très-curieuses. Je passe dans ma petite sphère les

1766. derniers temps de ma vie, comme vous passez vos beaux jours, à faire le plus de bien dont je suis capable; c'est par cela seul que je mérite un peu les bontés dont vous daignez m'honorer. Vous en ferez beaucoup dans vos belles et magnifiques terres; vous y vivrez en souverain; vous pourrez attirer auprès de vous des hommes dignes de vous plaire: les plus grands rois n'ont rien au-dessus.

On m'a dit que vous iriez faire un tour en Italie; je ne sais si ce bruit est fondé, mais il me plaît infiniment. Je me flatterais que vous prendriez la route de Genève, que je pourrais avoir l'honneur de vous recevoir dans ma cabane; vos grâces ranimeraient ma vieillesse. L'Italie commence à mériter d'être vue par un prince qui pense comme vous. On y allait, il y a vingt ans, pour voir des statues antiques, et pour y entendre de nouvelle musique; on peut y aller aujourd'hui pour y voir des hommes qui pensent, et qui foulent aux pieds la superstition et le fanatisme.

Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes.

Il s'est fait en Europe une révolution étonnante dans les esprits. J'ai trop peu d'espace pour vous dire ici ce que je pense du vôtre, et pour vous faire connaître toute l'étendue de mon respect et de mon attachement. *V.*

LETTRE XIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 23 de juillet.

Un génevois, nommé *Balissert*, qui est à Paris, et qui a remporté un prix à je ne sais quelle académie, par un excellent ouvrage, veut se présenter devant mes anges pour obtenir, par leur protection, une audience de M. le duc de *Choiseul*. Je ne sais s'il veut lui parler des affaires de Genève, ou s'il a quelque autre grâce à lui demander; mais je supplie mes divins anges de daigner lui accorder toute la faveur qu'ils pourront: ce sera une nouvelle grâce que j'aurai reçue d'eux. 1766.

Je me flatte que mes anges voudront bien m'envoyer le petit paquet en toile cirée, pour lequel je leur ai présenté requête. J'ai écrit à M. de *Chauvelin*; pour peu qu'il connaisse l'amour-propre des auteures, il n'aura pas été médiocrement surpris que je sois en tout de son avis.

Je ne dormirai point jusqu'à ce que j'aye la consultation des avocats. Hélas! mes anges, nous ne sommes pas heureux en consultations. Celle de l'avocat qui joue si bien la comédie, n'a point réussi; celle qui devait porter les juges à l'humanité, n'a pas empêché qu'on ne traitât de pauvres jeunes gens, coupables d'extravagances, en coupables de parricides; et enfin la con-

1766. sultation de *Beaumont*, pour les *Sirven*, ne vient point. Les horreurs du fanatisme, qui vous environnent, semblent avoir glacé la main d'*Elie*; il me paraît, au contraire, qu'on devrait s'encourager plus que jamais à combattre l'atrocité des jugemens injustes. On dit que cet infortuné jeune homme, qui n'avait que vingt et un ans, est mort avec la fermeté de *Socrate*; et *Socrate* a moins de mérite que lui; car ce n'est pas un grand effort, à soixante et dix ans, de boire tranquillement un gobelet de cigue; mais, mourir dans des supplices horribles, à l'âge de vingt et un ans, cela demande assurément plus de courage. Cette barbarie m'occupe nuit et jour. Est-il possible que le peuple l'ait soufferte? L'homme, en général, est un animal bien lâche, il voit tranquillement dévorer son prochain, et semble content, pourvu qu'on ne le dévore pas: il regarde encore ces boucheries avec le plaisir de la curiosité.

Mes anges, j'ai le cœur déchiré.

LETTRE XX

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 25 de juillet.

Le roi de Prusse vient d'envoyer cinq cents livres à *Sirven*. Cette petite générosité, à laquelle rien ne l'engageait, m'a été d'autant plus sensible qu'il ne l'a faite qu'à ma prière, et que

ce bienfait a passé par mes mains. Le mémoire du divin *Elie* produirait bien un autre effet. 1766.

Je ne doute pas un moment que, si vous vouliez venir vous établir à Clèves, avec *Platon* (*) et quelques amis, on ne vous fît des conditions très-avantageuses. On y établirait une imprimerie qui produirait beaucoup; on y établirait une autre manufacture plus importante, ce serait celle de la vérité. Vos amis viendraient y vivre avec vous. Il faudrait qu'il n'y eût dans ce secret que ceux qui fonderaient la colonie. Soyez sûr qu'on quitterait tout pour vous joindre. *Platon* pourrait y aller avec sa femme et sa fille, ou les laisser à Paris, à son choix.

Soyez très-sûr qu'il se ferait alors une grande révolution dans les esprits, et qu'il suffirait de deux ou trois ans pour faire une époque éternelle : les grandes choses sont souvent plus faciles qu'on ne pense. Puisse cette idée n'être pas un beau rêve! Il ne faut que du zèle et du courage, pour la réaliser, vous avez l'un et l'autre. J'attends votre réponse avec impatience, et je vous supplie surtout, mon cher ami, de presser *Elie*. Quand même on n'imprimerait qu'une centaine d'exemplaires de son factum pour *Sirven*, quand même les horreurs où l'on est plongé empêcheraient de poursuivre cette affaire, il en reviendrait toujours beaucoup de gloire à *Elie*, et une grande consolation à *Sirven*.

[*] M. *Diderot*. Voyez la correspondance du roi de Prusse, année 1766.

1766. Je sèche en attendant la consultation des avocats en faveur de cet infortuné qui est mort avec plus de courage que *Socrate*; nous attendons aussi les noms des juges dont la postérité doit faire justice. Voici l'extrait d'une lettre que je viens de recevoir:

» Le chevalier de *la Barre* a soutenu les tourmens et la mort, sans aucune faiblesse et sans aucune ostentation. Le seul moment où il a paru ému est celui où il a vu le sieur de *Belleval* dans la foule des spectateurs. Le peuple aurait mis *Belleval* en pièces, s'il n'y avait pas eu main forte. Il y avait cinq bourreaux à l'exécution du chevalier. Il était petit-fils d'un lieutenant-général des armées, et serait devenu un excellent officier. Le cardinal *le Camus*, dont il était parent, avait commis des profanations bien plus grandes; car il avait communié un cochon avec une hostie; et il ne fut qu'exilé. Il devint ensuite cardinal. et mourut en odeur de sainteté. Son parent est mort dans les plus horribles supplices, pour avoir chanté des chansons, et pour n'avoir pas ôté son chapeau. »

Boursier, *chez M. Souchay*, *au lion d'or.*

On vous recommande les deux incluses.

LETTRE XXI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Ornoy.*

Aux eaux de Rolle, 28 de juillet. 1766.

Je viens de lire le mémoire signé de huit avocats. Il ne parle point d'une abbesse, mais d'une supérieure de couvent. Il dit que le juge devait se récuser lui-même, parce que, de cinq accusés, il y en avait quatre dont les familles avaient avec lui de violens démêlés. Le mémoire porte que ce juge voulait marier son fils unique à une demoiselle qui voulait épouser le frère aîné d'un de ces accusés même. Cette demoiselle était dans le couvent, et la supérieure favorisait les prétentions du rival. Il y a bien plus : ce juge était curateur de cette jeune personne, et on avait tenu une assemblée des parens de la demoiselle, pour ôter la curatelle à ce juge.

Voilà donc, de tous les côtés, l'amour qui est la cause d'un si grand malheur; voilà un lieutenant de l'élection, âgé de soixante ans, amoureux d'une religieuse, et voilà un jeune homme amoureux d'une pensionnaire, qui ont produit toute cette affaire épouvantable.

Ce qui nous étonne encore dans ce procès, c'est que la procédure, ni la sentence, ni l'arrêt, n'ont fait aucune mention de l'audace sacrilége avec laquelle on avait mutilé un crucifix; il n'y a eu aucune charge sur ce crime contre les accusés; et

1766. cette action est probablement d'un soldat ivre, de la garnison, ou de quelque ouvrier huguenot de la manufacture d'Abbeville. Mais les enquêtes faites sur cette profanation, ayant été jointes aux autres corps du délit, ont produit dans les esprits une fermentation qui n'a pas peu contribué à l'horreur de la catastrophe.

Un des principaux corps du délit est une vieille chanson grivoise qu'on chante dans tous les régimens. L'une est intitulée *la Magdelène*, et l'autre *la Saint-Cyr*.

Il est peu parlé, dans la consultation des avocats, de l'infortuné jeune homme qui a fini ses jours d'une manière si cruelle, et avec une fermeté si héroïque.

Il est très-constant que, de vingt-cinq juges, il n'y en a eu que quinze qui aient opiné à la mort. Si les seigneurs d'Ornoy ont appris quelque chose qui puisse éclaircir cette horrible affaire, nous leur serons bien obligés de nous en faire part.

Ils vont donc faire une tragédie avec le jeune *la Harpe* ? il vaut mieux faire des tragédies, que d'être témoin de celle qui vient de se passer dans votre voisinage.

Nous vous embrassons très-tendrement.

Il est doux de cultiver son jardin, mais il me semble qu'on y jette de grosses pierres.

LETTRE XXII.

A M DE LA HARPE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 28 de juillet.

Vous partagerez donc vos faveurs, Monsieur, entre mes deux nièces, cette année. Vous allez 1766.
dans le pays du chevalier de *la Barre*, il n'y a point de tragédie plus terrible que celle dont il a été le héros. Il est mort avec un courage étonnant, et avec un sang froid et une raison qu'on ne devait pas attendre des extravagances de son âge. Il était petit-fils d'un lieutenant général fort estimé; tout le monde le plaint. Il avait commis les mêmes imprudences que *Polyeucte*, à cela près que *Polyeucte* avait raison dans le fond, et qu'il était animé de la grâce, au lieu que son imitateur ne l'était que par la folie. Les larmes coulent volontiers pour la jeunesse qui a fait des fautes, et qu'elle aurait réparées dans l'âge mûr. Nous vous souhaitons une vie heureuse, dans ce chaos de malheurs et de peines qu'on appelle le monde, dont vous serez un jour détrompé. Soyez au-dessus des bons et des mauvais succès; mais soyez sensible à l'amitié; elle seule adoucit les maux de la vie.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

LETTRE XXIII.

A M. DAMILAVILLE.

6 d'auguſte.

1766. LE mémoire que vous m'avez envoyé, Monſieur, fait verſer des larmes et bouleverſe l'ame. Il eſt bien triſte de ne pouvoir mettre ſur le papier tous les ſentimens de ſon cœur. Le public doit frémir d'indignation.

Votre ami perſiſte toujours dans ſon idée. Il eſt vrai, comme vous l'avez dit, qu'il faudra l'arracher à bien des choſes qui ſont la conſolation, et qui ſont l'objet de ſes regrets : mais il vaut mieux les quitter par la philoſophie que par la mort. Il perdra beaucoup, mais il lui reſtera de quoi vivre et de quoi être utile. Tout ce qui l'étonne, c'eſt que pluſieurs perſonnes n'aient pas formé de concert cette réſolution. Pourquoi un certain baron philoſophe ne viendrait-il pas travailler à l'établiſſement de cette colonie ? pourquoi tant d'autres ne ſaiſiraient-ils pas une ſi belle occaſion ?

Votre ami a reçu chez lui, depuis peu, deux princes ſouverains qui penſent entièrement comme vous. L'un deux offrirait une ville, ſi celle que l'on a en vue n'était pas convenable. Le projet concernant le grand ouvrage ſerait très-utile, et ſerait en même temps la fortune et la gloire de ceux qui l'entreprendraient.

Votre ami, Monſieur, prétend qu'il n'y a qu'à vouloir

vouloir, que les hommes ne veulent pas assez, que les petites considérations sont le tombeau des grandes choses. 1765.

J'ai vu aujourd'hui le sieur *Sirven*, qui est pénétré de vos bontés officieuses. Nous pensons que voici le temps le plus favorable pour sa cause. Le public, soulevé contre tant d'injustices réitérées de toutes parts, se déclarera pour les *Sirven*. Il ne tiendra qu'à M. de *Beaumont* de faire un chef-d'œuvre.

Si vous pouviez, Monsieur, déterrer le mémoire de M. de *Gennes*, en faveur de M. de *la Bourdonnaie*, vous me rendriez un très-grand service. Nous avons ici un jurisconsulte qui se propose de faire un recueil des causes célèbres de ce temps-ci: il y a cinq ou six procès qui doivent intéresser toutes les nations. Celui de M. de *la Bourdonnaie* doit être à la tête: c'est un ouvrage qui ne paraîtra pas sitôt, mais qu'il est nécessaire de commencer.

S'il y a quelque chose de nouveau, nous vous prions de nous en faire part.

Nous sommes toujours avec les sentimens que vous nous connaissez, Monsieur, votre, etc.

Boursier et compagnie.

1766.

LETTRE XXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suisse, près Genève, 6 d'août.

Le petit prêtre a reçu les roués ; le petit prêtre doit être plus tragique que jamais, car il joint aux roués, dans son imagination, les décollés, les bâillonnés, les brûlés, les incarcérés qui écrivent des mémoires avec des cure-dents ; et il ne s'accoutume point à ces passages rapides de l'opéra comique à la grève. Il est toujours fâché de voir des singes devenus tigres ; mais il gourmande son imagination, il ne s'occupe que des atrocités de l'antiquité. Il est très-touché des choses raisonnables que ses anges lui disent. Il sait très-bien qu'il n'est pas membre du parlement d'Angleterre. Il dévore en secret ses sentimens d'humanité ; il gémit obscurément sur la nature humaine.

Osera-t-il prier l'une des deux anges d'expliquer une critique qu'elle a faite de la tragédie d'*Octave* et du jeune *Pompée*, dans sa lettre du 22 de juillet, dont elle a daigné accompagner l'envoi de la pièce ? Voici la critique :

Pompée doit songer à qui ce serait directement s'attaquer ; rien ne pourrait mettre Pompée à couvert de son ressentiment. Est-ce du ressentiment d'*Octave* dont vous voulez parler, Madame, ou du ressentiment du sénat de Rome ? c'est peut-être de l'un et de l'autre. Je crois la critique très-juste, et je vous

réponds que le jeune auteur y aura la plus grande attention. Vous savez combien il est docile à vos critiques, quelle déférence il a toujours eue pour vos jugemens. 1766.

Quoiqu'il soit plongé dans l'antiquité, il ne laisse pas de s'intéresser quelquefois aux modernes. Le mémoire écrit avec un cure dents lui a paru devoir faire un effet prodigieux. S'est-il trompé? et se trompe-t-il quand il pense que ce mémoire irritera des hommes considérables? O Welches! sans tous ces orages, votre pays serait un joli pays.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE XXVI.

A M. DAMILAVILL

9 d'auguste.

Je vous prie, Monsieur, de n'écrire qu'à moi le résultat de nos affaires. Il n'y a point d'autre adresse qu'*à M. Bourfier, chez M. Souchay, au lion d'or, à Genève.* Mes associés sont toujours dans les mêmes sentimens. Il y a des blessures que le temps guérit, il y en a d'autres qu'il envenime.

Nous avons reçu toutes vos lettres. Les espérances que vous nous avez données, nous ont apporté quelques consolations; mais les idées que nous avons conçues sont si flatteuses, que je crains bien que ce ne soit un beau roman.

Je vous l'ai déjà dit, les plus petits liens arrêtent

1766. les plus grandes révolutions. Il y a des monstres qui n'ont subsisté que parce que les *Hercules* qui pouvaient les détruire n'ont pas voulu s'éloigner de leurs commères.

Comme on s'entretient de tout à Genève, on a beaucoup parlé de la fausse démarche du parlement. Nos politiques prétendent que, si le parlement s'était contenté de présenter humblement au roi le mémoire de M. de *la Chalotais*, il aurait touché sa Majesté au lieu de l'aigrir. Pour moi, qui ne suis point politique et qui ne me mêle que des affaires de mon commerce, je ne décide point sur ces questions délicates. Je joins comme vous un peu de philosophie à mes occupations, et c'est là que je trouve le seul soulagement qu'on puisse éprouver dans les malheurs de la vie.

J'ai entendu parler confusément de ces jeunes écervelés d'Abbeville; mais, comme on dit que ce sont des enfans de quinze à seize ans, je crois qu'on aura pitié de leur âge, & qu'on ne leur fera point de mal.

Nous vous sommes plus tendrement attachés que jamais.

BOURSIER et compagnie.

LETTRE XXVII.

AU MEME.

Aux eaux de Rolle, 11 d'auguſte.

J'AI reçu, mon cher ami, votre lettre du 5. Je vous envoie les principaux extraits des lettres de *Jean-Jacques*, dont l'original eſt au dépôt des affaires étrangères. Vous y verrez que *J. J.*, domeſtique du comte de *Montaigu*, était bien éloigné d'être ſecrétaire d'ambaſſade : il ne parlait pas alors avec tant de dignité qu'aujourd'hui. 1766.

Vous trouverez dans la *Gazette de Franee*, n°. 249, la juſtice que lui rendirent les médiateurs de Genève, en le traitant de calomniateur atroce. Tant de témoignages joints au tour qu'il a joué à meſſieurs *Diderot*, *Tronchin*, *Hume*, d'*Alembert* et tant d'autres, ſa piété lorſqu'il eut le bonheur de communier de la main d'un *Montmolin*, ſa noble promeſſe d'écrire contre M. *Helvétius*, toutes ces actions honnêtes lui aſſurent ſans doute une réputation digne de lui.

Le bruit qui a couru ſi ridiculement que je voulais me tranſplanter, à mon âge, n'eſt fondé que ſur les cinq cents livres que le roi de Pruſſe m'a envoyées pour les *Sirven*, et ſur l'offre qu'il leur a faite de leur donner un aſile dens ſes Etats. Pour moi, je ne vois pas pourqnoi je quitterais mes retraites ſuiſſes, dont je me trouve ſi bien depuis douze années.

1766. M. *Bourſier*, votre ami, nous eſt venu voir aux eaux où nous ſommes toujours; il s'en retourne à Genève, et il vous prie de lui adreſſer dans cette ville, en droiture et à ſon propre nom, les inſtructions que vous voudrez bien lui faire parvenir touchant ſa manufacture. On ne lui a rien mandé touchant M. *Tonpla* (*), et il doute fort que ce hollandais veuille s'intéreſſer dans ce nouveau commerce. Il y aurait pourtant de très-grands avantages : mais on voit les choſes de loin, ſous des points de vue ſi différens, qu'il eſt bien difficile de ſe concilier. Au reſte, je m'entends ſi peu à ces ſortes d'affaires que je n'entre dans aucuns détails, de peur de dire des ſottiſes. Il faut que chacun s'en tienne à ſon métier; le mien eſt de cultiver en paix les belles-lettres et l'amitié : ce ſont les ſeules conſolations de ma vieilleſſe et de mes maladies.

J'ai lu le mémoire de l'homme éloquent dont on plaint le malheur. Il ne paraît pas qu'il ait voulu adoucir ſes ennemis. S'il y a quelque choſe de nouveau ſur cette affaire, vous me ferez un extrême plaiſir de m'en inſtruire.

Vous m'avez amis du baume dans le ſang, en me diſant que M. de *Beaumont* travaillait pour les *Sirven*. Puiſſe mon baume ne point s'aigrir!

Adieu; mon ame embraſſe la vôtre.

[*] M. *Platon* ou M. *Diderot*.

LETTRE XXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 d'auguſte.

Il eſt vrai, mes divins anges, que j'ai été ſaiſi de l'indignation la plus vive, et en même temps la plus durable; mais je n'ai point pris le parti qu'on ſuppoſe. J'en ſerais très-capable, ſi j'étais plus jeune et plus vigoureux; mais il eſt difficile de ſe tranſplanter à mon âge, et dans l'état de langueur où je ſuis. J'attendrai, ſous les arbres que j'ai plantés, le moment où je n'entendrai plus parler des horreurs qui font préférer les ours de nos montagnes à des ſinges et à des tigres déguiſés en hommes. 1766.

Ce qui a fait courir le bruit dont vous avez la bonté de me parler, c'eſt que le roi de Pruſſe m'ayant mandé qu'il donnerait aux *Sirven* un aſile dans ſes Etats, je lui ai fait un petit compliment: je lui ai dit que je voudrais les y conduire moi-même, et il a pris apparement mon compliment pour une envie de voyager.

Vous avez probablement lu la préface de l'*Abrégé* de *l'Hiſtoire de l'Egliſe*; c'eſt une terrible préface. Les livres dans ce goût pleuvent de tous les côtés de l'Europe: l'Italie même s'en mêle; cela ira loin. Il eſt aſſez aiſé d'empêcher la raiſon de naître; mais, quand une fois elle eſt née, il n'eſt pas au pouvoir humain de la faire mourir.

1766. Pour moi je ne lui donnerai point de lait; je la vois forte et drue; elle parviendra à l'âge de maturité sans que je la nourrisse.

J'ignore encore si on imprimera les roués; ils ne sont bons qu'à donner de l'horreur de ces anciens Romains dont nous fesons tant de cas; les notes achèvent de peindre la nature humaine dans toute son exécrable turpitude. Mes anges, plus la nature humaine, abandonnée à elle-même ou à la superstition, inspire des idées tristes et fait bondir le cœur, plus j'aime cette nature humaine, quand je vois des ames comme les vôtres. Vous me faites aimer un peu la vie.

Je vous supplie de dire à M. le marquis de *Chauvelin* combien je lui suis tendrement attaché.

Pourriez vous avoir la bonté de me dire quelle impression le mémoire de M. de *la Chalotais* a faite dans Paris?

LETTRE XXIX.

A M. DAMILAVILLE.

18 d'auguste.

Ils en ont menti, les vilains Velches; ils en ont menti, les assassins en robe. Je peux vous le dire en sureté dans cette lettre: c'est par une insigne fourberie qu'on a substitué le *Dictionnaire philosophique* au *Portier des chartreux*, que l'on n'a pas osé nommer à cause du ridicule. Je sais, à n'en pouvoir douter, que jamais livre philo-

sophique

sophie fut entre les mains de l'infortuné jeune homme qu'on a si indignement assassiné. 176.6

Je ne vois, mon cher frère, que cruauté et mensonge. Il est si faux qu'on m'ait refusé, qu'au contraire on m'a prévenu, et qu'on a même tracé la route que je devais prendre. Je la prendrais cette route, si les hommes qui aiment la vérité avaient du zéle; mais on n'en a point, on est arrêté par mille liens, on demeure tranquillement sous le glaive, exposé non-seulement aux fureurs des méchans, mais à leurs railleries. Les fanatiques triomphent. Que deviendra votre ami? quel rôle jouera-t-il, quand l'ouvrage auquel il a travaillé vingt années devient l'horreur ou le jouet des ennemis de la raison? ne sent-il pas que sa personne sera toujours en danger, et que ce qu'il peut espérer de mieux est de se soustraire à la persécution, sans pouvoir jamais prétendre à rien, sans oser ni parler ni écrire?

Le chevalier de *Jaucourt*, qui a mis son nom à tant d'articles, doit-il être bien content? Enfin, six ou sept cents mille sots huguenots ont abandonné leur patrie pour les sottises de *Jehan Chauvin*, et il ne se trouvera pas douze sages qui fassent le moindre sacrifice à la raison universelle qu'on outrage! Cela est aussi honteux pour l'humanité que l'infame persécution qui nous opprime.

Je dois être très-mécontent que vous ne m'ayez pas écrit un seul mot de votre ami, que vous ne m'ayez pas même fait part de ses sentimens.

1766. Je vois bien que les philosophes sont faits pour être isolés, pour être accablés l'un après l'autre, et pour mourir malheureusement sans s'être jamais secourus, sans avoir seulement eu ensemble la moindre intelligence; et, quand ils ont été unis, ils se sont bientôt divisés, et par-là même ils ont été en opprobre aux yeux de leurs ennemis. Ce n'était point ainsi qu'en usaient les stoïciens et les épicuriens: ils étaient frères, ils fesaient un corps, et les philosophes d'aujourd'hui sont des bêtes fauves qu'on tue l'une après l'autre.

Je vois bien qu'il faut mourir sans aucune espérance. Cependant ne m'abandonnez pas, écrivez à M. *Bourfier* sur la manufacture, sur M. *Tonpla*, sur toutes les choses qu'il entendra à demi-mot.

Je ne vous dirai pas aujourd'hui, mon cher frère, *écr. l'inf.*, car c'est l'inf. qui nous écr. Voici un petit mot pour le prophète *Elie*.

LETTRE XXIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

[19 d'aoust, comme disent les Velches, car ailleurs on dit d'auguste.

Je demande pardon à mon héros de ne lui point écrire de ma main, et je lui demande encore pardon de ne lui pas écrire gaiement; mais je suis malade et triste. Sa missionnaire a l'air d'un oiseau (*); elle s'en retourne à tire

[*] Madame de *Saint Julien*.

d'aile à Paris. Vous avez bien raison de dire 1766.
qu'elle a une imagination brillante et faite pour vous. Elle dit que vous n'avez que trente à quarante ans, tout au plus; elle me confirme dans l'idée où j'ai toujours été que vous n'êtes pas un homme comme un autre. Je vous admire sans pouvoir vous suivre. Vous savez que la terre est couverte de chênes et de roseaux : vous êtes le chêne, et je suis un vieux roseau tout courbé par les orages. J'avoue même que la tempête, qui a fait périr ce jeune fou de chevalier de *la Barre*, m'a fait plier la tête. Il faut bien que ce malheureux jeune homme n'ait pas été aussi coupable qu'on l'a dit, puisque non-seulement huit avocats ont pris sa défense, mais que, de vingt-cinq juges, il y en a eu dix qui n'ont jamais voulu opiner à la mort.

J'ai une nièce dont les terres sont aux portes d'Abbeville. J'ai entre les mains l'interrogatoire; et je peux vous assurer que, dans toute cette affaire, il y a tout au plus de quoi enfermer pour trois mois à Saint-Lazare des étourdis dont le plus âgé avait vingt et un ans, et le plus jeune quinze ans et demi.

Il semble que l'affaire des *Calas* n'ait inspiré que de la cruauté. Je ne m'accoutume point à ce mélange de frivolité et de barbarie : des singes devenus des tigres affligent ma sensibilité, et révoltent mon esprit. Il est triste que les nations étrangères ne nous connaissent, depuis quelques

années, que par les choſes les plus aviliſſantes et
1765. les plus odieuſes.

Je ne ſuis point étonné d'ailleurs que la calomnie ſe joigne à la cruauté. Le haſard, ce maître du monde, m'avait adreſſé une malheureuſe famille qui ſe trouve préciſément dans la même ſituation que les *Calas*, et pour laquelle les mêmes avocats vont préſenter la même requête. Le roi de Pruſſe m'ayant envoyé cinq cents livres d'aumône pour cette famille malheureuſe, et lui ayant offert un aſile dans ſes Etats, je lui ai répondu avec la cajolerie qu'il faut mettre dans les lettres qu'on écrit à des rois victorieux. C'était dans le temps que M. le prince de *Brunſwick* feſait à mes petits pénates le même honneur que vous avez daigné leur faire. Voilà l'occaſion du bruit qui a couru que je voulais aller finir ma carrière dans les Etats du roi de Pruſſe; choſe dont je ſuis très-éloigné, preſque tout mon bien étant placé dans le Palatinat et dans la Suabe. Je ſais que tous les lieux ſont égaux, et qu'il eſt fort indifférent de mourir ſur les bords de l'Elbe ou du Rhin. Je quitterais même ſans regret la retraite où vous avez daigné me voir, et que j'ai très-embellie. Il la faudra même quitter, ſi la calommie m'y force; mais je n'en ai eu, juſqu'à préſent, nulle envie.

Il faut que je vous diſe une choſe bien ſingulière. On a affecté de mettre, dans l'arrêt qui condamne le chevalier de *la Barre*, qu'il feſait des génuflexions devant le *Dictionnaire philoſo-*

phique; il n'avait jamais eu ce livre. Le procès verbal porte qu'un de ses camarades et lui s'étaient mis à genoux devant le *Portier des chartreux*, et l'*Ode à Priape* de *Piron*; ils récitaient les *Litanies du c..*; ils se faisaient des folies de jeunes pages; et il n'y avait personne de la bande qui fût capable de lire un livre de philosophie. Tout le mal est venu d'une abbesse dont un vieux scélérat a été jaloux, et le roi n'a jamais su la cause véritable de cette horrible catastrophe. La voix du public indigné s'est tellement élevée contre ce jugement atroce, que les juges n'ont pas osé poursuivre le procès après l'exécution du chevalier de *la Barre*, qui est mort avec un courage et un sang-froid étonnant, et qui serait devenu un excellent officier. 1766.

Des avocats m'ont mandé qu'on avait fait jouer dans cette affaire des ressorts abominables. J'y suis intéressé par ce *Dictionnaire philosophique* qu'on m'a très-faussement imputé. J'en suis si peu l'auteur, que l'article *Messie*, qui est tout entier dans le *Dictionnaire encyclopédique*, est d'un ministre protestant, homme de condition, et très homme de bien; et j'ai entre les mains son manuscrit, écrit de sa propre main.

Il y a plusieurs autres articles dont les auteurs sont connus; et, en un mot, on ne pourra jamais me convaincre d'être l'auteur de cet ouvrage. On m'impute beaucoup de livres, et depuis long temps je n'en fais aucun. Je remplis mes devoirs; j'ai, Dieu merci, les attestations de

1766. mes curés et des Etats de ma petite province. On peut me persécuter, mais ce ne sera certainement pas avec justice. Si d'ailleurs j'avais besoin d'un asile, il n'y a aucun souverain, depuis l'impératrice de Russie jusqu'au landgrave de Hesse, qui ne m'en ait offert. Je ne serais pas persécuté en Italie; pourquoi le serais-je dans ma patrie? Je ne vois pas quelle pourrait être la raison d'une persécution nouvelle, à moins que ce ne fût pour plaire à *Fréron*.

J'ai encore une chose à vous dire, mon héros, dans ma confession générale, c'est que je n'ai jamais été gai que par emprunt. Quiconque fait des tragédies et écrit des histoires, est naturellement sérieux, quelque français qu'il puisse être. Vous avez adouci et égayé mes mœurs, quand j'ai été assez heureux pour vous faire ma cour. J'étais chenille, j'ai pris quelquefois des ailes de papillon; mais je suis redevenu chenille.

Vivez heureux, et vivez long-temps: voilà mon refrain. La nation a besoin de vous. Le prince de *Brunswick* se désespérait de ne vous avoir pas vu; il convenait avec moi que vous êtes le seul qui ayez soutenu la gloire de la France. Votre gaieté doit être inaltérable; elle est accompagnée des suffrages du public, et je ne connais guère de carrière plus belle que la vôtre.

Agréez mes vœux ardens et mon très-respectueux hommage qui ne finira qu'avec ma vie. *V.*

P. S. Oserais-je vous conjurer de donner ce

mémoire à M. de *Saint-Florentin*, et de daigner l'appuyer de votre puissante protection et de toutes vos forces? Quand on peut, avec des paroles, tirer une famille d'honnêtes gens de la plus horrible calamité, on doit dire ces paroles: je vous le demande en grâce. 1766.

LETTRE XXX.

A M. DAMILAVILLE.

20 d'auguste.

Je suis tantôt aux eaux, tantôt à Ferney, mon cher frère. Je vous ai écrit par madame de *Saint-Julien*, sœur de M. le marquis de *la Tour-du-Pin*, commandant en Bourgogne, et parente de M. le duc de *Choiseul*. Elle est venue avec monsieur son frère, et a bien voulu passer quelques jours dans ma retraite. Elle a la bonté de se charger d'une lettre pour vous, dans laquelle il y en a un pour M. de *Beaumont*. En voici une autre que je vous envoie pour ce défenseur de l'innocence.

J'ai vu M. *Bourcier*, pour qui vous avez toujours les mêmes bontés: il n'a pas été embarrassé un moment des calomnies qu'on a fait courir sur sa manufacture; il est toujours dans les mêmes sentimens. C'est bien dommage que ses forces ne répondent pas à son zèle, car il est comme moi dans sa soixante-treizième année. Il désirait fort d'être secondé par des personnes d'un âge mûr,

1766. qui semblent avoir tourné leurs vues d'un autre côté. Il se plaint beaucoup d'un de ses camarades qui ne lui a pas répondu. Pour moi, mon cher ami, je n'entends plus rien aux affaires de ce monde; j'y vois quelquefois des abominations qui atterrent l'esprit et qui tuent la langue. On dit que, dans certaines îles, quand on a coupé la jambe à un nègre, tous les autres se mettent à danser.

Je vous demande en grâce de me faire avoir le mémoire de feu M. de *la Bourdonnaie;* il manque à mon petit recueil des causes véritablement célèbres.

Adieu; vos sentimens sont ma plus chère consolation.

LETTRE XXXI.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

Le 20 d'auguste.

J'AI reçu, mon cher *Cicéron*, une lettre du 8 d'août (puisque les Velches ont fait *août* d'*auguste*); cette lettre m'a transporté de joie. J'ai vu que le plus généreux de tous les hommes me donne le titre de son ami. Je veux mériter et conserver, jusqu'au dernier moment de ma vie, un titre qui m'est si cher. J'ai sur le champ dressé des petits mémoires pour M. le duc de *Praslin*, M. le duc de *Choiseul* et M. de *Saint-Florentin*, que madame de *Saint-Julien*, parente de M. le duc de *Choiseul*,

et qui est actuellement chez moi, doit porter à Paris. Elle part dans deux jours, et nous servira de tout son pouvoir. 1766.

Mais aujourd'hui je reçois une letrre du 11 d'*août* qui me perce le cœur. Vous n'y êtes plus mon ami, vous m'écrivez *Monsieur*. Fi ! que cela est horrible de se rétracter ! Je ne veux pas vous en croire ; je m'en tiens à la première lettre, et je déchire la seconde. J'ai déjà répondu à la première, et cette petite réponse vous parviendra dans le paquet de M. *Damilaville*, dont madame de *Saint-Julien* a bien voulu encore se charger.

Je vous répète ici combien je m'intéresse à l'affaire qui vous regarde, et à quel point je suis étonné que M. de *la Luzerne* n'ait pas pleinement gagné son procès. Je suis persuadé que vous viendrez à bout de tout ; mais je vous dirai toujours que, si nous n'obtenons pas l'évocation pour les *Sirven*, je suis bien sûr que vous obtiendrez les suffrages de tout le public. L'esquisse du mémoire que vous eûtes la bonté de m'envoyer, il y a quelques mois, me parut devoir produire un morceau admirable fait pour être lu avec avidité par tous les ordres de l'Etat, et pour confirmer la haute réputation où vous êtes. La véritable éloquence, et même la langue, sont d'ordinaire trop négligées à votre barreau, et les plaidoyers de nos avocats n'entrent point encore dans les bibliothéques des nations étrangères. Je ne connais guère que votre mémoire pour les *Calas* qui ait eu de la réputation en Europe ; il a été lu jusqu'à Moscou.

1766. Adieu, mon cher *Cicéron*. Je me mets aux pieds de madame votre femme. Ne m'ôtez jamais le beau titre que vous m'avez donné.

LETTRE XXXII.

A M. DAMILAVILLE.

25 d'auguſte.

TOUT ce que je puis vous dire aujourd'hui par une voie sûre, mon cher frère, c'eſt que tout eſt prêt pour l'établiſſement de la manufacture. Plus d'un prince en diſputerait l'honneur; et, des bords du Rhin juſqu'à ceux de l'Oby, *Platon* trouverait ſûreté, encouragement et honneur. Il eſt inexcuſable de vivre ſous le glaive, quand il peut faire triompher librement la vérité. Je ne conçois pas ceux qui veulent ramper ſous le fanatiſme dans un coin de Paris, tandis qu'ils pourraient écraſer ce monſtre. Quoi ! ne pourriez-vous pas me fournir ſeulement deux diſciples zélés ? Il n'y aura donc que les énergumènes qui en trouveront ! Je ne demanderais que trois ou quatre années de ſanté et de vie; ma peur eſt de mourir avant d'avoir rendu ſervice.

Vous apprendrez peut-être avec plaiſir le jugement qu'a rendu le roi de Pruſſe contre le chevalier de *la Barre* et ſes camarades (*). Il les condamne, en cas qu'ils aient mutilé une figure de bois, à en

[*] Lettre du roi, du 7 d'auguſte 1766.

donner une autre à leurs frais; s'ils ont passé devant des capucins sans ôter leur chapeau, ils iront demander pardon aux capucins, chapeau bas; s'ils ont chanté des chansons gaillardes, ils chanteront des antiennes à haute et intelligible voix; s'ils ont lu quelques mauvais livres, ils liront deux pages de la *Somme* de St. *Thomas*. Voilà un arrêt qui paraît tout-à-fait juste. O donne de tous côtés aux Velches des leçons dont ils ne profitent guère. Je suis aussi indigné que le premier jour. Je n'aurai de consolation que quand vous m'enverrez le factum du brave *Elie*. 1766.

Voici un petit mot de lettre pour M. d'*Alembert*; il m'ouvre son cœur, et M. *Diderot* me ferme le sien. Il est triste qu'il néglige ceux qui ne voulaient que le servir, et je vous avoue que son procédé n'est pas honnête. Je vois que les philosophes feront toujours de malheureux êtres isolés qu'on dévorera les uns après les autres, sans qu'ils s'unissent pour se secourir. *Sauve qui peut* sera la devise de ce commun naufrage. Les persécuteurs finiront par avoir raison, et la plus pure portion du genre-humain sera à la fois sous le couteau et dans le mépris.

Je vous prie, mon cher frère, de demander à *Elie* s'il est vrai que ce bœuf de *Pasquier* mugisse encore contre moi, et s'il est assez insolent pour croire qu'il peut m'embarrasser. Je veux sur-tout avoir l'ancien mémoire pour M. de *la Bourdonaie*; cinq ou six procès dans ce goût pourront faire un volume honnête qui instruira la postérité; et du

1766. moins les assassins en robe pourront devenir l'exécration du genre-humain.

Adieu, mon cher frère ; écrivez-moi de toute façon, sans vous compromettre, afin que je puisse savoir tout ce que vous pensez. Je vous embrasse mille fois. *Ecr. l'inf.*, *écr. l'inf.*, *écr. l'inf.*

LETTRE XXXIII.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

25 d'auguste.

Il est vrai que je n'écris guère, mon cher confrère en *Apollon*. Les horreurs qui déshonorent successivement votre pays, m'ont rendu si triste ; il y a si peu de sureté à la poste, et toutes les consolations sont tellement interdites, que je me suis tenu long-temps dans le silence. Les persécuteurs sont des monstres qui étendent leurs griffes d'un bout du royaume à l'autre : les persécutés sont dévorés les uns après les autres. S'il y avait un coin de terre où l'on pût cultiver la raison en paix, je vous prierais d'y venir, et je ne sais encore si vous l'oseriez. Conservez-moi votre amitié, détestez le fanatisme, écrivez-moi quand vous n'aurez rien à faire, et que vous aurez quelque chose à m'apprendre. Ma vie serait heureuse dans mes déserts, si les gens de lettres étaient moins malheureux dans le pays où vous êtes.

Comptez sur-tout sur mon amitié inaltérable.

LETTRE XXXV.

A M. DE CHABANON.

30 d'auguſte.

Vous vous êtes douté, mon cher confrère, que j'étais affligé des horreurs dont la nouvelle a pénétré dans ma retraite; vous ne vous êtes pas trompé. Je ne ſaurais m'accoutumer à voir des ſinges métamorphoſés en tigres; *homo ſum*, cela ſuffit pour juſtifier ma douleur. Je vois avec plaiſir que la vie frivole et turbulente de Paris vous déplaît; vous en ſentez tout le vide; il eſt effrayant pour quiconque penſe. Vous avez heureuſement deux conſolations toujours prêtes, la muſique et la littérature. Vous ferez votre tragédie quand votre enthouſiaſme vous commandera; car vous ſavez qu'il faut recevoir l'inſpiration, et ne la jamais chercher. 1766.

Vous ſouvenez-vous que vous m'aviez parlé de madame de *Scalier*? Il y a quelques jours qu'une dame vint dans mon hermitage avec ſon mari; elle me dit qu'elle jouait un peu du violon, et qu'elle en avait un dans ſon carroſſe; elle en joua à vous rendre jaloux, ſi vous pouviez l'être; enſuite elle ſe mit à chanter, et chanta comme mademoiſelle *le Maure*, et tout cela avec une bonté, avec un air ſi aiſé et ſi ſimple que j'étais tranſporté. C'était madame de *Scalier* elle-même avec ſon mari, qui me paraît un officier d'un grand mérite.

1766. Je fus désespéré de ne les avoir tenus qu'un jour chez moi. Si vous les voyez, je vous supplie de leur dire que je ne perdrai jamais le souvenir d'une si belle journée.

J'ai eu depuis une autre apparition de madame de *Saint-Julien*, la sœur du commandant de notre province. Il est vrai qu'elle ne joue pas du violon, et qu'elle ne chante point; mais elle a une imagination et une éloquence si singulières, que j'en suis encore tout émerveillé. Même bonté, même naturel, mêmes grâces que madame de *Scalier*, avec un fonds de philosophie qui est rare chez les dames. Ces deux apparitions devaient chasser les idées tristes que donne la méchanceté des hommes; cependant elles n'ont pu réussir : si quelque chose peut faire cet effet sur moi, c'est votre lettre; elle m'a fait un extrême plaisir. Il m'est bien doux de voir les grands talens et la raison joints à la sensibilité du cœur.

On m'a parlé d'un Artaxerce qui a, dit-on, du succès. Les pauvres comédiens avaient grand besoin de ce secours. L'opéra comique est devenu, ce me semble, le spectacle de la nation. Cela est au point que les comédiens de Genève se préparent à venir jouer sur mon petit théâtre un opéra comique. On dit qu'ils s'en tirent à merveille; mais ils ne peuvent jouer ni une tragédie de *Racine*, ni une comédie de *Molière*.

Vous m'annoncez une nouvelle bien agréable, en me flattant que mademoiselle *Clairon* pourrait venir. Je n'ai plus d'acteurs, mon théâtre est

perdu pour la tragédie; mais j'aime bien autant sa société que ses talens. Elle se lassera elle-même de la déclamation, et elle sera toujours de bonne compagnie. Ce qu'elle pense et ce qu'elle dit, vaut mieux que tous les vers qu'elle récite, surtout les vers nouveaux. 1766.

Toute ma petite famille vous remercie tendrement de votre souvenir; la vôtre doit bien contribuer à la douceur de votre vie. Je me mets aux pieds de madame votre mère et de madame votre sœur. Adieu, Monsieur; conservez-moi une amitié qui me sera toujours chère, et que je mérite par tous les sentimens que vous m'avez inspirés pour toute la vie. *V.*

LETTRE XXXV.

A M. DAMILAVILLE.

31 d'auguste.

Nous vous remercions, Monsieur, ma famille et moi, de la part que vous voulez bien prendre à l'établissement que nous projetons. Nous savons que les commencemens sont toujours difficiles, et qu'il faut se roidir contre les obstacles.

Je conseillerais à M. *Tonpla* de faire un petit voyage par la diligence de Lyon; c'est l'affaire de huit jours. Il verrait les choses par lui-même, et s'aboucherait avec votre ami. On saurait précisément sur quoi compter.

Il est certain que cet établissement peut faire un

1766. très-grand bien, et que l'utile y ſerait joint à l'agréable. La liberté entière du commerce le fait toujours fleurir; la protection dont on vous a parlé eſt sûre.

Le petit voyage que je propoſe peut ſe faire dans un grand ſecret, et M. *Tonpla*, allant à Lyon, *ſous le nom de M. Tonpla*, ou ſous celui de monſieur ſon couſin, ne donnera d'alarme à aucun négociant.

Nous avons reçu des lettres d'Abbeville qui ſont très-intéreſſantes. Nous aurons du drap de *Van-Robais*, qui ſera de grand débit, et nous eſpérons n'avoir point à craindre la concurrence.

M. *Sirven* me charge de vous préſenter ſes très-humbles remercîmens. Quelques étrangers ont pris beaucoup de part à ſon malheur; mais on ne s'eſt adreſſé à aucun homme de votre pays : on craint que la pitié ne ſoit un peu épuiſée.

Ma femme, mon neveu et moi, nous vous embraſſons de tout notre cœur.

Votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur, *BOURSIER.*

LETTRE XXXVI.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

1 de ſeptembre.

Comptez, Monſieur, que mon cœur eſt pénétré de vos bontés. Je ne ſavais pas que ce fût vous qui m'aviez envoyé un factum qui m'a paru admirable;

rable. Le petit mot qui l'accompagnait m'avait paru être de la main de M. *Damilaville*. Pardonnez à la faibleſſe de mes yeux; mes organes ne valent rien, mais mon cœur a la ſenſibilité d'un jeune homme. Il a été touché de quelques aventures funeſtes, mais ma ſenſibilité n'eſt point indiſcrète. Il y a des pays et des occaſions où il faut ſavoir garder le ſilence. Mon cœur ne s'ouvre que ſur les ſentimens de la reconnaiſſance et de l'amitié qu'il vous doit. Je ne ſouhaite plus que de vous revoir encore; et, ſi je peux l'eſpérer, je me tiendrai très-heureux. 1766.

J'ai appris de M. le duc de *la Valliere* qu'il prenait la maiſon de *Janſen*; ce qui eſt sûr, c'eſt qu'il l'embellira, et que ceux qui y ſouperont avec lui paſſeront des momens bien agréables. Oſerais-je vous ſupplier, Monſieur, de vouloir bien faire ſouvenir de moi M. le duc de *la Vallière* et M. le prince de *Beauvau*, ſi vous les voyez. Je me ſouviens que M le duc d'*Ayen* m'honorait autrefois de ſes bontés. Vous ſerez mon protecteur dans toutes les compagnies des gardes. J'ai connu autrefois des gardes du corps qui feſaient des tragédies; mais je les crois plus brillans encore en campagne qu'au Parnaſſe. Je ſuis obligé de finir trop vîte ma lettre, le courrier part dans ce moment.

Je vous ſuis attaché pour ma vie.

1796.

LETTRE XXXVII.

A M. DE LABORDE.

Au château de Ferney, 2 de septembre.

Je vous dois, Monsieur, de l'estime et de la reconnaissance, et je m'acquitte de ces deux tributs en vous remerciant avec autant de sensibilité que je vous lis avec plaisir. Vous pensez en philosophe, et vous faites des vers en vrai poëte. Ce n'est pas la philosophie à qui on doit attribuer la décadence des beaux arts. C'est du temps de *Newton* qu'ont fleuri les meilleurs poëtes anglais; *Corneille* était contemporain de *Descartes*, et *Molière* était l'élève de *Gassendi*. Notre décadence vient peut-être de ce que les orateurs et les poetes du siècle de *Louis XVI* nous ont dit ce que nous ne savions pas, et qu'aujourd'hui les meilleurs écrivains ne pourraient dire que ce qu'on sait. Le dégoût est venu de l'abondance. Vous avez parfaitement saisi le mérite d'*Homère*; mais vous sentez bien, Monsieur, qu'on ne doit pas plus écrire aujourd'hui dans son goût, qu'on ne doit combattre à la manière d'*Achille* et de *Sarpédon*. *Racine* était un homme adroit; il louait beaucoup *Euripide*, l'imitait un peu (il en a pris tout au plus une douzaine de vers), et il le surpassait infiniment. C'est qu'il a su se plier au goût, au génie de la nation un peu ingrate pour laquelle il travaillait; c'est la seule façon de réussir dans tous

les arts. Je veux croire qu'*Orphée* était un grand musicien ; mais, s'il revenait parmi nous pour faire un opéra, je lui conseillerais d'aller à l'école de *Rameau*. 1766.

Je sais bien qu'aujourd'hui les Velches n'ont que leur opéra comique ; mais je suis persuadé que des génies tels que vous peuvent leur ramener le siècle de *Louis XIV* : c'est à vous de rallumer le reste du feu sacré qui n'est pas encore tout-à-fait éteint. Je ne suis plus qu'un vieux soldat retiré dans sa chaumière. Je souhaite passionnément que vous combattiez contre le mauvais goût avec plus de succès que nous n'avons résisté à nos autres ennemis. C'est avec ces sentimens très-sincères que j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

votre très-humble et très-obéissant serviteur, *Voltaire*.

LETTRE XXXVIII.

A M. LE RICHE.

DIRECTEUR ET RECEVEUR GÉNÉRAL DES DOMAINES DU ROI, etc. *à Besançon*.

5 de septembre.

La personne, Monsieur, à qui vous avez bien voulu envoyer votre mémoire en faveur du sieur *Fantet* (*), vous remercie très-sensiblement de

(*) Libraire à Besançon.

votre attention. Votre ouvrage est très-bien fait,
1765. et il serait admirable s'il plaidait en faveur de l'innocence. Mais le moyen de ne pas condamner un scélérat qui, parmi quinze ou vingt mille volumes, en a chez lui une trentaine sur la philosophie ! Non-seulement il est juste de le ruiner, mais j'espère qu'il sera brûlé, ou au moins pendu, pour l'édification des ames dévotes et compatissantes. On est sans doute trop éclairé et trop sage à Besançon, pour ne pas punir du dernier supplice tout homme qui débite des ouvrages de raisonnemens. Il est vrai que sous *Louis XIV* on a imprimé, *ad usum delphini*, le poëme de *Lucrèce* contre toutes les religions, et les œuvres d'*Apulée*; M. l'abbé d'*Olivet*, quoique franc-comtois, a dédié au roi les *Tusculanes de Cicéron* et le livre *De natura deorum*, livres infiniment plus hardis que toutce qu'on a écrit dans notre siècle; mais cela ne doit pas sauver le sieur *Fantet* de la corde. Je crois même qu'on devrait pendre sa femme et ses enfans pour l'exemple.

J'ai en main un arrêt d'un tribunal de la Franche-Comté, par lequel un pauvre gentilhomme, qui mourait de faim, fut condamné à perdre la tête pour avoir mangé; un vendredi, un morceau de cheval qu'on avait jeté près de sa maison. C'est ainsi qu'on doit servir la religion, et qu'on doit faire justice.

On pourrait bien aussi, Monsieur, vous condamner pour avoir pris le parti d'un infortuné. Il est certain que vous méprisez l'Eglise, puisque vous

parlez en faveur de quelques livres nouveaux. Vous êtes inspecteur des domaines, par conséquent vous devez être regardé comme un païen, *sicut et ethnicus et publicanus*. 1765.

Je me recommande aux prières des saintes femmes qui ne manqueront pas de vous dénoncer : on dit qu'elles ont toutes beaucoup d'esprit, et qu'elles sont fort instruites. Vous ne sauriez croire combien je suis enchanté de voir tant de raison et tant de tolérance dans ce siècle. Il faut avouer qu'aujourd'hui aucune nation n'approche de la nôtre, soit dans les vertus pacifiques, soit dans la conduite à la guerre. Comme je suis extrêmement modeste, je ne mettrai point mon nom au bas des justes éloges que méritent vos compatriotes. Je vous supplie de vouloir bien me faire part du dispositif de l'arrêt, lorsqu'il sera rendu.

LETTRE XXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

8 de septembre.

J'AI bien des choses à vous dire, mon cher ami. Premièrement, dès que M. de *Beaumont* m'eut écrit qu'il fallait demander M. *Chardon* pour rapporteur, je n'eus rien de plus pressé que de faire ce qu'il me prescrivait, tout malade et tout languissant que je suis. Vous savez quelle est mon activité dans ces sortes d'affaires; vous savez que ma maxime est de remplir tous mes devoirs

1766. aujourd'hui, parce que je ne suis pas sûr de vivre demain.

On m'a mandé depuis qu'il fallait attendre; je ne pouvais pas deviner ce contre-ordre. Tout ce que je peux faire est de ne pas réitérer ma demande. Je vous supplie de le dire à M. de *Beaumont*.

Je suis déjà tout consolé, et *Sirven* l'est comme moi, si l'on ne peut pas obtenir une évocation. Ce sera beaucoup pour lui si l'on imprime seulement le mémoire de M. de *Beaumont*. Il est si convaincant et si plein d'une vraie éloquence, qu'il fera également la gloire des l'auteur et la justification de l'accusé. Le public éclaire, mon cher ami, est le souverain juge en tout genre; et nous nous en tenons à ses arrêts, si nous ne pouvons en obtenir un en forme juridique.

La seconde prière que je vous fais, c'est de m'envoyer le factum pour feu M. de *la Bourdonaie*.

J'ai une troisième requête à vous présenter au sujet de ce *Robinet* qu'on dit être l'auteur de *la Nature*, et qui certainement ne l'est pas; car l'auteur de *la Nature* sait le grec, et ce *Robinet*, l'éditeur de mes prétendues *Lettres*, cite dans ces *Lettres* deux vers grecs qu'il estropie comme un franc ignorant. On voit d'ailleurs dans le livre une connaissance de la géométrie et de la physique que n'a point le sieur *Robinet*. Enfin ce *Robinet* est un fauxsaire. Il est triste que de vrais philosophes aient été en relation avec lui.

Vous savez qu'il a fait imprimer, dans son infame recueil, la lettre que je vous écrivis sur les *Sirven* l'année passée. Ne sachant pas votre nom, il vous appelle M. *Damoureux*: il dit dans une note *qu'il a restitué un long passage que le censeur n'avait pas laissé subsister dans l'edition de Paris.* Ce passage qui se trouve à la page 181 de son édition, concerne Genève et *J. J. Rousseau.* Il me fait dire *qu'il y a une grande dame de Paris qui aime J. J. comme son toutou.* Vous m'avouerez que ce n'est pas là mon style: mais cette grande dame pourrait être très-fâchée, et il ne faut pas susciter de nouveaux ennemis aux philosophes. 1766.

Je vous prie donc, au nom de l'amitié et de la probité, de m'envoyer un certificat qui confonde hautement l'imposture de ce malheureux. S'il y a eu en effet un censeur par les mains de qui ait passé cette lettre que vous imprimâtes, réclamez son témoignage; s'il n'y a point eu de censeur, le mensonge de *Robinet* est encore par-là même pleinement découvert, puisqu'il prétend restituer un passage que le censeur a supprimé.

Vous voyez qu'il faut combattre toute sa vie. Tout homme public est condamné aux bêtes; mais il est quelquefois indispensable d'écraser les bêtes qui mordent. Je me chargerai de faire mettre dans les journaux ce désaveu. J'y ajouterai quelques réflexions honnêtes sur les indécences et les calomnies dont les notes de ce M. *Robinet* sont chargées.

Je crois qu'on a bien oublié actuellement,

1766. dans Paris, des choſes que les ames vertueuſes et ſenſibles n'oublieront jamais. Je voudrais qu'on aimât aſſez la vérité pour exécuter le projet propoſé à M. *Tonpla*. Eſt il poſſible qu'on ne trouvera jamais quatre ou cinq avocats pour plaider enſemble une ſi belle cauſe?

Adieu, mon très-cher ami. *Ecr. l'inf.*

LETTRE XL.

A M. LE COMTE D'ESTAING.

A Ferney, 8 de ſeptembre.

MONSIEUR,

La lettre dont vous m'honorez, et les inſtructions qui l'accompagnent, m'inſpirent autant de regrets que de reconnaiſſance. Si j'avais été aſſez heureux pour recevoir plutôt ces mémoires, j'aurais eu la ſatisfaction de rendre à votre mérite et à vos belles actions la juſtice qui leur eſt due. Je ne ſuis inſtruit qu'après trois éditions; mais, ſi je vis aſſez pour en voir une nouvelle, je vous réponds bien du zèle avec lequel je profiterai des lumières que vous avez la bonté de me donner.

Je vois que vos connaiſſances égalent votre bravoure. Je n'ai pas oſé compromettre votre illuſtre nom dans l'hiſtoire de malheurs de Pondichéri et du général *Lalli*. Le journal du blocus, du ſiége et de la Priſe de cette ville, inſinue que

c'eſt

c'est à vous, Monsieur, que *Chanda-Saeb* demanda si d'ordinaire en France on choisissait un fou pour grand-visir. Je me suis bien donné de garde de vous citer en cette occasion. Il m'a paru que la tête avait tourné à ce commandant infortuné, mais qu'il ne méritait par qu'on la lui coupât. Je suis si persuadé de l'extrême supériorité des lumières des juges, que je n'ai jamais compris leur arrêt qui a condamné un lieutenant général des armées du roi, pour avoir trahi les intérêts de l'Etat et de la compagnie des Indes. Je crois qu'il est démontré qu'il n'y a jamais eu de trahison; et je trouve encore cette catastrophe fort extraordinaire. 1766.

Je suis persuadé, Monsieur, que si le ministère s'y était pris quelques mois plutôt pour préparer l'expedition du Brésil, vous auriez fait cette conquête en peu de temps, et la France vous aurait eu l'obligation de faire une paix plus avantageuse.

Tout ce que vous dites sur les colonies, tant françaises qu'anglaises, fait voir que vous êtes également propre à combattre et à gouverner.

La manière dont les Anglais en usèrent avec vous, quand vous fûtes pris sur un vaisseau marchand, exigeait, ce me semble, que les ministres anglais vous fissent les réparations les plus authentiques, et qu'ils vous prévinssent avec tous les égards et tous les empressemens qu'ils vous devaient. C'est ainsi qu'ils en usèrent avec M. *Ulloa*. Je veux croire, pour leur excuse, que

1766. ceux qui vous retinrent à Plimouth ne connaissaient pas encore votre personne.

Ma vieillesse et mes maladies ne me permettent pas l'espérance de pouvoir mettre dans leur jour les choses que vous avez daigné me confier; mais, s'il se trouvait quelque occasion d'en faire usage, ne doutez pas de mon zèle.

En cas que vous m'honoriez de quelqu'un de vos ordres, je vous prie, Monsieur, d'ajouter à vos bontés celle de me dire votre opinion sur l'arrêt porté contre M. de *Lalli*, et sur la conduite qu'on tenait à Pondichéri. Soyez très-persuadé que je vous garderai le secret.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, Monsieur, etc. *V.*

LETTRE XLI.

A M. DEODATI DE TOVAZZI.

A Ferney, 9 de septembre.

Vous souviendrez-vous, Monsieur, qu'à l'occasion de votre *Dissertation sur la langue italienne* j'eus l'honneur de recevoir quelques lettres de vous, et de vous répondre? On vient d'imprimer une de mes lettres à Amsterdam, sous le nom de Genève, dans un recueil de deux cents pages.

Ce recueil contient plusieurs de mes lettres, presque toutes entièrement falsifiées. Celle que je vous adressai de Ferney, le 24 de janvier 1761, est defigurée d'une manière plus maligne et plus

scandaleuse que les autres. On y outrage indigne- 1766.
ment un général d'armée (*), ministre d'Etat, dont le mérite est égal à la naissance. Il est, ce me semble, de votre intérêt, Monsieur, du mien et de celui de la vérité, de confondre une si horrible calomnie. Voici comme je m'expliquais sur la valeur de ce général :

» Nous exprimerions encore différemment l'in-
» trépidité tranquille que les connaisseurs admi-
» rèrent dans le petit-neveu du héros de la
» Valteline, etc. »

Voici comme l'éditeur a falsifié ce passage :

» Nous exprimerions encore différemment l'in-
» trépidité tranquille que quelques *prétendus* con-
» naisseurs admirèrent dans *le plus petit*-neveu
» du héros de la Valteline, lorsqu'ayant vu son
» armée en déroute par la terreur panique de
» nos alliés à Rosbac, qui causa pourtant la
» nôtre, ce petit-neveu ayant aperçu, etc. »

Cet article, aussi insolent que calomnieux, finit par cette phrase non moins falsifiée. » Il eut
» encore le courage de soutenir tout seul les repro-
» ches amers et intarissables d'une multitude tou-
» jours trop tôt et trop bien instruite du mal et
» du bien. »

Une telle falsification n'est pas la négligence d'un éditeur qui se trompe, mais le crime d'un faussaire qui veut à la fois décrier un homme respectable et me nuire. Il vous nuit à vous-même, en sup-

(*) M. le prince de *Soubise*.

1766. posant que vous êtes le confident de ces infamies. Vous ne refuserez pas sans doute de rendre gloire à la vérité. Je crois nécessaires que vous preniez la peine de me certifier que ce morceau de ma lettre, depuis ces mots, *nous exprimerions*, jusqu'à ceux-ci *du mal et du bien*, n'est point dans la lettre que je vous écrivis; qu'il y est absolument contraire et falsifié de la manière la plus lâche et la plus odieuse. Je recevrai, avec une extrême reconnaissance, cette justice que vous me devez; et le prince qui est intéressé à cette calomnie, sera instruit de l'honnêteté et de la sagesse de votre conduite dont vous avez déjà donné des preuves. (*)

Recevez celle de mon estime et de tous les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

LETTRE XLII.

A M. LE DUC DE LA VALLIERE.

9 de septembre.

M. le chevalier de *Rochefort*, monsieur le Duc, ranime ma très-languissante vieillesse, en m'apprenant que vous me conservez toujours vos anciennes bontés. J'en suis d'autant plus flatté qu'on prétend que vous abandonnez vos anciens

(*) Le certificat de M. de *Tovazzi* a été imprimé dans les journaux.

protégés, Champs, Montrouge et votre belle collection de livres rares et inlisibles. On dit que vous achetez la cabane de *Janſen*, dont vous allez faire un palais délicieux, ſelon votre généreuſe coutume. Si les bâtimens, les jardins, la chaſſe, les bibliothéques choiſies, éprouvent votre inconſtance, les hommes ne l'éprouvent pas. Vos goûts peuvent avoir de la légéreté, mais votre cœur n'en a point. Vous allez devenir un vrai philoſophe; j'entends, s'il vous plaît, philoſophe épicurien. Le jardin de *Janſen*, qui n'était qu'un potager, deviendra, ſous vos mains, le vrai jardin d'*Epicure*. Vous vous écarterez tout doucement de la cour, et vous n'en ſerez que plus heureux en vivant pour vous et pour vos amis: ce que eſt, au fond, la véritable vie. 1766.

Vous ſouvenez-vous, monſieur le Dus, d'une lettre que j'eus l'honneur de vous écrire, il y a quelques années, ſur ce M. *Urceus Codrus* (*) que nous avions pris pour un prédicateur? On vient d'imprimer un recueil de quelques-unes de mes lettres, dans lequel ce rogaton eſt inſéré. On m'y fait dire que vous avez *délivré* les *ſermones feſtivi*, au lieu de déterré les *ſermones feſtivi*. On y prétend qu'un marchand a fait la comédie de la Mandragore, et *marchand* eſt là pour *Machiavel*. Ces inepties aſſez nombreuſes ne ſont pas la ſeule falſification dont on doive ſe plaindre: on a interpolé, dans toutes ces lettres, des articles très-impertinens et très-inſolens.

(*) Mélanges littéraires, tome III.

1766. Jugez, si on imprime aujourd'hui de tels mensonges quand ils sont aisés à découvrir, quelle était autrefois la hardiesse des copistes lorsqu'il était très-mal-aisé de découvrir leurs impostures. On a fait, de tout temps, ce qu'on a pu pour tromper les hommes: encore passe, si on se bornait à les tromper; mais on fait quelquefois des choses plus affreuses et plus barbares, sur lesquelles je garde le silence.

Comme je suis mort pour les plaisirs, je dois l'être aussi pour les horreurs; et j'oublie ce que la nation peut avoir de frivole et d'exécrable, pour ne me souvenir que d'un cœur aussi généreux que le vôtre, et pour vous souhaiter toute la félicité que vous méritez. J'ai peu de temps à végéter encore sur ce petit tas de boue; je ne regretterai guère que vous et le petit nombre de personnes qui vous ressemblent. Vos bontés seront ma plus chère consolation, jusqu'au moment où je rendrai mon existence aux quatre élémens.

Agréez mon très-tendre respect. *V.*

Réponse de M. le duc de la Vallière.

A Paris, le 1 de novembre.

QUAND j'aurais moins d'amitié pour vous, Monsieur, le respect qu'on doit à la vérité me forcerait de lui rendre hommage en déclarant, le plus authentiquement qu'il est possible, que la lettre que vous m'avez adressée, et qui commence par ces mots: *Votre procédé est de l'ancienne chevalerie*, est

falsifiée en beaucoup d'endroits, dans le recueil où elle est imprimée. 1766.

Mon indignation est d'autant plus juste, qu'on vous fait dire du mal des gens que vous avez toujours aimés et respectés, et qu'on vous y donne un caractère qui, certainement, a toujours été fort éloigné de votre façon de penser. C'est une justice que je vous dois, et que je suis, peut être, plus à portée de rendre que personne, par la liaison que j'ai eue avec vous pendant votre séjour à Paris, & par la correspondance que j'ai été charmé d'entretenir depuis que vous en êtes parti.

J'ajouterai encore que j'ai trouvé la même infidélité dans la lettre à M. *Deodati de Tovazzi*, qui est indignement altérée dans cette collection.

Vous ferez, Monsieur, de ma lettre l'usage que vous voudrez. Je serai enchanté de faire un aveu public de l'estime que m'inspire la supériorité de vos talens, & de la juste indignation que me causent de pareilles falsifications.

Le duc de la Vallière.

LETTRE XLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 de septembre.

J'AI toujours oublié de demander à mes anges s'ils avaient reçu une visite de M. *Fabri*, maire de la superbe ville de Gex, syndic de nos puissans Etats, subdélégué de monseigneur l'intendant, et sollicitant les suprêmes honneurs de la chevalerie de Saint-Michel. Je lui avais donné un petit chiffon de billet pour vous, à son départ de Gex pour Paris, et j'ai lieu de croire qu'il ne vous l'a point rendu. Je vous supplie, mes divins anges, de vouloir bien m'en instruire.

1766. Il doit vous être parvenu un petit paquet sous l'enveloppe de M. de *Courteille*. Il contient un commentaire du livre italien *des Délits et des peines*. Ce commentaire est fait par un avocat de Besançon, ami intime comme moi de l'humanité. J'ai fourni peu de chose à cet ouvrage, presque rien, l'auteur l'avoue hautement, et en fait gloire, et se soucie d'ailleurs fort peu qu'il soit bien ou mal reçu à Paris, pourvu qu'il réussisse parmi ses confrères de Franche-Comté, qui commencent à penser. Les provinces se forment; et si l'infame obstination du parlement visigoth de Toulouse, contre les *Calas*, fait encore subsister le fanatisme en Languedoc, l'humanité et la philosophie gagnent ailleurs beaucoup de terrain.

Je ne sais si je me trompe, mais l'affaire des *Sirven* me paraît très importante. Ce second exemple d'horreur doit achever de décréditer la superstition. Il faut bien que tôt ou tard les hommes ouvrent les yeux. Je sais que les sages qui ont pris leur parti n'apprendront rien de nouveau; mais les jeunes gens flottans et indécis apprennent tous les jours, et je vous assure que la moisson est grande, d'un bout de l'Europe à l'autre. Pour moi, je suis trop vieux et trop malade pour me mêler d'écrire; je reste chez moi tranquille. C'est en vain que des bruits vagues et sans fondement m'imputent le Dictionnaire philosophique, livre après tout qui n'enseigne que la vertu. On ne pourra jamais me convaincre d'y avoir part. Je ferai toujours en droit de désavouer tous les

ouvrages qu'on m'attribue; et ceux que j'ai faits 1766.
ſont d'un bon citoyen. J'ai ſoutenu le théâtre de France pendant plus de quarante années; j'ai fait le ſeul poëme épique tolérable qu'on ait dans la nation. L'hiſtoire du Siècle de *Louis XIV* n'eſt pas d'un mauvais compatriote. Si on veut me pendre pour cela, j'avertis *meſſieurs* qu'ils n'y réuſſiront pas, et que je vivrai toujours, en dépit d'eux, plus agréablement qu'eux. Mais, pour perſécuter un homme légalement, il faut du moins quelques preuves commencées, et je défie qu'on ait contre moi la preuve la plus légère. Je m'oublie moi-même à préſent pour ne ſonger qu'aux *Sirven*, le plaiſir de les ſervir me conſole. Je n'étais point inſtruit de la manière dont il fallait s'y prendre pour demander un rapporteur; je croyais qu'on le nommait dans le conſeil du roi; c'eſt la faute de M. de *Beaumont* de ne m'avoir pas inſtruit. J'écris à madame la ducheſſe d'*Enville*, qui eſt actuellement à Liancourt, pour la ſupplier de demander M. *Chardon* à monſieur le vice-chancelier. M. de *Beaumont* inſiſte ſur M. *Chardon*. Pour moi, j'avoue que tout rapporteur m'eſt indifférent. Je trouve la cauſe des *Sirven* ſi claire, la ſentence ſi abſurde, et toutes les circonſtances de cette affaire ſi horribles, que je ne crois pas qu'il y eût un ſeul homme au conſeil qui balancât un moment.

Il faut vous dire encore que le parlement de Toulouſe perſiſte à condamner la mémoire de *Calas*. Il a préféré l'intérêt de ſon indigne amour-

1766. propre à l'honneur d'avouer sa faute et de la réparer. Comment voudrait-on que les *Sirven*, condamnés comme les *Calas*, allassent se remettre entre les mains de pareils juges ? la famille s'exposerait à être rouée. Nous comptons sur les suffrages de mes divins anges, sur leur protection, sur leur éloquence, sur le zèle de leurs belles ames : je ne saurais leur exprimer mon respect et ma tendresse *V.*

LETTRE XLIV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 14 de septembre.

Je ne sais, Madame, si j'écris au chasseur, ou au philosophe, ou à une jolie dame, ou au meilleur cœur du monde : il me semble que vous êtes tout cela. J'ai reçu une lettre de vous, qui m'attache à votre char autant que je l'étais dans votre apparition à Ferney ; et M. le duc de *Choiseul* a dû vous en faire tenir une de moi, qui ne vaut pas la vôtre. Il a bien voulu m'en écrire une qui m'enchante. J'admire toujours comment il trouve du temps, et comme il est supérieur dans les affaires et dans les agrémens.

J'ai voulu me consoler du malheur de vous avoir perdue. J'ai eu l'insolence de faire jouer, sur mon petit théâtre, Henri IV, le Roi et le Fermier, Rose et Colas, Annette et Lubin. J'ai reconnu, dans cette pièce, M. l'abbé de *Voisenon* ; c'est la

meilleure de toutes à mon gré ; il n'y a que lui qui puisse avoir tant de grâces. Je ne m'attendais pas à voir tout ce que j'ai vu dans mes déserts. 1766.

L'amitié dont vous daignez m'honorer, Madame, est ce qui me flatte davantage, et qui fait le charme de ma vieillesse et de ma retraite. Votre caractère est au-dessus de vos charmes ; je suis amoureux de votre ame, il ne m'appartient pas d'aller plus loin.

J'ai pris la liberté de vous remettre, à votre départ de Ferney, une petite requête pour M. de *Saint-Florentin*, en faveur d'une malheureuse famille huguenotte. Le père a été vingt-trois ans aux galères, pour avoir donné à souper et à coucher à un prédicant ; la mère a été enfermée, les enfans réduits à mendier leur pain. On leur avait laissé le tiers du bien pour les nourrir ; ce tiers a été usurpé par le receveur des domaines. Il y a de terribles malheurs sur la terre, Madame, pendant que ceux qu'on appelle heureux sont dévorés de passions ou d'ennui.

Si vous n'êtes pas assez forte (ce que je ne crois pas) pour toucher la pitié de M. de *Saint-Florentin*, j'ose vous demander en grâce de joindre M. le maréchal de *Richelieu* à vous. M. de *Saint-Florentin* est difficile à émouvoir sur les huguenots. Vous aurez fait une très-belle action, si vous parvenez à rendre la vie à cette pauvre famille. Soyez sûre, Madame, que vous n'êtes pas faite seulement pour plaire.

Agréez, Madame, mon très-sincère respect,

1766. et un attachement plus inaltérable que les plus grandes passions que vous ayez pu inspirer.

LETTRE XLV.

A M. NANCEY, *Cordelier à Dijon.*

14 de septembre.

SAINT *François* d'Assise, Monsieur, serait bien étonné de voir un de ses enfans qui fait de si bons vers français, et moi j'en suis très-édifié; il vous mettrait en pénitence, et je vous donnerais ma bénédiction. Vous êtes dans la ville de l'esprit et des talens; vous y trouverez tous les encouragemens possibles. Je ne puis applaudir que de loin à vos travaux littéraires; j'en serais l'heureux témoin, si mon âge et mes maladies me permettaient d'aller à Dijon.

Agréez mes remercîmens et les sentimens d'estime avec lequels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

votre, etc.

LETTRE XLVI.

A M. DAMILAVILLE.

15 de septembre.

CE petit billet, pour M. de *Beaumont*, vous mettra au fait de tout ce qui concerne M. *Chardon*. Je crois que l'affaire ira bien sous la protection

de MM. les ducs de *Choiseul* et de *Praslin*, de M. 1766.
et de madame d'*Argental*, et de madame la duchesse d'*Enville*.

Les philosophes se remettront en crédit, en prenant hautement le parti de l'innocence opprimée : ils rangeront le public sous leurs étendards.

Pourquoi M. *Tonpla* ne ferait-il pas ce petit voyage ? cela serait digne de lui ; il aurait le plaisir du mystère ; ce serait *Antoine* qui irait voir *Paul*.

Pour chasser toutes mes idées tristes, j'ai eu l'insolence de faire venir chez moi toute la troupe comique de Genève ; elle est excellente ; elle a joué Henri IV, et Annette et Lubin : le nom seul d'*Henri IV* m'émeut et fait la moitié du succès. J'ai eu aussi le Roi et le Fermier avec Rose et Colas ; cela a été joué supérieurement : il y a sur-tout une actrice excellente qui ferait les délices de Paris.

Mais, après ces fêtes brillantes, je songe aux horreurs de ce monde ; je songe aux infortunés, et je retombe dans ma tristesse ; votre amitié me console plus que les fêtes. *Ecr. l'inf.*

LETTRE XLVII.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat*.

15 de septembre.

Je ne crois pas, Monsieur, qu'on puisse reculer sur M. *Chardon*. J'avais, comme vous savez, exécuté vos ordres sitôt que vous me les aviez eu

1766. donnés : j'avais écrit à M. le duc de *Choiseul*; il me mande qu'il est ami de M. *Chardon*, et qu'il va le proposer à monsieur le vice-chancelier pour rapporteur de l'affaire. M. le duc de *Choiseul* protégera les *Sirven* comme il a protégé les *Calas*; c'est une belle ame; je ne le connais que par des traits de générosité et de grandeur. Je suis au comble de ma joie de voir l'affaire des *Sirven* commencée; soyez sûr que vous serez couvert de gloire aux yeux de l'Europe.

Je ne sais si l'affaire qui regarde madame de *Beaumont* se poursuit pendant les vacations; c'est dans celle-là qu'il faut triompher. Je la supplie d'agréer mon respect et le tendre intérêt que je prends à tous deux. *V.*

LETTRE XLVIII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

16 de septembre.

DIEU vous maintienne, Monsieur, dans le dessein de faire le voyage d'Italie, puisque vous passerez dans mon hermitage à votre retour. Dans le temps que monsieur le gazetier d'Utrecht et monsieur le courrier d'Avignon disaient que je n'étais pas chez moi, j'y fesais jouer Henri IV par la troupe de Genève. Tout le monde pleura quand la famille du meunier se mit à genoux devant *Henri IV*; il est adoré dans nos déserts comme à Paris.

On attend madame la comteſſe de *Brionne* vers la fin de ce mois ou le commencement de l'autre; elle va des Pyrénées aux Alpes, cela eſt digne d'une grande écuyère. 1766.

M. *Duclos* ſera pour vous un excellent compagnon de voyage : vous verrez tous deux des philoſophes en Italie, mais il faut les déterrer. Les ſtatues ſe préſentent dans ce pays-là, et les hommes ſe cachent.

Vous ne ſauriez croire à quel point je ſuis pénétré de vos bontés. Le jour où j'aurai le bonheur de vous voir avec M. *Duclos* ſera un beau jour pour moi.

LETTRE XLIX

A M. DAMILAVILLE.

16 de ſeptembre.

Je me hâte, mon cher ami, de répondre à votre lettre du 11; je commence par ce recueil abominable, imprimé à Amſterdam ſous le titre de Genève.

Les trois lettres qu'on attribue en note, d'une manière indéciſe, à M. de *Monteſquieu* ou à moi, ſont ajoutées à l'ouvrage, et ſont d'un autre caractère. La lettre à M. *Deodati*, ſur ſon livre de l'*Excellence de la langue italienne*, eſt falſifiée bien odieuſement; car, au lieu des juſtes éloges que je donnais au courage ferme et tranquille d'un prince à qui tout le mondd rend cette juſtice, on y fait

1766. une satire très-amère de sa personne et de sa conduite. C'est ainsi qu'on a empoisonné presque toutes les lettres qu'on a pu rassembler de moi.

Je suis dans la nécessité de me justifier dans les journaux ; un simple désaveu ne suffit pas. L'infame éditeur est déjà allé au-devant de mes dénégations. Il dit, dans son avertissement, que toutes les personnes à qui mes lettres sont adressées, vivent encore, il réclame leur témoignage : c'est donc leur témoignage seul qui peut le confondre. J'attends le certificat de M. *Deodati*; j'en ai déjà un autre, mais le vôtre m'est le plus nécessaire. Je vous prie très-instamment de me le donner sans délai.

Vous pouvez dire en deux mots que vous avez vu, dans un prétendu recueil de mes lettres, un écrit de moi, page 170, à M. *Damoureux* ; que cette lettre n'a jamais été écrite à M. *Damoureux*, mais à vous ; que cette lettre est très-falsifiée ; que tout le morceau de la page 182 est supposé ; qu'il est faux que le morceau ait jamais été présenté à aucun censeur, et que la note de l'éditeur, à l'occasion de cette lettre, est calomnieuse.

Une telle déclaration fortifiera beaucoup les autres certificats. Le prince indignement attaqué dans la lettre de M. *Deodati*, jugera d'une calomnie par l'autre. En un mot, j'attends cette preuve de votre amitié; vous ne pouvez la refuser à ma douleur et à la vérité.

Il est très-certain que c'est ce M. *Robinet*, éditeur de mes prétendues lettres, qui a fait imprimer

mer celle-ci ; mais je ne prononcerai pas son nom, et je ne détruirai même la calomnie qu'avec la modération qui convient à l'innocence. Je suis très-aise qu'aucun sage ne soit en correspondance avec ce *Robinet*, qui se vante de connaître la nature, et qui connaît bien peu la probité. 1766.

Entendons-nous, s'il vous plaît, sur M. d'*Autré*. Il n'a jamais dit qu'il ait eu des conférences avec M. *Tonpla*; mais que *Tonpla* ayant écrit quelques réflexions philosophiques pour un de ses amis, il y avait répondu article pour article. Je vous ai montré cette réponse, bonne ou mauvaise; mais je n'ai jamais ouï dire ni dit qu'ils aient eu des conférences ensemble. La vérité est toujours bonne à quelque chose, jusque dans les moindres détails.

Je me porte fort mal, et je serai très-fâché de mourir sans avoir vu *Tonpla*. Vous savez qu'un de ces malheureux juges, qui avait tout embrouillé dans l'affaire d'Abbeville, et qui avait tant abusé de la jeunesse de ces pauvres infortunés, vient d'être flétri par la cour des aides de Paris, comme il le méritait. Ce scélérat, nommé *Broutel*, qui a osé être juge sans être gradué, devrait être poursuivi au parlement de Paris et être puni plus grièvement qu'à la cour des aides : c'est, Dieu merci, un des parens de mon neveu d'*Ornoi*, le conseiller, à qui l'on doit la flétrissure de ce coquin.

On vient de m'envoyer le mémoire de M. de *Calonne*; il est en effet approuvé par le roi : ainsi

1766. M. de *Calonne* est justifié dans tout ce qui regarde son ministère. Le public n'est juge que des procédés qui sont fort différens des procédures.

Je vous avoue que j'ai une extrême curiosité de savoir ce qui se passe à Bedlam, et de lire la lettre de cet archi-fou, qui se plaint si amèrement de l'outrage qu'on lui a fait, en lui procurant une pension : c'est un petit singe fort bon à enchaîner et à montrer à la foire pour un schelling.

Il y a un commentaire sur le petit livre de *Beccaria*, dont on dit beaucoup de bien; il est fait par un jeune avocat de Besançon; dès que je l'aurai, je vous l'enverrai. On dit qu'il entre surtout dans quelques détails de la jurisprudence française, et qu'il rapporte beaucoup d'aventures tragiques; celle des *Sirven* m'occupe uniquement. Je vous ai mandé l'excès des bontés de M. le duc de *Choiseul*; et combien je compte sur sa protection.

Je connaissais déjà le projet de la traduction de *Lucien*, et j'avais lu le plus beau de ses *Dialogues*. Ce *Lucien*-là valait mieux que *Fontenelle*. J'ai une très-grande idée du traducteur.

Ah, mon cher ami, que je serais heureux de me trouver entre *Tonpla* et vous! *Ecr. l'inf.*

LETTRE L.

A M. DE LA HARPE.

17 de septembre.

MON cher confrère et mon cher enfant, je vous remercie bien tard, mais j'ai été malade. J'ai pris les eaux, et pendant ce temps-là on n'écrit point. Vous savez aussi peut-être combien j'ai été affligé d'une aventure dont vous avez entendu parler à Ornoi; vous n'ignorez pas tous les bruits qui ont couru; je suis sûr enfin que vous me pardonnerez mon silence: comptez que je n'en ai pas moins été sensible à vos succès et à votre gloire. Je suis persuadé que vous avez achevé actuellement votre tragédie, car vous travaillez avec la facilité du génie. Je ne sais si vous aurez des acteurs: je ne suis sûr que de vos beaux vers. Votre ami M. de *Champfort* m'a envoyé sa pièce académique. Vous avez un frère en lui, vous êtes l'aîné; mais ce cadet me paraît fort aimable, et très-digne de votre amitié. Votre union fait également honneur aux vainqueurs et aux vaincus. Je voudrais vous tenir l'un et l'autre dans ma retraite. Je vois que vous n'y viendrez que quand les beaux jours seront passés, mais vous ferez les beaux jours. Vous me trouverez peut-être vieilli et triste; vous me rajeunirez et vous m'égayerez. 1766.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur. *V.*

LETTRE LI.

A M. DAMILAVILLE.

19 de septembre.

1766. TOUT ce qui est à Ferney, mon cher frère, doit vous être très-obligé de la lettre pathétique et convaincante que vous nous avez envoyée. Nous pensons tous qu'il n'y a d'autre parti à prendre, après une pareille lettre, que de demander pardon à celui qui l'a écrite. Mais j'avais proposé aux juges de *Calas* de s'immortaliser en demandant pardon aux *Calas*, la bourse à la main : ils ne l'ont pas fait.

Je vous ai déjà parlé de la bonté de M. le duc de *Choiseul* et de la noblesse de son ame : je vous ai dit avec quel zèle il daigne demander M. *Chardon* pour rapporteur des *Sirven*; il sera notre juge, comme il l'a été des *Calas* : soyez très-sûr qu'il met sa gloire à être juste et bienfesant.

Votre attestation, mon cher frère, celle de M. *Marin*, celle de M. *Deodati*, me sont d'une nécessité absolue. M. le prince de *Soubise* a un bibliothécaire qui ramasse toutes les pièces curieuses imprimées en Hollande : ce malheureux recueil de mes prétendues lettres sera sans doute dans sa bibliothèque, s'il n'y est déjà. M. le prince de *Soubise* le verra, et l'a peut-être vu : un homme de cet état n'a pas le temps d'examiner, de confronter; il verra les justes éloges que je lui ai

donnés tournés en infames satires ; il se trouvera outragé, et le contre-coup en retombera infailliblement sur moi. 1766.

Ce n'est point *Blin de Sainmore* que est l'éditeur de ce libelle ? c'est certainement celui qui a fait imprimer mes *Lettres secretes*.

Les trois lettres sur le gouvernement en général, imprimées au-devant du recueil, sont d'un style dur, cynique, et plus insolent que vigoureux, affecté depuis peu par de petits imitateurs. Ce n'est point là le style de *Blin de Sainmore*. On a accusé *Robinet* ; je ne l'accuse ni ne l'accuserai ; je me contenterai de réprimer la calomnie dans les journaux étrangers. Cette démarche est d'autant plus nécessaire que le livre est répandu par-tout, hors à Paris. Il est heureux du moins de pouvoir détruire si aisément la calomnie.

Les protestans se plaignent beaucoup de notre ami M. de *Beaumont*, qui réclame en sa faveur les lois rigoureuses sur les protestans, contre lesquelles il semble s'être élevé dans l'affaire des *Calas*. J'aurais voulu qu'il eût insisté devantage sur la lésion dont il se plaint justement, et qu'il eût fait adroitement sentir combien il en coûtait à son cœur d'invoquer des lois si cruelles. J'ai peur que son factum pour lui-même ne nuise à son factum pour les *Sirven*, et ne refroidisse beaucoup ; mais enfin tout mon désir est qu'il réussisse dans les deux affaires auxquelles je prends un égal intérêt.

Je ne sais comment vous êtes avec *Shiriot* ;

1766. je ne sais où il demeure : je crois qu'il passe sa vie, comme moi, à être malade et à faire des remèdes. Cela le rend un peu inégal dans les devoirs de l'amitié ; mais il faut user d'indulgence envers les faibles. Je vous prie de lui faire passer ce petit billet.

Vous aurez incessamment quelque chose ; mais vous savez combien il est dangereux d'envoyer, par les postes étrangères, des brochures de Hollande. Nous recevons des livres de France, mais nous n'en envoyons pas. Tous les paquets qui contiennent des imprimés étrangers sont saisis, et vous savez qu'on fait très-bien, attendu l'extrême impertinence des presses bataves.

J'ai chez moi M' de *la Borde* qui met Pandore en musique ; je suis étonné de son talent. Nous nous attendions, madame *Denis* et moi, à de la musique de cour, et nous avons trouvé des morceaux dignes de *Rameau*. Tout cela n'empêche pas que je n'aye *Belleval* et *Broutel* extrêmement sur le cœur.

Consolons-nous, mon cher frère, dans l'amour de la raison et de la vertu ; comptez que l'une et l'autre font de grands progrès. Saluez, de ma part, nos frères *Barnabé*, *Thaddée* et *Thimothée*. *Ecr. l'inf.*

LETTRE LII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de septembre.

Mes divins anges, je vous avouerai long-temps 1766.
que j'ai été pénétré de l'aventure que vous savez. Le jugement flétrissant porté unanimement contre ce monstre de *Broutel* a été une goutte de baume sur une profonde blessure. J'étais dans une si horrible mélancolie que, pour me guérir, j'ai fait venir toute la troupe des comédiens de Genève, au nombre de quarante-neuf, en comptant les voilons. J'ai vu ce que je n'avais jamais vu, des opéra comiques : j'en ai eu quatre. Il y a une actrice très-supérieure, à mon gré, à mademoiselle *Dangeville*; mais ce n'est pas en beauté, elle est pourtant très-bien sur le théâtre. Elle a, par-dessus mademoiselle *Dangeville*, le talent d'être aussi comique en chantant qu'en parlant. Il y a deux acteurs excellens; mais rien pour le tragique ni pour le haut comique, en aucun lieu du monde. Cela prouve évidemment que le cothurne est à tous les diables, et que la nation est entièrement tournée aux tracasseries parlementaires, aux horreurs abbevilliennes, et à la farce. J'ai vu jouer aussi Henri IV : vous croyez bien que cela n'a pas déplu à l'auteur de la Henriade.

J'ai reçu une lettre charmante de M. le duc de *Choiseul*; en vérité, c'est une belle ame. Lui et

1766. M. le duc de *Praslin* ſont de l'ancienne chevalerie; mais je doute que M. *Paſquier* en ſoit.

Le petit Commentaire ſur les délits et les peines, d'un avocat de Beſançon, réuſſit beaucoup dans la province et chez l'étranger.

Il y a dans le parlement de Beſançon un procureur général qui eſt un bœuf : le parlement lui fait ſouvent l'affront de nommer le greffier en chef, pour faire les fonctions de procureur général, dans les affaires difficiles. Ce bœuf alla mugir, ces jours paſſés, chez un libraire qui vendait ce que les ſots appellent de mauvais livres; il le fit mettre en priſon, et requit qu'on le fît pendre, en vertu de la belle loi émanée en 1756; car les Velches ont auſſi quelquefois des lois. Le parlement, d'une voix unanime, renvoya le libraire abſous, et le bœuf, en mugiſſant, dit au libraire *Mon ami, ce ſont les livres que vous vendez qui ont corrompu vos juges.*

Voilà de beaux exemples. O Velches! profitez. Mais cependant je n'ai point encore le factum pour les *Sirven*; mes anges l'ont-ils vu? Je crois que je me conſolerais de tout, ſi je gagnais ce procès: non, je ne me conſolerais point, le monde eſt trop méchant.

Jean-Jacques Rouſſeau eſt un étonnant fou.

J'ai chez moi actuellement M. de *la Borde*, qui met en muſique le péché originel, ſous le nom de Pandore. Le bon de l'affaire, c'eſt que monſieur le dauphin lui avait propoſé cet opéra, quelques mois avant ſa mort.

Reſpect

Respect et tendresse. *V.*

N. B. Je viens d'entendre des morceaux de Pandore ; je vous assure qu'il y en a d'excellens. 1766.

LETTRE LIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

7 de Septembre.

J'AI reçu, Monsieur, la traduction de l'Exorde des *lois de Zaleucus*, l'un des plus anciens et des plus grands législateurs de la Grèce. C'est un précieux monument de l'antiquité : il sert à prouver que nos premiers maîtres ont toujours reconnu un DIEU suprême qui lit dans le cœur des hommes, et qui juge nos actions et nos pensées. Il n'y a que la malheureuse secte d'*Epicure* qui ait jamais combattu une opinion si raisonnable et si utile au genre-humain : la piété et la vertu sont de tous les temps. Vous me mandez que vous avez trouvé des barbares, indignes de la société des honnêtes gens, qui se sont élevés contre ce fragment si respectable. Il est triste que, dans notre nation, il y ait des gens si absurdes : c'est le fruit de l'ignorance où l'on vit dans la plupart des provinces, et de la misérable éducation qu'on y a reçue jusqu'à présent. La rouille de l'ancienne barbarie subsiste encore. On trouve cent chasseurs, cent tracassiers, cent ivrognes, pour un homme qui lit ; c'est en quoi les Anglais, et même les Allemands, l'emportent prodigieusement sur nous.

1766. J'ai vu ces jours passés M. *Boursier* qui m'a dit qu'il avait fait quelques commissions pour vous ; il ne m'a pas dit ce que c'était ; tout ce que je sais, c'est qu'il vous est attaché comme moi. Soyez bien persuadé, Monsieur, des tendres sentimens de votre, etc. *V.*

LETTRE LIV.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

20 de septembre.

Je vous pardonne, mon cher Marquis, d'avoir oublié un vieillard malade et inutile, long-temps pénétré, dans sa retraite, de l'affliction la plus profonde ; mais je ne vous pardonne pas de vous livrer au public qui cherche toujours une victime, et qui s'acharne impitoyablement sur elle. On ne vous dit peut-être pas à quel point il enfonce le poignard dans les plaies qu'il a faites lui-même. Je vous prédis que vous serez malheureux, si vous ne vous dérobez pas à l'envie et à la malignité ; et je vous répète que vous n'avez d'autre parti à prendre que de vivre avec un petit nombre d'amis dont vous soyez sûr.

Vous vous plaignez de quelques tours qu'on vous a joués ; j'aimerais mieux qu'on vous eût volé deux cents mille francs, que de vous voir déchirer par les harpies de la société, qui rempliſſent le monde. Il faut absolument que vous sachiez que cela a été poussé à un excès qui m'a

fait une peine cruelle. On dit : Voilà comme sont faits tous les petits philosophes de nos jours : on clabaude à la cour, à la ville. Vous sentez combien mon amitié pour vous en a souffert. Vous êtes fait pour mener une vie très-heureuse, et vous vous obstinez à gâter tout ce que la nature et la fortune ont fait en votre faveur. 1766.

Je vous dirai encore qu'il ne tient qu'à vous de faire tout oublier. Je vous demande en grâce que vous soyez heureux ; je ne veux pas qu'un beau diamant soit mal monté. Pardonnez ma franchise ; c'est mon cœur qui vous parle ; il ne vous déguise ni son affliction, ni ses sentimens pour vous : ni ses craintes : je vous aime trop pour vous écrire autrement.

Madame *Denis* pense absolument de même ; quiconque s'intéressera à vous, vous dira les mêmes choses. Pardonnez encore une fois aux sentimens qui m'attachent à vous.

LETTRE LV.

A M. CHRITIN,

22 de septembre.

Mon cher philosophe, vous m'avez envoyé un singulier monument de la barbare imbécillité d'une certaine secte ; il n'y a qu'elle, dans l'univers entier, capable de pareilles horreurs. La plupart des hommes n'y font pas d'attention ; mais

1766. les ames sensibles sont toujours touchées de ce qui effleure à peine les autres.

On a brûlé à Berne l'*Histoire de l'Eglise*, qu'on attribue à un certain prince : cela pourra avoir des suites sérieuses.

Je vous prie, mon cher ami, de bien recommander à M. de *G*... de ne me jamais nommer, et de ne parler de moi que comme d'un agricole qui aime la vertu et la vérité autant que la campagne. Vous savez que, dans un temps de persécution, il faut opposer la discrétion à la méchanceté des hommes. J'ai fait mon compliment à M. *le Riche* qui est le *Beaumont* de la Franche-Comté et le protecteur de l'innocence (*). Faites mes tendres complimens, je vous prie, à M. de *G*..., et revenez voir vos amis, le plutôt que vous pourrez.

LETTRE LVI.

A M. ***,

A Ferney, 22 de septembre.

Je suis très-éloigné de penser, Monsieur, que vous ayez la moindre part à l'édition de mes prétendues *Lettres* données au public par un faussaire calomniateur qui, pour gagner quelque argent, falsifie ce que j'ai écrit, et m'expose au juste ressentiment des personnes les plus

(*) Voyez les lettres de M. *le Riche*.

respectables du royaume, en substituant des satires infames aux éloges que je leur avais donnés. 1766

Les notes dont on a chargé ces *Lettres* sont encore plus diffamatoires que le texte : vous y êtes loué, et cela est triste. L'éditeur sait en sa conscience qu'aucune de ces lettres n'a été écrite comme il les a imprimées. Si par hasard vous le connaissiez, il serait digne de votre probité de lui remontrer son crime, et de l'engager à se rétracter. On fait de la littérature un bien indigne usage : imprimer ainsi les lettres d'autrui, c'est être à la fois voleur et faussaire.

Comme ces *Lettres* courent l'Europe, je serai forcé de me justifier. Je n'ai jamais répondu aux critiques, mais j'ai toujours confondu la calomnie. Vous m'avez toujours prévenu par des témoignages d'estime et d'amitié ; j'y ai répondu avec les mêmes sentimens. Je ne demande ici que ce que l'humanité exige ; votre mérite vous fait un devoir de venger l'honneur des belles-lettres.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec les sentimens que j'ai toujours eus pour vous, votre, etc.

LETTRE LVII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 24 de septembre.

1766. ENNUYEZ-vous souvent, Madame ; car alors vous m'écrirez. Vous me demandez ce que je fais ; j'embellis ma retraite, je meuble de jolis appartemens où je voudrais vous recevoir, j'entreprends un nouveau procès dans le goût de celui des *Calas*, et je n'ai pas pu m'en dispenser, parce qu'un père, une mère et deux filles, remplis de vertu et condamnés au dernier supplice, se sont réfugiés à ma porte, dans les larmes et dans le desespoir.

C'est une des petites aventures dignes du meilleur des mondes possibles. Je vous demande en grâce de vous faire lire le mémoire que M de *Beaumont* a fait pour cette famille aussi respectable qu'infortunée. Il sera bientôt imprimé. Je prie M. le président *Henault* de le lire attentivement.

Vos suffrages serviront beaucoup à déterminer celui du public, et le public influera sur le conseil du roi. La belle ame de M. le duc de *Choiseul* nous protége ; je ne connais point de cœur plus généreux et plus noble que le sien : car, quoiqu'en dise *JeanJacques*, nous avons de très-honnêtes ministres. J'aimerais mieux assurément être jugé

par le prince de *Soubise*, et par M. le duc de *Praslin*, que par le parlement de Toulouse. 1766.

Il faudrait, Madame, que je fusse aussi fou que l'ami *Jean-Jacques* pour aller à Vésel. Voici le fait ; Le roi de Prusse m'ayant envoyé cent écus d'aumône pour cette malheureuse famille des *Sirven*, et m'ayant mandé qu'il leur offrait un asile à Vésel ou à Clèves, je le remerciai comme je le devais ; je lui dis que j'aurais voulu lui présenter moi-même ces pauvres gens auxquels il promettait sa protection. Il lut ma lettre devant un fils de M. *Tronchin* qui est secrétaire de l'envoyé d'Angleterre à Berlin. Le petit *Tronchin*, qui ne pense pas que j'ai soixante et treize ans, et que je ne peux sortir de chez moi, crut entendre que j'irais trouver le roi de Prusse ; il le manda à son père ; ce père l'a dit à Paris, les gazetiers en ont beaucoup raisonné ; *et voilà comme on écrit l'histoire, puis fiez-vous à messieurs les savans* !

Il faut que je vous dise, pour vous amuser ; que le roi de Prusse m'a mandé qu'on avait rebâti huit mille maisons en Silésie. La réponse est bien naturelle : « Sire, on les avait donc détruites ; il » y avait donc huit mille familles désespérées. » Vous autres rois, vous êtes de plaisans philo» sophes ! »

Jean-Jacques du moins ne fait de mal qu'à lui, car je ne crois pas qu'il ait pu m'en faire ; et madame la maréchale de *Luxembourg* ne peut pas croire que j'aye jamais pu me joindre aux persécuteurs du *Vicaire savoyard*. *Jean-Jacques* ne

1766. le croit pas lui-même ; mais il est comme *Chiantpor-la perruque* qui disait que tout le monde lui en voulait

Savez-vous que l'horrible aventure du chevalier de *la Barre* a été causée par le tendre amour ? savez-vous qu'un vieux maraud d'Abbeville, nommé B... amoureux de l'abbesse de V...et maltraité, comme de raison, a été le seul mobile de cette abominable catastrophe ? Ma nièce de *Florian*, qui a l'honneur de vous connaître, et dont les terres sont auprès d'Abbeville, est bien instruite de toutes ces horreurs ; elles font dresser les cheveux à la tête.

Savez-vous encore que feu monsieur le dauphin, qu'on ne peut assez regretter, lisait *Locke* dans sa dernière maladie ? J'ai appris, avec bien de l'étonnement, qu'il savait toute la tragédie de Mahomet par cœur. Si ce siècle n'est pas celui des grands talens, il est celui des esprits cultivés. Je crois que M. le président *Hénault* a été aussi enthousiasmé que moi de M. le prince de *Brunswick*. Il y a un roi de Pologne philosophe, qui se fait une grande réputation. Et que dirons-nous de mon impératrice du Russie ?

Je m'aperçois que ma lettre est un éloge de têtes couronnées ; mais, en vérité, ce n'est pas fadeur ; car j'aime encore mieux leurs valets de chambre.

Il m'est venu un premier valet de chambre du roi, nommé M. de *la Borde* qui fait de la musique, et à qui monsieur le dauphin avait conseillé de mettre en musique l'opéra de Pandore. C'est

de tous les opéra, sans exception, le plus susceptible d'un grand fracas. Faites-vous lire les paroles qui sont dans mes Oeuvres, et vous verrez s'il n'y a pas là bien du tapage. 1766.

Je croyais que M. de *la Borde* fesait de la musique comme un premier valet de chambre en doit faire, de la petite musique de cour et de ruelle; je l'ai fait exécuter : j'ai entendu des choses dignes de *Rameau*. Ma nièce *Denis* en est tout aussi étonnée que moi; et son jugement est bien plus important que le mien, car elle est excellente musicienne.

Vous en ai-je assez conté, Madame ? vous ai-je assez ennuyée ? suis-je assez bavard ? Souffrez que je finisse en disant que je vous aimerai, jusqu'au dernier moment de ma vie, de tout mon cœur, avec le plus sincère respect. *V.*

LETTRE LVIII.

A M. DAMILAVILLE.

24 de septembre.

Je vous remercie, mon cher ami, mon cher frère, de votre noble et philosophique déclaration sur l'insolence de ce faussaire qui a fait imprimer ses sottises sous mon nom. La canaille littéraire est ce, que je connais de plus abject dans le monde. L'auteur du Pauvre diable a raison de dire qu'il fait plus de cas d'un ramoneur de cheminée, qui exerce un métier utile, que de

1766. tous ces petits écornifleurs du Parnasse. Il est bon de faire un petit ouvrage qu'on insérera dans les journaux, et qui servira de préservatif contre plus d'une imposture.

Un beau préservatif sera le factum de notre ami *Elie*. Vous ne m'avez point mandé si vous l'aviez lu. J'ai bien à cœur que l'ouvrage soit parfait. Un factum, dans une telle affaire, doit se faire lire avec le même plaisir qu'une tragédie intéressante et bien écrite. Il n'y a plus moyen de reculer sur M. *Chardon*; je crois que M. le duc de *Choiseul* trouverait fort mauvais qu'après lui avoir demandé ce rapporteur, on en demandât un autre; mais il faudra nécessairement tâcher de captiver M. *le Noir* qui est le meilleur criminaliste du royaume; sa voix sera d'un très-grand poids, et nous courons beaucoup de risque, s'il ne prend pas notre parti.

Vous aurez incessamment toutes les choses que vous me demandez, mon cher ami. Il y a un nouveau livre, comme vous savez, de feu M. *Boulanger*. Ce *Boulanger* pétrissait une pâte que tous les estomacs ne peuvent pas digérer: il y a quelques endroits où la pâte est un peu aigre; mais, en général, son pain est ferme et nourrissant. Ce M. *Bonlanger*-là a bien fait de mourir, il y a quelques années, aussi-bien que *la Métrie*, *du Marsais*, *Fréret*, *Bolingbroke* et tant d'autres. Leurs ouvrages m'ont fait relire les écrits philosophiques de *Cicéron*; j'en suis enchanté plus que jamais. Si on les lisait, les hommes seraient plus honnêtes et plus sages.

Je me flatte qne le petit ballot eſt parti. Mes complimens à l'auteur voilé. Je l'embraſſe mille fois. *Ecr. l'inf.* 1766.

LETTRE LIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 de ſeptembre.

MON cher ange, je vous ſupplie de préſenter mes tendres reſpects à M. le duc de *Praslin*. Je ſuis pénétré des ſentimens de bonté dont il veut toujouts m'honorer. Je lui ſouhaite une ſanté affermie; c'eſt la ſeule choſe qui peut lui manquer, et c'eſt celle ſans laquelle il n'y a point de bonheur.

Il eſt vrai que j'ai un beau ſujet; mais c'eſt une belle femme qui me tombe entre les mains, à l'âge de près de ſoixante et treize ans: je la donnerai à exploiter à quelque jeune homme. Je vous ai déjà dit que j'étais comme le chevalier *Comdom* qui s'eſt fait une grande réputation pour avoir procuré du plaiſir à la jeuneſſe, quand il ne pouvait plus en avoir.

La Harpe et *Champfort* viennent chez moi à la fin de l'automne; ainſi vous aurez deux tragédies: de quoi diable avez-vous à vous plaindre?

Je ne hais pas abſolument les roués; je trouve qu'ils ſe font lire, et qu'il n'y a pas un ſeul moment de langueur. Je trouve qu'elle eſt fortement écrite, et je crois même qu'elle ferait plaiſir au

1766. théâtre, si mademoiselle *Clairon* jouait *Fulvie*, mademoiselle *le Couvreur* Julie, *Baron* Auguste, et *le Kain* Pompée. Il n'est pas mal d'ailleurs d'avoir une pièce dans ce goût, afin que toutes les genres soient épuisés.

A l'égard des ouvrages philosophiques, tels que *Cicéron*, *Lucrèce*, *Sénèque*, *Epictète*, *Pline*, *Lucien* en fesaient contre les superstitions de leur temps, je ne me pique point d'imiter ces grands-hommes. Vous savez que je ne fais aucun ouvrage dans ce goût; je vis chez des Velches, et non pas chez les anciens Romains. Je suis sur les frontières d'une nation qui sait par cœur Rose et Colas, et qui ne lit point le *De natura deorum*. La calomnie a beau m'imputer quelque-fois des écrits pleins d'une sagesse hardie, qui n'est pas celle des Velches, mais qui est celle des *Montagne*, des *Charon*, des *la Motte-le Vayer*, des *Bayle*, je défie qu'on me prouve jamais que j'aye la moindre part à ces témérités philosophiques. Il est vrai que j'ai été indigné de certaines barbaries velches; mais je me suis consolé en songeant combien il y a de français aimables, à la tête desquels vous êtes, avec l'hôte chez qui vous logez. Il n'y a point de mois où l'on ne voye paraître en Hollande, tantôt un excellent ouvrage de *Fréret*, tantôt un moins bon, mais pourtant assez bon de *Boulanger*, tantôt un autre éloquent et terrible de *Bolingbroke*. On a réimprimé le *Vicaire savoyard* dégagé du fatras d'*Emile*, avec quelques ouvrages du consul *Maillet*. Toute la jeunesse allemande apprend à lire dans ces ou-

vrages ; ils deviennent le catéchisme universel, 1766.
depuis Bade jusqu'à Moscou. Il n'y a pas à présent un prince allemand qui ne soit philosophe. Je n'ai assurément aucune part dans cette révolution qui s'est faite depuis quelques années dans l'esprit humain. Ce n'est ma faute si le siècle est éclairé, et si la raison a pénétré jusque dans des cavernes. J'achève paisiblement ma vie, sans sortir de chez moi ; je bâtis un village, je défriche des terres incultes, et je suis seulement fâché que le blé vaille actuellement chez nous quarante francs le setier. J'ai bâti une église, et j'y entends la messe : je ne vois pas pourquoi on voudrait me faire martyr. On peut m'assassiner, mais on ne peut me condamner ; et d'ailleurs quand on m'assassinerait à soixante et treize ans, j'aurais toujours probablement plus vécu que mes assassins, et j'aurais plus rendu de services aux hommes que maître *Pasquier* ; mais j'espère que cela n'arrivera pas, et je vous réponds que j'y mettrai bon ordre. J'ai peu de temps à vivre, d'une manière ou d'autre ; je vivrai et je mourrai attaché à mon cher ange, avec mon culte ordinaire d'hyperdulie.

P. S. Que dites-vous de madame la comtesse de *Brionne* qui va des Pyrénées aux Alpes, comme on va de Versaille à Paris ? Elle voulait venir incognito, je l'en défie. Est-ce qu'elle serait philosophe ?

LETTRE LX.

A M. DAMILAVILLE.

29 de septembre.

1766. Vous semblez craindre, mon cher ami, par votre lettre du 23, que l'on ne fasse quelque difficulté sur le bel exorde que vous avez mis à votre certificat; je ne vous en ai pas moins d'obligation, et je la sens dans le fond de mon cœur. Je compte faire imprimer ce certificat avec les autres que j'enverrai à tous les journaux; je n'aurai pas de peine à confondre la calomnie. Il me semble que nous sommes dans le siècle des fauſſaires; mais mon étonnement est que les fauſſaires soient si mal-adroits. Comment peut-on inférer, dans des lettres déjà publiques, des impostures si atroces et si aisées à découvrir? Ce qui me fâche beaucoup, c'est que ces lettres se vendent à Genève. Madame la comtesse de *Brionne*, qui daigne venir à Ferney, ne sera-t-elle pas bien régalée de ce beau libelle? elle y trouvera sa maison outragée.

Je ne sais où prendre ce M. *Deodati* qui me doit un témoignage authentique de la vérité: c'est à lui qu'est écrite la lettre si indignement falsifiée. Je n'ai point reçu de réponse à la lettre que je lui ai écrite; il faut, ou qu'il ne soit point à Paris, ou qu'il soit malade, ou qu'il ne sache pas remplir les premiers devoirs de la société. Je

connais votre cœur, mon cher ami; vous mettrez de l'empreſſement à trouver ce *Deodati*, et à lui faire remplir ſon devoir. Voilà une fort ſotte affaire; mais la plupart des affaires de ce monde ſont fort ſottes: on eſt bien heureux quand l'atrocité ne ſe joint pas à la ſottiſe. 1765.

Vous ſavez ſans doute que le ſieur *Saucourt*, juge d'Abbeville n'a pas voulu juger les autres accuſés, et l'on croit qu'il ſe démettra de ſa place: c'eſt ainſi qu'on ſe repent après que le mal eſt fait.

J'attends votre paquet dans lequel j'eſpére trouver des conſolations. Si M. *Boulanger*, auteur du bel article *Vingtième*, vivait encore, il ſerait bien étonné que le blé coûte quarante francs le ſetier, et qu'on n'y met point ordre. Tout va comme il plaît à DIEU.

Adieu, mon cher ami; je ſuis bien malade. Je vous répète que je ſerai très-fâché de mourir ſans avoir vu *Platon*, et ſur-tout ſans vous avoir revu avec lui. Je vous embraſſe de toutes les forces qui me reſtent. *Ecr. l'inf.*

Voulez-vous bien envoyer cette lettre au libraire *Lacombe*? Il y a auſſi une lettre à lui adreſſée dans ce maudit recueil, et *Lacombe* ſera ſans doute plus honnête que *Deodati*.

LETTRE LXI.

A M. VERNES, *à Seligny.*

1 septembre.

1766. VOICI, Monsieur, où en est l'affaire de cette malheureuse et innocente famille des *Sirven*. Il a fallu deux années de soins et de peines réitérées pour rassembler en Languedoc les pièces justificatives. Nous les avons enfin arrachées. Le mémoire de M. de *Beaumont* est déjà signé par plusieurs avocats; nous avons déjà demandé un rapporteur; M. le duc de *Choiseul* nous protége; il m'écrit ces propres mots de sa main, dans la dernière lettre dont il m'honore : *Le jugement des Calas est un effet de la faiblesse humaine, et n'a fait souffrir qu'une famille; mais la dragonade de M. de Louvois a fait le malheur du siècle.*

Avouez, monsieur le curé huguenot, que M. le duc de *Choiseul* est une belle ame, et que ces paroles doivent être gravées en lettres d'or. Pour celles de *Vernet*, si on peut les écrire, ce n'est qu'avec la matière dont *Ezechiel* se fait son déjeûné. Quant à *J. J.*, il suffit de vous dire qu'il y avait autrefois à Paris un pauvre homme nommé *Chianpot-la-perruque*, qui se plaignait que la cour et la ville étaient liguées contre lui.

Vous devriez bien abandonner vos ouailles quelques momens, pour venir converser dans un château où il n'y a pas une ouaille.

LETTRE

LETTRE LXII.

A M. DAMILAVILLE.

1 d'octobre.

JE vous envoie, mon cher ami, cette lettre ouverte pour M. de *Beaumont*, que je vous supplie de lire. 1766.

Il s'est chargé de trois affaires fort équivoques, qui feront grand tort à la cause des *Sirven*. Il y a un parti violent contre lui : on a sur-tout prévenu les deux *Tronchin*. On s'irrite de le voir invoquer une loi cruelle contre les protestans mêmes qu'il a défendus ; on dit que sa femme, étant née protestante, devait réclamer cette loi moins qu'une autre. On prétend que l'acquéreur de la terre de Canon est de bonne foi, et que les terres en Normandie ne se vendent jamais plus que le denier vingt. On assure que le brevet obtenu par l'acquéreur le met à l'abri de toutes recherches, et que la même faveur qui lui a fait obtenir son brevet, lui fera gagner sa cause.

Je vous confie mes alarmes. L'odieux qu'on jette sur cette affaire nuira beaucoup à celle des *Sirven*, je le vois évidemment : mais plus nous attendrons, plus nous trouverons le public refroidi ; et d'ailleurs les démarches que j'ai faites exigent absolument que le mémoire soit imprimé sans délai. Si M. de *Beaumont* est à la campagne, il n'a

1766. d'autre parti à prendre que de vous confier le mémoire, que vous ferez imprimer par *Merlin*.

J'ai enfin reçu le certificat de M. *Deodati*; j'aurai celui de *Lacombe* par le premier ordinaire. Il est essentiel de confondre la calomnie; en brisant une de ses flèches, on brise toutes les autres. Il paraît tous les jours des livres qu'on ne manque pas de m'imputer. Il faudrait que je ressemblasse à *Esdras*, et que je dictasse jour et nuit pour faire la dixième partie des écrits dont l'imposture me charge. On poursuit avec acharnement ma vieillesse; on empoisonne mes derniers jours. Je n'ai d'autre ressource que dans la vérité; il faut qu'elle paraisse du moins aux yeux des ministres; ils jugeront de toutes ces calomnies par celles de l'éditeur de mes prétendues Lettres. C'est un service qu'il m'aura rendu, et qui pourra servir de bouclier contre les traits dont on accable les pauvres philosophes.

On a annoncé le livre de *Fréret* dans la gazette d'Avignon (*) On y dit, à la vérité, que le livre est dangereux, mais qu'il y a beaucoup de modération et de profondeur.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse aussi tendrement que je vous regrette.

Je vous demande en grâce de m'envoyer, par la première poste, le factum de M. de *la Roque* contre M. de *Beaumont*; car je veux absolument juger ce procès au tribunal de ma conscience.

[*] *L'examen des apologistes de la religion chrétienne.*

LETTRE LXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 d'octobre

VRAIMENT, mes adorables anges, je ne suis pas étonné que le prophète *Élie de Beaumont* ne vous ait pas envoyé son mémoire pour les *Sirven*; la raison en est bien claire, c'est que ce mémoire n'est pas encore fait. Il m'avait mandé, il y a près de deux mois, qu'il l'avrit remis entre les mains de plusieurs avocats pour le signer, et M. *Damilaville* lui avait déjà donné quelque argent de ma part; je croyais même déjà l'ouvrage imprimé, je me hâtais de demander un rapporteur, je sollicitais votre protection et celle de vos amis; mais enfin il s'est trouvé que *Beaumont* avait pris le futur pour le passé. Je vois qu'il a été un peu déforienté par deux causes malheureuses qu'il a perdues coup sur coup. Il ne faudrait pas que le défenseur des *Calas* se chargeât jamais d'une cause équivoque; celle des *Sirven* lui aurait fait un honneur infini. 1766.

Il a encore, comme vous savez, un procès très intéressant au nom de sa femme; mais je tremble encore pour ce procès-là. Il a le malheur d'y réclamer les lois rigoureuses contre les protestans, lois dont il avait tant fait sentir la dureté, non-seulement dans l'affaire des *Calas*, mais dans une autre encore que je lui avais confiée. Cette funeste coutume des avocats, de soutenir ainsi le

1766. pour et le contre, pourra lui faire grand tort, et en fera surement à la cause des *Sirven*; cependant l'affaire est entamée, il la faut suivre. J'ai obtenu pour cette malheureuse famille des *Sirven* la protection de plusieurs princes étrangers, je leur ai écrit que le factum était prêt; s'il ne paraît pas, ils seront en droit de croire que je les ai trompés. Je ne me rebute point, mais je suis fort affligé.

Je ne le suis pas moins que vous n'ayez pas reçu le Commentaire sur les délits et les peines, par un avocat de Besançon. Je sais bien que M. *Janet* a des ordres positifs de ne laisser passer aucune brochure suspecte par la voie de la poste; mais cette brochure est très-sage, elle me paraît instructive; il n'y a aucun mot qui puisse choquer le gouvernement de France, ni aucun gouvernement. Je reçois tous les jours, par la poste, tous les imprimés qui paraissent; on les laisse tous arriver sans aucune difficulté. Je ne vois pas pourquoi l'on défendrait le transport des pensées de province à Paris, tandis qu'on permet l'exportation de Paris en province.

Je suis encore plus surpris qu'on n'ait pas respecté l'enveloppe de M. de *Courteille*, et que l'on prive un conseiller d'Etat d'un écrit sur la jurisprudence. Vous recevrez cet écrit par quelque autre voie, et vous jugerez si on doit le traiter avec tant de rigueur.

Vous n'ignorez pas qu'on a fait en Hollande deux éditions de quelques-unes de mes lettres qu'on a cruellement falsifiées, et auxquelles on a joint

des notes d'une insolence punissable contre les personnes du royaume les plus respectables. On m'a conseillé de m'adresser à un nommé M. *du Clairon* qui est, dit-on, actuellement commissaire de la marine, ou consul à Amsterdam : il est auteur d'une tragédie de Cromwell, qu'il a dédiée à M. le duc de *Praslin*. Je ne veux pas croire qu'il soit trop instruit du mystère de cette abominable édition ; mais je crois qu'il peut aisément se procurer des lumières sur l'éditeur. 1766.

M. le prince de *Soubise* et plusieurs autres personnes d'une grande distinction sont très-outragés dans ces Lettres. Il est nécessaire que je mette au moins dans les journaux un avertissement qui démontre et qui confonde la calomnie. Heureusement les preuves sont nettes et claires ; j'ai en main les certificats de ceux à qui j'avais écrit ces lettres qu'un faussaire a défigurées. J'espère que M. *du Clairon*, qui est sur les lieux, voudra bien me donner des éclaircissemens sur cette manœuvre infame. Je lui écris qu'ayant, comme lui, M. le duc de *Praslin* pour protecteur, j'ai quelque droit d'espérer ses bons offices, dans cette conjoncture, à l'abri d'une telle protection, que le livre est imprimé par *Michel Rey* imprimeur de *Jean-Jacques Rousseau*, à Amsterdam ; que *Jean-Jacques* y est loué, et les hommes les plus respectables chargés d'outrages ; que je le supplie de vouloir bien me donner, sur cette œuvre d'iniquité, les notions qu'il pourra acquérir, et que tous les honnêtes gens lui en auront obligation. Je me flatte que M.

1796. le duc de *Praslin* permettra la liberté que je prends de lire un mot dans cette lettre de mon attachement pour lui, et de la protection dont il m'honore.

LETTRE LXIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Au château de Ferney, 8 d'octobre.

Il n'y a point assurément de façon de pisser plus noble que celle de mon héros, et le cardinal de *Tencin*, chez qui vous pissâtes, n'aurait pas eu votre générosité. Votre jeune homme est arrivé dans mon couvent; je l'ai fait moine sur le champ; il aura des livres à sa disposition. J'ai un ex-jésuite qui a professé vingt années, et qui pourra lui donner de bons conseils sur ses études, et diriger sa conduite. J'ai le bonheur d'avoir une espèce de secrétaire qui a beaucoup de mérite, et avec lequel il passera son temps agréablement. Toute notre maison vit dans une union parfaite; il ne tiendra qu'à lui d'y être aussi consolé qu'on peut l'être, quand on n'a pas le bonheur de vous faire sa cour. Il m'a paru vif, mais bon enfant; j'en aurai tous les soins que je dois à un jeune homme que vous protégez, et que vous daignez me recommander. S'il se tourne au bien, il n'aura d'obligation qu'à vos extrêmes bontés du bonheur de sa vie. C'est un enfant que le hasard vous a donné; vous

l'avez élevé et corrigé, et j'espère que vos bienfaits auront formé son cœur. 1766.

J'abuse de votre générosité, Monseigneur. Puisqu'elle ne se dément point pour cet enfant, daignera-t-elle l'employer pour une famille entière du pays que vous avez gouverné? J'ai déjà pris la liberté d'implorer vos bontés pour les d'*Espinas*, gens de très-bon lieu, nés avec du bien, appartenans aux plus honnêtes gens du pays, et réduits à l'état le plus cruel, après vingt-trois ans de galères, pour avoir donné à souper à un prédicant. Si on ne leur rend pas leur bien, il vaudrait mieux les remettre aux galères.

Vous pouvez avoir égaré le Mémoire (*) que j'avais eu l'honneur de vous envoyer; souffrez que je vous en présente un second. Vous me demanderez de quoi je me mêle de solliciter tou-

(*) *Affaires des religionnaires. Vivarais; intendance de Languedoc.*

Jean-Pierre Espinas, d'une honnête famille de Château-Neuf, paroisse de Saint Félix, près de Vernous en Vivarais, ayant été vingt-trois ans aux galères pour avoir donné à souper et à coucher dans sa maison à un ministre de la religion prétendue réformée, et ayant obtenu sa délivrance par brevet du 23 de janvier 1763, se trouvant chargé d'une femme mourante et de trois enfants réduits à la mendicité, remontre très-humblement à sa Majesté que son bien ayant été confisqué pendant vingt-six ans, à condition que la troisième partie en serait distraite pour l'entretien de ses enfants, jamais lesdits enfans n'ont joui de cette grâce. Il conjure sa Majesté de daigner lui accorder la possession de son patrimoine pour soulager sa vieillesse et sa famille.

1766. jours pour des huguenots; c'est que je vois tous les jours ces infortunés, c'est que je vois des familles dispersées et sans pain, c'est que cent personnes viennent crier et pleurer chez moi, et qu'il est impossible de n'en être pas ému.

On dit que vous allez chercher à Vienne une future reine. Vous ressemblez en tout au duc de *Bellegarde*, à cela près qu'il ne prenait point d'îles, et qu'il n'imposait pas des loix aux Anglais.

Agréez mon respect et mon attachement qui ne finiront qu'avec ma vie. *V.*

LETTRE LXV.

A M. DAMILAVILL.

15 d'octobre.

Mon cher ami, j'ai lu le factum de M. *Hume*; cela n'est écrit, ni du style de *Cicéron*, ni de celui d'*Addisson*. Il prouve que *Jaan-Jacques* est un maître fou, et un ingrat pétri d'un sot orgueil; mais je ne crois pas que ces vérités méritent d'être publiées; il faut que les choses soient, ou bien plaisantes, ou bien intéressantes, pour que la presse s'en mêle. Je vous répéterai toujours qu'il est bien triste pour la raison que *Rousseau* soit fou; mais enfin *Abadie* l'a été aussi. Il faut que chaque parti ait son fou, comme autrefois chaque parti avait son chansonnier.

Je pense que la publicité de cette querelle ne servirait qu'à faire tort à la philosophie. J'aurais donné une partie de mon bien pour que *Rousseau* eût été

été un homme sage ; mais cela n'est pas dans sa nature ; il n'y a pas moyen de faire un aigle d'un papillon : c'est assez, ce me semble, que tous les gens de lettres lui rendent justice, et d'ailleurs sa plus grande punition est d'être oublié. 1766.

Ne pourriez-vous pas, mon cher frère, écrire un petit mot à M. de *Beaumont*, à Launai, chez M. de *Cideville*, où je le crois encore, et réchauffer son zèle pour les *Sirven* ? S'il n'avait entrepris que cette affaire, il serait comblé de gloire, et toute l'Europe le bénirait. J'ai annoncé son factum à tous les princes d'Allemagne comme un chef-d'œuvre, il y a prés d'un an ; le factum n'a point paru ; on commence à croire que je me suis avancé mal à propos, et l'on doute de la réalité des faits que j'ai allégués. Est-il possible qu'il soit si difficile de faire du bien ? Aidez-moi ; mon cher ami, et cela deviendra facile.

M. *Bourfier* attend le mémoire de M. *Toupla*, qui probablement arrivera par le coche. Le protecteur est toujours bien disposé ; il m'écrit souvent pour l'établissement projeté ; mais je vois bien que monsieur *Bourfier* manquera d'ouvriers. Il est vieux et infirme, comme moi ; il auroit besoin de quelqu'un qui se mît à la tête de cette affaire.

Il y a un château tout prêt, avec liberté et protection ; est-il possible qu'on ne trouve personne pour jouir d'une parielle offre ? Je vois que la plupart des affaires de ce monde ressemblent au conseil des rats.

1766. J'ai deux personnes à encourager, *Boursier* et *Sirven*; l'un et l'autre se désespèrent.

J'ai beaucoup d'obligation à M. *Marin*, pour une affaire moins considérable. On a imprimé un *Recueil* de mes lettres à Avignon, sous le nom de Lausanne; on dit que ces lettres sont aussi altérées et aussi indignement falsifiées que celles qui ont été imprimées à Amsterdam. M. *Marin* a donné ses soins pour que cette rapsodie n'entrât point dans Paris; il en échappera pourtant toujours quelques exemplaires. Que voulez vous? c'est un tribut qu'il faut que je paye à une malheureuse célébrité qu'il serait bien doux de changer contre une obscurité tranquille. Si je pouvais me faire un sort selon mon désir, je voudrais me cacher, avec vous et quelques-uns de vos amis, dans un coin de ce monde; c'est-là mon roman, et mon malheur est que ce roman ne soit pas une histoire. Il y a une vérité qui me console, c'est que je vous aime tendrement, et que vous m'aimez; avec cela on n'est pas si à plaindre.

Voici un billet pour frère *Protagoras*; je le recommande à vos bontés.

LETTRE LXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 d'octobre. 1766.

MES divins anges, si mon état continue, adieu les tragédies. J'ai été vivement secoué, et j'ai la mine d'aller trouver *Sophocle* avant de faire, comme lui, des tragédies à quatre-vingts ans. Cependant je me sens un peu mieux quand je songe que ma petite *Durancy* est devenue une *Clairon*. J'eus très-grande opinion d'elle, lorsque je la vis débuter sur des treteaux en Savoie, aux portes de Genève; et je vous prie, quand vous la verrez, de la faire souvenir de mes prophéties; mais je vous avoue que je suis étonné qu'elle ait pris *Pulchérie* pour se faire valoir; c'est ressusciter un mort après quatre-vingt-dix ans: Pulchérie est, à mon gré, un des plus mauvais ouvrages de *Corneille*. Je sens bien qu'elle a voulu prendre un rôle tout neuf, mais, quand on prend un habit neuf, il ne faut pas le prendre de bure.

Nous venons de perdre un homme bien médiocre à l'académie française. On dit qu'il sera remplacé par *Thomas*; il aura besoin de toute son éloquence pour faire l'éloge d'un homme si mince.

Ne pourrais-je pas vous envoyer le Commentaire sur les délits et les peines, par la voie de M. *Marin*? l'enveloppe de M. de *Sartines* n'est-elle pas, dans ces cas-là, une sauve-garde assurée?

1766. On suppose alors, avec raison, que ces livres envoyés au secrétaire de la librairie, lui sont adressés pour savoir si on en permettra l'introduction en France. Je ferai ce que vous me prescrirez. Je pourrais me servir de la voie de M. le chevalier de *Beauteville*; mais je ne l'emploierai qu'en cas que vous trouviez qu'il n'y a point d'inconvénient.

Le livre de *Freret* fait beaucoup de bruit. Il en paraît tous les mois quelqu'un de cette espèce. Il y a des gens acharnés contre les préjugés; on ne leur fera pas lâcher prise: chaque secte a ses fanatiques. Je n'ai pas, Dieu merci, ce zèle emporté; j'attends paisiblement la mort entre mes montagnes, et je n'ai nulle envie de mourir martyr. Je ne veux pas non plus finir comme un citoyen de Genève, extrêmement riche, qui vient de se jeter dans le Rhône, parce qu'avec son argent il n'avait pu acheter la santé; je sais souffrir, et je n'irai dans le Rhône qu'à la dernière extrémité. Je suis assez de l'avis de *Mécène* qui disait qu'un malade devait se trouver heureux d'être en vie.

Portez-vous bien, mes adorables anges; il n'y a que cela de bon, parce que cela fait trouver tout bon.

Je voudrais bien savoir ce qu'on dit dans le public de la charlatanerie de *Jean-Jacques*; j'ai vu un *Thomas* sur le Pont-neuf qui valait beaucoup mieux que lui, et dont on parlait moins. Ne m'oubliez

pas, je vous en prie, auprès de M. de *Chauvelin*, quand vous le verrez. 1766.

Recevez mon tendre respect.

LETTRE LXVII.

A M. HUME.

Ferney, 24 d'octobre.

J'AI lu, Monsieur, les pièces du procès que vous avez eu à soutenir par-devant le public contre votre ancien protégé. J'avoue que la grande ame de *Jean-Jacques* a mis au jour la noirceur avec laquelle vous l'avez comblé de bienfaits; et c'est en vain qu'on a dit que c'est le procès de l'ingratitude contre la bienfesance.

Je me trouve impliqué dans cette affaire. Le sieur *Rousseau* m'accuse de lui avoir écrit, en Angleterre, une lettre dans laquelle je me moque de lui (*). Il a accusé M. d'*Alembert* du même crime.

Quand nous serions coupables au fond de notre cœur, M. d'*Alembert* et moi, de cette énormité, je vous jure que je ne le suis point de lui avoir écrit. Il y a sept ans que je n'ai eu cet honneur. Je ne connais point la lettre dont il parle, et je vous jure que, si j'avais fait quelque mauvaise plaisanterie sur M. *J. J. Rousseau*, je ne la désavouerais pas.

(*) lettre au docteur *Pansophe*, imprimée à Londres, sous le nom de M. de *Voltaire*.

1765. Il m'a fait l'honneur de me mettre au nombre de ses ennemis et de ses persécuteurs. Intimement persuadé qu'on doit lui élever une statue, comme il le dit dans la lettre polie et décente de *Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris.* Il pense que la moitié de l'univers est occupée à dresser cette statue sur son piédestal et l'autre moitié à la renverser.

Non-seulement il m'a cru iconoclaste, mais il s'est imaginé que j'avais conspiré contre lui avec le conseil de Genève, pour faire décréter sa propre personne de prise de corps, et ensuite avec le conseil de Berne pour le faire chasser de la Suisse.

Il a persuadé ces belles choses aux protecteurs qu'il avait alors à Paris, et il m'a fait passer dans leur esprit pour un homme qui persécutait en lui la sagesse et la modestie. Voici, Monsieur, comment je l'ai persécuté.

Quand je sus qu'il avait beaucoup d'ennemis à Paris, qu'il aimait comme moi la retraite, et que je présumai qu'il pouvait rendre quelques services à la philosophie, je lui fis proposer, par M. *Marc Chapuis* citoyen de Genève, des l'an 1759, une maison de campagne appelée l'*Hermitage*, que je venais d'acheter.

Il fut si touché de mes offres, qu'il m'écrivit ces propres mots :

MONSIEUR,

» Je ne vous aime point, vous corrompez ma

» république en donnant des spectacles dans votre » château de Tourney, etc. » 1766.

Cette lettre de la part d'un homme qui venait de donner à Paris un grave opéra et une comédie, n'était cependant pas datée des petites-maisons. Je n'y fis point de réponse, comme vous le croyez bien, et je priai M. *Tronchin* le médecin de vouloir bien lui envoyer une ordonnance pour cette maladie. M. *Tronchin* me répondit que, puisqu'il ne pouvait pas me guérir de la manie de faire encore des pièces de théâtre à mon âge, il désespérait de guérir *Jean-Jacques*. Nous restâmes l'un et l'autre fort malades, chacun de notre côté.

En 1762 le conseil de Genève entreprit sa cure, et donna une espèce d'ordre de s'assurer de lui pour le mettre dans les remèdes. *Jean-Jacques*, décrété à Paris et à Genève, convaincu qu'un corps ne peut être en deux lieux à la fois, s'enfuit dans un troisième. Il conclut, avec sa prudence ordinaire, que j'étais son ennemi mortel, puisque je n'avais pas répondu à sa lettre obligeante. Il supposa qu'une partie du conseil génevois était venue dîner chez moi pour conjurer sa perte, et que la minute de son arrêt avait été écrite sur ma table, à la fin du repas. Il persuada une chose si vraisemblable à quelques-uns de ses concitoyens. Cette accusation devint si sérieuse que je fus obligé enfin d'écrire au conseil de Genève une lettre très-forte, dans laquelle je lui dis que, s'il y avait un seul homme dans ce corps qui m'eût jamais parlé du moindre dessein contre le sieur *Rousseau*, je

1766. consentais qu'on le regardât comme un scélérat et moi aussi, et que je détestais trop les persécuteurs pour l'être.

Le conseil me répondit, par un secrétaire d'Etat, que je n'avais jamais eu, ni dû avoir, ni pu avoir la moindre part, ni directement, ni indirectement, à la condamnation du sieur *Jean-Jacques*.

Les deux lettres sont dans les archives du conseil de Genève.

Cependant M. *Rousseau*, retiré dans les délicieuses vallées de Moutier-Travers, ou Motier-Travers, au comté de Neuchâtel, n'ayant pas eu, depuis un grand nombre d'années, le plaisir de communier sous les deux espèces, demanda instamment au prédicant de Moutier-Travers, homme d'un esprit fin et délicat, la consolation d'être admis à la sainte table; il lui dit que son intention était 1°. *de combattre l'Eglise romaine*; 2°. *de s'élever contre l'ouvrage infernal de l'Esprit, qui établit évidemment le matérialisme*; 3°. *de foudroyer les nouveaux philosophes vains et présomptueux*. Il écrivit et signa cette déclaration, et elle est encore entre les mains de M. de *Montmolin*, prédicant de Moutier-Travers et de Bovereſſe.

Dès qu'il eut communié, il se sentit le cœur dilaté, il s'*attendrit jusqu'aux larmes*. Il le dit au moins dans sa lettre du 8 d'auguste 1765.

Il se brouilla bientôt avec le prédicant et les prêchés de Moutier-Travers et de Bovereſſe. Les petits garçons et les petites filles lui jetèrent des pierres; il s'enfuit sur les terres de Berne, et ne

voulant plus être lapidé, il supplia messieurs de Berne *de vouloir bien avoir la bonté de le faire enfermer le reste de ses jours dans quelqu'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leur Etat qu'il leur semblerait bon de choisir.* Sa lettre est du 20 d'octobre 1765. 1766.

Depuis madame la comtesse de *Pimbèche*, à qui l'on conseillait de se faire lier, je ne crois pas qu'il soit venu dans l'esprit de personne de faire une pareille requête. Messieurs de Berne aimèrent mieux le chasser que de se charger de son logement.

Le judicieux *Jean-Jacques* ne manqua pas de conclure que c'était moi qui le privais de la douce consolation d'être dans une prison perpétuelle, et que même j'avais tant de crédit chez les prêtres, que je le fesais excommunier par les chrétiens de Moutier-Travers et de Boveresse.

Ne pensez pas que je plaisante, Monsieur. Il écrit, dans une lettre du 24 de juin 1765 : *Etre excommunié de la façon de M. de V. m'amusera fort aussi.* Et dans sa lettre du 23 de mars, il dit : *M. de V. doit avoir écrit à Paris qu'il se fait fort de faire chasser Rousseau de sa nouvelle patrie.*

Le bon de l'affaire est qu'il a réussi à faire croire, pendant quelque temps, cette folie à quelques personnes, et la vérité est que, si au lieu de la prison qu'il demandait à messieurs de Berne, il avait voulu se réfugier dans la maison de campagne que je lui avais offerte, je lui aurais donné alors cet asile, où j'aurais eu soin qu'il eût de bons bouillons avec des potions rafraîchissantes,

1766. bien persuadé qu'un homme dans son état mérite beaucoup plus de compassion que de colère.

Il est vrai qu'à la sagesse toujours conséquente de sa conduite et de ses écrits, il a joint des traits qui ne sont pas d'une bonne ame. J'ignore si vous savez qu'il a écrit des *Lettres de la montagne*. Il se rend, dans la cinquième lettre, formellement délateur contre moi; cela n'est pas bien. Un homme qui a communié sous les deux espèces, un sage à qui on doit élever des statues, semble dégrader un peu son caractère par une telle manœuvre; il hasarde son salut et sa réputation.

Aussi la première chose qu'ont faite messieurs les médiateurs de France, de Zurich et de Berne, a été de déclarer solennellement les *Lettres de la montagne* une libelle calomnieux. Il n'y a plus moyen que j'offre une maison à *Jean-Jacques*, depuis qu'il a été affiché calomniateur au coin des rues.

Mais en fesant le métier de délateur et d'homme un peu brouillé avec la vérité, il faut avouer qu'il a toujours conservé son caractère de modestie.

Il me fit l'honneur de m'écrire, avant que la médiation arrivât à Genève, ces propres mots:

MONSIEUR,

» Si vous avez dit que je n'ai pas été secrétaire » d'ambassade à Venise, vous avez menti; & si » je n'ai pas été secrétaire d'ambassade, & si je » n'en ai pas eu les honneurs, c'est moi qui ai » menti. »

J'ignorais que M. *Jean-Jacques* eût été secrétaire d'ambassade ; je n'en avais jamais dit un seul mot, parce que je n'en avais jamais entendu parler. 1766.

Je montrai cette agréable lettre à un homme véridique, fort au fait des affaires étrangères, curieux et exact : ces gens-là sont dangereux pour ceux qui citent au hasard. Il déterra les lettres originales, écrites de la main de *Jean-Jacques*, du 9 et du 13 d'auguste 1743, à M. *du Theil*, premier commis des affaires étrangères, alors son protecteur. On y voit ces propres paroles :

» J'ai été deux ans le domestique de M. le » comte de *Montaigu* (ambassadeur à Venise)... » J'ai mangé son pain.... ; il m'a chassé honteu- » sement de sa maison.... ; il m'a menacé de me » faire jeter par la fenêtre, et de pis, si je restais » plus long-temps dans Venise... etc. etc. »

Voilà un secrétaire d'ambassade assez peu respecté, et la fierté d'une grande ame peu ménagée. Je lui conseille de faire graver au bas de sa statue les paroles de l'ambassadeur au secrétaire d'ambassade.

Vous voyez, Monsieur, que ce pauvre homme n'a jamais pu ni se maintenir sous aucun maître, ni se conserver aucun ami, attendu qu'il est contre la dignité de son être d'avoir un maître, et que l'amitié est une faiblesse dont un sage doit repousser les atteintes.

Vous dites qu'il fait l'histoire de sa vie ; elle a été trop utile au monde, et remplie de trop

1766. grands événemens pour qu'il ne rend pas à la postérité le service de la publier. Son goût pour la vérité ne lui permettra pas de déguiser la moindre de ses anecdotes, pour servir à l'éducation des princes qui voudront être menuisiers comme *Emile*.

A dire vrai, Monsieur, toutes ces petites misères ne méritent pas qu'on s'en occupe deux minutes; tout cela tombe bientôt dans un éternel oubli. On ne s'en soucie pas plus que des baisers âcres de la nouvelle *Héloïse*, et de son faux germe, et de son doux ami, et des lettres de *Vernet* à un lord qu'il n'a jamais vu. Les folies de *Jean-Jacques* et son ridicule orgueil ne feront nul tort à la véritable philosophie, et les hommes respectables qui la cultivent en France, en Angleterre et en Allemagne, n'en seront pas moins estimés.

Il y a des sottises et des querelles dans toutes les conditions de la vie. Quelques ex-jésuites ont fourni à des évêques des libelles diffamatoires sous le nom de *Mandemens*; les parlemens les ont fait brûler; cela s'est oublié au bout de quinze jours. Tout passe rapidement comme les figures grotesques de la lanterne magique.

L'archevêque de Novogorod, à la tête d'un synode, a condamné l'évêque de Rostou à être dégradé et enfermé le reste de sa vie dans un couvent, pour avoir soutenu qu'il y a deux puissances, la sacerdotale et la royale. L'impératrice a fait grâce du couvent à l'évêque de Rostou. A peine cet événement a-t-il été connu en Allemagne et dans le reste de l'Europe.

Les détails des guerres les plus sanglantes périssent avec les soldats qui en ont été les victimes. 1766.
Les critiques mêmes des pièces de théâtre nouvelles, et sur-tout leurs éloges, sont ensevelis le lendemain dans le néant avec elles et avec les feuilles périodiques qui en parlent. Il n'y a que les dragées du sieur *Keiser* qui se soient un peu soutenues.

Dans ce torrent immense qui nous emporte et qui nous engloutit tous, qu'y a-t-il à faire ? Tenons-nous-en au conseil que M. *Horace Valpole* donne à *Jean-Jacques* d'être sage et heureux. Vous êtes l'un, Monsieur, et vous méritez d'être l'autre, etc. etc.

LETTRE LXVIII.

A M. HELVETIUS.

le 27 d'octobre.

Vous me donnez, mon illustre philosophe, l'espérance la plus consolante et la plus chère. Quoi ! vous seriez assez bon pour venir dans mes déserts ! Ma fin approche, je m'affaiblis tous les jours; ma mort sera douce, si je ne meurs point sans vous avoir vu.

Oui, sans doute, j'ai reçu votre réponse à la lettre que je vous avais écrite par l'abbé *Morellet*. Je n'ai pas actuellement un seul *Philosophe ignorant*. Toute l'édition que les *Cramer* avaient faite, et qu'ils avaient envoyée en France, leur a été ren-

voyée bien proprement par la chambre syndicale;
1766. elle est en chemin, et je n'en aurai que dans trois semaines. Ce petit livre est, comme vous savez, de l'abbé *Tilladet*; mais on m'impute tout ce que les *Cramer* impriment, et tout ce qui paraît à Genève, en Suisse et en Hollande. C'est un malheur attaché à cette célébrité fatale dont vous avez eu à vous plaindre aussi-bien que moi. Il vaut mieux, sans doute, être ignoré et tranquille, que d'être connu et persécuté. Ce que vous avez essuyé pour un livre qui aurait été chéri des *la Roche-foucault*, doit faire frémir long-temps tous les gens de lettres. Cette barbarie m'est toujours présente à l'esprit, et je vous en aime toujours davantage.

Je vous envoie une petite brochure d'un avocat de Besançon, dans laquelle vous verrez des choses relatives à une barbarie bien plus horrible. Je crains encore qu'on ne m'impute cette petite brochure. Les gens de lettres, et même nos meilleurs amis, se rendent les uns aux autres de bien mauvais services, par la fureur qu'ils ont de vouloir toujours deviner les auteur de certains livres. De qui est cet ouvrage attribué à *Bolingbroke*, à *Boulanger*, à *Fréret* ? Eh ! mes amis, qu'importe l'auteur de l'ouvrage ? ne voyez-vous pas que le vain plaisir de deviner devient une accusation formelle, dont les scélérats abusent ? Vous exposez l'auteur que vous soupçonnez; vous le livrez à toute la rage des fanatiques; vous perdez celui que vous voudriez sauver. Loin de vous piquer de deviner si cruelle-

ment, faites au contraire tous les efforts possibles pour détourner les soupçons. Aidons-nous les uns les autres dans la cruelle persécution élevée contre la philosophie. Est-il possible que cette philosophie ne nous réunisse pas ! Quoi ! de misérables moines n'auront qu'un même esprit, un même cœur, ils défendront les intérêts du couvent jusqu'à la mort; et ceux qui éclairent les hommes ne seront qu'un troupeau dispersé, tantôt dévorés par les loups, et tantôt se donnant les uns aux autres des coups de dents ! 1769.

Qui peut rendre plus de services que vous à la raison et à la vertu ? qui peut être plus utile au monde, sans se compromettre avec les pervers ? Que de choses j'aurais à vous dire, et que j'aurai de plaisir à vous ouvrir mon cœur et à lire dans le vôtre, si je ne meurs pas sans vous avoir embrassé ! Du moins je vous embrasse de loin, et c'est avec une amitié égale à mon estime. *V.*

LETTRE LXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 de novembre.

Mes divins anges, pour peu que l'état où je suis continue ou empire, vous serez mal servis. Il faut de la force pour traiter le beau sujet, l'intéressant sujet, mais le difficile sujet que j'ai trouvé. J'ai besoin d'une santé que je n'ai pas; j'ai besoin sur-tout du recueillement et de la tranquillité qu'on

1766. m'arrache. Le couvent que j'ai bâti pour vivre en solitaire ne désemplit point d'étrangers ; et vous savez quelles horreurs, soit de Paris, soit d'Abbeville, ont troublé mon repos et affligé mon ame.

Voilà encore ce malheureux charlatan *Jean-Jacques Rousseau* qui sème toujours la tracasserie et la discorde dans quelque lieu qu'il se réfugie. Ce malheureux a persuadé à quelques personnes du parti opposé à celui de M. *Hume*, que je m'entendais contre lui avec ce même *Hume*, qui l'a comblé de bienfaits. Ce n'est pas assez de le payer de la plus noire ingratitude ; il prétend que je lui ai écrit à Londres une lettre insultante, moi qui ne lui ai pas écrit depuis environ neuf ans. Il m'accuse encore de l'avoir fait chasser de Genève et de Suisse ; il me calomnie auprès de M. le prince de *Conti* et de madame la duchesse de *Luxembourg* ; il me force enfin de m'abaisser jusqu'à me justifier de ces ridicules et odieuses imputations. La vie d'un homme de lettres est un combat perpétuel, et on meurt les armes à la main.

Cela ne m'empêchera pas de traiter mon beau sujet, pourvu que la nature épuisée accorde encore cette consolation à ma vieillesse. Je serai soutenu par l'envie de faire quelque chose qui puisse vous plaire.

La troupe de Genève, qui n'est pas absolument mauvaise, se surpassa hier en jouant Olympie ; elle n'a jamais eu un si grand succès. La foule qui assistoit à ce spectacle le redemanda pour le lendemain

demain à grands cris. Je suis persuadé que mademoiselle *Durancy* ferait réussir bien davantage Olimpie à Paris ; et, par tout ce que j'apprends d'elle, je juge qu'elle jouerait mieux le rôle d'*Olimpie* que mademoiselle *Clairon*. Tâchez de vous donner ce double plaisir ; mais je vous avoue que je voudrais qu'on ne retranchât rien à la pièce. Toute mutilation énerve le corps et le défigure. Je n'ai point vu la représentation donnée à Genève ; je ne sors guère de mon lit depuis long-temps, mais je sais qu'on a joué la pièce d'après l'édition des *Cramer*, et je suis un peu déshonoré à Paris par l'édition de *Ducheſne*. 1766.

Au reste, mes anges ne manqueront pas de pièces de théâtre. M. de *Chabanon* est bien avancé ; *la Harpe* vient demain travailler chez moi. Si je vous suis inutile, mes élèves ne vous le seront pas.

J'espère enfin qu'*Elie de Beaumont* va faire jouer la tragédie des *Sirven*. Il est comme moi ; il a été accablé de tracasseries et de chagrins, mais il travaille à sa pièce.

Vous m'assurez, mes divins anges, que M. le duc de *Praslin* trouve bon que j'employe la protection dont il m'honore auprès de M. *du Clairon*, commissaire de la marine à Amsterdam, au sujet de ces lettres défigurées que l'éditeur de *Rousseau* a imprimées, et des notes infâmes dans lesquelles le seul *Rousseau* est loué, et presque toute la cour de France traitée d'une manière indigne et punissable. Ces notes ont été faites à Paris, et il ne serait pas mal de connaître le scélérat. Un mot d'un premier

1766. commis, au nom de M. le duc de *Praslin*, suffirait à M. *du Clairon*.

Que mes anges agréent toujours ma tendresse inaltérable et respectueuse. *V.*

LETTRE LXX.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 3 de novembre.

Vous êtes donc, Monsieur, tout à travers les ruines de l'Empire romain, et vous faites pleurer votre *Eudoxie* sur les décombres de Rome. Quand aurai-je le plaisir de mêler mes larmes aux siennes? quand pourrai-je lire cet ouvrage auquel je m'intéresse presque autant qu'à son auteur? Quelque bon qu'il soit, il sera fort difficile qu'il soit aussi aimable que vous.

Vous prétendez donc que j'ai été amoureux dans mon temps tout comme un autre? Vous pourriez ne vous pas tromper. Quiconque peint les passions les a ressenties, et il n'y a guère de barbouilleur qui n'ait exploité ses modèles. Voyez *Jean-Jacques Rousseau*, il traîne avec lui la belle mademoiselle *le Vasseur*, sa blanchisseuse, âgée de cinquante ans, à laquelle il a fait trois enfants qu'il a pourtant abandonnés pour s'attacher à l'éducation du seigneur *Emile*, et pour en faire un bon menuisier. C'est un grand charlatan et un grand misérable que ce *Jean-Jacques Rousseau*. J'aime mieux la charlatane mademoiselle *Durancy* qui enchante le public, et à laquelle

vous confierez probablement le rôle d'*Eudoxie* ou *Eudocie*. 1766.

Jouissez, Monsieur, de tous vos talens qui font votre gloire et votre bonheur. Jouissez de vos passions, partagez-vous entre le travail et les plaisirs, et n'oubliez pas un vieux solitaire si sensiblement pénétré de tout ce que vous valez.

Madame *Denis* vous fait mille tendres complimens. *V.*

LETTRE LXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de novembre.

Je vous écrivis, je crois, mes anges, le 8 de ce mois, que je pourrais vous envoyer le premier acte de ma bergerie, & avant que vous m'ayez fait réponse, l'enceinte a été construite. Une tragédie de bergers! et une tragédie faite en dix jours! me direz-vous: aux petites maisons, aux petites maisons, de bons bouillons, des potions rafraîchissantes comme à *Jean-Jacques*.

Mes divins anges, avant de me rafraîchir, lisez la pièce, et vous serez échauffés. Songez que quand on est porté par un sujet intéressant, par la peinture des mœurs agrestes, opposées au faste des cours orientales, par des passions vraies, par des événemens surprenans et naturels, on vogue alors à pleines voiles (non pas à plein voile, comme dit *Corneille*), et on arrive au

1766. port en dix jours. Un sujet ingrat demande une année et un long travail qui échoue ; un sujet heureux s'arrange de lui-même. Zaïre ne me coûta que trois semaines. Mais cinq actes en vers, à soixante et treize ans, et malade ! J'ai donc le diable au corps ? oui, et je vous l'ai mandé. Mais les vers sont donc durs, raboteux, chargés d'inutiles épithètes ? non, rapportez-vous-en à ce diable qui m'a bercé ; lisez, vous dis-je. Maman *Denis* est épouvantée de la chose, elle n'en peut revenir.

Ce n'est pas Tancrède, ce n'est pas Alzire, ce n'est pas Mahomet, etc. Cela ne ressemble à rien ; et cependant cela n'effarouche pas. Des larmes ! on en versera, ou on sera de pierre. Des frémissemens ! on en aura jusqu'à la moëlle des os, ou on n'aura point de moëlle. Et ce n'est pas l'ex-jésuite qui a fait cette pièce ; c'est moi.

Dans la fatuité de mon orgueil extrême.
Je le dis à Praslin, à vous, à Fréron même.

On demandait à un maréchal d'*Estrées*, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, et dont la femme, sœur de *Menicamp*, était grosse ; qui a fait cet enfant à madame la maréchale ? c'est moi, mort-dieu, dit-il.

Ma bergerie part donc. Je l'envoie à M. le duc de *Praslin* pour vous. Faites lire cette drogue à *le Kain* ; que M. de *Chauvelin* manque le

coucher du roi pour l'entendre. Mettez-moi chaudement dans le cœur de ce M. de *Chauvelin*; 1766.
que M. le duc de *Praslin* juge à la lecture; puis moquez-vous de moi, et j'en rirai moi-même.

Respect at tendresse. *V.*

LETTRE LXXII.

A M. CHARDON,

MAITRE DES REQUETES.

A Ferney, 19 de novembre.

MONSIEUR,

Ce n'est pas ma faute si je vous importune; prenez-vous-en à la réputation que vous avez d'être le juge le plus intègre et le rapporteur le plus éloquent. M. et madame de *Beaumont* se croient trop heureux si leur fortune dépend de vous. Les *Sirven* vous demandent la vie, et moi, Monsieur, j'ose vous la demander pour eux, moi, qui suis témoin, depuis trois années, de leur innocence, de leurs larmes et de l'horrible injustice qu'ils essuyèrent lorsque le même fanatisme qui fit périr *Calas* sur la roue, condamna *Sirven* et sa femme à la corde sur la même accusation de parricide que la superstition impute si légérement, et que la nature désavoue.

M. le duc de *Choiseul*, qui pense, sur vous, Monsieur, comme tout le public, et qui est

1766. votre ami, a eu la bonté de me mander qu'il prierait monsieur le vice-chancelier de vous nommer rapporteur dans l'affaire des *Sirven*. Vous êtes déjà instruit de cette horrible aventure; je ne vous demande que la plus exacte justice. La malheureuse destinée de cette famille, qui l'a conduite dans mes déserts, deviendra un bonheur pour elle si vous daignez rapporter sa cause. C'en est un pour moi que cette occasion de vous assurer de l'estime infinie et du respect, etc.

LETTRE LXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de novembre.

Divins anges, vous vous y attendiez bien; voici des corrections que je vous supplie de faire porter sur le manuscrit.

Maman *Denis* et un des acteurs de notre petit théâtre de Ferney, fou du tripot, et difficile, disent qu'il n'y a plus rien à faire, que tout dépendra du jeu des comédiens; qu'ils doivent jouer les Scythes comme ils ont joué le Philosophe sans le savoir, et que les Scythes doivent faire le plus grand effet, si les acteurs ne jouent ni froidement ni à contresens.

Maman *Denis* et mon vieux comédien de Ferney, assurent qu'il n'y a pas un seul rôle dans la pièce qui ne puisse faire valoir son homme. Le contraste qui anime la pièce d'un bout

à l'autre, doit servir la déclamation, et prête beaucoup au jeu muet, aux attitudes théâtrales, à toutes les expressions d'un tableau vivant. Voyez, mes anges, ce que vous en pensez; c'est vous qui êtes les juges souverains. 1766.

Je tiens qu'il faut donner cette pièce sur le champ, et en voici la raison. Il n'y a point d'ouvrage nouveau sur des matières très-délicates qu'on ne m'impute; les livres de cette espèce pleuvent de tous côtés. Je serai infailliblement la victime de la calomnie, si je ne prouve l'*alibi*. C'est un bon alibi qu'une tragédie. On dit: Voyez ce pauvre vieillard! peut-il faire à la fois cinq actes, et cela, et cela encore? Les honnêtes gens alors crient à l'imposture.

Je vous supplie, ô anges bienfaiteurs, de montrer la lettre ci-jointe à M. le duc de *Praslin*, ou de lui en dire la substance. Il sera très-utile qu'il ordonne à un de ses secrétaires ou premiers commis d'encourager fortement M. *du Clairon* à découvrir quel est le poisson qui a envoyé de Paris, aux empoisonneurs de Hollande, son venin contre toute la cour, contre les ministres et contre le roi même, et qui fait passer sa drogue sous mon nom.

Voici la destination que je fais, selon vos ordres, des rôles pour l'académie royale du théâtre français.

O anges, je n'ai jamais tant été au bout de vos ailes. *V.*

N. B. Il y a pourtant dans la lettre au docteur *Pansophe* des longueurs et des répétions. Elle est certainement de l'abbé *Coyer*.

1766 *N.* B. Voulez-vous mettre mon gros neveu l'abbé *Mignot* du secret?

LETTRE LXXIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFAND.

21 de novembre.

La lettre au docteur *Panſophe*, Madame, eſt de l'abbé *Coyer*, j'en ſuis très-certain, non-ſeulement parce que ceux qui en ſont certains me l'ont aſſuré, mais parce qu'ayant été au commencement de l'année en Angleterre, il n'y a que lui qui puiſſe connaître les noms anglais qui ſont cités dans cette lettre. Je connais d'ailleurs ſon ſtyle; en un mot, je ſuis sûr de mon fait.

Il eſt fort mal à lui, qui ſe dit mon ami, de s'être ſervi de mon nom, et de feindre que j'écris une lettre à *Jean-Jacques*, quand je dis qu'il y a ſept ans que je ne lui ai écrit. Je me ferais, ſans doute, honneur de cette lettre au docteur *Panſophe*, ſi elle était de moi. Il y a des choſes charmantes et de la meilleure plaiſanterie; il y a pourtant des longueurs, des répétitions et quelques endroits un peu louches. Il faut avouer en général que le ton de la plaiſanterie eſt, de toutes les clefs de la muſique françaiſe, celle qui ſe chante le plus aiſément. On doit être sûr du ſuccès quand on ſe moque gaiement de ſon prochain, et je m'étonne qu'il

qu'il y a à préſent ſi peu de bons plaiſans dans un pays où l'on tourne tout en raillerie. 1766.

Pour moi, je vous aſſure, Madame, que je n'ai point du tout ſongé à railler, quand j'ai écrit à *David Hume*: c'eſt une lettre que je lui ai réellement envoyée; elle a été écrite au courant de la plume. Je n'avais que des faits et des dates à lui apprendre; il fallait abſolument me juſtifier des calomnies dont ce fou de *Jean-Jacques* m'avait chargé.

C'eſt un méchant fou que ce *Jean-Jacques*? il eſt un peu calomniateur de ſon métier; il ment avec des diſtinctions de jéſuite, et avec l'impudence d'un janſéniſte.

Connaiſſez-vous, Madame, un petit *Abrégé de l'Hiſtoire de l'Egliſe* orné d'une préface du roi de Pruſſe? Il parle en homme qui eſt à la tête de cent quarante mille vainqueurs, et s'exprime avec plus de fierté et de mépris que l'empereur *Julien*. Quoiqu'il verſe le ſang humain dans les batailles, il a été cruellement indigné de celui qu'on a répandu dans Abbeville.

L'aſſaſſinat juridique des *Calas* et le meurtre du chevalier de *la Barre* n'ont pas fait honneur aux Velches dans les pays étrangers. Votre nation eſt partagée en deux eſpèces; l'une de ſinges oiſifs qui ſe moquent de tout, et l'autre de tigres qui déchirent. Plus la raiſon fait de progrès d'un côté, et plus de l'autre le fanatiſme grince des dents. Je ſuis quelquefois profondément attriſté, et puis

1766. je me console en faisant mes tours de singe sur la corde.

Pour vous, Madame, qui n'êtes ni de l'espèce des tigres ni de celle des singes, et qui vous consolez au coin de votre feu, avec des amis dignes de vous, de toutes les horreurs et de toutes les folies de ce monde, prolongez en paix votre carrière. Je fais mille vœux pour vous et pour M. le président *Hénault*. Mille tendres respects. *V.*

LETTRE LXXVI.

A MADAME DE FLORIAN.

24 de novembre.

CHERE NIECE ET CHERS NEVEUX.

MADAME de *Florian* a donc toujours la goutte aux trois doigts dont on écrit, et ne peut donner jamais le moindre signe de vie à un oncle qui l'aime tendrement ? Pour vous, monsieur son mari, c'est autre chose; vous répondez exactement, vous dites des nouvelles aux absens, vos lettres sont instructives.

Et vous, mon gros et cher neveu, qui êtes actuellement enfoncé jusqu'au cou dans des papiers terriers, prêtez-moi vos secours et vos lumières pour résister à des *ifs* de moines qui veulent opprimer maman *Denis* et moi. Quand vous aurez voix délibérative dans la première classe du parlement de France, faites-moi une belle et bon-

ne cabale contre tous ces *ifs* de moines; défaites-nous de cette vermine qui ronge le royaume; donnez de grnds coups d'aiguillon dans le maigre cu de l'abbé de *Chauvelin*. C'eſt peu de choſe, ce c'eſt pas aſſez d'avoir chaſſé les jéſuites qui du moins inſtruiſaient la jeuneſſe, pour conſerver des ſang-ſues qui ne ſont bonnes à rien qu'à s'engraiſſer de notre ſang. 1766.

Nous ſommes actuellement dans le climat de Nabies, nous ſerons au mois de décembre dans celui de Sibérie. Et vons, quand ſortiez-vous de votre ſéjour paiſible pour le ſéjour tumultueux, frivole et crotté de Paris la grand ville?

Je vous embraſſe tous trois de toutes les forces de mon ame et de mes bras longs et menus.

LETTRE LXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 de novembre.

J'AI encore fatigué aujourd'hui mes anges, et ma lettre eſt partie, adreſſée à M. *Marin*, le tout après avoir dépêché depuis cinq jours trois paquets à M. le duc de *Praslin*.

Pourquoi donc, direz-vous, nous aſſommer encore de cette lettre, vieillard indiſcret du mont Jéra? pour quoi? c'eſt que j'aime bien ces vers-ci:

. . . . . .

Il eſt des maux, Solma, que nous fait la fortune.

1766. Il en est de plus grands dont le poison cruel,
Par nous-même apprêté, nous porte un coup mortel.
Mais lorsque, sans secours, à mon âge, on rassemble,
Dans un exil affreux, tant de malheurs ensemble,
Lorsque tous leurs assauts viennent se réunir,
Un cœur, un faible cœur les peut-il soutenir ?

Il me semble que cette leçon vaut mieux que les autres, sur-tout si la voix éclate avec attendrissement sur *faible cœur*.

Voyez, décidez ; vous sentez bien que je suis à bout, que je n'ai plus d'huile dans ma lampe, que je vous ai envoyé ma dernière goutte, et que le succès ou la chute de l'ouvrage sont dans le sujet et non dans les vers, que tout dépend à présent des acteurs, que les situations et l'art du comédien font tout aux premières représentations.

Ainsi donc, nous vous conjurons, maman et moi, de faire jouer la pièce telle qu'elle est ; c'est ma dernière prière, c'est mon testament; puis je mourrai en riant aux anges.

LETTRE LXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

1 de décembre.

Mon cher ami, j'ai prié M. d'*Argental* de vous mettre dans la confidence d'un drame d'une espèce assez nouvelle. Je ne veux rien avoir de caché pour vous. Je crois que cet ouvrage était absolument né-

cessaire pour confondre la calomnie, cette calomnie dont je vous parlais si souvent en vous disant, *écr... l'inf...* 1766.

Vous savez avec quel acharnement elle m'impute, presque tous les mois, quelque mauvais livre bien scandaleux que je n'ai jamais lu et que je ne lirai jamais. Les mauvais poëtes ne sachant plus comment s'y prendre pour me perdre, après m'avoir immolé à *Crébillon*, m'ont voulu immoler aux jansénistes; ils se sont avisés de faire de moi un théologien; et ils prétendent, avec l'abbé *Guyon* et l'abbé *Renoard*, que je traite continuellement la controverse. Or certainement un homme qui fait une tragédie demande un homme tout entier, et le demande pour long-tems. Non-seulement je me suis remis à faire des pièces de théâtre, mais j'en fais faire. Je m'occupe beaucoup de celle à laquelle *la Harpe* travaille actuellement sous mes yeux, et j'en ai de grandes espérances. J'ai dans ma vieillesse la consolation de former des élèves: je rends par-là tout le service que je puis rendre aux belles-lettres.

Il me semble que je ne mérite pas les cruelles persécutions que j'essuie depuis si long-tems.

Mandez-moi donc à qui on attribue le petit livre savant et éloquent que vous m'avez envoyé avec une note de M. *Thiriot*. L'auteur de ce livre ne me traite pas comme les *Guyons* et les *Frérons*: je voudrais bien connaître cet honnête homme.

Savez vous quel est le polisson qui a fait le plat ouvrage intitulé: *La justification de J. J.*, et qui pré-

1796. tend que *J. J.* est le seul philosophe dont la conduite soit conforme à ses principes ?

Les affaires de Genève doivent finir bientôt. Ce petit Etat devra au roi toute sa félicité, outre quatre millions cinq cents mille livres de rente dont les Génevois jouissent en France. M. le chevalier de *Beauteville* leur a donné un projet qui est la sagesse même. S'ils ne l'acceptaient pas, il faudrait qu'ils fussent plus fous et plus méchans que *J. J.*

Je vous embrasse tendrement, mon très-cher ami Remerciez-bien pour moi M. *Thiriot* de son attention, et faites quelquefois mention de moi avec *Tonpla.*

N. B. L'avocat de Besançon, auteur du *Commentaire sur les lois* concernant les délits, a beaucoup augmenté son ouvrage. L'édition est entièrement épuisée. Pourriez-vous demander à M. *Marin* si on permettra dans Paris l'entrée d'une nouvelle édition conforme à ce qui a déjà été imprimé, et très-circonspecte dans ce qui sera ajouté ?

LETTRE LXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 de décembre.

Ce drame deviendra bientôt l'habit d'*Arlequin.* J'envoie à mes anges, tous les ordinaires, de nouveaux morceaux à coudre. Je change toujours quelque chose, dès que j'ai dit que je ne changerais plus

rien ; mais, après tout, c'est pour plaire à mes anges. 1766.

Cependant je crois que je suis au bout de mon rôle, et que j'ai épuisé toutes mes ressources. Chaque animal n'a qu'un certain degré de force, et tous les efforts qu'il fait par-delà sont inutiles. Je suis épuisé, je suis à sec.

M. de *Thibouville* a mandé d'étranges choses à maman *Denis* ; il dit que, si par hasard il y avait une pièce nouvelle de la façon de votre créature, la superbe *Clairon* pourrait s'abaisser jusqu'à rentrer au théâtre, et à se charger du rôle principal de la pièce; mais ce sont des chimères dont on berce les pauvres provinciaux, les pauvres habitans des déserts de la Scythie.

Quoi qu'il en soit, je cherche toujours à prouver mon alibi ; c'est le point principal, et j'ai pour cela les plus fortes raisons.

Je n'ai point entendu *Dalainville* ; mais tous ceux qui l'ont entendu, et qui s'y connaissent parfaitement, disent qu'il est nécessaire à la comédie française. Au reste, comme il n'y a dans les Scythes aucun personnage qui crie, excepté *Obéide* (dans ses imprécations), *Molé*, s'il est rétabli, pourra jouer un des deux principaux rôles.

Nous venons de la relire pour la quatrième fois, et elle nous a fait la même impression que la première.

Remarquez bien, ô anges ! que voici le cinquième paquet de corrections. Vous devez avoir tout reçu, soit par M. le duc de *Praslin*, soit par M. de *Courteille*, soit par M. *Marin*.

1766 Voilà qui est fait, je ne me mêle plus de rien ; c'est à vous à prendre soin de mon salut.

Point du tout; il y a encore quelques petits coups de pinceau à donner, quelques mots répétés à varier, et puis maman *Denis* dit que c'est tout; mais qu'en disent mes anges?

LETTRE LXXX.

AU MÊME.

8 de décembre.

Vous avez bien fait de m'écrire, mes divins anges; car vous esquivez par-là une nuée de corrections et de changemens qui étaient déjà tout prêts. Mais, puisque vous me mandez que rien ne presse, je corrigerai plus à loisir ce que j'ai fait si fort à la hâte.

Vous avez dû vous appercevoir que j'ai deviné plus d'une de vos critiques. J'ai prévenu aussi la censure judicieuse que vous faites de la précipitation d'*Obéide* à dire au cinquième acte, *je l'accepte*, dès qu'on lui fait la proposition d'immoler son amant.

Je m'étais un peu égayé dans les imprécations; j'avais fait là un petit portrait de Genève pour m'amuser; mais vous sentez bien que cette tirade n'est pas comme vous l'avez vue; elle est plus courte et plus forte.

Mais aussi, comme mes anges laissent à maman et à moi notre libre arbitre, nous vous avouons que nous condamnons, nous anathématisons votre idée

de développer dans les premiers actes la passion d'*Obéide*. Nous pensons que rien n'est si intéressant que de vouloir se cacher son amour à soi-même, dans ces circonstances délicates ; de le laisser entrevoir par des traits de feu qui échappent ; de combattre en effet sans dire, je combats ; d'aimer passionément sans dire, j'aime ; et que rien n'est si froid que de commencer par tout avouer. Je n'ai lu la pièce à personne, mais je l'ai fait lire à de très bons acteurs qui sont dans notre confidence ; je les ai vu pleurer et frémir. Il se peut que l'avanture de l'ex-jésuite ait un peu influé sur votre jugement, et que vous ayez tremblé que l'intérêt, qui fait le succès des pièces au théâtre, manquât dans celle-ci ; mais j'oserais bien répondre de l'intérêt le plus grand, si cette tragédie était bien jouée. 1766.

Vous m'avouez enfin que vous n'avez d'acteurs que *le Kain* ; il ne faut donc point donner de pièces nouvelles. Le succès des représentations est toujours dans les acteurs. On prendra dorénavant le parti de faire imprimer ses pièces, au lieu de les faire jouer, et le théâtre tombera absolument. Les talens périssent de tous côtés.

Gardez donc vos Scythes, mes divins anges, ne les montrez point ; amusez-vous de Guillaume Tell et d'un cœur en fricassée ; faites comme vous pourrez.

Je dois vous dire (car je ne dois avoir rien de caché pour vous) que j'ai envoyé mes Scythes à M. le duc de *Choiseul*. J'ai été bien aise de lui faire ma cour et de réchauffer ses bontés.

Daignez, je vous en conjure, vous occuper à

présent de mes pauvres *Sirven*. Vous aurez enfin cet-
1765. te semaine le factum de M. de *Beaumont*. Cette tragédie mérite toute votre bonté et toute votre protection.

Je vous demande en grâce de me mettre aux pieds de M. le duc de *Praslin*, et de vouloir bien faire souvenir de moi M. le marquis de *Chauvelin* à qui j'épargne une lettre inutile, et à qui je suis bien tendrement attaché.

Je vous demande pardon de tout le tracas que je vous ai donné pendant quinze jours. Je suis au bout de vos ailes pour le reste de ma vie.

LETTRE LXXXI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

8 de décembre.

Je vous renvoie, monsieur le Marquis, votre lettre à M. le comte de *Périgord*, que vous avez bien voulu me communiquer : j'en ai tiré une copie selon la permission que vous m'en donnez. Cette lettre est bien digne d'une ame aussi noble et aussi généreuse que la vôtre. Elle est simple, et c'est le seul style qui convienne à la vérité, quand on écrit à ses amis. Tous les faits que vous rapportez sont incontestables. Je ne doute pas que M. le comte de *Périgord* ne trouve fort bon que vous lui adressiez cette lettre, et que vous la rendiez publique. Pour moi, je vous avoue que je n'affecte point avec vous une fausse modestie, et que je vous ai une très grande obligation.

Le livre du jésuite *Nonotte* vient d'être réimprimé sous le titre d'Amsterdam, mais l'édition est d'Avignon. Les partisans des prétentions ultramontaines soutiennent ce livre ; mais ces prétentions ultramontaines, qui offensent nos rois et nos parlemens, n'ont pas un grand crédit chez la nation. C'est servir la religion et l'Etat que d'abandonner les systêmes jésuitiques à leurs ridicules. 1766.

Votre lettre à M. le comte de *Périgord* m'a tellement échauffé la tête et le cœur, que je vous ai répondu en vers par une ode dont voici une strophe :

Qu'il est beau, généreux d'Argence,
Qu'il est digne de ton grand cœur,
De venger la faible innocence,
Des traits du calomniateur !
Souvent l'amitié chancelante
Resserre sa pitié prudente,
Son cœur glacé n'ose s'ouvrir,
Son zèle est réduit à tout craindre.
Il est cent amis pour nous plaindre,
Et pas un pour nous secourir.

Voici encore une strophe de cette ode.

Imitons les mœurs héroïques
De ce ministre des combats,
Qui de nos chevaliers antiques
A le cœur, la tête et le bras.
Qui pense et parle avec courage,
Qui de la fortune volage
Dédaigne les dons passagers,
Qui foule aux pieds la calomnie,
Et qui sait mépriser l'envie
Comme il mépriса les dangers.

1766. Je crois que M. le duc de *Choiseul* ne sera pas mécontent de ces derniers vers. Il daigne toujours m'aimer; il m'honore quelquefois d'un mot de sa main.

J'aurai l'honnneur de vous envoyer l'ode entière, dès qu'elle sera mise au net, et je la ferai imprimer à la suite de votre lettre. Je serai enchanté de joindre votre éloge à celui de M. de *Choiseul*: cela paraîtra en même tems que le mémoire des *Sirven* dont les avocats ne manqueront pas de vous envoyer quelques exemplaires. Vous pourrez faire publier votre lettre et l'ode à Bordeaux, pendant que je la publierai à Genève. Je voudrais que vous eussiez la bonté de m'envoyer tous vos titres et ceux de M. le comte de *Perigord*, pour les placer à la tête.

J'attens vos ordres, et j'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus respectueux et les plus tendres, Monsieur, votre, etc. *V.*

LETTRE LXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de décembre.

Je pourrais maintenant dire à mes anges que j'ai fait à peu-près tout ce qu'ils ont ordonné, excepté leur cruelle proposition d'épuiser l'amour et l'intérêt en parlant trop tôt d'amour. Je pourrais fatiguer leurs bontés par mille petites remarques; mais, comme il n'est point question de faire jouer la pièce, je ne les fatiguerai pas; j'ai bien à leur parler d'au-

tre chose, et voici sur quoi je supplie leurs ailes de trémousser beaucoup. 1766.

Je suppose que vous avez lu en son tems le factum de M. de *Sudre*, avocat de Toulouse, en faveur des *Calas*, factum aussi bon pour le fond des choses qn'aucun des mémoires de Paris. Ce M. de *Sudre* est un homme d'une probité courageuse, qui seul osa lutter contre le fanatisme, sans autre intérêt que celui de protéger l'innocence. Il fut lui-même longtems la victime du fanatisme qu'il avait attaqué; il fut même plusieurs années sans oser plaider. Enfin les écailles sont tombées des yeux de ces malheureux Toulousains; ils ont élu d'une voix unanime M. de *Sudre* pour premier capitoul. On en élit trois; le roi en nomme un entre ces trois. M. de *Sudre* a l'avantage d'avoir été proposé unanimement par la ville. Les voix ont été partagées entre les deux concurrens; mais il a bien un autre avantage auprès de vous, celui d'avoir soutenu la cause de l'innocence opprimée avec une constance intrépide. Il honorera la place que ce coquin de *David*, digne d'être le capitoul de Jérusalem, a tant deshonorée; et si quelqu'un peut faire abolir la procession annuelle de Toulouse où l'on remercie DIEU de quatre mille assassins, c'est assurément M. de *Sudre*.

Voyez, mes anges, si vous avez des amis auprès de M. le comte de *Saint-Florentin* de qui dépend cette affaire. Voyez si M. le duc de *Praslin* et M. le duc de *Choiseul* veulent dire un mot, Vous ferez cettainement ce que vous pourrez, car je vous connais.

Le tout sans préjudicier à la tragédie des *Sirven*

1766. qui va se jouer, et qui n'attirera peut-être pas grand monde, parce que la pièce n'est pas neuve. Pour celle des Scythes, pardieu, elle est neuve.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE LXXXIII.

A M. LE RICHE, *à Besançon.*

A Ferney, 12 de décembre.

Je voudrais, Monsieur, avoir l'honneur de vous envoyer quelques livres pour vos étrennes. Il faut que vous ayez la bonté de me mander comment je pourrai vous les faire parvenir avec sureté. Je voudrais bien savoir aussi si les lettres qu'on adresse, du pays où je suis, en Lorraine, passent par la Franche-Comté.

Pourriez-vous encore me faire une autre grâce? Il y a dans votre ville un misérable ex-jésuite, nommé *Nonotte*, qui, pour augmenter sa portion congrue, a fait un libelle en deux volumes. Je voudrais savoir quel cas on fait de sa personne et de son libelle. On dit que le père de ce prêtre est un boulanger; cela est heureux : il aura le pain azyme pour rien, et il distribuera gratis le pain des forts. Il faut que frère *Nonotte* soit bien ingrat d'écrire contre moi dans le temps que je loge et nourris un de ses confrères; mais quand il s'agit de la sainte religion, l'ingratitude devient une vertu.

Je vous souhaite pour l'année prochaine la ruine de la superstition. 1766.

Vous connaissez, sans doute, à Dijon quelqu'un de vos confrères qui pense sagement. Vous pourriez me rendre un grand service en le priant de s'informer bien exactement quelle est la raison pour laquelle les ex-jésuites de Dijon ne voulurent point voir mon ex-jéluite de Ferney, quand il fit le voyage. Mon ex-jésuite s'appelle *Adam*. Il dit fort proprement la messe; il a marié des filles dans ma paroisse, avec toute la grâce imaginable. Il avait le malheur d'être brouillé depuis long-temps avec les jésuites bourguignons, quoiqu'il aime assez le vin. En un mot, ni le révérend père provincial, ni le révérend père recteur, ni le révérend père préfet, enfin aucun ex-révérend cuistre ne voulut voir mon aumônier; et comme les jésuites disent toujours la vérité, je voudrais savoir s'ils lui ont refusé le salut parce qu'il dit la messe chez moi, ou si c'est une ancienne rancune de prêtre à prêtre.

Voyez, Monsieur, si vous pouvez et si vous voulez vous charger de cette grande négociation. Elle m'aura procuré au moins le plaisir de m'entretenir avec un homme qui pense, ce qui n'est pas extrêmement commun. Je vous prie de compter sur les sentimens qui m'attachent véritablement à vous. *V.*

LETTRE LXXXIV.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

14 de décembre.

1766. J'AI reçu votre petit billet de Valence, mon cher Marquis, et je vous écrits à tout hasard à Valence. Je suis enchanté que vous vous confirmiez de plus en plus dans vos bons principes ; mais la maison du Seigneur est entourée d'ennemis, et il y a des indiscrets dans le temple. Vous souvenez-vous d'une réponse que je vous fis, lorsque vous étiez à Nancy ? Je fesais vos complimens au brave confiseur qui vendait vos dragées : vous envoyâtes ma lettre à un de vos élus de Paris, et cet élu très-indiscret m'a damné en fesant courir ma lettre. J'en ai reçu des reproches de la part des prépofés aux confitures, et je crois le confiseur très-embarrassé. Tâchez que l'enfer où je suis se tourne au moins en purgatoire ; je ne crois pas en effet avoir fait des complimens à un confiseur que je ne connais pas. Mandez que cette lettre n'est pas de moi, car assurément elle n'est pas de moi, et vous ne mentirez pas. Mandez que vous vous êtes trompé ; mandez que ce n'est pas assez d'avoir l'innocence de la colombe, et qu'il faut encore avoir la prudence du serpent. Marchez toujours dans les voies du juste ; distribuez la parole de DIEU, le pain des forts, faites prospérer la moisson

évangélique ;

évangélique ; recevez ma bénédiction, et vivez dans l'union des fidelles. 1766

LETTRE LXXXV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 de décembre.

CHARMANT papillon de la philosophie, de la société et de l'amour, j'aurais été enchanté de vous voir honorer encore ma retraite d'une de vos apparitions ; vous auriez même été mon premier médecin ; car il y a environ deux mois que je ne sors guère de mon lit.

Savez-vous bien, Madame, que j'ai des choses très-sérieuses à répondre à la lettre très-morale que vous n'avez point datée. Vous m'apprenez que, dans votre société, on m'attribue *le Christianisme dévoilé, par feu M. Boulanger* ; mais je vous assure que les gens au fait ne m'attribuent point du tout cet ouvrage. J'avoue avec vous qu'il y a de la clarté, de la chaleur, et quelquefois de l'éloquence ; mais il est plein de répétitions, de négligences, de fautes contre la langue ; et je serais très-fâché de l'avoir fait, non-seulement comme académicien, mais comme philosophe, et encore plus comme citoyen.

Il est entièrement opposé à mes principes. Ce livre conduit à l'athéisme que je déteste. J'ai toujours regardé l'athéisme comme le plus grand égarement de la raison, parce qu'il est aussi ridi-

1766. cule de dire que l'arrangement du monde ne prouve pas un artisan suprême, qu'il serait impertinent de dire qu'une horloge ne prouve pas un horloger.

Je ne réprouve pas moins ce livre comme citoyen ; l'auteur paraît trop ennemi des puissances. Des hommes qui penseraient comme lui ne formeraient qu'une anarchie ; et je vois trop, par l'exemple de Genève, combien l'anarchie est à craindre.

Ma coutume est d'écrire sur la marge de mes livres ce que je pense d'eux ; vous verrez, quand vous daignerez venir à Ferney, les marges du *Christianisme dévoilé* chargées de remarques qui montrent que l'auteur s'est trompé sur les faits les plus essentiels.

Il est assez douloureux pour moi, Madame, que la malignité et la légéreté des papillons de votre pays, qui n'ont ni votre esprit ni vos grâces, m'imputent continuellement des ouvrages capables de perdre ceux qu'on en soupçonne.

Quant à M. le maréchal de *Richelieu*, je me doutais bien qu'il n'aurait pas le temps de parler à M. le comte de *Saint-Florentin* de la famille infortunée qui a excité votre compassion : il allait partir pour Bordeaux. Votre jolie ame en a fait assez. Cette famille obtient, par vos bontés, une pension sur son propre bien dont on lui arrache le fonds pour avoir donné, il y a vingt-six ans, à souper à un sot prêtre hérétique. Quand j'aurai quelque grâce à implorer pour des malheureux, je demanderai votre protection, Madame, auprès de M.

le duc de *Choiseul*. Je l'ai importuné quelquefois de mes indiscrètes requêtes, et il a toujours daigné m'accorder ce que j'ai pris la liberté de lui demander. Je craindrais bien de fatiguer ses bontés, si je ne savais par vous-même quel est l'excès de sa générosité. 1766.

Venez à Ferney, Madame; nous chanterons ses louanges et les vôtres, pour le prologue de l'opéra de Pandore; et vous serez ma *Pandore*, mais vous n'ouvrirez point la boîte.

Agréez, Madame, le respect et l'attachement du vieux solitaire. *V.*

LETTRE LXXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

15 de décembre.

J'AI reçu à la fois, mon cher ami, vos lettres du 6 et du 8 de décembre. Il y a de la destinée en tout: la vôtre est de faire du bien, et même de réparer le mal que la négligence des autres a pu causer. Il est très-certain que, si M. de *Beaumont* n'avait pas abandonné pendant dix-huit mois la cause des *Sirven* qu'il avait entreprise, nous ne serions pas aujourd'hui dans la peine où nous sommes. Il ne lui fallait que quinze jours de travail pour achever son mémoire; il me l'avait promis. Ce mémoire lui aurait fait autant d'honneur que celui de M. de *la Luzerne* lui a causé de désagrément. Ce fut dans l'espérance de voir paraître

1766. incessamment le factum des *Sirven* que l'on composa l'Avis au public (*). C'est cet Avis au public qui a valu aux *Sirven* les deux cents cinquante ducats que vous avez entre les mains, les cent écus du roi de Prusse, et quelques autres petits présens qui aideront cette famille infortunée. J'ai empêché, autant que je l'ai pu, que le petit Avis entrât en France, et sur-tout à Paris; mais plusieurs voyageurs y en ont apporté des exemplaires: ainsi ce qui nous a servi d'un côté, nous a extrêmement nui de l'autre.

Voilà le triste effet de la négligence de M. de *Beaumont*. Je vous prie de lui bien exposer le fait, et sur-tout de lui dire, ainsi qu'aux autres avocats, que s'il y a dans ce petit imprimé quelques traits contre la superstition de Toulouse, il n'y a rien contre la religion. L'auteur, tout protestant qu'il est, ne s'est moqué que des reliques ridicules portées en procession par les visigoths; il n'a dit que tout ce que les gens sensés disent dans notre communion. Si ce petit ouvrage, fait pour les princes d'Allemagne, et non pour les bourgeois de Paris, révolte quelques avocats, ou si plutôt il leur fournit un prétexte de ne point singer la consultation de M de *Beaumont*, c'est assurément un très-grand malheur. Il n'y a que vous qui puissiez le réparer en leur fesant entendre raison, et les fesant rougir du dégoût qu'ils donnent à leurs confrères. Vous mettrez le comble à toutes vos bonnes actions, en suivant avec chaleur cette

(*) Politique & Législation, tome II, page 266.

affaire qui sans vous échouerait entièrement. Ce dernier trait de votre vertu courageuse m'attache à vous plus que jamais. 1766.

Adieu, mon cher ami; il ne reste que la place de vous dire à quel point je vous chéris.

LETTRE LXXXVII.

AU MEME.

17 de décembre.

Mon cher ami, l'affaire des *Sirven* m'empêche de dormir. Il serait bien affreux que les retardemens de M. de *Beaumont* eussent détruit nos plus justes espérances. S'il y a des avocats qui fassent les difficiles, il faut en trouver qui fassent leur devoir en les bien payant. Il ne sera pas difficile d'en avoir trois ou quatre qui signent; cela nous suffira. Tout ce que demandent les *Sirven*, c'est l'impression du mémoire; ils veulent encore plus gagner leur cause devant le public que devant le conseil. Si nous pouvons obtenir une évocation, à la bonne heure; sinon, nous aurons du moins pour nous l'éloquence et la vérité, et ce qu'on aurait payé en procédures sera tout au profit d'une famille infortunée.

Les affaires de Genève se brouillent terriblement. J'ai peur que ces dissentions n'aient une fin funeste. Cela retarde la petite affaire de votre ami M. de *Lamberta* (*). On ne peut rien faire dans

(*) *D'Alembert.*

1766. tous ces monvemens; presque toutes les boutiques sont fermées, & les bourses aussi. Donnez cependant à M. de *Lamberta* les cent écus dont vous serez rembourse; j'en répondrai toujours.

L'abbé *Coyer* jure que ce n'est pas lui qui est l'auteur de la lettre au docteur *Pansophe*. On en soupçonne beaucoup un M. de *Bordes* de l'académie de Lyon, qui a déjà donné une ode sous mon nom, pendant la dernière guerre. On feroit une bibliothèque des livres que l'on m'impute Tous les réfugiés errans qui font de mauvais livres, les vendent sous mon nom à des libraires crédules. Les *Frérons* et les *Pompignans* ne manquent pas de m'imputer ces rapsodies qui sont quelquefois très-dangereuses. On me répond que c'est l'état du métier; si cela est, le métier est fort triste.

Personne n'a encore ma tragédie; M. d'*Argental* n'en possède que des fragmens informes; elle est intitulée les Scythes. C'est une opposition continuelle des mœurs d'un peuple libre aux mœurs des courtisans. Madame *Denis* et tous ceux qui l'ont lue ont pleuré et frémi. Je l'ai envoyée à M. le duc de *Choiseul* qui me mande qu'elle vaut mieux que Tancrède. J'ai déjà composé une préface dans laquelle j'ai saisi une occasion bien naturelle de faire l'éloge de M. *Diderot*; cela m'a soulagé le cœur.

Je vous embrasse mille fois.

LETTRE LXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de décembre.

MES divins anges, je ne veux point vous accabler ____ des pièces qu'il faut coudre aux habits persans et 1766.
scythes. Cette occupation deviendrait insupportable; le mieux est d'achever le tableau dont vous avez l'esquisse, & de vous l'envoyer dans son cadre.

Comme je suis très jeune & que j'ai les passions fort vives, j'ai envoyé cette fantaisie à M. le duc de *Choiseul*, avant d'y avoir mis la dernière main; cependant il en a été si content qu'il ne balance point à la mettre au-dessus de Tancrède.

Vous m'avouerez qu'en qualité de riverain suisse, je devais cet hommage à mon colonel. Je craignais beaucoup que *Guillaume Tell* ne fût précisément mon *Indatire*. Il était si naturel d'opposer les mœurs champêtres aux mœurs de la cour, que je ne conçois pas comment l'auteur de Guillaume a pu manquer cette idée. Je m'attendais aussi à voir mon *Sozame* dans le *Belizaire* de *Marmontel*; on me mande qu'il n'en est rien. Qu'est donc devenue l'imagination? est-ce qu'il n'y en a plus en France?

Mandez-moi, je vous prie, si la pomme de M. *le Mière* réussit autant dans le monde que celle de *Pâris*, et celle de madame *Eve*.

Vous disiez autrefois que je ne répondais point catégoriquement aux lettres. Vous avez pris mes

1766. défauts, et vous ne m'avez pas donné vos bonnes qualités; c'est vous qui ne répondez point, car vous ne me dites seulement pas si M. le duc de *Praslin* a reçu le Commentaire que je lui ai envoyé par monsieur *Janel*, et vous ne riez point assez de voir en quelles mains le premier envoi était tombé. On l'a lu, on en a été content, et on n'a pas voulu le rendre, en dépit du droit des gens.

Avez-vous lu Eudocie ou Eudoxie de M. de *Chabanon*? en êtes-vous satisfaits? Vous aurez une bonne tragédie de *la Harpe*, ou je suis bien trompé. Je corromps, tant que je veux, la jeunesse pour le service du tripot.

Le tripot de Genève va fort mal, les médiateurs n'ont point réussi dans leur entreprise; ils sont très-fâchés, ils menacent; tout cela tournera mal. Je crois que vous avez fort mal fait de ne point venir; vous auriez tout concilié, et la comédie qui ne vaut pas le diable aurait été au moins passable.

Je vous demande en grace, quand vous ferez jouer *Zulime* à mademoiselle *Durancy*, de la lui faire jouer comme je l'ai faite, et non pas comme mademoiselle *Clairon* l'a jouée. Ce mot de *Zulime*, avec un cri douloureux, *ô mon père! j'en suis indigne*, fait un effet prodigieux. La manière dont les comédiens de Paris jouent cette scène, est de *Brioché*.

> Je meurs sans vous haïr... Ramire sois heureux
> Aux dépens de ma vie, aux dépens de mes feux.

Comment ces malheureux ignorent-ils assez leur langue pour ne pas savoir que cette répétition, *aux dépens*

dépens, fait attendre encore quelque chose ; que c'est une suspension, que la phrase n'est pas finie, et que cette terminaison, *aux dépens de mes feux*, est de la dernière platitude ? Il n'y a pas jusqu'aux acteurs de province qui ne s'en apperçoivent. Mademoiselle *Clairon* avait juré de gâter la fin de Tancrède. J'ai mille grâces à vous rendre d'avoir fait restituer, par mademoiselle *Durancy*, ce que mademoiselle *Clairon* avait tronqué. Un misérable libraire de Paris, nommé *Ducheſne*, a imprimé mes pièces de la façon détestable dont les comédiens les jouent ; il a fait tout ce qu'il a pu pour me déshonorer et pour me rendre ridicule. De quel droit ce faquin a-t-il obtenu un privilège du roi pour corrompre ce qui m'appartient, et pour me couvrir de honte ? je vous avoue que cela m'est sensible. Je me suis précautionné contre les plus violentes persécutions, et j'ai de quoi les braver ; mais je n'ai point de remède contre l'opprobre et le ridicule dont les comédiens et les libraires me couvrent. J'avoue cette sensibilité ; un artiste qui ne l'auroit pas serait un pauvre homme. 1766.

Je ne sais plus ce que devient l'affaire des *Sirven*, je crois que les lenteurs de *Beaumont* l'ont fait échouer. C'est bien pis que l'inepte insolence des comédiens et des libraires. C'est-là ce qui me désespère, j'ai la tête dans un sac.

Les affaires de Genève ne laissent pas de m'embarrasser. J'y ai une grande partie de mon bien ; toutes les caisses sont fermées. Je ne sais comment j'ai fait, moi pauvre diable, pour avoir une maison beaucoup plus grosse que celle de monsieur l'am-

1766. bassadeur. Il se trouve qu'à Tourney et à Ferney je nourris cent cinquante personnes; on ne soutient pas cela avec des vers alexandrins et des banqueroutes.

Pardonnez-moi de mettre à vos pieds mes petites peines; c'est ma consolation.

Respect et tendresse.

LETTRE LXXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

24 de décembre.

DITES, je vous prie, mon cher ami, à M. de *Beaumont*, que j'ai reçu de M. de *Chardon* une lettre charmante dans laquelle il prend fort à cœur l'affaire concernant Canon, et celle des *Sirven*.

A l'égard des *Sirven*, j'ai pris mon parti. J'ai trouvé le public le premier des juges, et les suffrages de l'Europe me suffisent. Tant de difficultés me rebutent; et pour peu qu'on en fasse encore, que M. de *Beaumont* m'envoye son mémoire, je ne veux pas autre chose; je le ferai imprimer; les *Sirven* gagneront leur cause dans l'esprit des honnêtes gens; c'est à ceux seuls que je veux plaire dans tous les genres.

Pour vous prouver que c'est aux honnêtes gens seuls que je veux plaire, je vous envoie une scène de la tragédie des Scythes. Montrez cela à *Platon* et à vos amis, et mandez-moi ce que vous en pensez. Il me semble qu'une tragédie dans ce goût a du moins le mérite de la nou-

vauté Ce n'est pas la peine d'être imitateur; il faut se taire en tout genre quand on n'a rien de nouveau à dire. Donnez, je vous en prie, une copie à *Thiriot*; cela nourrira sa correspondance. 1766.

Je cultiverai, mon cher ami, les belles-lettres jusqu'au dernier moment de ma vie, malgré tout le mal qu'elles m'ont fait. Je sais que, dès qu'on a donné un ouvrage passable, la canaille de la littérature jette les hauts cris; elle ne peut rien contre l'ouvrage, mais elle calomnie l'auteur. S'il réussit, on ne manque pas de l'appeller déiste, ou athée, ou même encyclopédiste; s'il paraît un mauvais livre, on ne manque pas de l'en accuser; et il en paraît tous les jours. L'imposture frappe à toutes les portes. Tantôt le vinaigrier *Chaumeix* convulsionnaire crucifié, tantôt l'abbé d'*Estrées* auteur de l'*Année merveilleuse*, et associé de *Fréron*, tantôt un ex-jésuite, crient au scandale jusqu'à ce qu'ils aient persuadé quelque pédant accrédité; et quelquefois la persécution suit de près la calomnie. On a beau faire du bien, on aurait beau même en faire à ces malheureux, ils n'en chercheraient pas moins à vous opprimer. Il faut combattre toute sa vie, et finir par s'enfuïr, si les méchans l'emportent.

Adieu, mon cher ami. Que j'avais bien raison de vous dire autrefois à la fin de mes lettres, en parlant de la calomnie, *écrasons l'infame*! mais il est plus aisé de le dire que de le faire.

LETTRE XC.

A M. CHARDON,

A Ferney, 20 de décembre.

1766. VRAIMENT, Monsieur, vous ne sauriez mieux placer vos bienfaits, et sur-tout en fait de colonie. J'en ai fondé une dans le plus bel endroit de la terre pour l'aspect, et dans le plus abominable pour la rigueur des saisons, dans un bassin d'environ cinquante lieues de tour, entouré de montagnes éternellement couvertes de neige par le quarante-sixième degré; de sorte que je me crois en Calabre l'été, et en Sibérie l'hiver. Je n'ai trouvé, en arrivant, que des terres incultes, de la pauvreté et des écrouelles. J'ai défriché les terres, j'ai bâti des maisons: j'ai chassé l'indigence; j'ai vu en peu d'années mon petit territoire peuplé de trois fois plus d'habitans qu'il n'en avait, sans avoir eu pourtant l'agrément de contribuer par moi-même à cette population.

Vous m'instruirez, Monsieur, et vous me fortifierez dans mon entreprise d'embellir des déserts et de rendre l'horreur agréable. J'attends avec impatience le mémoire dont vous voulez bien m'honorer. Vous pouvez m'envoyer votre mémoire sous le contreseing de M. le duc de *Choiseul*. Lorsque je le suppliai de vous demander pour rapporteur à monsieur le vice-chancelier,

dans l'affaire des *Sirven*, il me répondit qu'il était votre ami, et il est bien digne de l'être. Je ne connais point d'ame plus noble et plus généreuse, et jamais ministre n'a eu tant d'esprit. Il dit que vous étiez intendant dans une île où il n'y avait que des serpens; ma colonie à moi est environnée de loups, de renards et d'ours: on a presque par-tout affaire à des animaux nuisibles. 1766.

Si nous sommes assez heureux, Monsieur, pour que vous rapportiez l'affaire des *Sirven*, c'est un sujet digne de votre éloquence, et je ne doute pas que cette affaire d'éclat ne vous fasse beaucoup d'honneur; mais vous y êtes tout accoutumé. M. de *Beaumont* me mande qu'il y a des préliminaires difficiles. Si on ne peut lever ces obstacles, jaurai eu du moins la consolation d'être honoré de vos lettres, et de connaître votre extrême mérite. J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, Monsieur, votre etc. *Voltaire.*

LETTRE XCI.

A M. MARMONTEL.

20 de décembre.

MON cher confrère, j'avais déjà répondu au reproche de madame *Geoffrin* de n'avoir rien dit du billet du roi de Pologne. Je lui ai mandé que le style de ce monarque ne m'étonnait point du tout. Je connais trois têtes couronnées du Nord qui feraient honneur à notre académie, l'impé-

1766. ratrice de Ruſſie, le roi de Pologne et le roi de Pruſſe. Voilà trois philoſophes ſur le trône, et cependant il y a encore peu de philoſophie dans leurs climats: elle y pénètre pourtant. L'impératrice de Ruſſie dit que ce n'eſt qu'une aurore boréale, et moi je penſe que cette nouvelle lumière ſera permanente. On ſe plaint qu'il y en a trop en France. Je ne vois pas quel mal peut jamais faire la raiſon. On n'a jamais juſqu'à préſent eſſayé d'elle; il faut du moins faire cette tentative, et on verra ſi elle eſt nuiſible. Non, mon cher confrère, la raiſon n'eſt pas ſi méchante qu'on le dit; ce ſont ſes ennemis qui ſont méchans.

J'aurai donc *Béliſaire* pour mes étrennes. C'eſt-là où je trouverai la philoſophie qui me plaît; c'eſt-là que tout le monde trouvera à s'amuſer et à s'inſtruire. Je vous ſouhaite d'avance une bonne année. Préſentez mes hommages et ma reconnaiſſance à madame *Geoffrin*; ce qu'elle a fait pour les *Sirven* eſt digne d'une ſouveraine. Je ne la connais que par de belles actions. Elle fut la première à ſouſcrire en faveur de mademoiſelle *Corneille* dont le père lui avait fait un procès ſi impertinent; elle ne s'en vengea que par des bienfaits. En vérité, voilà de ces choſes qu'il faut que la poſtérité ſache.

Mettez-moi bien à ſes pieds.

Quand aurons-nous donc le diſcours de M. *Thomas*? On dit qu'il lira un premier chant de la *Petréïade* qui eſt admirable. L'année 1767 ne

commencera pas mal pour la littérature. Soyez-en le soutien avec M. *Thomas*. J'applaudis de loin à vos succès qui me sont bien chers et qui me consolent. 1766.

Madame *Denis* vous fait les plus sincères complimens.

N. B. Ce n'est point l'abbé *Coyer* qui a fait la lettre au docteur *Pansophe*, c'est M. de *Bordes*, académicien de Lyon, qui s'était déjà moqué plus d'une fois du charlatan de Genève.

Adieu, mon cher confrère. *V.*

LETTRE XCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de décembre.

Je souhaite à mes anges la bonne année, c'est-à-dire, quatre ou cinq bonnes pièces nouvelles, quatre ou cinq bons acteurs, et de plus tous les plaisirs possibles.

J'ai reçu le paquet dont vous m'honorez, du 13 de décembre. Voilà, je crois, la première fois qu'un pauvre auteur a été d'accord en tout avec ses critiques. Tout sera comme vous le désirez. Les trois quarts, au moins, de vos ordres sont prévenus, et vous serez ponctuellement obéis sur le reste; mais les affaires de Genève ne laissent pas de m'embarrasser. La cessation de presque tout le commerce qui ne se fait plus que par des contrebandiers, la cherté horrible

1766. des vivres, le redoublement des gardes des fermes, la multiplication des gueux, des banqueroutes qui se préparent; tout cela n'est point du tout poétique: on ne vivait point ainsi en Scythie.

Je ne crois point du tout qu'on se batte, mais je crois qu'on souffrira beaucoup. Si on se battait, ce serait bien pis; on pourrait bien mettre alors le feu à la ville, et alors toutes les dettes sont payées.

Je pense encore (entre nous) qu'on aurait pu prévenir tout ce tracas; mais, quand les choses sont faites, ce n'est pas la peine de dire ce qu'on aurait pu faire.

Les délais de *Beaumont*, les maudites et plates affaires dont il a été chargé si long-temps, nous ont été très-funestes: cependant son mémoire est signé de dix avocats; on l'imprime enfin; mais on craint le parlement de Toulouse, et je ne vois pas pourquoi on le craint. On ne veut donner le mémoire qu'aux juges; on n'ose pas le donner au public dont pourtant la voix dirige les juges dans des affaires si criantes. Il me semble qu'il faut avoir pour soi la clameur publique. Voyez ce qu'a produit le cri de la nation dans l'affaire des *Calas*. Mais enfin je ne suis pas sur les lieux, et je m'en rapporte à ceux qui voient les choses de plus près. Je me flatte que vous aurez un exemplaire du mémoire en même temps que monsieur le vice-chancelier. M. le duc de *Choiseul* nous a promis de nous faire donner M. de *Chardon* pour rapporteur.

Vous l'en ferez souvenir, mes divins anges. 1766.
Respect et tendresse.

LETTRE XCIII.

A M. DAMILAVILLE.

22 de décembre.

Mon cher ami, l'autre *Sémiramis* ne valait pas celle-ci ; le *Ninus* n'était qu'un vilain ivrogne. J'admire sa veuve, je l'aime à la folie. Les Scythes deviennent nos maîtres en tout : voilà pourtant ce que fait la philosophie. Des pédans chez nous poursuivent les sages, et des princesses philosophes accablent de biens ceux que nos cuistres voudraient brûler.

Que M. de *Beaumont* fasse comme il voudra ; mais je veux avoir son mémoire, je veux donner aux *Sirven* la consolation de le lire. Songez bien, encore une fois, que, si nous n'avons pas le bonheur d'obtenir l'évocation, nous aurons pour nous le cri de l'Europe, qui est le plus beau de tous les arrêts. Je compte toujours que M. de *Chardon* sera le rapporteur. Pour moi, si j'étais juge, je condamnerais le bailli de Mazamet à faire amende honorable, à nourrir et à servir les *Sirven* le reste de sa vie.

Je doute fort que le roi permette la convocation des pairs au parlement de Paris. Ou je me trompe fort, ou il en sait beaucoup plus qu'eux tous : il apaise toutes les noises en temporisant.

1766. Genève est un peu plus difficile à mener que notre nation, mais à la fin on en vient à bout.

J'embrasse tendrement le favori de *ma Catherine*. Je vais écrire à *ma Catherine*, et lui dire tout ce que je pense d'elle. Mandez-moi des nouvelles de la pomme de *Guillaume Tell*: vous êtes normand, vous devez vous intéresser aux pommes.

Oh, comme je vous embrasse!

Je vous prie, mon cher ami, de m'envoyer une lettre de change sur Lyon, de cinquante louis, dont voici la quittance. L'affaire de *Lamberta* traîne un peu en longueur; mais elle se fera, malgré le dérangement où l'on est.

LETTRE XCIV.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 22 de décembre.

Il y a long-temps que j'aurais dû vous remercier, mon cher confrère, d'avoir fait votre tragédie. Vous savez combien j'aime à corrompre la jeunesse, et combien j'adore les talens M. de *la Harpe* travaille chez moi dix heures par jour, et moi, vieux fou, j'en ai fait tout autant. La rage des tragédies m'a repris comme à vous; mais, de par *Melpoméne*, gardons-nous bien de les faire jouer. Figurez-vous que Zaïre fut huée dès le second acte, que Sémiramis tomba tout net, qu'Oreste fut à peu-près sifflé, que la même Adélaïde du

Gueſclin redemandée par le public, avait été conſpuée par cet aimable public, que Tancrède fut d'abord fort mal reçu, etc. etc. etc. 1766.

Je conclus donc, et je conclus bien, qu'il faut faire imprimer ſa drogue; enſuite les comédiens donnent notre orviétan ſur leur échafaud, s'ils le veulent ou s'ils peuvent; et notre pauvre honneur eſt en ſureté : car remarquez bien qu'ils ne repréſenteront jamais une pièce imprimée que quand le public leur dira : Jouez donc cela, il y a du bon dans cela, cela vous vaudra de l'argent. Alors ils vous jouent, ils vous défigurent; mademoiſelle *Duménil* court à bride abattue, une autre dit des vers comme on lit la gazette, un autre mugit, un autre fait les beaux bras, et la pièce va au diable; et alors le public qui eſt toujours juſte, comme vous ſavez, avertit, en ſifflant, qu'il ſiffle meſſieurs les acteurs et meſdemoiſelles les actrices, et non pas le pauvre diable d'auteur.

Ce parti me paraît prodigieuſement ſage, et d'une très-fine politique. Faites imprimer votre Eudoxie ou Eudocie, quand nous en ſerons tous deux contens; et alors je vons réponds que les comédiens même ne pourront la faire tomber.

Je vous ſouhaite d'ailleurs, pour l'année 1767, une maîtreſſe potelée, tendre, pleine d'eſprit, et pourtant fidelle. Jouez du flageolet pour elle, et du violon pour vous. Cultivez les beaux arts, jouiſſez de la vie. Vous êtes fait pour être une des créatures les plus heureuſes, comme vous êtes des plus aimables. Maman et moi, et *Cornélie chiffon*,

1767. et tous ceux qui ont eu l'honneur de vous voir, vous font leurs plus tendres complimens. *V.*

LETTRE XCV.

A M. DAMILAVILLE.

2 de janvier.

Vous devez être actuellement bien instruit, mon cher et vertueux ami, du malheur qui m'est arrivé : c'est une bombe qui m'est tombée sur la tête ; mais elle n'écrasera ni mon innocence ni ma constance. Je ne peux vous rien dire de nouveau là-dessus, parce que je n'ai encore aucune nouvelle.

J'ai éclairci tout avec M. le prince de *Gallitzin* ; il n'y avait point de lettre de lui ; tout est parfaitement en règle ; et, dans quelque endroit que je sois, les *Sirven* auront de quoi faire leur voyage à Paris, et de quoi suivre leur procès. Vous pourrez, en attendant, envoyer copie du factum à madame *Denis*, si M. de *Beaumont* ne le fait pas imprimer à Paris.

Vous aurez les Scythes incessamment, à condition qu'ils ne seront point joués ; et la raison en est que la pièce est injouable avec les acteurs que nous avons.

On m'a envoyé de Paris une pièce très-singulière, intitulée le Triumvirat ; mais ce qui m'a paru le plus mériter votre attention dans cet ouvrage, et celle de tous les gens qui pensent, c'est une histoire des proscriptions. Elles commencent par celles des

Hébreux et finissent par celles des Cévennes; ce morceau m'a paru très-curieux (*). Il me semble que la tragédie n'est faite que pour amener ce petit morceau; la pièce d'ailleurs n'est point convenable à notre théâtre, attendu qu'il y a très-peu d'amour. 1767.

Adieu, mon cher ami; vous devinez le triste état dans lequel nous sommes, madame *Denis* et moi. Nous attendons de vos nouvelles; écrivez à madame *Denis* au lieu d'écrire à M. *Souchay*, et songez, quoi qu'il arrive, à *écr. l'inf.*

LETTRE XCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, samedi au matin, 3 de janvier, avant que la poste de France soit arrivée à Geneve.

Mes anges sauront donc pourquoi j'ai fait imprimer les Scythes.

1°. C'est que je n'ai pas voulu mourir intestat, et sans avoir rendu aux deux satrapes, *Nalrisp* et *Elochivis* (**), l'hommage que je leur dois.

2°. C'est que mon épître dédicatoire est si drôle, que je n'ai pu résister à la tentation de la publier.

3°. C'est qu'il n'y a réellement point de comédiens pour jouer cette pièce, et que je serai mort avant qu'il y en ait.

4°. C'est que j'emporte aux enfers ma juste

(*) Voyez mélanges hystoriques, tome II.
(**) *Praslin* et *Choiseul.*

1767. indignation contre les comédiennes qui ont défiguré mes ouvrages, pour se donner des airs penchés sur le théâtre, et contre les libraires, éternels fléaux des auteurs, lesquels infames libraires de Paris m'ont rendu ridicule, et se sont emparés de mon bien pour le dénaturer avec un privilége du roi.

J'ai donc voulu faire savoir aux amateurs du théâtre, avant que de mourir, que je protestais contre tous les libraires, comédiens et comédiennes, qui sont les causes de ma mort; et c'est ce que mes anges verront dans l'avis au lecteur, qui est après ma naïve préface.

Je proteste encore, devant DIEU et devant les hommes, qu'il n'y a pas une seule critique de mes anges et de mes satrapes à laquelle je n'aye été très-docile. Ils s'en apercevront par le papier collé pag. 19, et par d'autres petits traits répandus çà et là.

Je proteste encore contre ceux qui prétendent que je suis tombé en apoplexie; je n'ai été évanoui qu'un quart d'heure tout au plus, et mon style n'est point apoplectique.

Si mes anges et mes satrapes veulent que la pièce soit jouée avant que l'édition paraisse, ils sont maîtres. *Gabriel Cramer* la mettra sous cent clefs, pourvu qu'il y ait des acteurs pour la jouer, et que les comédiens la fassent succéder immédiatement après la pomme (*); car, pour peu qu'on diffère, il sera impossible d'empêcher l'édition de

(*) *Guillaume Tell.*

paraître; les provinces de France en seront inondées, et il en arrivera à Paris de tous côtés. 1767.

Je la lus devant des gens d'esprit, et même devant des connaisseurs, quatre jours avant mon apoplexie, et je fis fondre en larmes pendant tout le second acte et les trois suivans.

J'enverrai au bout des ailes de mes anges les paroles et la musique, dès que les comédiens auront pris une résolution. J'attends leurs ordres avec la soumission la plus profonde. *V.*

LETTRE XCVII.

AU MEME.

4 de janvier.

Comme les cuisiniers, mon cher ange, partent toujours de Paris le plus tard qu'ils peuvent, et s'arrêtent en chemin à tous les bouchons, j'ai reçu un peu tard la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 14 de décembre. Ma réponse arrivera gelée; notre thermomètre est à douze degrés au-dessous du terme de la glace; une belle plaine de neige, d'environ quatre-vingts lieues de tour, forme notre horizon; me voilà en Sibérie pour quatre mois. Ce n'est pas assurément cette situation qui me fait désirer de vous revoir et de vous embrasser; je quitterais le paradis terrestre pour jouir de cette consolation. J'espère bien quelque jour venir faire un tour à Paris, uniquement pour vous et pour madame d'*Argental*. Il me sera impossible

1766. d'abandonner long-temps ma colonie. J'ai fondé Carthage, il faut que je l'habite, sans quoi Carthage périrait; mais je vous réponds bien que, si je suis en vie dans dix-huit mois, vous reverrez un vieux radoteur qui vous aime comme s'il ne radotait point.

M. de *Thibouville* me dit qu'il faut que je vous envoye la lettre de M. le duc de *Duras*; je ne sais trop où la retrouver. Elle contenait, en substance, que la belle *Dubois* m'avait traité comme ses amans, qu'elle m'avait trompé; que la comédie était, comme beaucoup d'autres choses, fort en décadence; qu'il avait établi un petit séminaire de comédiens à Versailles, qui ne promettait pas grand'chose; que *le Kain* était toujours bien malade, et que la tragédie était tout aussi malade que lui.

Nous manquons d'hommes en bien des genres, mon cher ange, cela est très-vrai; mais les autres nations ne sont pas en meilleur état que nous.

M. de *Chardon* m'avait promis de rapporter l'affaire des *Sirven* avant la naissance de notre sauveur; mais les petites niches qu'il a plu au parlement de lui faire, ont retardé l'effet de sa bonne volonté. L'affaire n'a point été rapportée; je ne sais plus où j'en suis, après cinq ans de peines. Il faut se résigner à DIEU et au parlement.

Pour mon petit procès avec madame *Gilet*, il ne m'inquiéte guère; c'est une idiote qui veut quelquefois faire le bel esprit, et qui parle quelquefois à tort et à travers à M. *Gilet*. Elle est peu écoutée;

écoutée ; mais M. *Gilet* a quelquefois des fantaisies, des lubies, et il y a des affaires dans lesquelles il se rend fort difficile. Il est triste d'avoir des démêlés avec des gens de ce caractère. Je suis sensiblement touché de la bonté que vous avez de songer à redresser l'esprit de M. *Gilet*. 1767.

Mon pauvre *Damilaville* est tout ébouriffé de la crainte de n'être pas à la tête des vingtièmes. Je vous avoue que je lui souhaiterais une autre place ; c'est un lieutenant-colonel dont tout le monde désire que le régiment soit réformé.

N'êtes-vous pas bien aise que l'affaire de Pologne soit accommodée à la plus grande gloire de DIEU et de la raison ? *Joseph Bourdillon*, professeur en droit public, n'a pas laissé de servir dans ce procès. Puissé-je réussir comme lui dans celui des *Sirven* ! puissé-je sur-tout venir un jour vous dire combien je vous aime, combien je vous suis attaché pour le reste de ma languissante vie !

LETTRE XCVIII.

A M. DE PEZAI.

5 de janvier.

Je vous fais juge, Monsieur, des procédés de *J. J. Rousseau* avec moi. Vous savez que ma mauvaise santé m'avait conduit à Genève auprès de M. *Tronchin*, le médecin, qui alors était ami de *Rousseau* : je trouvai les environs de cette ville si agréables que j'achetai, d'un magistrat, quatre-

1767. vingt-sept mille livres, une maison de campagne ; à condition qu'on m'en rendrait trente-huit mille, lorsque je la quitterais. *Rousseau* dès-lors conçut le dessein de soulever le peuple de Genève contre les magistrats, et il a eu enfin la funeste et dangereuse satisfaction de voir son projet accompli.

Il écrivit d'abord à M. *Tronchin* qu'il ne remettrait jamais les pieds dans Genève, tant que j'y serais ; M. *Tronchin* peut vous certifier cette vérité. Voici sa seconde démarche.

Vous connoissez le goût de madame *Denis*, ma nièce, pour les spectacles ; elle en donnait dans le château de Tourney et dans celui de Ferney, qui sont sur la frontière de France, et les Génevois y accouraient en foule. *Rousseau* se servit de ce prétexte pour exciter contre moi le parti qui est celui des représentans, et quelques prédicans qu'on nomme ministres.

Voilà pourquoi, Monsieur, il prit le parti des ministres, au sujet de la comédie, contre M. d'*Alembert*, quoiqu'ensuite il ait pris le parti de M. d'*Alembert* contre les ministres, et qu'il ait fini par outrager également les uns et les autres ; voilà pourquoi il voulut d'abord m'engager dans une petite guerre au sujet des spectacles ; voilà pourquoi, en donnant une comédie et un opéra à Paris, il m'écrivit que je corrompais sa république en faisant représenter des tragédies dans mes maisons par la nièce du grand *Corneille*, que plusieurs Génevois avaient l'honneur de seconder.

Il ne s'en tint pas là ; il suscita plusieurs citoyens

ennemis de la magistrature ; il les engagea à rendre le conseil de Genève odieux, et à lui faire des reproches de ce qu'il souffrait, malgré la loi, un catholique domicilié sur leur territoire, tandis que tout génevois peut acheter en France des terres seigneuriales, même y posséder des emplois de finance. Ainsi cet homme, qui prêchait à Paris la liberté de conscience, et qui avait tant besoin de tolérance pour lui, voulait établir dans Genève l'intolérance la plus révoltante et en même tems la plus ridicule. 1767.

M. *Tronchin* entendit lui-même un citoyen, qui est depuis long-tems le principal boute-feu de la république, dire qu'il falloit absolument exécuter ce que *Rousseau* voulait, et me faire sortir de ma maison des Délices, qui est aux portes de Genève. M. *Tronchin*, qui est aussi honnête homme que bon médecin, empêcha cette levée de boucliers, et ne m'en avertit que long-tems après.

Je prévis alors les troubles qui s'exciteraient bientôt dans la petite république de Genève ; je résiliai mon bail à vie des Délices ; je reçus trente huit mille livres, et j'en perdis quarante-neuf, outre environ trente mille francs que j'avois employés à bâtir dans cet enclos.

Ce sont-là, Monsieur, les moindres traits de la conduite que *Rousseau* a eue avec moi ; M. *Tronchin* peut vous les certifier, et toute la magistrature de Genève en est instruite.

Je ne vous parlerai point des calomnies dont il m'a chargé auprès de M. le prince de *Conti* et de madame la duchesse de *Luxembourg*, dont il avait

1767. surpris la protection. Vous pouvez d'ailleurs vous informer dans Paris de quelle ingratitude il a payé les services de M. *Grimm*, de M. *Helvétius*, de M. *Diderot*, et de tous ceux qui avaient protégé ses extravagantes bizarreries qu'on voulait alors faire passer pour de l'éloquence.

Le ministère est aussi instruit de ses projets criminels, que les véritables gens de lettres le sont de tous ses procédés. Je vous supplie de remarquer que la suite continuelle des persécutions qu'il m'a suscitées, pendant quatre années, a été le prix de l'offre que je lui avois faite de lui donner, en pur don, une maison de campagne, nommée l'Hermitage, que vous avez vue entre Tourney et Ferney. Je vous renvoye, pour tout le reste, à la lettre que j'ai été obligé d'écrire à M. *Hume*, et qui était d'un style moins sérieux que celle-ci.

Que M. *Dorat* juge à présent s'il a eu raison de me confondre avec un homme tel que *Rousseau*, & de regarder comme une querelle de bouffons les offenses personnelles que M. *Hume*, M. d'*Alembert* & moi avons été obligés de repousser, offenses qu'aucun homme d'honneur ne pouvait passer sous silence.

M. d'*Alembert* & M. *Hume*, qui sont au rang des premiers écrivains de France & d'Angleterre, ne sont point des bouffons; je ne crois pas l'être non plus, quoique je n'approche pas de ces deux hommes illustres.

Il est vrai, Monsieur, que, malgré mon âge & mes maladies, je suis très gai, quand il ne s'agit

que de sottises de littérature, de prose ampoulée, 1767.
de vers plats ou de mauvaises critiques ; mais on doit être très-sérieux sur les procédés, sur l'honneur & sur les devoirs de la vie.

LETTRE XCIX.

A M DORAT.

A Ferney, ce 8 de janvier.

MONSIEUR,

A LA réception de la lettre dont vous m'avez honoré, j'ai dit, comme St. *Augustin* : *O felix culpa !* Sans cette petite échappée, dont vous vous accusez si galamment, je n'aurais point eu votre lettre qui m'a fait plus de plaisir que l'*Avis aux deux* prétendus *sages* ne m'a pu causer de peine. Votre plume est comme la lance d'*Achille*, qui guérissait les blessures qu'elle faisait.

Le cardinal de *Bernis*, étant jeune, en arrivant à Paris, commença par faire des vers contre moi, selon l'usage, & finit par me favoriser d'une bienveillance qui ne s'est jamais démentie. Vous me faites espérer les mêmes bontés de vous, pour le peu de tems qui me reste à vivre, & je crie *felix culpa*, à tue-tête.

J'ai déjà lu, Monsieur, votre très-joli poème sur la déclamation ; il est plein de vers heureux & de peintures vraies. Je me suis toujours étonné qu'un art, qui me paraît si naturel, fût si difficile. Il y a,

1767. ce me semble, dans Paris beaucoup plus de jeunes gens capables de faire des tragédies dignes d'être jouées, qu'il n'y a d'acteurs pour les jouer. J'en cherche la raison, & je ne sais si elle n'est pas dans la ridicule infamie que des velches ont attachée à réciter ce qu'il est glorieux de faire. Cette contradiction velche doit révolter tous les vrais français.

Cette vérité me semble mériter que vous la fassiez valoir dans une seconde édition de votre poëme.

Je ne puis vous dire à quel point j'ai été touché de tout ce que vous avez bien voulu m'écrire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. Ma dernière lettre à M. le chevalier de *Pezai* était écrite avant que j'eusse reçu la vôtre. J'en avais envoyé une copie à un de mes amis; mais je ne crois pas qu'il y ait un mot qui puisse vous déplaire, et j'espère que les faits énoncés dans ma lettre feront impression sur un cœur comme le vôtre.

LETTRE C.

A M. DAMILAVILLE.

Jeudi matin, 8 de janvier.

Mon cher ami, en attendant que je lise une lettre de vous, que je compte recevoir aujourd'hui, il faut que je vous communique une réponse que j'ai été obligé de faire à M. de *Pezai*, au sujet des vers de M. *Dorat*, que vous devez

avoir vus, et qui ne sont pas mal faits. Vous verrez si j'ai tort de regarder *J. J. Rousseau* comme un monstre, et de dire qu'il est un monstre. Le grand mal, dans la littérature, c'est qu'on ne veut jamais distinguer l'offenseur de l'offensé. M. *Dorat* a ses raisons pour suivre ce torrent, puisqu'il s'y laisse entraîner, et qu'il m'a offensé de gaieté de cœur, sans me connaître. 1767.

J'arrête ma plume, en attendant votre lettre; et je vous prie de communiquer à M. d'*Alembert* celle que j'ai écrite à M. de *Pezai*, avant que M. *Dorat* m'eût demandé pardon.

Nous avons reçu votre lettre du 3 de janvier. Nos alarmes et nos peines ont été un peu adoucies, mais ne sont pas terminées.

Il n'y a plus actuellement de communication de Genève avec la France; les troupes sont répandues par toute la frontière; et, par une fatalité singulière, c'est nous qui sommes punis des sottises des Génevois. Genève est le seul endroit où l'on pouvait avoir toutes les choses nécessaires à la vie; nous sommes bloqués, et nous mourons de faim; c'est assurément le moindre de mes chagrins.

Je n'ai pas un moment pour vous en dire davantage. Tout notre triste couvent vous embrasse.

LETTRE CI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 de janvier.

1767. Le favori de *Vénus*, de *Minerve* et de *Mars*, s'eſt donc reſſenti des infirmités attachées à la faibleſſe humaine. Il a ſuccombé ſous la fatigue des plaiſirs; mais je me flatte qu'il eſt bien rétabli, puiſqu'il m'a écrit de ſa main; il eſt d'ailleurs grand médecin, et c'eſt lui qui guérit les autres. Je n'ai pas l'honneur d'être de l'eſpèce de mon héros; dès que les neiges couvrent la terre dans mon climat barbare, les taies blanches s'emparent de mes yeux, je perds preſque entièrement la vue. Mon héros griffonne de ſa main des lettres qu'à peine on peut lire, et moi, je ne peux écrire de ma belle écriture; j'entrerai d'ailleurs inceſſamment dans ma ſoixante et quatorzième année, ce qui exige de l'indulgence de mon héros.

Nous feſons à préſent la guerre très-paiſiblement aux citoyens têtus de Genève. J'ai trente dragons autour d'un poulailler qu'on nomme le château de Tourney, que j'avais prêté à M. le duc de *Villars*, ſur le chemin des Délices. Je n'ai point de corps d'armée à Ferney; mais j'imagine que, dans cette guerre, on boira plus de vin qu'on ne répandra de ſang.

Si vous avez, Monſeigneur, une bonne actrice à Bordeaux, je vous enverrai une tragédie nouvelle, pour

pour votre carnaval ou pour votre carême. Maman *Denis* et tous ceux à qui je l'ai lue disent qu'elle est très-neuve et très-intéressante. La grâce que je vous demanderai, ce sera de mettre tout votre pouvoir de gouverneur à empêcher qu'elle ne soit copiée par le directeur de la comédie, et qu'elle ne soit imprimée à Bordeaux. J'oserais même vous supplier d'ordonner que le directeur fît copier les rôles dans votre hôtel, et qu'on vous rendit l'exemplaire à la fin de chaque répétition et de chaque représentation : en ce cas, je suis à vos ordres. 1767.

Voici le mémoire concernant votre protégé, et l'emploi de la lettre de change que vous avez eu la bonté d'envoyer pour lui. Quand même je ne serais pas à Ferney, il restera toujours dans la maison; maman *Denis* aura soin de lui, et je le laisserai le maître de ma bibliothèque. Il passe sa vie à travailler dans sa chambre, et j'espère qu'il sera un jour très-savant dans l'histoire de France. Je lui ai fait étudier l'Histoire des pairs et des parlemens, ce qui peut lui être fort utile. Il se pourra faire que bientôt je sois absent pour long-temps de Ferney; je serais même aujourd'hui chez M. le chevalier de *Beauteville* à Soleure, et de-là j'irais chez le duc de *Wirtemberg* et chez l'électeur palatin, si ma santé me le permettait.

Dans cette incertitude, je vous demande en grâce d'avoir pour moi la même bonté que vous avez eue pour *Galien*. Ni vos affaires ni celles de la succession de M. le prince de *Guise* ne seront

1767. arrangées de plus de six mois. Je me trouve, à l'âge de soixante et quatorze ans, dans un état très-désagréable et très-violent. Votre banquier de Bordeaux peut aisément vous avancer, pour six mois, deux cents louis d'or, en m'envoyant une lettre de change de cette somme sur Genève. Il le fera d'autant plus volontiers que le change est aujourd'hui très-avantageux pour les Français; et il y gagnera en vous fesant un plaisir qui ne vous coûtera rien. J'aurai l'honneur d'envoyer alors mon reçu à compte de deux cents louis d'or, à M. l'abbé de *Blet*, sur ce qui m'est dû de votre part. Il joindra ce reçu à ceux que mon notaire a précédemment fournis à vos intendans; ou, si vous l'ordonnez, j'adresserai ce reçu à vous-même, et vous l'enverrez à M. l'abbé de *Blet*. Je ne vous propose de le lui adresser en droiture que pour éviter le circuit.

Si je suis à Soleure, le trésorier des Suisses me comprera cet argent, et se fera payer à Genève. Je vous aurai une extrême obligation; car, quoique j'aye essuyé bien des revers, en ma vie, je n'en ai point eu de plus imprévu et de plus désagréable que celui que j'éprouve aujourd'hui. Ayez la bonté de me donner vos ordres sur tous ces points, et de les adresser à Genève sous l'enveloppe de M. *Hénin* résident de France. La lettre me sera rendue exactement, quoiqu'il n'y ait plus de communication entre le territoire de France et celui de Genève; et, si je suis à Soleure, madame *Denis* m'enverra votre lettre. Vous pouvez pres-

crire auſſi ce que vous voulez qu'elle dépenſe par an pour les menues néceſſités de *Galien*; elle vous enverra le compte au bout de l'année. 1767.

Je n'ai d'autres nouvelles à vous mander des pays étrangers, ſinon que le corps des négocians français, qui eſt à Vienne, m'a écrit que vous partiez inceſſamment pour aller chercher une archiducheſſe, et qu'il me demandait des harangues pour toute la famille impériale et pour votre Excellence. J'ai répondu lanternes à ce corps qui me paraît mal informé.

A l'égard du petit corps de troupes qui eſt dans mes terres, j'ai bien peur d'être obligé, ſi je reſte dans le pays, de faire plus d'une harangue inutile pour l'empêcher de couper mes bois. On dit que M. de *la Borde* ne ſera plus banquier du roi. C'eſt pour moi un nouveau coup, car c'eſt lui qui me faiſait vivre.

Je me recommande à vos bontés, et je vous ſupplie d'agréer mon très-tendre reſpect. *V.*

LETTRE CII.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

Sur le cordon de troupes auprès de Genève.

9 de janvier.

MON HÉROS, MON PROTECTEUR,

C'EST pour le coup que vous êtes mon colonel. Le ſatrape *Elochivis* environne mes poulaillers de

1767. ſes innombrables armées, et le bon homme qui cultive ſon jardin au pied du mont Caucaſe eſt terriblement embarraſſé par votre funeſte ambition.

Permettez-moi la liberté grande de vous dire que vous avez le diable au corps. Maman *Denis* et moi, nous nous jetons à vos pieds. Ce n'eſt pas les Génevois que vous puniſſez, c'eſt nous, grâces à Dieu. Nous ſommes cent perſonnes à Ferney qui manquons de tout, et les Génevois ne manquent de rien. Nous n'avons pas aujourd'hui de quoi donner à dîner aux généraux de votre armée.

A peine l'ambaſſadeur de votre ſublime Porte eut-il aſſuré que le roi de Perſe prenait les honnêtes Scythes ſous ſa protection et ſauve-garde ſpéciale, que tous les bons Scythes s'enfuirent. Les habitans de Scythopolis peuvent aller où ils veulent, et revenir, et paſſer et repaſſer, avec un paſſe-port du chiaoux *Hénin*; et nous, pauvres Perſans, parce que nous ſommes votre peuple, nous ne pouvons ni avoir à manger, ni recevoir nos lettres de Babylone, ni envoyer nos eſclaves chercher une médecine chez les apothicaires de Scythopolis.

Si votre tête repoſe ſur les deux oreillers de la juſtice et de la compaſſion, daignez répandre la roſée de vos faveurs ſur notre diſette.

Dès qu'on eut publié votre reſcrit impérial dans la ſuperbe ville de Gex, où il n'y a ni pain ni pâte, et qu'on eut reçu la défenſe d'envoyer du foin chez les ennemis, on leur en fit paſſer cent fois plus qu'ils n'en mangeront en une année. Je

souhaite qu'il en reste assez pour nourrir les troupes invincibles qui bordent actuellement les frontières de la Perse. 1767.

Que votre sublimité permette donc que nous lui adressions une requête qui ne sera point écrite en lettres d'or, sur un parchemin couleur de pourpre, selon l'usage, attendu qu'il nous reste à peine une feuille de papier, que nous réservons pour votre éloge.

Nous demandons un passe-port signé de votre main prodigue en bienfaits, pour aller, nous et nos gens, à Genève ou en Suisse, selon nos besoins; et nous prierons *Zoroastre* qu'il intercède auprès du grand *Orosmane*, pour que tous les péchés de la chair que vous avez pu commettre vous soient remis.

LETTRE CIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

13 de janvier, au soir, par Genève, malgré les troupes.

Après avoir eu l'honneur de recevoir votre lettre de Bordeaux, concernant *Galien*, je vous écrivis, Monseigneur, le 9 de janvier. Je reçois aujourd'hui votre lettre du 29, par laquelle je vois que je suis heureusement entré dans toutes vos vues, et que j'avais heureusement prévenu vos ordres concernant ce jeune homme.

Je suis encore fort incertain si je partirai ou non,

1767. pour aller chez monsieur l'ambassadeur en Suisse; et de-là régler mes affaires avec M. le duc de *Wirtemberg*. Vous seriez d'ailleurs bien étonné de la raison principale qui peut me forcer, d'un moment à l'autre, à faire ce voyage. C'est un homme que vous connaissez, un homme qui vous a obligation, un homme dont vous vous êtes plaint quelquefois à moi-même, un homme qui est mon ami depuis plus de soixante années, un homme enfin qui, par la plus singulière aventure du monde, m'a mis dans le plus étrange embarras. Je suis compromis pour lui de la manière la plus cruelle; mais je n'ai à lui reprocher que de s'être conduit avec un peu trop de mollesse; et, quoi qu'il arrive, je ne trahirai point une amitié de soixante années, et j'aime mieux tout souffrir que de le compromettre à mon tour. Je vous défie de deviner le mot de l'énigme, et vous sentez bien que je ne puis l'écrire; mais vous devinez aisément la personne. Tout ce que je sais, c'est qu'il faut s'attendre à tout dans cette vie, se tenir prêt à tout, savoir se sacrifier pour l'amitié, et se résigner à la fatalité aveugle qui dispose des choses de ce monde.

Cela n'empêchera pas que je ne vous envoye ma tragédie des Scythes, pour votre carnaval, dès que vous m'en aurez donné l'ordre; cela vous amusera, et il faut s'amuser.

Je vous demande très-humblement pardon de la prière que je vous ai faite; mais l'état où je suis m'y a forcé. Si je reste dans mes montagnes, nous

ferons obligés d'envoyer à dix lieues chercher des provisions, parce que la communication est interrompue avec Genève par des troupes; nos fermiers se sont enfuis sans nous payer; et, si je vais en Suisse et ailleurs, le secours que j'ai pris la liberté de vous demander ne me sera pas moins nécessaire. 1767.

Je suis bien de votre avis quand vous me marquez que *Galien* n'est pas encore en état de faire l'histoire du Dauphiné; mais je pense qu'il est très à propos de lui laisser amasser les matériaux qu'il trouve dans ma bibliothéque et dans celles de plusieurs maisons de Genève, où on se fait un plaisir de l'aider dans ses recherches Il travaille beaucoup, et même avec passion; il cultive sa mémoire qui est, comme tout le monde en conviendra, tout-à-fait étonnante; et, s'il n'est pas un jour votre secrétaire, vous ne pourrez mieux faire que de le faire agréer à la bibliothéque du roi, place très-conforme au genre d'étude vers lequel il se porte avec une espèce de fureur. Quand même je ne serais pas à Ferney, il pourra toujours assembler ses matériaux dans ma bibliothéque et dans celles dont je vous ai parlé; après quoi, son style, que je ne trouve rien moins que mauvais, venant à se perfectionner au bout de quelque temps, on le confiera à quelque savant bénédictin du Dauphiné, pour en tirer les anecdotes les plus curieuses pour l'embellissement de l'histoire de cette province, pour laquelle il a un violent penchant, et sur laquelle il a déjà huit porte-feuilles d'anecdotes et de recherches qu'il a

1767. faites depuis son arrivée, sans compter ce qu'il avait déjà recueilli dans l'endroit où vous l'avez si judicieusement tenu pendant deux ans, temps qu'il a mis à profit, contre l'ordinaire. Enfin j'augure bien de cette histoire du Dauphiné. Cette province, heureusement pour lui, n'a pas un écrivain dont la lecture soit supportable. Elle peut être enfin le fondement de sa fortune.

En vous priant d'agréer mes hommages et ceux de madame *Denis*, permettez que je vous envoye un fragment d'un endroit de ma lettre à la personne dont je vous ai parlé; vous verrez par-là à quel homme j'ai affaire. Je vous conjure de me garder le plus profond secret. *V.*

LETTRE CIV.

A M. D'ETALLONDE DE MORIVAL.

13 de janvier.

Un homme qui a été sensiblement touché de vos malheurs, Monsieur, et qui est encore saisi d'horreur du désastre d'un de vos amis (*), désirerait infiniment de vous rendre service. Ayez la bonté de faire savoir à quoi vous vous sentez le plus propre; si vous parlez allemand, si vous avez une belle écriture, si vous souhaiteriez d'être placé chez quelque prince d'Allemagne, ou chez quelque seigneur, en qualité de lecteur, de secrétaire, de

(*) Le chevalier de *la Barre*.

bibliothécaire; si vous êtes engagé au service de sa Majesté le roi de Prusse, si vous souhaitez qu'on lui demande votre congé, si on peut vous recommander à lui comme homme des lettres; en ce cas, on serait obligé de l'instruire de votre nom, de votre âge et de votre malheur. Il en serait touché; il déteste les barbares; il a trouvé votre condamnation abominable. 1767.

Ne vous informez point qui vous écrit; mais écrivez un long détail à Genève, à M. *Misoprieſt*, chez M. *Souchay* marchand de draps, au Lion d'or. Ayez la bonté de dire à M. *Haas*, chez qui vous logez, qu'on lui rembourſera tous les ports de lettres qu'on vous enverra ſous enveloppe.

Voulez-vous bien auſſi, Monſieur, nous faire ſavoir ce que monſieur votre père vous donne par an, et ſi vous avez une paye à Véſel. On ne peut vous rien dire de plus pour le préſent, et on attend votre réponſe.

LETTRE CV.

A M. D'AMILAVILLE.

14 de janvier.

Votre lettre du 8 de janvier, mon cher ami, m'a remis un peu de baume dans le ſang; c'eſt le ſort de toutes vos lettres. Le préſident du bureau n'eſt pas pour les fidelles; mais le chevalier de *Châtellux* eſt fidelle; M. de *Monthion* eſt fidelle auſſi, et c'eſt beaucoup. Il y a vingt ans qu'on

1767. n'aurait pas trouvé les mêmes appuis. Laissez crier les barbares, laissez glapir les Velches: la philosophie est bonne à quelque chose.

Il se peut faire qu'en brûlant une toise cube de papiers, lorsque je fesais mes paquets, j'aye brûlé aussi le billet de onze cents livres, dont vous me parlez; mais le remède est entre vos mains.

Je suppose que vous avez déjà donné les trois cents livres à M. *Lambertad* (*). Il faut pardonner si on n'a pas encore exécuté tous ses ordres. Il doit deviner la confusion horrible où l'on est; nous avons des troupes, et nous ne mangeons actuellement que de la vache.

Les *Sirven* ont de l'argent pour leur voyage et pour leur séjour; ils sont à vos ordres. Je mourai content, quand nous aurons joint la vengeance des *Sirven* à celle des *Calas*.

Envoyez, je vous prie, à M. *Lambertad* la copie de ma lettre à M. le chevalier de *Pezai*; elle le regarde beaucoup. Je puise ma sensibilité pour les innocens malheureux dans le même fond dont je tire mon inflexibilité envers les perfides. Si je haïssais moins *Rousseau*, je vous aimerais moins. *Ecr. l'inf.*

(*) D'*Alembert*.

LETTRE CVI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

Le 14 de Janvier.

MON cher grand écuyer de Babylone, il eſt juſte qu'on vous envoye les Scythes et les Perſans; 1767.
cela amuſera la famille : notre abbé turc y a des droits inconteſtables. Vous pourrez prier mademoiſelle *Durancy* à dîner; elle trouvera ſon rôle noté dans l'exemplaire que je vous enverrai : voilà pour votre divertiſſement du carnaval. Nous répétons la pièce ici; elle ſera parfaitement jouée par M. et madame de *la Harpe*, et j'eſpére qu'après Pâques, M. de *la Harpe* vous rapportera une pièce intéreſſante et bien écrite.

Nous remercions mon turc bien tendrement. Madame *Denis* et moi, nous l'aimons à la folie, puiſqu'il a du courage et qu'il en inſpire. C'eſt une énigme dont il devinera le mot aiſément.

Je viens d'écrire à *Morival*, ou plutôt de lui faire écrire; et, dès que j'aurai ſa réponſe, j'agirai fortement auprès du prince dont il dépend. Ce prince m'écrit tous les quinze jours; il fait tout ce que je veux. Les choſes dans ce monde prennent des faces bien différentes; tout reſſemble à *Janus*; tout, avec le temps, a un double viſage. Ce prince ne connaît point *Morival*, ſans doute; mais il connaît très-bien ſon déſaſtre. Il m'en a écrit pluſieurs fois avec la plus violente indignation,

1767. et avec une horreur presque égale à celle que je ressens encore.

Il y a des monstres qui mériteraient d'être décimés. Je vous prie de me dire bien positivement si le premier mémoire que vous eûtes la bonté de m'envoyer de la campagne est exactement vrai. En cas que le frère de *Morival* veuille fournir quelques anecdotes nouvelles, vous pourrez nous les faire tenir sous l'enveloppe de M. *Hénin* résident du roi à Genève.

Vous savez que nous sommes actuellement environnés de troupes, comme de tracasseries. Nous mangeons de la vache, le pain vaut cinq sous la livre, le bois est plus cher qu'à Paris. Nous manquons de tout, excepté de neige. Oh, pour cette denrée, nous pouvons en fournir l'Europe! il y en a dix pieds de haut dans mes jardins, et trente sur les montagnes. Je ne dirai pas que je prie DIEU qu'ainsi soit de vous.

Florian a écrit une lettre charmante, en latin, à père *Adam*. Je vous prie de le baiser pour moi des deux côtés. J'embrasse de tout mon cœur la mère et le fils.

LETTRE CVII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

17 de janvier.

Je vous écris, mon cher Marquis, mourant de froid et de faim, au milieu des neiges, environné de la légion de Flandre et du régiment de Conti, qui ne sont pas plus à leur aise que moi. 1767.

J'ai été sur le point de partir pour Soleure, avec monsieur l'ambassadeur de France; j'avais fait tous mes paquets. J'ai perdu, dans ce remue-ménage, l'original de votre lettre à M. le comte de *Périgord*. Je vous supplie de me renvoyer la copie que vous avez signée de votre main; et, sur le champ, nous mettrons la main à l'œuvre, et tout sera en règle. Les Génevois payeront, je crois, leurs folies un peu cher. Ils se sont conduits en impertinens et en insensés; ils ont irrité M. le duc de *Choiseul*, ils ont abusé de ses bontés, et ils n'ont que ce qu'ils méritent.

M. *Boursier* ne peut vous envoyer que dans un mois ou environ, les bouteilles de *Coladon* qu'il vous a promises. Ces liqueurs sont fort nécessaires pour le temps qu'il fait; elles doivent réchauffer des cœurs glacés par huit ou dix pieds de neige, qui couvrent la terre dans nos cantons.

Conservez-moi votre amitié, mon cher Marquis; la mienne pour vous ne finira qu'avec ma vie.

LETTRE CVIII.

A M. LE RICHE,

DIRECTEUR ET RECEVEUR GÉNÉRAL DES DOMAINES DU ROI, etc. *à Besançon.*

18 de janvier.

1767. Mes fréquentes maladies, Monsieur, et des affaires non moins tristes que les maladies, m'ont privé long-temps de la consolation de vous écrire.

Il y a un paquet pour vous à Nyon en Suisse, depuis plus de quinze jours; les neiges ne lui permettent pas de passer, et je ne sais même par quelle voie il pourra vous parvenir, à moins que vous ne m'en indiquiez une.

Je vous suis très-obligé des éclaircissemens historiques que vous avez bien voulu me donner sur un des plus grands génies qu'ait jamais produit la Franche-Comté, *Nonotte.* Le mal est que beaucoup d'imbécilles sont gouvernés par des gens de cette espèce, et qu'on les croit souvent sur leur parole. Les honnêtes gens, qui pourraient les écraser, ne font point un corps, et les fanatiques en font un considérable. Si on ne se réunit pas, tout est perdu. Il est bien juste que les esprits raisonnables soient amis; et votre amitié, Monsieur, fait une de mes consolations.

LETTRE CIX.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Au château de Ferney, 19 de janvier.

JE suis vieux, Monsieur, malade, borgne d'un œil, et maléficié de l'autre. Je joins à tous ces agrémens celui d'être assiégé, ou du moins bloqué. Nous n'avons dans ma petite retraite, ni de quoi manger, ni de quoi boire, ni de quoi nous chauffer; nous sommes entourés de soldats de six pieds; et de neiges hautes de dix ou douze; et tout cela, parce que *Jean-Jacques Rousseau* a échauffé quelques têtes d'horlogers et de marchands de draps. La situation très-triste où nous nous trouvons ne m'a pas permis de répondre plutôt à l'honneur de votre lettre: vous êtes trop généreux pour n'avoir pas pour moi plus de pitié que de colère. 1767.

Nous avons ici M. et madame de *la Harpe* qui sont tous deux très-aimables. M. de *la Harpe* commence à prendre un vol supérieur; il a remporté deux prix de suite à l'académie, par d'excellens ouvrages. J'espère qu'il vous donnera à Pâques une fort bonne tragédie. Il eut l'honneur de dédier à M. le prince de *Condé* sa tragédie de Warwick, qui avait beaucoup réussi. J'ai vu une ode de lui à son altesse sérénissime, dans laquelle il y a autant de poésie que dans les plus belles de *Rousseau*. Il mérite assurément

1767. la protection du digne petit-fils du *grand Condé*. Il a beaucoup de mérite, et il est très-pauvre. Il ne partage actuellement que la disette où nous sommes.

Adieu, Monsieur; agréez les assurances de mes tendres et respectueux sentimens, et ayez la bonté de me mettre aux pieds de son altesse sérénissime.

LETTRE CX.

A MADAME

LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

A Ferney, 21 de janvier.

MADAME,

Non-seulement je voudrais faire ma cour à madame la princesse de *Beauvau*, mais assurément je voudrais venir, à sa suite, me mettre à vos pieds dans les beaux climats où vous êtes; et croyez que ce n'est pas pour le climat, c'est pour vous, s'il vous plaît, Madame. M. le chevalier de *Boufflers*, qui a ragaillardi mes vieux jours, sait que je ne voulais pas les finir sans avoir eu la consolation de passer avec vous quelques momens. Il est fort difficile actuellement que j'aye cet honneur; trente pieds de neiges sur nos montagnes, dix dans nos plaines, des rhumatismes, des soldats et de la misère forment la belle situation où je me trouve. Nous fesons la guerre

à Genève; il vaudrait mieux la faire aux loups qui viennent manger les petits garçons. Nous avons bloqué Genève de façon que cette ville est dans la plus garnde abondance, et nous dans la plus effroyable disette. Pour moi, quoique je n'aye plus de dents, je me rendrai à discrétion à quiconque voudra me fournir des poulardes. J'ai fait bâtir un assez joli château, et je compte y mettre le feu incessamment pour me chauffer. J'ajoute à tous les avantages dont je jouis, que je suis borgne et presque aveugle, grâce à mes montagnes de neige et de glace. Promenez-vous, Madame, sous des berceaux d'oliviers et d'orangers, et je pardonnerai tout à la nature. 1767.

Je ne suis point étonné que M. de *Sudre* ne soit pas premier capitoul; car c'est celui qui mérite le mieux cette place. Je vous remercie de votre bonne volonté pour lui. Permettez-moi de présenter mon respect à M. le pince de *Beauvau* et à madame la princesse de *Beauvau*, et agréez celui que je vous ai voué pour le peu de temps que j'ai à vivre. *V.*

Je ne sais sur quel horizon est actuellement M. le chevalier de *Boufflers*; mais, quelque part où il soit, il n'y aura jamais rien de plus singulier, ni de plus aimable que lui.

LETTRE CXI.

A M. DORAT.

Du 28 de janvier.

1767. LA rigueur extrême de la saison, Monsieur, a trop augmenté mes souffrances continuelles pour me permettre de répondre, aussi-tôt que je l'aurais voulu, à votre lettre du 14 de janvier. L'état douloureux où je suis a été encore augmenté par l'extrême disette où la cessation de tout commerce avec Genève nous a réduits. Ma situation, devenue très-désagréable, ne m'a pas assurément rendu insensible aux jolis vers dont vous avez semé votre lettre. Il aurait été encore plus doux pour moi, je vous l'avoue, que vous eussiez employé vos talens aimables à répandre dans le public les sentimens dont vous m'avez honoré dans vos lettres particulières. Personne n'a été plus pénétré que moi de votre mérite ; personne n'a mieux senti combien vous feriez d'honneur un jour à l'académie française qui cherche, comme vous savez, à n'admettre dans son corps que des hommes qui pensent comme vous. J'y ai quelques amis, et ces amis ne sont pas assurément contens de la conduite de *Rousseau*, et le sont très-peu de ses ouvrages. M. d'*Alembert* et M. *Marmontel* n'ont pas à se louer de lui.

Vous savez d'ailleurs que M. le duc de *Choiseul*

n'eſt que trop informé des manœuvres lâches et criminelles de cet homme ; vous ſavez que ſon complice a été arrêté dans Paris. J'ignore, après tout cela, comment vous avez appelé du nom de grand homme un charlatan qui n'eſt connu que par des paradoxes ridicules et par une conduite coupable. 1767.

Vous ſentez d'ailleurs la valeur de ces expreſſions, à la page 8 de votre *Avis* :

> Achevez enfin, par vos mœurs,
> Ce qu'ont ébauché vos ouvrages.

Je n'avais point vu votre *Avis* imprimé, on ne m'en avait envoyé que les premiers vers manuſcrits. Je laiſſe à votre probité et aux ſentimens que vous me témoignez le ſoin de réparer ce que ces deux vers ont d'outrageant et d'odieux. Peſez, Monſieur, ce mot de *mœurs*. J'oſe vous dire que ni ma famille, ni mes amis, ni la famille des *Calas*, ni celle des *Sirven*, ni la petite-fille du grand *Corneille*, ne m'accuſeront de manquer de mœurs. Vous conviendrez du moins qu'il y a quelque différence entre votre compatriote qui a marié un gentilhomme de beaucoup de mérite avec mademoiſelle *Corneille*, et un garçon horloger de Genève, qui écrit que monſieur le dauphin doit épouſer la fille du bourreau, ſi elle lui plaît.

Les *mœurs*, Monſieur, n'ont rien de commun avec les querelles de littérature ; mais elles ſont liées eſſentiellement à l'honnêteté et à la probité

dont vous faites profession. C'est à vos mœurs
1767. même que je m'adresse. Les deux lettres que vous avez eu la bonté de m'écrire, l'amitié de M. le chevalier de *Pezai*, la vôtre que j'ambitionne, et dont vous m'avez flatté, me donnent de justes espérances. Ce sera pour moi la plus chère des consolations de pouvoir me livrer sans réserve à tous les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

LETTRE CXII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 28 de janvier.

VOICI, Monsieur, les lettres que j'ai reçues pour vous. Je suis bien fâché de ne vous les pas rendre en main propre; madame *Denis* partage mes regrets.

La malheureuse affaire dont vous avez la bonté de me parler ne devait me regarder en aucune manière; j'ai été la victime de l'amitié, de la scélératesse et du hasard. Je finis ma carrière comme je l'ai commencée, par le malheur.

Vous savez d'ailleurs que nous sommes entourés de soldats et de neige. Je suis dans la Sibérie; je ne puis l'habiter, et je n'en puis sortir. J'ai des malades sans secours, cent bouches à nourrir, et aucunes provisions. Vous avez vu Ferney assez agréable; c'est actuellement l'endroit de la

nature le plus disgracié et le plus misérable. Vous nous auriez consolés, Monsieur, et nous ne nous consolons de votre absence que parce que nous n'aurions eu que nos misères à vous offrir. 1767.

Ce pauvre père *Adam* est malade à la mort; il ne peut avoir ni médecin ni médecine; ainsi il réchappera.

Conservez-moi vos bontés, et soyez bien convaincu de mon tendre et respectueux attachement.

LETTRE CXIII.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, 28 de janvier.

ENFIN donc, mon cher confrère, voilà le mérite accueilli comme il doit l'être. Ce ne sont par là les prestiges et le charlatanisme d'un malheureux génevois dont Paris a été qnelque temps infatué. Voilà un beau jour pour la littérature; et ce qui n'est pas moins beau, mon cher ami, c'est la sensibilité avec laquelle vous parlez du triomphe d'un autre. C'est-là le partage des vrais talens; il faut que ceux qui les possèdent soient unis contre ceux qui les haïssent. C'est aux *Chaumeix*, aux *Fréron*, aux gazetiers ecclésiastiques, à la canaille qui cherche de petites places, ou à la canaille qui les a, de s'élever contre ceux qui cultivent les arts. Le seul bruit d'une union fraternelle entre les d'*Alembert*, les *Thomas*, vous

et quelques autres, fera périr cette vermine.
1767. Embrassez pour moi notre cher et illustre confrère qui est, avec vous, la gloire de notre académie.

Présentez, je vous prie, à madame *Geoffrin* mes très-tendres respects. L'affaire des *Sirven*, qu'elle a prise sous sa protection, devrait être plus avancée qu'elle ne l'est; on en a déjà pourtant parlé au conseil du roi. M. *Chardon* est nommé pour rapporteur. J'aurais bien voulu que M. de *Beaumont* vous eût consulté, mon cher confrère, sur son factum dont le fond mérite l'attention publique; ce sujet pouvait faire une réputation immortelle à un homme éloquent.

J'attends toujours votre *Bélisaire*; il me consolera. Je suis dans un état pire que le sien, entre trente pieds de neige, des soldats, la famine, les rhumatismes et le scorbut; mais il faut remercier DIEU de tout, car tout est bien. Je vous embrasse avec la plus sincère et la plus inviolable amitié. *V.*

LETTRE CXIV.

A MADAME

LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

A Ferney, 30 de janvier.

A Mon âge, Madame, on ne peut plus satisfaire ses passions. Il y a un mois que je suis dans

mon lit; et, si je me fesais traîner à Lyon pour vous faire ma cour, vingt pieds de neige, qui couvrent nos montagnes, m'empêcheraient d'arriver. 1767.

Je ne sais si j'ai eu l'honneur de vous mander que nous avons la guerre et la famine dans la très-belle et très-déteſtable vallée où je comptais mourir doucement : il nous manque l'agrément de la peſte.

Je n'aurais pas été étonné, Madame, qu'un miniſtre, haut de six pieds ou de trois et demi, m'eût refusé, si je lui avais demandé quelque chose; mais je le suis qu'on ait eu si peu d'égard pour un prince beau et bien fait, et qui a beaucoup d'esprit. Il y a quelque chose qui a plus de crédit que lui.

Je ne sais, Madame, si vous allez à la cour ou à la ville; mais, en quelque lieu que vous soyez, vous ferez les délices de tous ceux qui seront assez heureux de vivre avec vous. Cette consolation m'a toujours été enlevée; votre souvenir peut seul consoler le plus respectueux et le plus attaché de vos anciens serviteurs. *Voltaire.*

LETTRE CXV.

A M. DAMILAVILLE.

30 de janvier.

QUOI que vous en disiez, mon cher ami, et quoi qu'on en dise, nous serons toujours dans des

1767. transes cruelles. Cette affaire peut avoir les suites les plus funestes, puisqu'on a manqué d'arrêter le mal dans son principe. Je m'abandonne à la destinée; c'est tout ce qu'on peut faire quand on ne peut remuer, et qu'on est dans son lit, entouré de soldats et de neiges.

M. *Chardon* me mande qu'il a trouvé le mémoire de M. de *Beaumont*, pour les *Sirven*, bien faible. Vous étiez de cet avis; il est triste que vous ayez raison.

Nous sommes délivrés de la famine par les soins de M. le duc de *Choiseul*.

J'ai tellement refondu mes Scythes, que l'édition de *Cramer* ne peut plus servir à rien, et qu'il en faut faire une autre. Voici la préface, en attendant la pièce. J'ai été bien aise de rendre un témoignage public à *Tonpla*. Ce n'est pas que je sois content de lui: on dit qu'il laisse élever sa fille dans des principes qu'il déteste: c'est *Orosmade* qui livre ses enfans à *Arimane*; ce péché contre nature est horrible. Je me flatte qu'il sevrera enfin un enfant qu'il a laissé nourrir du lait des furies.

Adieu; je souffre beaucoup, mais je vous aime davantage.

LETTRE

LETTRE CXVI.

A M. LE RICHE, *à Besançon.*

2 de février.

QUAND trente pieds de neiges le permettront, Monsieur, et qu'on sera sûr de tromper les *Argus*, 1767.
ce paquet, qu'on attend depuis si long-temps, partira. Puisque vous avez sauvé *Fantet*, je me flatte que vous le sauverez encore : votre ouvrage ne restera pas imparfait. L'aventure de *le Clerc* me pénètre de douleur. Faut-il donc que les jésuites aient encore le pouvoir de nuire, et qu'il reste du venin mortel dans les tronçons de cette vipère écrasée !

L'affaire dont vous avez été instruit était cent fois plus épineuse que celle de *Leclerc*; mais heureusement on a des amis, et des amis philosophes, jusque dans le conseil. Les commis seront réprimandés, et on rendra l'argent; ils seront punis pour avoir fait leur infame devoir.

Il y a quelquefois une justice qui s'élève au-dessus de la justice, mais je vous assure que ce n'est pas sans peine. Je me flatte que *Leclerc* aura des amis à Paris. Il y a des gens qui pensent et qui sentent, quoiqu'on veuille étouffer le sentiment et la pensée. J'emploie, Monsieur, ces deux facultés qui restent à mon faible corps, pour vous dire combien je vous aime et combien je désire de vous voir.

LETTRE CXVII.

A M. CHARDON,

MAITRE DES REQUETES.

A Ferney, 2 de février.

MONSIEUR,

1767. Le mémoire sur Sainte-Lucie ne me donne aucune envie d'aller dans ce pays-là, mais il m'inspire le plus grand désir de connaître l'auteur. Je suis pénétré de la bonté qu'il a eue; je lui dois autant d'estime que de reconnaissance.

Voilà comme les mémoires des intendans, en 1698, auraient dû être faits; on y verrait clair, on connaîtrait le fort et le faible des provinces. Le pays sauvage où je suis, Monsieur, ressemble assez à votre Sainte-Lucie; il est au bout du monde, et a été jusqu'à présent un peu abandonné à sa misère.

Je suis trop vieux pour rien entreprendre; et, après ma mort, tout retombera dans son ancienne horreur. Il faudrait être le maître absolu de son terrain pour fonder une colonie: ce n'est pas où les Français réussissent le mieux. Nous trouverons toujours cent filles d'opéra contre une *Didon*.

Je serai très-affligé si le mémoire pour les *Sirven* n'est digne ni de l'avocat ni de la cause; mais je me console, puisque c'est vous, Monsieur, qui

rapporterez l'affaire. L'éloquence du rapporteur fait bien plus d'impression que celle de l'avocat. Vous verrez, quand vous jugerez cette affaire, que la sentence qui a condamné les *Sirven*, qui les a dépouillés de leurs biens, qui a fait mourir la mère, et qui tient le père et les deux filles dans la misère et dans l'opprobre, est encore plus absurde que l'arrêt contre les *Calas*. Il me semble que les juges des *Calas* pouvaient au moins alléguer quelques faibles et malheureux prétextes; mais je n'en ai découvert aucun dans la sentence contre les *Sirven*. Un grand roi m'a fait l'honneur de me mander, à cette occasion, que jamais on ne devrait permettre l'exécution d'un arrêt de mort qu'après qu'elle aurait été approuvée par le conseil d'Etat du souverain. On en use ainsi dans les trois quarts de l'Europe. Il est bien étrange que la nation la plus gaie du monde soit si souvent la plus cruelle. 1767.

Je vous demande pardon, Monsieur; je suis assez comme les autres vieillards qui se plaignent toujours; mais je sais qu'heureusement le corps des maîtres des requêtes n'a jamais été si bien composé qu'aujourd'hui, que jamais il n'y a eu plus de lumières, et que la raison l'emporte sur la forme atroce et barbare dont on s'est quelquefois piqué, à ce qu'on dit, dans d'autres compagnies. Vous m'avez inspiré de la franchise; je la pousse peut-être trop loin, mais je ne puis pousser trop loin les autres sentimens que je vous dois, et le respect infini avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, etc.

LETTRE CXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

2 de février.

1767. MON cher ami, voilà donc mademoiselle *Calas* mariée à un homme d'une très-grande considération, dans son espèce. C'est le fruit de vos soins : ce sont des vengeurs qui vont naître. Puissions-nous marier ainsi une fille de *Sirven* ! mais la pauvre diablesse n'a pas l'air à la danse.

J'ai actuellement bonne opinion de notre nouvelle affaire. M. *Chardon* est un adepte. Le conseil commence à être composé de sages, si une autre compagnie l'est de fanatiques.

L'affaire de la *Doiret*, qui m'avait donné tant d'inquiétude, est finie d'une manière plus heureuse que je n'aurais pu le prévoir : il ne s'agit plus que d'obtenir des fermiers généraux la destitution d'un scélérat. Vous savez que les temps n'étaient pas favorables. D'*Héméri* est venu enlever à Nancy un libraire, nommé *Leclerc*, accusé par les jésuites. Qui croirait que les jésuites eussent encore le pouvoir de nuire, et que cette vipère coupée en morceaux pût mordre dans le seul trou qui lui reste ?

Mon neveu, conseiller au grand conseil, s'est comporté, dans toute cette affaire, en digne philosophe. Il y a encore des hommes. Un des malheureux d'Abbeville est chez le roi de Prusse.

Personne ne sait de qui est le Triumvirat. Ce n'est pas un ouvrage fait pour le théâtre français, mais les notes sont faites pour l'Europe : il y a de terribles fautes d'impression. 1767.

Je vous embrasse, et mon cœur vole vers le vôtre. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CXIX.

A M. LE COMTE DE BERNSTORFF,

PREMIER MINISTRE DU ROI DE DANEMARCK,

4 de février.

MONSIEUR,

La famille *Sirven*, qui va manifester à Paris son innocence et les bienfaits de Sa Majesté, a dû remercier aujourd'hui votre Excellence de ces mêmes bienfaits dont elle vous est redevable. Je ne vous dois pas moins de reconnoissance, Monsieur, de la lettre du roi dont vous m'avez procuré la faveur. J'y reconnais un monarque pénétré de vos principes. On juge du prince par le ministre, & du ministre par le prince. Il y a plus de cent ans que la bienfesance est assise sur le trône de Danemarck. Heureux le pays ainsi gouverné !

Permettez, Monsieur, qu'avec mes très-humbles remercimens, je vous adresse ceux que je dois à sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, Monsieur, de votre excellence, etc.

LETTRE CXX.

A M. DAMILAVILLE.

4 de février.

1767. Le discours de M. *Thomas*, mon cher ami, est un des plus beaux et des plus grands services rendus à la littérature. Voilà l'homme que j'aimerai tant que j'aurai un souffle de vie, et tant que je détesterai les ennemis de la raison.

A propos de raison, avouez que j'ai un bon second dans mon conseiller au grand conseil; tous les oncles n'ont pas de pareils neveux.

J'augure bien de l'affaire des *Sirven*. Le roi de Danemarck m'écrit une lettre charmante, de sa main (*), sans que je l'aye prévenu, et leur envoie un secours. Tout vient du Nord. N'admirez-vous pas le roi de Pologne, qui a forcé doucement les évêques à être tolérans? N'oubliez jamais la condamnation de l'évêque de Rostou, pour avoir dit qu'il y a *deux puissances*.

Vous n'aurez pas sitôt les Scythes; il y a toujours quelque chose à changer à ces maudits ouvrages-là. J'espère que M. de *la Harpe* vous donnera, à Pâques, quelque chose de meilleur que les Scythes.

On ne peut vous aimer plus tendrement que je vous aime.

(*) On n'a point trouvé cette lettre du roi.

LETTRE CXXI.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

4 de février.

IL y a environ cinquante ans, mon Chevalier, 1767.
que j'ai eu l'honneur de jouer aux échecs avec monsieur le vice-chancelier ; mais il me gagnait, comme de raison. J'étais attaché à toute sa maison. Il y avait sur-tout un certain évêque de...., grand philosophe et très-savant, qui m'honorait de la plus sincère amitié. Un vice-chancelier ne se souvient pas de tout cela, mais les petits ne l'oublient pas. J'ai le cœur pénétré de ses bontés, et de la justice qu'il a rendue dans l'affaire qui m'intéressait par contre-coup.

Je prends la liberté de lui écrire quatre mots ; car il ne faut pas de verbiages pour les hommes en place.

On donne à la Chine vingt coups de lattes à ceux qui écrivent aux ministres des lettres trop longues et du galimathias.

Je vous écrirais bien au long, à vous, mon Chevalier, si j'en croyais mon cœur qui est bavard de son natutel ; je vous dirais combien je suis enchanté de vous et de vos bons offices ; mais la guerre de Genève, les embarras qu'elle cause, les effroyables neiges qui m'environnent, la fièvre, les rumathismes, imposent silence à ma bavarderie. Cependant il faut que je vous demande si vous avez entendu la musique de Pandore, de M. de *la Borde*.

Vous me permettez donc de vous embrasser sans cérémonie.

LETTRE CXXII.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 6 de février.

1767. Je vous réponds tard, mon cher confrère; j'ai été malade, je suis en Sibérie; on fait la guerre prés de ma tanière, et j'y suis bloqué. Nous avons été exposés à la disette; aucun fléau ne nous a manqué. L'espérance de voir votre tragédie entre dans mes consolations. Je loue toujours beaucoup le dessein que vous avez de la faire imprimer, afin que son succès ne dépende pas du jeu d'un acteur. On dit que le théâtre n'est pas aujourd'hui sur un pied à donner beaucoup de tentation aux auteurs; et d'ailleurs on juge toujours mieux dans le recueillement du cabinet qu'à travers les illusions de la scène. J'ai fait une pièce fort médiocre, intitulée: Les Scythes; j'ai eu bravement l'impudence de mettre des agriculteurs et des pâtres en parallèle avec des souverains et des petits-maîtres. Je l'avais fait imprimer, et ne comptais pas la livrer aux comédiens; mais je ne me gouverne pas par moi-même; il a fallu céder aux desirs de mes amis dont les volontés sont des ordres pour moi. C'est à vous à voir si vous aurez plus de courage que je n'en ai eu.

Avez-vous entendu la musique de Pandore? Confiez-moi ce que vous en pensez; il faut dire la vérité à ses amis. Je crois qu'il y a des morceaux très-agréables; mais on dit qu'en général la musique

n'eſt pas aſſez forte. Je ne m'y connais point, et vous êtes paſſé maître. Dites-moi la vérité, encore une fois, et fiez-vous à ma diſcrétion. Adieu, je ne ſuis pas trop en état de cauſer avec un homme qui ſe porte bien; mais je ne vous en aime pas moins. *V.* 1767.

LETTRE CXXIII.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, 9 de février.

Je ſuis bien plus ſatisfait encore, mon cher *Cicéron*, de votre dernier mémoire, ſur la terre de Canon, que des premiers. Vous prévenez toutes les objections, vous étouffez tous les murmures. *Miſericordia cum accuſantibus erit.* Je ſerai bien trompé ſi *Cicéron* ne gagne pas ſon procès *pro domo ſuâ*; et j'imagine que vous ſouperez à Canon, cette année, avec madame de *Beaumont*: vous ſavez cependant qu'on n'eſt sûr de rien avec les hommes.

A l'égard de *Sirven*, je m'en remets entièrement à vous; je n'ai plus rien ni à dire ni à faire. J'attends beaucoup de M. *Chardon* qui eſt, je crois, rapporteur de votre affaire, et qui eſt ſurement celui des *Sirven*. Le père et les filles partiront, s'il le faut; et, ſi le père ſuffit, il partira ſeul. On n'attend que vos ordres, et ils ſeront exécutés ſur le champ.

Notre petite ſociété de Ferney eſt bien attachée

1767. à M. et madame de *Beaumont*; nous voudrions que Canon et Ferney ne fussent pas si éloignés l'un de l'autre.

LETTRE CXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

9 de février.

Vous avez dû recevoir une lettre pour M. *Lambertad*, et vous devez être informé du petit malheur arrivé à la géométrie. Cela est bien désagréable; mais actuellement personne ne fait ce qu'il fait dans Genève.

Voici une lettre pour notre ami M. de *Beaumont* J'exécute fidellement ce que vous m'avez prescrit. Tâchez donc enfin que ce mémoire paraisse avant que les parties soient mortes de vieillesse.

Je crois vous avoir mandé que le roi de Danemarck venait de se mettre dans le rang de nos bienfaiteurs. J'ai brelan de roi quatrième; mais il faut que je gagne la partie. N'admirez-vous pas comme cette vie est mêlée, de haut et de bas, de blanc et de noir? et n'êtes-vous pas fâché que, parmi mes quatre rois, il n'y en ait pas un du midi?

Un hasard singulier m'a fait connaître ce *Lacombe*, d'abord comme un homme de lettres, ensuite comme libraire. Chose promise, chose due. Je tâcherai de réparer tout cela Je vous quitte; il faut que j'écrive aux maîtres des requê-

tes qui n'ont pas été de l'avis de M. d'*Agueſſeau*. On dit que ce pauvre *Leclerc* eſt un homme d'eſprit et fort honnête homme. Ne trouvera-t-il point de protecteur? *Ecr. l'inf.* 1767.

LETTRE CXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 de février.

Voici d'abord ce que je réponds à la lettre du 2 de février de mon cher ange. Je le donne en quatre, je le donne en dix, à une ame plus forte que la mienne, logée dans un corps très-faible, âgée de ſoixante et treize ans, au milieu de cent montagnes de neige, ayant affaire à des pédans et à des prêtres, craignant les choſes les plus funeſtes, aſſaillie de quatre ou cinq triſtes événemens à la fois, affublée d'une eſpèce de petite apoplexie. Je dis que cette ame aurait été pour le moins auſſi embarraſſée que la mienne; cependant mon ame encore toute ébouriffée demande très-tendrement pardon à la vôtre, et elle lui ſera toujours ſoumiſe.

Vous jugez, mon cher ange, de notre pays par le vôtre; vous vous imaginez, parce que vous avez eu une débâcle, que le mont Jura et les Alpes prennent la loi de la butte Saint-Roch; vous vous trompez cruellement.

Je ne diſpute pas ſur M. le duc de *Wirtemberg*,

1767. mais je souhaite assurément que vous ayez raison; je ne me suis pas encore aperçu de l'effet de ses beaux arrangemens. Il est temps qu'il se corrige de sa manie d'imiter *Louis XIV*: mais venons au plus vîte aux Scythes.

Voici la dernière leçon. Il ne m'a guère été possible de voir les choses d'un coup d'œil bien juste, dans les horreurs des agitations que j'ai éprouvées. Je joins ici deux exemplaires de cette nouvelle correction que vous pourrez aisément faire porter sur les anciennes éditions que vous avez, et sur-tout sur celles envoyées en dernier lieu par M. le duc de *Praslin*.

Cette scène du père et de la fille est de moitié plus courte qu'elle n'était: *Sozame* ni les Scythes ne se doutent de la résolution d'*Obéide*. Les imprécations feront toujours un très-grand effet, à moins qu'elles ne soient ridiculement jouées. Je conviens que ce cinquième acte était extrêmement difficile; mais enfin je crois être parvenu à faire à-peu-près tout ce que vous vouliez, et j'ose espérer que vous en viendrez à votre honneur. Ce sera à M. de *Thibouville* à arranger les rôles, les décorations & les habits avec *le Kain*; c'est, de toutes les pièces, celle qui exige le moins de frais.

Le rôle d'*Obéide* demande d'autant plus d'art qu'elle pense presque toujours le contraire de ce qu'elle dit. Je ne sais pas comment j'ai pu faire un pareil rôle, qui est tout l'opposé de mon caractère. Je ne dis que trop ce que je pense, mais je le dis avec tant de plaisir, quand je m'étends sur les senti-

mens qui m'attachent à mes anges, que je ne me corrigerai jamais de ma naïveté. 1767.

J'ai oublié, dans mes dernières lettres, de vous dire qu'il était impossible qu'on pût penser à *le Kain* dans cette édition du Triumvirat. Vous savez qu'on ne fait pas ce qu'on veut des libraires; & moi, je sais ce que c'est que d'être loin de Paris.

Quant aux affaires de Genève, elles s'arrangeront sans doute, car elles ne sont que ridicules; elles ne méritent qu'un *Lutrin*. J'en avais ébauché quelque chose pour vous faire rire, & pour faire rire messieurs les ducs de *Choiseul* et de *Praslin*; mais, pendant tout le mois de janvier, je n'ai pas eu envie de rire.

Respect et tendresse.

LETTRE CXXVII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 de février.

Vous connaissez, Monseigneur, la main qui vous écrit et le cœur qui dicte la lettre. Les neiges m'ôtent l'usage des yeux cet hiver-ci avec plus de rigueur que les autres; mais j'espère voir encore un peu clair au printemps. L'aventure dont vous avez la bonté de me parler dans vos deux lettres, est une de ces fatalités qu'on ne peut pas prévoir. Je pense que vous croyez à la destinée; pour moi, c'est mon dogme favori. Toutes les affaires de ce monde me paraissent des boules poussées

1767. les unes par les autres. Aurait-on jamais imaginé que ce ſerait la ſœur de ce brave *Thurot* tué en Irlande, qui ſerait envoyée à cent cinquante lieues à un homme qu'elle ne connaît pas, qui s'attirerait une affaire capitale pour le plus médiocre intérêt, et qui mettrait dans le plus grand danger celui qui lui rendrait gratuitement ſervice ? L'affaire a été extrêmement grave; elle a été portée au conſeil des parties. On a voulu la criminaliſer et la renvoyer au parlement. C'eſt principalement monſieur le vice-chancelier dont les bontés et la juſtice ont détourné ce coup. Cette funeſte affaire avait bien des branches. Vous ne devez pas être étonné du parti qu'on allait prendre, c'était le ſeul convenable; et, quoiqu'il fût douloureux, on y était parfaitement réſolu; car il faut prendre ſon parti ſans puſillanimité dans toutes les occaſions de la vie, tant que l'ame bat dans le corps. On riſquait, à la vérité, de perdre tout ſon bien en France; on jouait gros jeu; mais, après tout, on avoit brelan de rois en quatrième. Je vous donne cette énigme à expliquer. J'ajouterai ſeulement qu'il y a des jeux où l'on peut perdre avec quatre rois, et qu'il vaut mieux ne pas jouer du tout. Je crois que la perſonne à laquelle vous daignez vous intéreſſer ne jouera de ſa vie.

Cette affaire d'ailleurs a été auſſi ruineuſe qu'inquiétante; et la perſonne en queſtion vous a une obligation infinie de la bonté que vous avez eue de la recommander à M. l'abbé de *Blet*.

On aura l'honneur, Monſeigneur, de vous en-

voyer, par l'ordinaire prochain, ce qui doit contribuer à vos amusemens du carnaval ou du carême; il faut le temps de mettre tout en règle, et de préparer les instructions nécessaires. Si on n'avait que soixante et dix ans, ce qui est une bagatelle, on viendrait en poste avec ses marionnettes, et on aurait la satisfaction de vous voir dans votre gloire de niquée. 1767.

Voici une requête d'une autre espèce, que le griffonneur de la lettre vous présente, et par laquelle il vous demande votre protection. Quoiqu'il s'agisse de toiles, il n'en est pas moins attaché à l'histoire, et il croit que, s'il dirigeait les toiles de Voiron, il pourrait très-commodément visiter tous les bénédictins du Dauphiné. Il saurait précisément en quelle année un dauphin de Viennois fondait des messes, ce qui serait d'une merveilleuse utilité pour le reste du royaume.

Voici à présent d'une autre écriture. Vous voyez, Monseigneur, que celle de votre protégé s'est assez formée; s'il continue, il se rendra digne de vous servir, ce qui vaudra mieux que l'inspection des toiles de son village. Je doute fort que M. de *Trudaine* déplace un homme qui est dans son poste depuis long-temps, pour favoriser un enfant de cet emploi.

Quoi qu'il en soit, je joins toujours sa requête à cette lettre. Agréez le tendre et profond respect avec lequel je serai jusqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

L'aventure de la sœur de *Thurot* n'est plus bonne qu'à oublier.

1766. Il y a à Voiron, village de Graisivodan, en Dauphiné, une fabrique de toiles dont l'inspection ne se donnait qu'à un des habitans de l'endroit; cependant une personne, qui demeure à Romans, et qui possède déjà plusieurs autres inspections considérables, a trouvé le moyen de se faire encore revêtir de celle-ci.

M. de *Trudaine* est le maître d'accorder ce petit appui au sieur *Claude Gallien*, natif de Voiron. Il soulagerait une famille nombreuse, connue depuis très-long-temps, domiciliée et estimée dans ledit endroit. Le père, l'oncle et les frères de *Claude Gallien* ont tous été au service; son frère fut tué à Crevelt, étant pour lors dans les volontaires de Dauphiné: c'était l'aîné de la famille.

Claude Gallien demande très-humblement la protection de M. de *Trudaine*.

LETTRE CXXVIII.

A M. D'ETALLONDE DE MORIVAL.

Le 10 de février.

Dans la situation où vous êtes, Monsieur, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de prendre la liberté de vous recommander fortement au maître que vous servez aujourd'hui. Il est vrai que ma recommandation est bien peu de chose, et qu'il ne m'appartient pas d'oser espérer qu'il puisse y avoir égard; mais il me parut, l'année passée, si

touché et si indigné de l'horrible destinée de votre ami et de la barbarie de vos juges, qu'il me fit l'honneur de m'en écrire plusieurs fois, avec tant de compassion et tant de philosophie, que j'ai cru devoir lui parler à cœur ouvert en dernier lieu de ce qui vous regarde. Il sait que vous n'êtes coupable que de vous être moqué inconsidérément d'une superstition que tous les hommes sensés détestent dans le fond de leur cœur. Vous avez ri des grimaces des singes dans le pays des singes, et les singes vous ont déchirés. Tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en France (et il y en a beaucoup) ont regardé votre arrêt avec horreur. Vous auriez pu aisément vous réfugier, sous un autre nom, dans quelque province; mais, puisque vous avez pris le parti de servir un grand roi philosophe, il faut espérer que vous ne vous en repentirez pas. Les épreuves sont longues dans le service où vous êtes, la discipline sévère, la fortune médiocre, mais honnête. Je voudrais bien qu'en considération de votre malheur et de votre jeunesse, il vous encourageât par quelque grade. Je lui ai mandé que vous m'aviez écrit une lettre pleine de raison, que vous avez de l'esprit, que vous êtes rempli de bonne volonté, que votre fatale aventure servira à vous rendre plus circonspect et plus attaché à vos devoirs. 1767.

Vous saurez sans doute bientôt l'allemand parfaitement; cela ne vous sera pas inutile. Il y aura mille occasions où le roi pourra vous employer, en conséquence des bons témoignages qu'on rendra

1767. de vous. Quelquefois les plus grands malheurs ont ouvert le chemin de la fortune. Si vous trouvez, dans le pays où vous êtes, quelque poste à votre convenance, quelque place que vous puissiez demander, vous n'avez qu'à m'écrire à la même adresse, et je prendrai la liberté d'en écrire au roi. Mon premier dessein était de vous faire entrer dans un établissement qu'on projetait à Clèves, mais il est survenu des obstacles; ce projet a été dérangé, et les bontés du roi que vous servez me paraissent à présent d'une grande ressource.

Celui qui vous écrit désire passionnément de vous servir, et voudrait, s'il le pouvait, faire repentir les barbares qui ont traité des enfans avec tant d'inhumanité.

LETTRE CXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de février, à 8 heures du matin.

Les plus importantes affaires de ce monde, sans doute, sont des tragédies; car elles poursuivent l'ame, le jour et la nuit. Ma première idée, quand on veut m'ôter un vers que j'aime, c'est de murmurer et de gronder; la seconde c'est de me rendre. J'aimais ce vers:

Elle m'a plus coûté que vous ne pouvez croire.

mais il était six heures du matin; et, actuellement qu'il en est huit, j'aime mieux celui-ci:

Me dompter en tout temps est mon sort et ma gloire.

Ainsi donc, mes anges, n'en croyez point mes deux paquets qui sont partis ce matin; croyez ce billet-ci qui court après. Je vous demande bien pardon, mes anges, de vous donner tant de peine pour si peu de chose. J'ai fait humainement tout ce que j'ai pu. Il ne faut pas demander à un artiste plus qu'il ne peut faire; il y a un terme à tout, personne ne peut travailler que suivant ses forces. 1767.

Voici le temps de copier les rôles et de les apprendre; il n'y a plus à reculer ni à travailler. Je demande seulement qu'on joue la Jeune indienne avec les Scythes; je serai bien aise de donner cette marque d'attention à M. de *Champfort*, qui est, dit-on, très-aimable, et qui me témoigne beaucoup d'amitié.

Si mademoiselle *Durancy* entend, comme je le crois, le grand art des silences, si elle sait dire de ces non qui veulent dire oui, si elle sait accompagner une cruauté d'un soupir, et démentir quelquefois ses paroles, je réponds du succès, sinon je réponds des sifflets. J'avoue qu'un grand succès serait nécessaire pour faire enrager les ennemis de la raison, sans parler des miens. La pièce dépend entièrement des acteurs.

Je sais bien qu'il y aura quelques mouvemens, au cinquième acte, parmi les mal-intentionnés du parterre; mais j'espère que le receveur de la comédie sera content de la pièce. Laissons dire *Fréron* et l'avocat *Coqueley*, son approbateur, et les soldats de *Corbulon*, s'il y en a encore; et qu'on sonne le boute-selle.

1767.

LETTRE CXXX.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELUX.

11 de février.

Je vous devais déjà, Monsieur, beaucoup de reconnaissance pour les efforts généreux que vous aviez faits auprès d'un homme respectable, qui, cette fois, a été seul de son avis pour n'avoir pas été du vôtre. Je suis encore plus reconnaissant de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et des sentimens que vous y témoignez. Il y a si peu de personnes qui cherchent à s'instruire de ce qui mérite le plus l'attention de tous les hommes; les préjugés sont si forts, la faiblesse si grande, l'ignorance si commune, le fanatisme si aveugle et si insolent, qu'on ne peut trop estimer ceux qui ont assez de courage pour secouer un joug si odieux et si déshonorant pour la nature humaine. Cette vraie philosophie qu'on cherche à décrier, élève le courage et rend le cœur compatissant. J'ai trouvé souvent l'humanité parmi les officiers, et la barbarie parmi les gens de robe. Je suis persuadé qu'un conseil de guerre aurait mis en prison, pour un an, le chevalier de *la Barre* coupable d'une très-grande indécence; mais que ceux qui hasardent leur vie pour le service du roi et de l'Etat n'auraient point fait donner la question à un enfant, et ne l'auraient point condamné à un supplice horrible. La jurisprudence du fanatisme est quelque

chose d'exécrable, c'est une fureur monstrueuse. Tandis que d'un côté la raison adoucit les mœurs et que les lumières s'étendent, les ténèbres s'épaississent de l'autre, et la superstition endurcit les ames. 1767.

Continuez, Monsieur, à prendre le parti de l'humanité. L'exemple d'un homme de votre nom et de votre mérite pourra beaucoup. Mon âge et mes maladies ne me permettent pas d'espérer de longues années; je mourrai consolé en laissant au monde des hommes tels que vous. Je vous supplie d'agréer mon sincère et respectueux attachement.

LETTRE CXXXI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 de février.

Comme je dictais, Monseigneur, les petites instructions nécessaires pour la représentation de la pièce dont je vous offrais les prémices pour Bordeaux, j'apprends une funeste nouvelle qui suspend entièrement mon travail (*), et qui me fait partager votre douleur. J'ignore si cette perte ne vous obligera point de retourner à Paris; en tout cas, je serai toujours à vos ordres. Je voudrais que ma santé et mon âge pussent me permettre de vous faire ma cour dans quelque endroit que vous fussiez; mais mon état douloureux me condamne à la retraite; et, si j'avais été obligé de quitter Ferney, ce n'aurait été que pour une autre soli-

(*) Voyez la lettre du 16 mars.

1767. tude, et je ne pourrais jamais quitter la solitude que pour vous. Mon petit pays, que vous avez trouvé si agréable et si riant, et qui est en effet le plus beau payſage qui soit au monde, est bien horrible cet hiver, et il devient presque inhabitable, si les affaires de Genève restent dans la confusion où elles sont. Toute communication avec Lyon et avec les provinces voisines est absolument interrompue, et la plus extrême disette en tout genre a succédé à l'abondance. Nos laboureurs déjà découragés ne peuvent même préparer les socs de leurs charrues. Notre position est unique; car vous savez que nous sommes absolument séparés de la France par le lac, et qu'il est de toute impossibiiité que le pays de Gex puisse se soutenir par lui-même.

Je sais que chaque province a ses embarras, et qu'il est bien difficile que le ministère remédie à tout. Les abus sont malheureusement nécessaires dans ce monde. Je sens bien qu'il n'est pas possible de punir les Génevois sans que nous en sentions les contre-coups.

Je vous demande pardon de vous parler de ces misères, dans un temps où la perte que vous avez faite vous occupe tout entier; mais je ne vous dis un mot de ma situation que pour vous marquer l'envie extrême que j'aurais de pouvoir servir à vous consoler, si je pouvais être assez heureux pour vous revoir encore, et pour vous renouveler mon tendre et profond respect. *V.*

LETTRE CXXXII. 1767.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, le 12 de février.

MON très-cher confrère, vous me mandez que vous m'envoyez *Bélisaire*, et je ne l'ai point reçu. Vous ne savez pas avec quelle impatience nous dévorons tout ce qui vient de vous. Votre libraire a-t-il fait mettre au carrosse de Lyon ce livre que j'attends pour ma consolation et pour mon instruction ? l'a-t-on envoyé par la poste, avec un contre-seing ? Les paquets contre-signés me parviennent toujours, quelque gros qu'ils soient; enfin je vous porte mes plaintes et mes désirs. Ayez pitié de madame *Denis* et de moi; faites-nous lire ce *Bélisaire*. Si vous avez rendu *Justinien* et *Théodora* bien odieux, je vous en remercie bien d'avance. Je vous supplie de demander à madame *Geoffrin*, si son cher roi de Pologne ne s'est pas entendu habilement avec l'impératrice de Russie, pour forcer les évêques sarmates à être tolérans, et à établir la liberté de conscience; je serais bien fâché de m'être trompé. Je suppose que madame *Geoffrin* voudra bien me faire savoir si j'ai tort ou raison, qu'elle m'en dira un petit mot, ou qu'elle vous permettra que vous me disiez ce petit mot de sa part. Présentez-lui mon très-tendre respect. Aimez moi, mon cher confrère; continuez à rendre l'académie respectable. Ayons dans notre corps le plus de *Marmontel* et

1767. de *Thomas* que nous pourrons. M. de *la Harpe* sera bien digne un jour d'entrer *in nostro docto corpore*. Il a l'esprit très-juste, il est l'ennemi du phébus, son goût est très-épuré et ses mœurs très-honnêtes; il a paru vous combattre un peu, au sujet de *Lucain*; mais c'est en vous estimant et en vous rendant justice, et vous pourrez être sûr d'avoir en lui un ami attaché et fidelle. J'espère qu'il ne reviendra à Paris qu'avec une très-bonne tragédie, quoiqu'il n'y ait rien de si difficile à faire, et quoiqu'on ne sache pas trop à quoi le succès d'une pièce de théâtre est attaché. Il y en a une qui a eu un grand succès, et qu'on m'a voulu faire lire; j'y suis depuis trois mois, j'en ai déjà lu trois actes; j'espère la finir avant la fin d'avril. Je ne vous parle point des Scythes, parce qu'on ne sait qui meurt ni qui vit. Vous le saurez le mercredi des cendres, qui est souvent un jour de pénitence pour les auteurs. Mais, sifflé ou toléré, sachez que je vous aime de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CXXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 de février.

Mes chers anges, par excès de précautions et par nouvelle surabondance de droit, j'adresse encore un nouvel exemplaire à M. le duc de *Praslin*, pour que vous ayez la bonté de le communiquer. Il y a quelque peu de vers encore de

changés, et les notes instructives sont plus amples. Il serait trop aisé de jouer le rôle d'*Obéide* à contre-sens; c'est dans ce rôle que la lettre tue, et que l'esprit vivifie; car dans ce rôle, pendant plus de quatre actes, *oui* veut dire *non*. *J'ai pris mon parti* signifie *je suis au désespoir*. *Tout m'est indifférent* veut dire évidemment *je suis très-sensible*. 1767.

Ce rôle joué d'une manière attendrissante, fait, ce me semble, un très-grand effet; et, si nous avons deux vieillards, je crois que tout ira bien.

J'espère toujours qu'après Pâques M. de *La Harpe* donnera quelque chose de meilleur que les Scythes. Il s'est trompé dans son Gustave, mais il n'en vaudra que mieux; et il est, en vérité, le seul qui ait un style raisonnable. Par quelle fatalité faut-il que des pièces qu'on ne peut lire aient eu de si prodigieux succès? Cela est horriblement velche, et les Velches ne se corrigeront jamais. Vous qui êtes français, tenez toujours pour le bon goût.

Je recommande mes corrections à vos bontés angéliques. Je vous prie de les faire porter sur l'exemplaire de *le Kain* et sur les autres. Après cette importunité, je vous demande une autre grâce, c'est d'envoyer un exemplaire bien corrigé à madame de *Florian* qui n'en fera pas un mauvais usage, et qui ne le laissera pas courir. Il ne serait pas mal qu'elle fît une répétition; elle s'y connaît, elle dit son mot net et court. Plus j'y pense, plus j'aime les Scythes. Je prie DIEU

1767. qu'ainsi soit de vous. Le sujet est heureux, ou je suis bien trompé. Si la pièce est bien jouée, elle pourra valoir de l'argent au tripot, et donner du plaisir à mes anges; mais, pour moi, je suis incapable de plaisir; je ne le suis pas de consolation, et ma plus grande est l'amitié dont mes anges m'honorent.

LETTRE CXXXIV.

A M. MARMONTEL.

16 de février.

Belisaire arrive, nous nous jetons dessus, maman et moi, comme des gourmands. Nous tombons sur le chapitre quinzième; c'est le chapitre de la tolérance, le catéchisme des rois; c'est la liberté de penser soutenue avec autant de courage que d'adresse; rien n'est plus sage, rien n'est plus hardi. Je me hâte de vous dire combien vous nous avez fait de plaisir. Nous nous attendons bien que tout le reste sera de la même force, car vous ne pouvez penser qu'avec votre esprit et écrire que de votre style. Je vous en dirai davantage quand j'aurai tout lu.

Je vous demande votre indulgence pour la tragédie des Scythes. Elle est d'un jeune homme qui ne devait pas faire de pièce de théâtre à son âge; mais, comme il essuyait une espèce de petite persécution, il a cru devoir imiter *Alcibiade* qui

fit couper la queue à son chien pour détourner les caquets. 1767.

Grand merci, encore une fois, de votre beau chapitre; vous venez de rendre service au genre-humain. DIEU vous préserve des regards malins!

Je vous quitte pour entendre la lecture du reste. Bonsoir, mon très-cher confrère. *V.*

LETTRE CXXXV.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, 16 de février.

MON cher *Cicéron*, vous venez de faire pleurer le bon homme *Sirven* de tendresse et de reconnaissance. Recevez mes nouveaux remercîmens; ajoutez à toutes vos bontés celle de dire à M. *Target*, votre ami, combien je suis touché de ce qu'il veut élever sa voix en faveur des filles de *Sirven*. Je vous réponds que ce bon homme ne s'adressera pas à d'autres qu'à vous. Les *Calas* étaient conduits par cinq ou six protestans du Languedoc, et *Sirven* n'a d'appui que moi; il ne peut ni ne doit se conduire que par mes conseils et par vos ordres.

Vous savez avec quelle impatience j'attends votre mémoire imprimé. Il n'y a certainement pas un instant à perdre. M. *Chardon* m'a mandé qu'il serait bientôt prêt, malgré l'affaire de la Cayenne qui lui prend tout son temps. Il est humain, il est philosophe et bon juge; je compte

1767. sur lui comme sur vous. Vous aurez la gloire d'écraser deux fois le fanatisme; et les protestans, éclairés d'ailleurs par votre excellent mémoire contre M. de *la Roque*, ne feront plus fâchés contre madame de *Beaumont*, à qui je présente mes très-tendres respects.

N. B. Vous ferez très-bien d'avertir par une note que ces longs délais ne doivent être imputés ni aux *Sirven* ni à vous. La note est nécessaire, et je vous en remercie. Je vous suis aussi tendrement attaché que si j'avais vécu avec vous.

LETTRE CXXXVI,

A M. DAMILAVILLE.

16 de février.

L'ARTICLE de votre lettre du 10, concernant un intendant, m'étonne autant qu'il m'afflige. Je crois qu'il sera bon, dans l'occasion, de lui faire parler fortement en votre faveur, sans paraître instruit de ce que vous me mandez. Il m'était venu voir à Ferney, et j'en avais été très-content. Je me flatte encore qu'il ne sera pas difficile de le ramener.

Je ne connais point M. *Cassen*; j'étais fort content de M. *Mariette*, et je vous prie instamment de le lui dire: mais il faut laisser faire M. de *Beaumont*, et ne le pas décourager. Il est actif; sa gloire est intéressée au succès; il est ami

de M. *Cassen*; il fait encore travailler M. *Target*, qui est, dit-on, un excellent avocat, et qui doit donner un factum en faveur des filles *Sirven*. 1767.

Je vous demande deux grâces, mon cher ami; c'est de voir *Mariette* pour le consoler, et *Target* et *Cassen* pour les remercier. J'ai très-bonne opinion du procès. Je suis persuadé que les maîtres des requêtes mettront ce dernier fleuron à leur couronne civique. M. de *Beaumont* croit m'apprendre qu'il a obtenu pour rapporteur M. *Chardon*; et il y a près d'un mois que M. *Chardon* m'a mandé qu'il était rapporteur. Il paraît prendre l'affaire des *Sirven* à cœur autant que nous-mêmes. Il m'a fait l'honneur de m'envoyer un mémoire sur l'île de Sainte-Lucie dont il a été intendant: ce mémoire m'a paru un chef d'œuvre. J'ai été d'autant plus touché de cette marque de confiance, qu'elle me fait espérer qu'il aura quelque envie de s'attirer, dans l'affaire des *Sirven*, les applaudissemens des ames qui sont sensibles au mérite.

Nous avons reçu, maman *Denis* et moi, le *Bélisaire*. Nous nous sommes jetés par un heureux instinct sur le chapitre *de la tolérance*, qui est le quinzième chapitre, il nous a enlevés. Si tout le reste est de cette force, l'ouvrage aura le succès le plus durable. Vous me ferez plaisir d'acheter pour moi un exemplaire de mes sottises chez *Merlin*, de le faire relier, et de le faire présenter de ma part à M. *Marmontel*. Voici un petit mot pour lui, et l'autre pour M. de *Beaumont*. Pardon,

—— mon très-cher ami, de toutes les peines que je
1767. vous donne.

LETTRE CXXXVII.

AU MEME.

17 de février.

SUR votre lettre, mon cher ami, qui nous a paru un peu équivoque, nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de faire signer le mémoire par les *Sirven*, et de l'envoyer à M. de *Courteille*, pour le rendre à M. de *Beaumont*.

Nous avons jugé, madame *Denis* et moi, que c'était le seul moyen de faire paraître cet excellent ouvrage, tel qu'il est, signé par les intéressés. J'estime trop M. de *Beaumont* pour croire qu'il veuille rien changer à un mémoire si touchant et si victorieux: c'est un chef-d'œuvre de raison, d'éloquence et de sentiment. Faites l'impossible pour qu'il paraisse tel que je le renvoie. Je mande à M. de *Courteille* qu'il peut vous le remettre; et je n'écrirai à M. de *Beaumont* qu'en conformité de ce que vous m'aurez mandé. Dites-moi, je vous prie, comment réussit le *Bélisaire* dans lequel il y a un si beau morceau sur la tolérance.

Je vous ai mandé que le roi de Danemarck venait de se mettre dans le rang de nos bienfaiteurs. J'ai brelan de roi quatriéme, mais il faut que je gagne la partie. N'admirez-vous pas

comme cette vie est mêlée de haut et de bas, 1766.
de blanc et de noir? et n'êtes-vous pas fâché que, parmi mes quatre rois, il n'y en ait pas un du midi?

LETTRE CXXXVIII.

A M. LE KAIN.

17 de février.

PROBABLEMENT, mon grand peintre tragique commencera les répétitions des Scythes dans le temps qu'il recevra ma lettre. Je vous avertis, mon cher ami, que je fais partir aujourd'hui, à l'adresse de M. le duc de *Praslin*, un exemplaire chargé de notes qui disent aux acteurs dans quel esprit la pièce a été composée. Il n'y en a point pour *Athamare*, parce que c'est vous qui le jouez.

Le rôle d'*Obéide* ne sera point du tout difficile, si l'actrice veut seulement jeter un coup-d'œil sur ces notes. Je suppose que M. *Molé* sera en état de jouer *Indatire* qui n'a point du tout un rôle fatigant. Je crois qu'en général la pièce favorise assez le jeu des acteurs. Il y a plusieurs morceaux qui ne demandent que de la simplicité; mais je vous avoue que je ne saurais souffrir cette familiarité comique qu'on introduit quelquefois dans la tragédie, et qui l'avilit ridiculement au lieu de la rendre naturelle.

J'espère qu'il ne m'arrivera plus ce qui m'arriva dans Tancrède, où l'on faillit à faire tomber la

1767. pièce en y inférant des vers ridicules tels que ceux-ci:

Voyant tomber leurs chefs, les maures *furieux*
L'ont accablé de traits dans leur rage *cruelle*.

Je sais bien qu'au théâtre on ne se soucie guère du style; mais le théâtre devient barbare, et ce n'est pas à moi de fomenter la barbarie.

Je ne croyais pas, à mon âge, donner encore une pièce à représenter; mais, quand on est soutenu par vos talens, il n'y a rien qu'on ne puisse hasarder.

Je pense que vous donnerez le rôle d'*Obéide* à mademoiselle *Durancy*. Je vous prie de l'embrasser pour moi des deux côtés, si elle veut bien le souffrir. *V.*

LETTRE CXXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

20 de février.

Les aveugles, mon cher ami, sont sujets à faire d'énormes méprises. Lorsque le paquet contenant le mémoire des *Sirven* arriva, nous ne songeâmes pas seulement s'il était accompagné d'une lettre. Nous nous jetâmes dessus avec avidité: il fut lu sur le champ, à haute et intelligible voix, par M. de *la Harpe*. Nous pleurions tous, nous disions tous: Ce M. de *Beaumont* s'est surpassé; le mémoire des *Sirven* est bien

supérieur au mémoire des *Calas*; le conseil du roi fondra en larmes. Aussi-tôt nous envoyons le mémoire aux *Sirven* pour le signer; ils le signent; le mémoire part à l'adresse de M. de *Courteille*. Quand tout cela est fait, on lit votre lettre; on voit que le mémoire est de vous, qu'il n'est point juridique, que *Sirven* ne devait point le signer: alors nous nous promettons le secret. Je vous écris un mot à la hâte; je vous dis que votre mémoire est chez M. de *Courteille*. Si on ne vous l'a pas remis, courez vîte chez lui, reprenez votre excellent ouvrage; et, si vous voulez qu'il soit imprimé, renvoyez-le-moi; il fera un grand effet dans les pays étrangers; mais sur-tout que M. de *Beaumont* donne le sien; il nous fait périr par ses lenteurs. Il y a six ans qu'une famille innocente gémit, et il y a deux ans que M. de *Beaumont* devrait avoir fini ses peines: il ne sait donc pas combien la vie est courte. 1767.

Bonsoir, mon très-cher ami; mon corps et mes yeux vont bien mal; mais aussi j'entre dans ma soixante et quatorzième année, malgré la fausse date de mes estampes. *Ecr l'inf.*

LETTRE CXL.

A M. LE DUC DE CHOISEUIL.

A Ferney, 20 de février.

1767. MONSEIGNEUR,

J'AI reçu les deux lettres dont vous m'avez honoré, avec un passe-port général, mais non pas dans leur temps; parce que vos bontés ne me sont parvenues que par les cascades de la dragonnade.

Je vous ai envoyé le discours de M. de *la Harpe*, qui a remporté le prix à l'académie. La justice qu'il vous a rendue a beaucoup contribué à lui faire remporter ce prix. Son ouvrage a été applaudi de tout le public.

Je ne sais si on vous a envoyé le mémoire ci-joint; permettez-moi la liberté de vous le présenter; comptez qu'il est exact et fidelle. Il sera bien difficile de vivre dorénavant dans le pays de Gex sans votre protection. Je vous la demande aussi pour les Scythes; je les ai retravaillés suivant les judicieuses remarques que vous avez daigné faire. Je n'en ai fait imprimer que quelques exemplaires, pour épargner la peine des copistes, l'édition ne paraîtra à Paris que quand vous en serez content.

Je serais bien flatté si vous pouviez honorer la première représentation de votre présence.

J'ai bien des querelles avec M. d'*Argental* pour les Scythes, sur le cinquième acte; mais je m'en rapporte à vous. 1767.

Je suis pénétré de vos bontés, elles sont ma consolation dans mes misères. M. le chevalier de *Jaucourt* ne m'a vu qu'aveugle et malade. J'étais mort, si je ne m'étais pas égayé aux dépens de *Jean-Jacques*, de la demoiselle *le Vasseur* et de *Catherine*.

Je me mets à vos pieds avec la plus tendre reconnaissance et le plus profond respect.

LETTRE CXLI.

A M DORAT.

20 de février.

Il est vrai, Monsieur, que j'avais été flatté de la promesse que vous m'aviez faite, lorsqu'une lettre, que j'avais écrite à M. de *Pezai*, m'en attira une très-obligeante de vous. Cette espérance adoucissait beaucoup le mal dont je ne connaissais qu'une partie. Des vers tels que vous les savez faire auraient plu davantage au public, que la publication de quelques lettres qui ne sont pas faites pour lui.

Les procédés de *J. J. Rousseau* ne sont point des querelles de littérature; ce sont des complots formés par l'ingratitude et par la méchanceté la plus noire, dont les médiateurs de Genève et le ministère de France sont assez instruits. Au reste,

1767. personne n'a jamais souhaité plus passionnément que moi l'union des gens de lettres; personne n'a mieux senti combien ils seraient utiles, et à quel point ils seraient respectés du public, s'ils se soutenaient les uns les autres. Il faut laisser aux folliculaires, aux *Desfontaines*, aux *Fréron*, l'infame métier de déchirer leurs confrères pour gagner quelque argent: ce sont des misérables qui ont fait de la littérature une arène de gladiateurs.

Vous avez redoublé mon estime pour vous, Monsieur, en m'apprenant que vous n'aviez nul commerce avec ce vil *Fréron* qui est, dit-on, l'opprobre de la société, et dont on ne prononce le nom qu'avec horreur et mépris. Cet homme, assurément, n'était fait ni pour apprécier vos agréables ouvrages, ni pour approcher de votre personne. S'il y avait encore des *Chaulieu* et des *la Fare*, ce serait leur société qui vous conviendrait, ainsi qu'à M. de *Pezai* votre ami.

Je vous répéterai encore que j'ai été très-touché des lettres que vous m'avez écrites; mais le public les ignore, et il a vu la pièce que vous m'aviez promis de réparer. Je vous en parle pour la dernière fois. Je ne veux plus me livrer qu'au plaisir de vous dire combien j'ambitionne votre estime et votre amitié, et avec quels sentimens j'ai l'honneur d'être votre, etc.

LETTRE CXLII. 1767.

A M. LE DUC DE LA VALLIERE.

A Ferney, 21 de février.

Il est vrai, monsieur le Duc, que j'ai fait une drôle de tragédie où j'ai mis un petit-maître persan avec des payſans scythes, et une demoiselle de qualité qui raccommode ses chemises et celles de son père, supposé qu'on eût des chemises en Scythie. Comme vous ne haïssez pas les choses bizarres, j'aurais pris, sans doute, la liberté de vous envoyer cette facétie, si je n'étais occupé à la corriger; ce qui me coûte beaucoup, attendu que j'ai eu, il y a quelque temps, un petit *soupçon* d'apoplexie qui m'a un peu affaibli le cervelet. J'ai l'honneur d'entrer dans ma soixante et quatorzième année, quoi qu'en disent mes mauvaises estampes. Vous voyez que ma tragédie n'est pas un jeu d'enfant; mais elle tient beaucoup du radotage, ce qui revient à peu-près au même.

Ou j'ai perdu entièrement la mémoire, ou je me souviens très-bien que je vous ai remercié de votre beau certificat en faveur d'*Urceus Codrus*. Celui qui écrit sous ma dictée (parce que je suis aveugle tout l'hiver) se souvient très-bien de vous avoir remercié de votre témoignage sur *Urceus*. Nous sommes exacts, nous autres solitaires, parce que nous ne sommes point distraits par le fracas.

1767. On dit que vous faites un bijou de l'hôtel Janſen. Je m'en rapporte bien à vous ſur-tout ſi vous avez autant d'argent que de goût.

On dit qu'on joue chez vous un jeu prodigieux. Fi ! cela n'eſt pas philoſophe. Vous n'êtes pas encore au point où je vous voudrais.

Cependant conſervez-moi vos bontés ; j'ai beſoin de cette conſolation, après avoir été vingt ans ſans vous faire ma cour ; car, ſi vous vous en ſouvenez, je me ſuis enfui de France au Catilina de *Crébillon* : c'était pardieu un déteſtable ouvrage, c'était le tombeau du ſens commun ; mais je veux actuellement qu'on ait de l'indulgence pour les vieillards.

Je vous ſuis attaché pour le reſte de ma vie avec bien du reſpect et avec toute la vivacité des ſentimens d'un jeune homme. *Voltaire.*

LETTRE CXLIII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 23 de février.

Je ſuis partagé, Monſieur, entre la reconnaiſſance que je vous dois et l'admiration où je ſuis qu'au milieu de vos occupations, et même de vos diſſipations, vous ayez pu faire un plan ſi rempli de génie et de reſſources. Nous convenons qu'il eſt l'ouvrage d'un eſprit ſupérieur. Vous me direz, pourquoi ne l'adoptez-vous donc pas ? Vous en

verrez les raisons dans le petit mémoire que nous envoyons à M. et à madame d'*Argental*. 1767.

Madame *Denis*, M. et madame de *la Harpe*, nos acteurs et moi, nous avons retourné de tous les sens ce que vous nous proposez. Nous nous sommes représenté vivement l'action, et tout ce qu'elle comporte, et tout ce qu'elle doit faire dire; nous sommes tous d'un avis unanime; nous osons même nous flatter que, quand vous verrez nos raisons déduites dans notre mémoire, elles vous paraîtront convaincantes.

Il est vrai que, malgré toutes nos raisons, nous tremblons d'avoir tort lorsque nous disputons contre vous. Nous sentons bien qu'il y a quelque chose de hasardé dans ce cinquième acte, mais nous ne pouvons juger que d'après l'impression qu'il nous laisse. Nous le jouons, et il nous fait un effet terrible.

Comment voulez-vous que nous abandonnions ce qui nous touche pour un plan qui, tout ingénieux qu'il est, nous paraît avoir des difficultés insurmontables? Il en sera toujours d'une tragédie comme de toutes les affaires de ce monde; il faut choisir entre les inconvéniens les moins grands. Il y aura sans doute des critiques. Zaïre, Mérope, Tancrède, etc. en ont essuyé beaucoup, et le Siége de Calais a inspiré le plus grand enthousiasme. Il faut se soumettre à cette bizarrerie des hommes: mais nous sommes tous persuadés que la chaleur du cinquième acte doit l'emporter sur toutes les critiques qu'on fera de sang-froid.

1767. Le spectateur assurément se doute bien, dans la tragédie d'Olimpie, que cette *Olimpie* se jettera dans le bûcher de sa mère; et c'est précisément ce doute qui inspire la curiosité et l'attendrissement. Il est dans la nature humaine de vouloir voir comment les choses qu'on devine seront accomplies. C'est ce que nous détaillons dans notre mémoire que nous vous supplions de lire avec impartialité. Pour moi, je me défie de mes idées; j'aime et je respecte les vôtres autant que votre personne. C'est avec timidité et avec honte que je suis d'un autre avis que vous; mais enfin il ne faut jamais, dans aucun art, travailler contre son propre sentiment, comme en morale il ne faut point agir contre sa conscience: on est sûr alors de travailler très mal; l'enthousiasme est entièrement éteint, l'esprit mis à la gêne perd toute son élasticité. On écrit raisonnablement, mais froidement. En un mot, lisez nos représentations, et jugez.

Agréez, Monsieur, mon tendre et respectueux attachement pour vous, pour madame de *Chauvelin* et pour tout ce qui vous appartient.

N. B. Depuis ma lettre écrite, nous avons joué la pièce; le cinquième acte a fait plus d'effet que les autres, et on a répandu beaucoup de larmes.

LETTRE

LETTRE CXLIV.

A M. LE KAIN.

A Ferney, 23 de février.

MON cher ami, le petit concile de Ferney a répondu au grand concile de l'hôtel d'Argental. 1767.
Nous trouvons le projet qu'on nous propose, froid et impraticable. Nous trouvons insipide ce *je ne puis*, substitué à ce terrible *je l'accepte*.

Nous croyons, d'après l'expérience, que ce *je l'accepte*, prononcé avec un ton de désespoir et de fermeté, après un morne silence, fait l'effet le plus tragique.

Nous pensons que l'étonnement, le doute et la curiosité du spectateur doivent suivre ce mouvement de l'actrice. Nous sommes persuadés, d'après nos propres sensations, que tout le rôle d'*Obéide*, au cinquième acte, tient le spectateur en haleine, et le remue d'autant plus fortement qu'il devine dans le fond de son cœur ce qui doit arriver.

Nous avons pesé les inconvéniens et ce qui nous paraît des beautés; nous avons conclu qu'il serait abominable de faire traîner *Athamare* à la torture et aux supplices, et que, si dans ce moment *Obéide* prenait la résolution de s'offrir pour l'immoler, afin de lui épargner des souffrances, cela ressemblerait à un bourreau qui va donner le coup de grâce; et si elle ne prend que dans ce moment la résolution de se tuer, cette inspiration subite ne

1767. fait pas, à beaucoup prés, le même effet qu'un deſſein pris dès la première ſcène, et qui rend ſon rôle théâtral pendant l'acte tout entier.

Nous alléguons beaucoup d'autres raiſons que nous détaillons dans un mémoire que nous envoyons à M. d'*Argental*; nous craignons à la vérité de nous tromper, en combattant l'avis des connaiſſeurs les plus éclairés, mais nous ne pouvons juger que d'après notre ſentiment. Nous avons vu l'effet, et M. d'*Argental* ne l'a pas vu. Nous ne craignons rien de ce qu'ils craignent, et un endroit qui ne leur a fait aucune peine nous en fait beaucoup. C'eſt ainſi que les opinions ſe partagent ſur toutes les affaires de ce monde; mais, après avoir tout peſé, tout diſcuté, il faut prendre enfin un parti. Ce parti eſt celui de jouer la pièce, telle que je vous l'ai envoyée par M. *Marin*. Je vous prie ſeulement de changer ce vers:

Vous voyez, vous ſentez quel meurtre ſe prépare.

Il faut mettre à la place:

Vous ſavez quel tourment un refus lui prépare.

Je ſuis perſuadé que vous donnerez à l'actrice toute l'intelligence du rôle d'*Obéide*.

Nous nous flattons que le quatrième acte ſera extrêmement théâtral; je ſuis bien sûr que vous le ferez réuſſir, quand vous direz au bon homme *Hermodan*, avec une pitié noble: *Vieillard, ton fils n'eſt plus*.

Encore une fois, nous pouvons nous tromper, 1767.
madame *Denis*, madame de *la Harpe*, madame *Dupuits*, M. de *la Harpe*, M. *Dupuits*, M. *Cramer* et moi; mais répétez comme nous avons répété, et jugez d'après l'effet.

Je suis d'ailleurs dans la nécessité absolue de faire réimprimer la pièce incessamment, et j'attends de vos nouvelles avec la plus vive impatience.

Depuis ma lettre écrite, nous venons de jouer la pièce; le cinquième acte a fait un plus grand effet encore que le quatrième. On a versé beaucoup de larmes, et il n'y a point de critique qui tienne contre des larmes. Si j'avais le malheur de croire une seule des critiques qu'on me fait, la pièce serait perdue: croyez-en mon expérience et l'effet dont je viens d'être témoin.

Souvenez-vous du quatrième acte de Tancrède qu'on voulait me faire changer.

LETTRE CXLV.

AU MEME.

25 de février.

Ne vous laissez point subjuguer, mon cher ami, par un plan tout-à-fait anti-théâtral qu'on propose. Je ne réponds pas de l'effet d'une pièce où tout est simple et naturel, dans un temps où le public égaré semble ne vouloir que des événemens incroyables, entassés les uns sur les autres, avec des vers aussi barbares que ceux de *Garnier*.

—— et de *Hardy*. Réſiſtez au torrent du goût le plus
1767. déteſtable qui ait jamais déshonoré la nation. J'aime mieux tomber avec un ouvrage fait ſelon les règles de l'art, que de réuſſir par un poëme barbare.

Je ne puis d'ailleurs m'imaginer que la nature ne parle pas au cœur des Pariſiens comme elle nous parle ; et je ne vois pas pourquoi ce qui nous fait répandre des larmes, ſerait mal reçu chez vous.

Je vous ai envoyé quelques changemens, et je me flatte que vous en avez fait uſage. En voici encore un au quatrième acte, dans lequel *Indatire* a néceſſairement trop raiſon contre *Athamare*. Je fortifie votre rôle autant que la ſituation le permet ; c'eſt après ce vers d'*Indatire* :

A ſervir ſous un maître on me verrait deſcendre !

ATHAMARE.

Va, l'honneur de ſervir un maître généreux,
Qui met un digne prix aux exploits belliqueux,
Vaut mieux que de ramper dans une république,
Inſenſible au mérite, et même tyrannique.
Tu peux prétendre à tout en marchant ſous ma loi.
J'ai parmi, etc.

Il faut encore, mon cher ami, que je vous diſe que ſi dans la ſcène entre *Obéide* et ſon père, au cinquième acte, il y a encore quelques longueurs, il faudra retrancher les quatre vers d'*Obéide* :

Une invincible loi me tient ſous ſon empire, etc.

Mais j'avoue que je les ſupprimerais à regret.

Encore une fois, laissez dire les critiques de cabinet, et rapportez-vous-en à l'effet que fait la pièce au théâtre; il n'y a point de meilleur juge. 1767.

LETTRE CXLVI.

A M. CHRISTIN, *fils*, *avocat à Saint-Claude.*

25 de février.

Mon cher avocat philosophe, il y a plus de cent lieues malheureusement de Saint-Claude à Ferney, et le chemin ne s'accourcira pas de sitôt. On dit que vous avez reçu pour moi un gros paquet de livres d'envoi de ce pauvre *Fantet*; je vous supplie de l'ouvrir, de lui renvoyer sa *Matière médicale* en dix volumes, dont je n'ai que faire: il y a là de quoi empoisonner un royaume. Je me contente de ma casse, et je ne veux pas d'autre remède.

Je vous envoie six exemplaires de la deuxième édition du Commentaire (*). Je ne risque que cette demi-douzaine, crainte des écornifleurs. M. *Servan*, avocat général de Grenoble, a fait un discours très pathétique sur le même sujet; il est imprimé, et vous l'avez peut être vu. La raison et l'humanité commencent à percer de tous côtés. L'impératrice de Russie m'écrit ces propres mots: *Malheur aux persécuteurs! ils méritent d'être mis au rang des furies.* Mais, tandis que la raison parle,

(*) Sur le *Traité des délits & des peines.*

—— le fanatisme hurle; on poursuit *Fantet*; on en
1767. poursuit bien d'autres. M. *le Riche* se signale en faveur de *Fantet*. J'espère qu'il viendra à bout de mettre un frein à la persécution. Si j'étais plus jeune; si je pouvais agir, je ne laisserais pas accabler ainsi un infortuné. Je fais de loin ce que je puis, et c'est fort peu de chose.

Madame *Denis* vous fait bien ses complimens: je vous embrasse de tout mon cœur. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CXLVII.

A M. MARIOTT.

AVOCAT GÉNÉRAL D'ANGLETERRE.

26 de février.

MONSIEUR,

Je prends le parti de vous écrire par Calais plutôt que par la Hollande, parce que, dans le commerce des hommes comme dans la physique, il faut toujours prendre la voie la plus courte. Il est vrai que j'ai passé près de trois mois sans vous répondre; mais c'est que je suis plus vieux que *Milton*, et que je suis presque aussi aveugle que lui. Comme on envie toujours son prochain, je suis jaloux de milord *Chesterfield* qui est sourd. La lecture me paraît plus necessaire dans la retraite que la conversation. Il est certain qu'un bon livre vaut beaucoup mieux que tout ce qu'on dit au hasard.

Il me semble que celui qui veut s'instruire doit préférer ses yeux à ses oreilles ; mais pour celui qui ne veut que s'amuser, je consens de tout mon cœur qu'il soit aveugle, et qu'il puisse écouter des bagatelles toute la journée. 1767.

Je conçois que votre belle imagination est quelquefois très-ennuyée des tristes détails de votre charge. Si on n'était pas soutenu par l'estime publique et par l'espérance, il n'y a personne qui voulût être avocat général. Il faut avoir un grand courage, quand on fait d'aussi beaux vers que vous, pour s'appesantir sur des matières contentieuses, et pour deviner l'esprit d'un testateur et l'esprit de la loi.

Ma mauvaise santé ne m'a jamais permis de me livrer aux affaires de ce monde ; c'est un grand service que mes maladies m'ont rendu. Je vis depuis quinze ans dans la retraite avec une partie de ma famille ; je suis entouré du plus beau payſage du monde. Quand la nature ramène le printemps, elle me rend mes yeux qu'elle m'a ôtés pendant l'hiver ; ainsi j'ai le plaisir de renaître, ce que les autres hommes n'ont point.

Jean-Jacques, dont vous me parlez, a quitté son pays pour le vôtre, et moi j'ai quitté, il y a long-temps, le mien pour le sien, ou du moins pour le voisinage. Voilà comme les hommes sont ballottés par la fortune. Sa sacrée majesté le hasard décide de tout.

Le cardinal *Bentivoglio*, que vous me citez, dit à la vérité beaucoup de mal du pays des Suisses,

—— et même ne traite pas trop bien leurs personnes;
1767. mais c'est qu'il passa du côté du mont Saint-Bernard, et que cet endroit est le plus horrible qu'il y ait dans le monde. Le pays de Vaud au contraire, et celui de Genève, mais sur-tout celui de Gex que j'habite, forment un jardin délicieux. La moitié de la Suisse est l'enfer, et l'autre moitié est le paradis.

Rousseau a choisi, comme vous le dites, le plus vilain canton de l'Angleterre; chacun cherche ce qui lui convient: mais il ne faudrait pas juger des bords charmans de la Tamise par les rochers de Derbishire. Je crois la querelle de M. *Hume* et de *Jean-Jacques Rousseau* terminée par le mépris public que *Rousseau* s'est attiré, et par l'estime que M. *Hume* mérite. Tout ce qui m'a paru plaisant, c'est la logique de *Jean-Jacques* qui s'est efforcé de prouver que M. *Hume* n'a été son bienfaiteur que par mauvaise volonté; il pousse contre lui trois argumens qu'il appelle *trois soufflets sur la joue de son protecteur.* Si le roi d'Angleterre lui avait donné une pension, sans doute le quatrième soufflet aurait été pour sa Majesté. Cet homme me paraît complettement fou. Il y en a plusieurs à Genève. On y est plus mélancolique encore qu'en Angleterre; et je crois, proportion gardée, qu'il y a plus de suicides à Genève qu'à Londres. Ce n'est pas que le suicide soit toujours de la folie. On dit qu'il y a des occasions où un sage peut prendre ce parti; mais, en général, ce n'est pas dans un accès de raison qu'on se tue.

Si

Si vous voyez M. *Franklin*, je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien l'assurer de mon estime et de ma reconnaissance. C'est avec ces mêmes sentimens que j'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, Monsieur, votre, etc. 1767.

LETTRE CXLVIII.

A M. DAMILAVILLE.

27 de février.

En réponse à votre lettre du 21, mon cher ami, je vous dirai d'abord que j'ai été plus occupé que vous ne pensez de l'abominable calomnie qu'un homme en place a vomie contre vous. J'ai écrit à un de ses parens d'une manière très-forte qui ne compromet personne, et qui ne laisse pas même soupçonner que vous soyez instruit de ce procédé infame. Vous êtes d'ailleurs à portée d'employer des gens de mérite qui le détromperont ou qui le désarmeront.

J'admire sous quelles formes différentes le fanatisme se reproduit : c'est un *Protée* né dans l'enfer, qui prend toutes sortes de figures sur la terre. Je ne suis pas fâché de l'éclat qu'on a voulu faire contre *Bélisaire*. On ne peut que se rendre ridicule et odieux en attaquant une morale si pure. Les ennemis de la raison achèvent d'amonceler des charbons ardens sur leur tête ; le livre qu'ils attaquent en sera plus connu et plus goûté. DIEU et la raison savent tirer le bien du mal.

1767. Je crois enfin l'affaire de M. *Lambertad* finie; ce n'a pas été sans peine. La communication entre nous et Genève est absolument interdite, et sans les bontés de M. le duc de *Choiseul*, nous mourrions de faim, après avoir fait vivre tant de monde.

J'ai été très-content de la conversation du curé et du marguillier, dans laquelle on rend justice aux vues saines et patriotiques du ministère. Plus la permission qu'il a donnée d'exporter les blés mérite notre reconnaissance, et plus nous en devons aussi au *Dictionnaire encyclopédique* qui démontre en tant d'endroits les avantages de cette exportation. Il est certain que c'est le plus grand encouragement qu'on pût donner à l'agriculture. Je le sens bien, moi qui suis un des plus forts laboureurs de ce petit pays.

Je suis pour les Scythes à peu-près dans le même cas où *Beaumont* est pour son mémoire. J'éprouve des difficultés de la part de mes avocats; et ce qui finirait en deux jours, si j'étais à Paris, traîne des mois entiers: voilà pourquoi vous n'avez point eu les Scythes. On dit que le tragique est absolument tombé; je n'ai pas de peine à le croire.

M. le chevalier de *Châtelux* est une belle ame. Il a des parens qui ne sont pas si philosophes que lui. Je vous assure qu'on l'a échappé belle, et qu'il y avait là de quoi perdre un homme sans ressource. Je suis affligé que vous n'ayez rien à me dire de *Platon* sur toutes les occasions que je saisis de lui rendre justice.

Voici les propres mots d'une lettre de l'impératrice de Russie, en m'envoyant son édit sur la tolérance (*). *L'apothéose n'est pas si fort à désirer qu'on le pense; on la partage avec des veaux, des chats, des oignons, etc. etc. etc. Malheur aux persécuteurs! ils méritent d'être rangés avec ces divinités-là.* Elle m'ajoute que *les suffrages de MM. Diderot & d'Alembert l'encouragent beaucoup à bien faire.* 1767.

Voici le premier chant de la Guerre de Genève, puisque vous voulez vous amuser de cette plaisanterie.

LETTRE CXLIX.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Ferney, 28 de février.

VOTRE souvenir m'a bien touché, Monsieur, et votre ouvrage a fait sur moi l'impression la plus tendre. Voilà comme je voudrais qu'on fît les oraisons funèbres. Il faut que ce soit le cœur qui parle; il faut avoir vécu intimement avec le mort qu'on regrette.

C'étaient les parens ou les amis qui fesaient les oraisons funèbres chez les Romains. L'étranger qui s'en mêle, a toujours l'air charlatan; il y a même une espèce de ridicule à débiter avec emphase l'éloge d'un homme qu'on n'a jamais vu. Mais où

[*] Du 9 de janvier 1767.

sont les courtisans dignes de louer un bon roi ? il
1767. n'y a peut-être que vous. Les patriciens romains savaient tous parfaitement leur langue ; les lettres de *Brutus* sont peut-être plus belles que celles de *Cicéron* ; *César* écrivait comme *Salluste* : il n'en est pas ainsi parmi nous autres Velches. Votre ouvrage est vrai, il est attendrissant, il est bien écrit. Je vous remercie tendrement de me l'avoir envoyé.

Je me suis informé de vous à tous ceux qui ont pu m'en donner des nouvelles ; je ne vous ai jamais oublié. Je savais que vous aviez fait des pertes, et je croyais qu'on vous avait dédommagé. Vous comptez donc aller vivre en philosophe à la campagne ? Je souhaite que ce goût vous dure comme à moi. Il y a treize ans que j'ai pris ce parti dont je me trouve fort bien. Ce n'est guère que dans la retraite qu'on peut méditer à son aise.

Je signe de tout mon cœur votre profession de foi. Il paraît que nous avons le même catéchisme. Vous me paraissez d'ailleurs tenir pour ce feu élémentaire que *Newton* se garda bien toujours d'appeler corporel. Ce principe peut mener loin ; et si DIEU, par hasard, avait accordé la pensée à quelques monades de ce feu élémentaire, les docteurs n'auraient rien à dire : on aurait seulement à leur dire que leur feu n'est pas bien lumineux, et que leur monade est un peu impertinente.

Je suis affligé que vous ayez la goutte, mais il paraît que ce n'est pas votre tête qu'elle attaque.

Vous faites donc actuellement des vers pour votre fille, après en avoir fait pour la mère. Si

elle tient de vous, elle sera charmante, elle aura du sentiment et de l'esprit. Il faut que vous me permettiez de lui présenter ici mes respects. 1767.

Je n'oublierai jamais mon cher *Panpan* (*); c'est une ame digne de la vôtre. Que fera-t-il quand vous ne serez plus en Lorraine ? Toute la cour de votre bon roi va s'éparpiller, et la Lorraine ne sera plus qu'une province. On commençait à penser : ces belles semences ne produiront plus rien; c'est vers la Marne qu'il faudra voyager.

Notre lac de Genève fait bien ses complimens à la Marne. Ne tremblez point pour les personnes dont vous vous souvenez; jamais querelle ne fut plus pacifique. Nous avons, à la vérité, des dragons; mais ils sont aussi tranquilles que les Génevois.

Adieu, Monsieur; conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vieillesse. Votre paquet m'est venu par Paris, après bien des cascades.

LETTRE CL.

A M. MARMONTEL.

18 de février.

CHANCELIER de *Bélisaire*, on me dit que la sorbonne demande des cartons. Ce n'est pas *Bélisaire* qui est aveugle, c'est la sorbonne. Voici les propres mots d'une lettre de l'impératrice de

(*) M. de *Vaux*.

1767. Russie, en m'envoyant son édit sur la tolérance: » L'apothéose n'est pas si fort à désirer qu'on le » pense; on la partage avec des veaux, des chats; » des oignons, etc. etc. etc. Malheur aux perse- » cuteurs! ils méritent d'être rangés avec ces » divinités-là ».

Elle ambitionnera votre suffrage, mon cher confrère, dès qu'elle aura vu votre *Bélisaire*, et n'y fera pas assurément de carton. Cet ouvrage fera du bien à notre nation, je peux vous en répondre. Tout ce que je vous écris est toujours pour madame *Geoffrin*, car j'ai la vanité de croire que je pense comme elle. Si le roi de Pologne et l'impératrice de Russie ne s'entendaient pas sur la tolérance, je serais trop affligé.

Bonsoir, mon cher confrère; jouissez de votre gloire et du ridicule des docteurs. *V.*

LETTRE CLI.

A M. PANCKOUCKE, *libraire à Paris.*

28 de février.

J'AI reçu de vous, Monsieur, une lettre charmante, et j'ai lu avec beaucoup de plaisir votre traduction de *Lucrece* & votre mémoire sur l'impossibilité de la quadrature du cercle. Je vois que vous étiez fait pour être l'ami de M. de *Buffon* et non pas de *Catherin Fréron*. Vous nous rappelez ces beaux jours où les *Etienne* honoraient la typographie par la science.

Je doute fort que M. de *la Harpe*, que je crois très-supérieur au *Tassoni*, veuille s'abaisser à traduire le *Tassoni*. *La Secchia rapita* est un très-plat ouvrage, sans invention, sans imagination, sans variété, sans esprit et sans grâces. Il n'a eu cours en Italie que parce que l'auteur y nomme un grand nombre de familles auxquelles on s'intéressait. Si on voulait faire un poéme burlesque, il faudrait choisir pour sujet les querelles de Genève, et surtout être plus plaisant que *Tassoni* qui ne l'est point du tout en cherchant toujours à l'être. 1767.

Je vous suis très-obligé, Monsieur, de la bonté que vous avez de m'envoyer le livre que j'estime le plus (*). Je vous supplie de vouloir bien me mander dans quel temps il doit arriver à Lyon, afin de prendre des mesures pour le faire venir à Ferney. Toute communication est interrompue entre Lyon & Genève, et entre Genève et le pays de Gex. J'espère que, malgré ces obstacles, je ne serai pas privé du beau présent que vous voulez bien me faire. J'ai reçu les volumes de M. de *Buffon*, et je vous en remercie. Tout ce qui me viendra de vous me sera précieux, excepté les feuilles de l'*année littéraire* auxquelles je me flatte que vous avez renoncé. Un homme de lettres comme vous, qui imprime M. de *Buffon*, n'est pas fait pour imprimer des sottises du Pont-neuf.

Au reste, Monsieur, je voudrais pouvoir vous prouver l'estime que vous m'avez inspirée quand

(*) *L'Encyclopédie.*

1767. j'ai eu le plaisir de vous voir à Ferney. Tous les gens qui pensent doivent ambitionner votre amitié, et c'est avec ces sentimens que j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CLII.

A M. LACOMBE, *Libraire à Paris.*

A Ferney, 28 de février.

Non, Monsieur, vous n'êtes point mon libraire, vous êtes mon ami, vous êtes un homme de lettres et de goût, qui avez bien voulu faire imprimer un ouvrage d'un de mes autres amis, et qui voulez bien vous charger de donner une édition correcte des Scythes, dès que je pourrai vous faire connaître l'original.

La cruelle saison que nous éprouvons dans nos climats, Monsieurs, m'a réduit à un état qui ne m'a pas permis de répondre, aussi tôt que je l'aurais voulu, à vos judicieuses lettres: je n'ai pu vous remercier de votre almanach, ni le lire. Les neiges, dans lesquelles je suis enterré, ont attaqué mes yeux plus violemment que jamais. On dit que c'était la maladie de *Virgile*; je n'ai que cela de commun avec lui. Je n'ai ni son talent ni la faveur d'*Auguste*, et je ne crois pas que je soupe jamais avec M. de *Laverdi*, comme *Virgile* avec *Mécène*.

Je vous enverrai, n'en doutez pas, les Scythas que je vous promets, et qui sont à vous. Je suis

dans leur pays, et j'attends les dernières résolutions de quelques amis que j'ai à Babylone, pour savoir si l'impression doit précéder la représentation. Cette pièce réussira plus auprès des Français que les héros romains. Il y a de l'amour comme dans l'opéra comique, et c'est ce qu'il faut à vos belles dames. 1767.

J'ai préparé un avis au public, dans lequel je dis que le sieur *Ducheſne*, qui demeurait au *Temple du goût*, mais qui n'en avait aucun, s'est avisé de défigurer tous mes ouvrages, et qu'il a obtenu un privilége du roi pour me rendre ridicule. Je crois du moins que son privilége est expiré, et qu'il m'est permis de donner mes ouvrages à qui bon me semble.

Je finis, selon ma coutume, par les sentimens de l'amitié, sans formules inutiles.

LETTRE CLIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

2 de mars.

Vous avez daigné, Monseigneur, faire une petite visite à Ferney; madame *Denis* part pour vous la rendre. Sa santé est déplorable, et il n'y a plus à Genève ni médecin qu'on puisse consulter, ni aucun secours qu'on puisse attendre; d'ailleurs vingt ans d'absence ont dérangé ma fortune, et n'ont pas accommodé la sienne. Ma fille adoptive *Corneille* l'accompagne à Paris, où

elle verra massacrer les pièces de son grand-oncle;
1767. pour moi, je reste dans mon désert: il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui prenne soin du ménage de campagne; c'est ma consolation. J'en éprouverais une plus flatteuse, si je pouvais vous faire ma cour; mais c'est un bonheur auquel je ne puis prétendre, et la vie de Paris ne convient ni à mon âge, ni à mes maladies, ni aux circonstances où je me trouve. Je serai très-affligé de mourir sans avoir pris congé de vous. Je me regarde déjà comme un homme mort, quoique j'aye égayé mon agonie autant que je l'ai pu. Non-seulement je vous dis un adieu éternel quand vous honorâtes ma retraite de votre présence, mais j'ai toujours eu depuis le chagrin de ne pouvoir vous écrire que des choses vagues. La douceur d'ouvrir son cœur est aujourd'hui interdite. J'ai respecté les entraves qu'on met à la liberté de s'expliquer par lettres; je n'ai pu que vous ennuyer. J'aurais désiré faire un petit voyage à Bordeaux, et vous contempler dans votre gloire; mais c'est encore un plaisir auquel il faut que je renonce. Me voilà donc mort et enterré.

La bonté que vous avez de faire payer ce qui m'est dû de ma rente, sera toute entière pour madame *Denis* et pour madame *Dupuits*. Il faut tout à des femmes, et rien à un vieux solitaire. Je ne me suis pas même réservé de chevaux pour me promener. Si j'étais seul, je n'aurais besoin de rien. Je vous remercie au nom de madame

Denis qui bientôt vous remerciera elle-même, et vous présentera mes hommages, mon attachement inviolable et mon respect. *V.* 1767.

LETTRE CLIV.

A M. LE KAIN.

4 de mars.

Mon cher ami, vous êtes bien sûr que je m'intéresse plus à votre santé qu'à tous les Scythes du monde. Ménagez-vous, je vous en prie; il faut se bien porter pour être héros: tous ceux de l'antiquité avaient une santé de fer. Il importe fort peu qu'on joue les Scythes devant ou après Pâques; mais, si vous en pouvez donner quatre ou cinq représentations avant la fin du carême, je vous conseille de ne pas perdre ces quatre ou cinq bonnes chambrées, parce qu'il est presque impossible que, dans la quinzaine de Pâques, l'édition de *Cramer* ne devienne publique.

Je n'avais point eu dessein d'abord de faire jouer cette pièce, et la préface l'indique assez; mais, puisqu'on la joue à Genève, à Lausanne et chez moi, et qu'on la jouera à Lyon et à Bordeaux, il est bien juste que vous en donniez quelques représentations. Comptez que j'aurai soin de vos intérêts dans l'édition qu'on en fera à Paris, quoiqu'il soit difficile d'obtenir des libraires des conditions aussi favorables, pour une pièce déjà imprimée, que pour une qui serait toute neuve.

1767. Je vous prie de vous amuser, pendant votre convalescence, à faire collationner sur les rôles tous les changemens que je vous ai envoyés. En voici un que je vous recommande; c'est à la première scène du cinquième acte. Il m'a paru, à la représentation, que c'était à *Sozame* à parler avant sa fille, et qu'*Obéide* devait être trop consternée pour répondre à la proposition qu'on lui fait d'immoler *Athamare*. Voici ce petit changement:

OBÉIDE.

Je n'en apprends que trop.

SOZAME.

Je vous l'ai déclaré;
Je respecte un usage en ces lieux consacré,
Mais des sévères lois par vos aïeux dictées,
Les têtes de nos rois pourraient être exceptées.

LE SCYTHE.

Plus les princes sont grands, etc.

Au reste, je ne compte sur le rôle d'*Obéide* qu'autant que vous voudrez bien conduire l'actrice. Vous avez reçu, sans doute, l'imprimé en marge duquel j'ai écrit mes petites indications. Ce personnage exige une douleur presque toujours étouffée, des repos, des soupirs, un jeu muet, une grande intelligence du théâtre. Ce n'est guère qu'au cinquième acte que ces sentimens se déploient sur le pont aux ânes des imprécations, pont aux ânes que l'on passe toujours avec succès.

Madame *Denis* vous fait mille complimens; elle ne joue plus la comédie, ni moi non plus;

mais M. de *la Harpe* est un excellent acteur. Je vous embrasse de toute mon ame. *V.* 1767.

LETTRE CLV.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 4 de mars.

Mes yeux ne me permettent pas d'écrire, mon cher *Cicéron*; je n'ai pas actuellement auprès de moi celui qui vous fait d'ordinaire mes remercîmens, mais vous n'en verrez pas moins que j'ai reçu votre mémoire. Nous l'avons lu, nous avons pleuré. Ou les hommes seront de bronze, ou les *Sirven* seront justifiés comme les *Calas*. La consultation est de la plus grande habileté, et d'une bienséance qui sera beaucoup d'honneur à celui qui l'a rédigée. La victoire me paraît sûre. Les protestans et les catholiques vous béniront également, et personne assurément ne vous enviera la terre de Canon. On dira qu'il est bien permis au défenseur de l'humanité de se défendre lui-même, et de réclamer le bien des ancêtres de sa femme.

Je vous prie de vouloir bien me faire envoyer un second exemplaire par M. *Damilaville*. Le premier sera pour messieurs du conseil de Berne, le second sera signé par *Sirven* et ses filles. Messieurs de Berne doivent en avoir un, parce qu'ils ont promis de continuer aux *Sirven* la petite pension qu'ils veulent bien leur faire pendant

1767. qu'ils poursuivront leur procès à Paris, et qu'ils ont mis pour condition qu'ils verraient le mémoire par lequel ils seraient appelés à venir auprès de vous. Je vous enverrai *Sirven* et une de ses filles, aussi-tôt que vous l'ordonnerez. Il y en a une qui est incapable de faire le voyage.

Je ne puis trop vous réitérer mes tendres remercîmens. Je vous embrasse cent fois, sage et éloquent vengeur de l'innocence.

LETTRE CLVI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 4 de mars.

GRAND TURC, grand écuyer persan, cadi, et vous grande écuyère, tombe sur vous la rosée du ciel, et soit votre rosier toujours fleuri! Qui a-donc fait la chanson de *Molé*? elle est naïve et plaisante. N'en fera-t-on point sur la sorbonne qui persécute si sottement *Marmontel*?

Les *Gilli* m'ont fait pis; leur banqueroute est forte. Je serai fort obligé à monsieur le cadi s'il fait agir vigoureusement le procureur boiteux dans mon affaire contre des normands.

Madame *Denis* et moi remercions le grand-turc de la main levée. *Mahomet* favorise ses bons serviteurs. J'aurai bientôt, je crois, une plus grande obligation aux maîtres des requêtes. Vous avez vu, sans doute, le mémoire de M. de *Beaumont*; il faudrait avoir une ame de

bronze pour ne pas accorder une évocation aux *Sirven*. En vérité, il s'agit dans cette affaire de l'honneur de la France; il est trop honteux de se faire continuellement un jeu d'une accusation de parricide. Mon cher grand écuyer y est sur-tout intéressé pour l'honneur de son Languedoc. Pour moi, je m'intéresse plus aux *Sirven* qu'aux Scythes: je n'avais fait cette pièce que pour mon petit théâtre et pour mes chers Génevois qui y sont un peu housspillés. M. & madame de *la Harpe* la jouent très-bien; elle nous fait un très grand effet. Les changemens que les anges nous proposent nous paraissent absolument impraticables: ce serait nous couper la gorge. Il faut donner la pièce telle qu'elle est, avec ses défauts; mais il ne la faut donner que quand mademoiselle *Durancy* sera sûre de son rôle, et qu'elle aura appris à répandre et à retenir des larmes, et quand les deux vieillards sauront imiter la nature, ce qui est aussi rare dans ce tripot que dans celui de *Nicolet*. 1767.

Si le grand écuyer et le grand-turc veulent se donner le plaisir des répétitions ils feront un grand plaisir au scythe qui les embrasse de tout son cœur.

Il leur enverra incessamment la Guerre de Genève, dès qu'il en aura fait faire une copie. Cela peut amuser quelques momens ceux qui connaissent les masques.

Mille et mille tendres amitiés.

LETTRE CLVII.

A M. LE KAIN.

4 de mars.

1767. Je me flatte, mon cher ami, que vous aurez rétabli votre santé, quand cette lettre vous parviendra. Je pense que, pour prévenir les éditions dont on me menace de tous côtés, vous devez au moins vous assurer de quatre ou cinq représentations avant Pâques; mon libraire de Paris tiendrait alors la pièce toute prête pour la rentrée, supposé que cette piéce méritât d'être reprise, sinon vous vous contenteriez de ces quatre ou cinq représentations, et il n'en serait plus parlé.

On dit que le public n'aime pas d'*Auberval*, et que *Grandval* conviendrait mieux; c'est à vous à décider, et à faire ce que vous trouverez à propos. Sans vous, rien ne se peut ni ne se doit faire. Prendrez-vous la peine, mon cher ami, d'adoucir la voix de mademoiselle *Durancy*, sur-tout dnns les premiers actes? baissera-t-elle les yeux quand il le faut? dira-t-elle d'une manière attendrissante:

Si la Perse a pour toi des charmes si puissans,
Je ne te contrains pas, quitte-moi, j'y consens;
J'en gémirai, Sulma; dans mon palais nourrie
Tu fus en tous les temps le soutien de ma vie;
Mais je serais barbare en t'osant proposer
De supporter un joug qui commence à peser. etc.

pleurera-t-elle,

pleurera-t-elle, et quelquefois soupirera-t-elle sans parler? passera-t-elle de l'attendrissement à la fermeté, dans les derniers vers du troisième acte? dira-t-elle bien *non*, de la manière dont on dit *oui*? Si elle fait tout cela, ce sera vous qu'il faudra remercier. La pièce est difficile à jouer; elle a sur-tout besoin de deux vieillards qui soient naturels et attendrissans. Les succès dépendent entièrement des acteurs; s'il y en avait trois ou quatre comme vous, vos parts seraient au moins de vingt mille livres. 1767.

M. de *Thibouville* a la bonté de se charger de bien des détails. Portez-vous bien; je vous embrasse de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CLVIII.

A M. DORAT.

A Ferney, 9 de mars.

Je ne sais, Monsieur, si mon amour-propre corrompt mon jugement, mais vos derniers vers me paraissent valoir mieux que les premiers; ils sont, à mon gré, plus remplis de grâces. Votre muse fait ce qu'elle veut; je la remercie d'avoir voulu quelque chose en ma faveur, quoiqu'il y ait encore un coup de patte. Je vous jure sur mon honneur que je n'ai aucune connaissance des vers qu'on a faits contre vous: personne ne m'en a écrit un mot; il n'y a que vous qui m'en parliez. Toutes ces sottises, cou-

1767. vertes par d'autres sottises, tombent dans un éternel oubli, au bout de vingt-quatre heures. Je suis uniquement occupé de l'affaire des *Sirven*, dont vous avez peut-être entendu parler. Ce nouveau procès de parricide va être jugé au conseil du roi; il m'intéresse beaucoup plus que les Scythes dont je ne fais nul cas. Je n'avais destiné cet ouvrage qu'à mon petit théâtre; mais on imprime tout; on a imprimé ce petit amusement de campagne. Les comédiens se repentiront probablement d'avoir voulu le jouer. J'ai donné un rôle à mademoiselle *Durancy* à qui j'en avais promis un depuis très long-temps. Je ne connaissais point mademoiselle *Dubois*; je vis ignoré dans ma retraite, et j'ignore tout. Si j'avais été informé plutôt de son mérite et de ses droits, j'aurais assurément prévenu ses plaintes; mais je vous prie de lui dire qu'elle n'a rien à regretter: le rôle qu'elle semble désirer est indigne d'elle. C'est une espèce de paysanne, pendant trois actes entiers; c'est une fille d'un petit canton suisse, qui épouse un suisse; et un petit-maître français tue son mari. Je ne connais point de pièce plus hasardée; c'est une espèce de gageure, et je gage avec qui voudra contre le succès. Mais on peut faire une mauvaise pièce de théâtre, et ambitionner votre amitié; c'est-là ma consolation et ma ressource.

Je vous supplie, Monsieur, de compter sur les sentimens très-sinceres de votre très-humble, etc.

LETTRE CLIX.

A M. DE PEZAI.

4 de mars.

JE vous répondrai, Monsieur, ce que j'ai répondu à M. *Dorat*, que je ne connais en aucune manière les vers dans lesquels il est maltraité, que personne au monde ne m'a rien écrit sur ce sujet, et j'ajoute que je consens que vous me regardiez comme un mal-honnête homme, si je vous trompe. Je vous dirai plus : je n'ai jamais montré à Ferney ni les vers que M. *Dorat* avait faits contre moi, ni aucune des lettres qu'il m'écrivit depuis, et dans lesquelles la bonté de son cœur réparait, par son repentir, le tort que son imagination m'avait pu faire. Je n'ai pas seulement laissé voir la jolie épître qu'il vient d'adresser à sa muse ; je me suis contenté de goûter la satisfaction de voir avec combien de grâces il guérissait les blessures qu'il avait faites. 1767.

Ni madame *Denis*, ni M. et madame *Dupuits*, ni M. et madame de *la Harpe*, qui sont chez moi depuis quatre mois, ni mes deux neveux, conseillers au parlement et au grand conseil, n'ont vu aucune de ces pièces. Les affaires qui regardent *Rousseau* sont ici trop sérieuses pour qu'elles puissent être des sujets de pure plaisanterie ; et de plus, Monsieur, ces plaisanteries étaient trop cruelles pour qu'elles servissent de matière à nos conversations. M. *Dorat*, sans me connaître, m'avait traité

1767. de bouffon dans ſon *Avis aux ſages*; il m'avait expoſé aux rigueurs du gouvernement, en diſant qu'on a brûlé des ouvrages qu'on m'attribue; il finiſſait enfin par dire *qu'il falloit avoir des mœurs.*

Des outrages ſi odieux ne devaient pas être manifeſtés par moi-même; j'aurais trop rougi devant la petite-fille du grand *Corneille*, devant mes amis et devant ma famille. J'ai dévoré toujours cette injure, et j'ai caché auſſi la rétractation.

J'aurais ſouhaité, ſans doute, que M. *Dorat* rendît cette rétractation publique, comme l'outrage l'avait été. Cette réparation publique était digne d'un homme qui a le cœur bon et ſenſible, et qui voit qu'il a été trompé, qui revient de ſon illuſion, et qui corrige, avec une nobleſſe courageuſe, l'erreur où il eſt tombé.

Si quelque homme de lettres de Paris, indigné du tort que l'*Avis aux ſages* pouvait me faire dans la ſituation critique où ſe trouvent aujourd'hui les gens de lettres, a repouſſé les injures par des injures; ſi, ne ſachant pas que M. *Dorat* avait réparé entièrement ſon tort avec moi, il s'eſt laiſſé emporter à un zèle indiſcret, je déſavoue ce zèle, et je vous jure ſur mon honneur que je n'en ai rien appris que par M. *Dorat* lui-même.

Vous ſentez bien que, ſi j'avais écouté les premiers mouvemens de mon cœur ulcéré, rien ne m'aurait empêché de faire le public juge de ce différent, et que je pouvais me ſervir des mêmes armes qu'on avait employées contre moi; mais je n'en ai pas même eu la penſée; et il eſt impoſſible

que cette idée me soit venue après les lettres de M. *Dorat*, qui m'ont touché sensiblement, qui m'ont fait tout oublier, et qui m'ont inspiré le désir d'avoir son amitié. 1767.

Voilà, Monsieur, la vérité la plus entière et la plus exacte. M. *Dorat* doit voir quels fruits amers produisent de pareils écarts. Toute satire en attire une autre, et fait naître souvent des inimitiés éternelles. M. de *Pompignan* attaqua tous les gens de lettres dans son discours à l'académie ; il en a été payé. Je ne connais aucune satire qui soit demeurée sans réponse. Les familles, les amis entrent dans ces querelles; c'est le poison de la littérature. J'ai combattu hardiment dans cette arène, et je n'ai jamais été l'agresseur. Mais je vous jure encore une fois que, dans cette affaire-ci, je ne me suis pas seulement défendu; je vous répète que j'ai été trop content du repentir de M. *Dorat*, pour avoir sur le cœur le moindre ressentiment. Vous pouvez en croire un homme qui n'a pas la réputation de déguiser ce qu'il pense, qui n'a nulle raison de le déguiser, et qui d'ailleurs est dans un âge où l'on voit de sang-froid tous ces petits orages de la société, qui tourmentent vivement la jeunesse.

Je vous parle avec la plus grande franchise. Soyez très-sûr, encore une fois, que je n'ai entendu parler des vers contre M. *Dorat* que par vous et par lui. Cette affaire est très-désagréable, et je ne m'en suis consolé que par les assurances que vous me donnez de votre amitié & de la sienne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CLX.

A M. L'ABBÉ BERAUD,

Auteur d'un poëme épique sur la conquête de la terre promise.

Le 11 de mars.

1767. NON-SEULEMENT, Monsieur, celui que vous aviez chargé de me faire parvenir votre poëme de *La terre promise* ne m'a point envoyé votre bel ouvrage, mais il ne m'en a point parlé : il ne m'a pas cru capable de lire un poëme aussi curieux.

Je sens tout le prix de ce que j'ai perdu. Rien n'est plus poétique, sans doute, que les conquêtes de *Josué*, et tout ce qui les a précédé et suivi. Aucune fiction grecque n'en approche, chaque événement est prodige, et les miracles y font un effet d'autant plus admirable qu'on ne peut pas dire que l'auteur y amène la divinité, comme les poëtes grecs qui fesaient descendre un dieu sur la scène, quand ils ne savaient comment dénouer leur intrigue. On voit le doigt de DIEU par-tout dans le sujet de votre ouvrage, sans que l'intervention divine soit une ressource nécessaire. *Josué* pouvait aisément passer à gué le Jourdain qui n'a pas quarante-cinq pieds de large, et qui est guéable en cent endroits; mais DIEU fait remonter le fleuve vers sa source pour manifester sa puissance.

Il n'était pas nécessaire que Jéricho tombât au

son des cornemuses, puisque *Josué* avait des intelligences dans la ville par le moyen de *Raab* la prostituée. DIEU fait tomber les murs, pour faire voir qu'il est le maître de tous les événemens. Les Amorrhéens étaient déjà écrasés par une pluie de pierres tombées du ciel; il n'était pas nécessaire que DIEU arrêtât le soleil et la lune à midi, pour que *Josué* triomphât de ce peu de gens qui venaient d'être lapidés d'en haut. Si DIEU arrête le soleil et la lune, c'est pour faire voir aux Juifs que le soleil et la lune dépendent de lui. 1767.

Ce qui me paraît encore de plus favorable à la poésie, c'est que le sujet est petit, et les moyens grands. *Josué* ne conquit, à la vérité, que trois ou quatre lieues de pays, qu'on perdit bientôt après, mais la nature entière est en convulsion pour la petite tribu d'*Ephraïm*. C'est ainsi qu'*Enée*, dans *Virgile*, s'établit dans un village d'Italie avec le secours des dieux. Le grand avantage que vous avez sur *Virgile*, c'est que vous chantez la vérité, et qu'il n'a chanté que le mensonge. Vous avez l'un et l'autre des héros pieux, ce qui est encore un avantage. Il est vrai qu'on pourrait reprocher quelques cruautés à *Josué*, mais elles sont sacrées, ce qui est bien un autre avantage encore. Il n'y a même que trente rois de condamnés à être pendus, dans ce petit pays de quatre lieues, pour avoir osé résister à un étranger envoyé par le Seigneur; et vous prouverez, quand il vous plaira, qu'on ne saurait pendre, pour la bonne cause, trop de princes hérétiques.

Jugez, Monsieur, quel est mon regret de n'avoir

1767. pu lire, dans ma terre non promise, votre poëme épique sur la terre promise, qui me fait concevoir de si hautes espérances.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, Monsieur, votre, etc.

LETTRE CLXI.

A M. LE KAIN.

A Ferney, le 11 de mars.

Mon cher ami, je sors d'une grande répétition des Scythes. Le cinquième acte est, sans contredit, celui de tous qui a fait le plus d'effet théâtral; mais il demande de terribles nuances. Le couplet d'*Athamare*, quand il encourage *Obéide* à le frapper, prononcé de la manière dont vous le direz, avec courage, avec noblesse, avec un air de maître, contribue beaucoup au succès. La scène du père et de la fille, l'air morne, recueilli, douloureux et terrible qu'*Obéide* y conserve toujours avec son père, fait de cette scène même une des plus attachantes; la curiosité et l'effroi saisissent toute l'assemblée. Ce cinquième acte vient de faire le même effet à Lausanne; c'est celui de tous qui a le plus réussi. On répète la pièce à Genève, on la répète à Lyon dans quatre jours. Vous voyez qu'il est de toute impossibilité d'attendre après Pâques; le libraire de Paris serait prévenu par les libraires de province et par ceux de Suisse. Si j'étais à Paris, vous ne seriez pas exposé à ces inconvéniens; mais

mais il y a près de vingt ans que les indignes persécutions que j'ai essuyées, pour tout fruit de mes travaux, m'ont fait renoncer à ma patrie. C'est à *Fréron* et *Coqueley*, son approbateur, à triompher dans Paris. 1767.

Voici un petit résumé de tous les changemens faits à la pièce, afin que, s'il en est échappé quelqu'un dans votre copie, vous puissiez aisément le remplacer. Au reste, vous sentez bien que tout dépend de votre santé : il ne faut pas vous tuer pour des Scythes. Tout dépend sur-tout de la santé de madame la dauphine, et on n'a pas besoin d'un tel motif pour souhaiter son rétablissement. Je vous embrasse bien tendrement.

N. B. Mademoiselle *Dubois* s'est plainte à moi; elle a cru que vous m'aviez engagé à la priver du rôle d'*Obéide* : je l'ai détrompée comme je le devais.

LETTRE CLXII.

A M. LE RICHE.

14 de mars.

Le parlement de Besançon doit être très flatté, Monsieur, que la cour ne l'ait pas cru persécuteur, et je suis persuadé que le parlement de Dijon montrera bien qu'il ne l'est pas. J'espère même que les principaux magistrats de votre province, justement indignés contre les manœuvres du procureur général, agiront auprès de leurs amis de Dijon.

1767. Pour moi, quoique sans crédit, j'y ferai tous mes faibles efforts.

M. l'avocat *Arnoult* est l'homme le plus propre à bien servir *Fantet*. Il faut qu'il s'adresse à cet avocat à qui j'écrirai dès que j'aurais appris que *Fantet* est à Dijon. Je vais écrire à quelques amis que j'ai dans ce pays-là, et même à monsieur le premier président. Ma recommandation auprès du président *Debrosses* ne serait pas bien reçue; il a mieux aimé profiter de ma bonne foi, en me vendant sa terre de Tourney à vie, que de mériter mon amitié par des procédés généreux; mais j'ai le bonheur d'avoir pour amis des hommes qui ont plus de crédit que lui dans le parlement.

Vos bontés pour *Fantet* redoublent, Monsieur; l'attachement que je vous ai voué. Ne pourrai-je point avoir la consolation de vous posséder quelques jours dans ma retraite?

LETTRE CLXIII.

A M. CHRITIN.

14 de mars.

Le diable est déchaîné, mon cher ami, et quand on n'est pas aussi fort que l'archange *Michel*, qui le battit si bien, il faut faire une honnête retraite. Il est très-prudent à vous de ne point envoyer à Dijon des armes offensives qui pourraient tomber entre les mains des ennemis; il faut attendre qu'il y ait une trève, pour avoir des correspondances sûres.

Je trouve qu'on fait beaucoup d'honneur au parlement de Besançon, en avouant qu'il n'est pas persécuteur; mais je crois qu'on se trompe en regardant comme tel le parlement de Dijon. J'espère que *Fantet* (*) y sera traité aussi favorablement qu'il l'aurait été dans votre province. 1767.

J'écrirai à des amis qui prendront sa défense; avertissez-moi quand *Fantet* sera à Dijon, et quand il faudra agir; j'y mettrai tout mon savoir-faire. J'ai la main heureuse; l'affaire des *Sirven* prend le train le plus favorable; et, quoi qu'on en dise et quoi qu'on fasse, la raison & l'humanité l'emportent sur le fanatisme. Puisse la France imiter bientôt la Russie et la Pologne! L'impératrice de Russie et le roi de Pologne me font l'honneur de m'écrire de leur main qu'ils font tous leurs efforts pour établir la plus grande tolérance dans leurs Etats; ils poussent l'un et l'autre la bonté jusqu'à me dire que mes faibles écrits n'ont pas peu contribué à leur inspirer ces sentimens. Ma patrie ne va pas encore jusque-là; mais la dernière aventure du bureau de Colonges prouve assez les progrès de la raison.

Tâchez de faire parvenir des *honnêtetés* à monsieur *le riche*, et quelques *questions*.

Mille tendres amitiés.

(*) Libraire de Besançon, poursuivi juridiquement pour avoir vendu quelques ouvrages philosophiques.

LETTRE CLXIV.

A M. LINGUET.

Sur Montesquieu et Grotius.

15 de mars.

. . . . . .

. . . . . .

1767. Je crois, comme vous, Monsieur, qu'il y a plus d'une inadvertance dans l'*Esprit des lois*. Très-peu de lecteurs sont attentifs; on ne s'est point aperçu que presque toutes les citations de *Montesquieu* sont fausses. Il cite le prétendu *Testament du cardinal Richelieu*, et il lui fait dire, au chapitre VI, dans le livre III, que, s'il se trouve dans le peuple quelque malheureux honnête homme, il ne faut pas s'en servir. Ce *Testament*, qui d'ailleurs ne mérite pas la peine d'être cité, dit précisément le contraire; et ce n'est point au sixième, mais au quatrième chapitre.

Il fait dire à *Plutarque* que les femmes n'ont aucune part au véritable amour. Il ne songe pas que c'est un des interlocuteurs qui parle ainsi, et que ce grec, trop grec, est vivement réprimandé par le philosophe *Daphnéüs*, pour lequel *Plutarque* décide. Ce dialogue est tout consacré à l'honneur des femmes, mais *Montesquieu* lisait superficiellement, et jugeait trop vîte.

C'est la même négligence qui lui a fait dire que

le grand-seigneur n'était point obligé par la loi de tenir sa parole; que tout le bas commerce était infame chez les Grecs; qu'il déplore l'aveuglement de *François I* qui rebuta *Christophe Colomb* qui lui proposait les Indes, etc. Vous remarquerez que *Colomb* avait découvert l'Amérique avant que *François I* fût né. 1767.

La vivacité de son esprit lui fait dire au même endroit, livre IV, chapître XIX, que le conseil d'Espagne eut tort de défendre l'emploi de l'or en dorure : Un décret pareil, dit-il, serait semblable à celui que feraient les Etats de Hollande, s'ils défendaient la cannelle. Il ne fait pas réflexion que les Espagnols n'avaient point de manufactures, qu'ils auraient été obligés d'acheter les étoffes et les galons des étrangers, et que les Hollandois ne pouvaient acheter ailleurs que chez eux-mêmes la cannelle qui croît dans leurs domaines.

Presque tous les exemples qu'il apporte sont tirés des peuples inconnus du fond de l'Asie, sur la foi de quelques voyageurs mal instruits ou menteurs.

Il affirme qu'il n'y a de fleuve navigable en Perse que le Cyrus : il oublie le Tigre, l'Euphrate, l'Oxus, l'Araxe & le Phase, l'Indus même qui a coulé long-temps sous les lois des rois de Perse. *Chardin* nous assure, dans son troisième tome, que le fleuve Zenderouth, qui traverse Ispahan, est aussi large que la Seine à Paris, & qu'il submerge souvent des maisons sur les quais de la ville.

Malheureusement le système de l'*Esprit des lois*

1767. a pour fondement une antithèse qui se trouve fausse. Il dit que les monarchies sont établies sur l'honneur, et les républiques sur la vertu; et, pour soutenir ce prétendu bon mot: La nature de l'honneur (dit-il, livre III, chapitre VII) est de demander des préférences, des distinctions; l'honneur est donc, par la chose même, placé dans le gouvernement monarchique. Il devrait songer que, par la chose même, on briguait, dans la république romaine, la préture, le consulat, le triomphe, des couronnes et des statues.

J'ai pris la liberté de relever plusieurs méprises pareilles dans ce livre, d'ailleurs très-estimable. Je ne serai pas étonné que cet ouvrage célèbre vous paraisse plus rempli d'épigrammes que de raisonnemens solides, et cependant il y a tant d'esprit et de génie, qu'on le préféra toujours à *Grotius* et à *Puffendorf*. Leur malheur est d'être ennuyeux; ils sont plus pesans que graves.

Grotius, contre lequel vous vous élevez avec tant de justice, a extorqué de son temps une réputation qu'il était bien loin de mériter. Son *Traité de la religion chrétienne* n'est pas estimé des vrais savans. C'est-là qu'il dit, au chapitre XXII de son premier livre, que l'embrasement de l'univers est annoncé dans *Hystaspe* et dans les sibylles. Il ajoute à ces témoignages ceux d'*Ovide* et de *Lucain*; il cite *Lycophron* pour prouver l'histoire de *Jonas*.

Si vous voulez juger du caractère de l'esprit de *Grotius*, lisez sa harangue à la reine *Anne* d'Autriche, sur sa grossesse. Il la compare à la juive

Anne qui eut des enfans étant vieille; il dit que les dauphins, en fesant des gambades sur l'eau, annoncent la fin des tempêtes, et que, par la même raison, le petit dauphin qui remue dans son ventre annonce la fin des troubles du royaume. 1767.

Je vous citerais cent exemples de cette éloquence de collége, dans *Grotius* qu'on a tant admiré. Il faut du temps pour apprécier les livres, et pour fixer les réputations.

Ne craignez pas que le bas peuple lise jamais *Grotius* et *Puffendorf*; il n'aime pas à s'ennuyer. Il lirait plutôt (s'il le pouvait) quelques chapitres de l'*Esprit des lois*, qui sont à portée de tous les esprits, parce qu'ils sont très-naturels et très-agréables. Mais distinguons, dans ce que vous appelez peuple, les professions qui exigent une éducation honnête, et celles qui ne demandent que le travail des bras et une fatigue de tous les jours. Cette dernière classe est la plus nombreuse. Celle-là, pour tout délassement, et pour tout plaisir, n'ira jamais qu'à la grand'messe et au cabaret, parce qu'on y chante et qu'elle y chante elle-même; mais, pour les artisans plus relevés, qui sont forcés par leurs professions mêmes à réfléchir beaucoup, à perfectionner leur goût, à étendre leurs lumières, ceux-là commencent à lire dans toute l'Europe. Vous ne connaissez guère à Paris les Suisses que par ceux qui sont aux portes des grands seigneurs, ou par ceux à qui *Molière* fait parler un patois inintelligible, dans quelques farces; mais les Parisiens seraient étonnés s'ils

1767. voyaient, dans plusieurs villes de Suisse, et surtout dans Genève, presque tous ceux qui sont employés aux manufactures passer à lire le temps qui ne peut être consacré au travail. Non, Monsieur, tout n'est point perdu quand on met le peuple en état de s'apercevoir qu'il a un esprit. Tout est perdu, au contraire, quand on le traite comme une troupe de taureaux; car tôt ou tard ils vous frappent de leurs cornes. Croyez-vous que le peuple ait lu et raisonné dans les guerres civiles de la rose rouge et de la rose blanche en Angleterre, dans celle qui fit périr *Charles I* sur un échafaud, dans les horreurs des *Armagnacs* et des Bourguignons, dans celles même de la ligue? Le peuple, ignorant et féroce, était mené par quelques docteurs fanatiques qui criaient: Tuez tout, au nom de DIEU. Je défierais aujourd'hui *Cromwel* de bouleverser l'Angleterre par son galimatias d'énergumène, *Jean de Leyden* de se faire roi de Munster, et le cardinal de *Retz* de faire des barricades à Paris. Enfin, Monsieur, ce n'est pas à vous d'empêcher les hommes de lire, vous y perdriez trop, etc.

LETTRE CLXV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 de mars.

VOTRE lettre du 2 de mars, Monseigneur, m'étonne et m'afflige infiniment. Mon attache-

ment pour vous, mon respect pour votre maison, et toutes les bien-séances réunies ne me permirent pas de vous envoyer une pièce de théâtre le jour que j'apprenais la mort de madame la duchesse de *Fronsac*. Je vous écrivis, et vous demandai vos ordres. Voici la pièce que je vous envoie. Il se sera passé un temps assez considérable pour que votre affliction vous laisse la liberté de gratifier votre troupe de cette nouveauté, et que vous puissiez même l'honorer de votre présence. 1767.

M. de *Thibouville* va faire jouer à Paris les Scythes; c'est une obligation que je lui ai; car c'est une peine très-grande et souvent désagréable que de conduire des acteurs.

J'ai chez moi actuellement M. de *la Harpe* et sa femme. Vous n'ignorez pas que M. de *la Harpe* est un homme de très-grand mérite, qui vient de remporter deux prix à notre académie, par deux ouvrages excellens. Il récite les vers comme il les fait; c'est le meilleur acteur qu'il y ait aujourd'hui en France. Il est un peu petit, mais sa femme est grande. Elle joue comme mademoiselle *Clairon*, à cela près qu'elle est beaucoup plus attendrissante. Je souhaite que la pièce soit jouée à Paris et à Bordeaux comme elle l'est à Ferney.

La petite *Durancy* est mon clerc. Elle vint, il y a dix ans, à Genève, c'était un enfant. Je lui promis de lui donner un rôle, si jamais elle entrait à Paris à la comédie; elle me fit même, par plaisanterie, signer cet engagement. Il est devenu sérieux, et il a fallu le remplir. Je lui ai donné le

1767. rôle d'*Obéide*. Je ne connais point mademoiselle *Dubois*; je ne savais pas même quelle sorte d'emploi elle avait à la comédie. Vous savez qu'il y a près de vingt ans que les *Fréron*s me chassèrent de Paris où je ne retournerai jamais. Vous savez aussi que les pièces de théâtre sont mon amusement; j'en fais présent aux comédiens, et je ne dois attendre d'eux que des remercîmens, et non des tracasseries. C'était même pour arrêter toutes les querelles de ce tripot, que j'avais fait imprimer la pièce que je ne comptais pas livrer au théâtre, ainsi que je le dis dans la préface. Enfin, la voici avec tous les changemens que j'ai faits depuis, et avec les directions, en marge, pour l'intelligence de la pièce, et pour gouverner le jeu des acteurs. Je ne sais si vous serez en état de vous en amuser, mais vous le serez toujours de la protéger.

Ces petites fêtes sont l'agrément de ma vieillesse. Je vous envoie la pièce dans un autre paquet, et j'annonce sur l'enveloppe le titre du livre, afin qu'il puisse servir de passe-port.

Je me doutais bien que *Gallien* qui, dans ma tragédie, joue le rôle du jeune scythe, ne jouerait pas dans votre réponse celui d'un futur inspecteur des toiles; mais vous êtes assez puissant pour lui procurer autre chose. L'histoire et la bibliographie sont son fait; mais on risque avec cela de mourir de faim, si on n'a pas quelque chose d'ailleurs. Il attend tout de vos bontés. Il travaille toujours beaucoup, et il a déjà plusieurs potte-feuilles remplis de bons matériaux sur le Dauphiné où il voudrait

bien aller faire un tour, pour voir ses parens près Grenoble qui n'est pas loin d'ici. 1767.

Comme il se connaît en livres rares, il en a acheté un petit nombre de ce genre, et que vous n'avez pas. Il veut vous les offrir; mais, comme ce sont de ces livres sur lesquels on n'entend pas raillerie en France, je ne suis point d'avis qu'il vous les envoie; il y aurait du danger, et les conséquences en pourraient être fâcheuses : il vaut mieux qu'il les garde jusqu'à ce que vous m'ayez fait connaître vos ordres sur ces deux derniers articles.

Agréez, Monseigneur, les sentimens inaltérables du respect et de l'attachement que je conserverai pour vous jusqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE CLXVI.

A M. DE CHABANON.

16 de mars.

NON-SEULEMENT je corromps la jeunesse, mon cher et jeune confrère, mais la vieillesse ne m'empêche point de donner de mauvais exemples. Je suis honteux de faire des tragédies à mon âge. Je vous réponds un peu tard, parce que j'ai passé mon temps à soutenir la guerre contre mes anges. Je suis quelquefois très-docile, et quelquefois très-opiniâtre. Je souhaite que vous n'ayez pas été trop docile en changeant votre plan; vous aurez sans

1767. doute senti que le nouveau servira mieux votre génie : c'est toujours le plan qui nous échauffe le plus que l'on doit choisir. Celui que j'avais imaginé pour mes pauvres Scythes m'animait, et celui qu'on me proposait me glaçait. J'ai travaillé pour mes Suisses et pour moi ; la pièce nous a amusés à Ferney, et c'est tout ce que je voulais ; car, en cultivant son jardin, il faut aussi ne pas oublier son théâtre.

Nous avons suspendu nos plaisirs sur la nouvelle du triste état où était madame la dauphine ; nous sommes bons français, quoique nous ne soyons que des suisses.

M. de *la Borde* m'avait recommandé de l'informer de tout ce qu'on me manderait sur son Péché originel. Je n'eus d'abord que des choses très-flatteuses à lui faire savoir ; mais depuis il m'est revenu qu'on faisait des critiques, et que l'on trouvait quelques endroits faibles ; je m'en rapporte à vous : il y a bien de l'arbitraire dans la musique ; les oreilles que *Cicéron* appelle superbes sont fort capricieuses. Il n'en est pas ainsi du cœur, c'est un juge infaillible ; et, quand il est ému dans une tragédie, toutes les critiques n'ont qu'à se taire.

Mon petit *la Harpe* a fait une réponse à l'abbé de *Rancé*. Cet abbé de *Rancé* avait écrit ce qu'on appelle, je ne sais pourquoi, une héroïde à ses moines : M. de *la Harpe* fait répondre un moine qui assurément vaut mieux que l'abbé. C'est un des meilleurs ouvrages que j'aye vus ; il faudrait qu'il fût entre les mains de tous les novices, il n'y

aurait plus de profès. Jamais on n'a mieux peint 1767.
l'horreur de la vie monacale.

J'ignore encore si la folle sorbonne a condamné le sage *Bélisaire*. De quoi se mêle-t-elle ?

Si vous avez l'*Histoire de la philosophie* par *Deslandes*, vous y verrez, tome III, page 299 : La faculté de théologie est le corps le plus méprisable qui soit dans le royaume. Je serais bien fâché de penser comme M. *Deslandes*, à Dieu ne plaise ; personne ne respecte plus que moi la sacrée faculté ; mais je vous aime encore davantage. *V.*

LETTRE CLXVII.

A M. LE COMTE DE BOISGELIN.

MAITRE DE LA GARDE-ROBE DU ROI.

A Ferney, mars.

Ce que vous m'avez envoyé, Monsieur, m'a mortellement ennuyé. Voilà tout ce que je peux vous en dire : je n'aime pas les phrases. Vous avez un frère qui m'a accoutumé au bon.

On m'a parlé d'un homme de Nancy qu'on dit fourré à la bastille, sur la dénonciation d'un jésuite ; il s'appelle, je crois, *Leclerc* : il avait la protection de madame la marquise de *Boufflers*, votre belle-mère, si on ne m'a pas trompé. En ce cas, je présume que vous daignerez agir tous deux en sa faveur. Rien ne rafraîchit le sang comme de secourir les malheureux.

1767. J'étais impotent et aveugle quand madame de *Boufflers* a passé par Lyon. Je suis encore à peu-près dans le même état; je ne vaux rien des pieds jusqu'à la tête; et à l'égard de ma pauvre ame, elle est extrêmement sensible à votre souvenir et à vos bontés dont je vous demande la continuation avec la sensibilité la plus respectueuse.

LETTRE CLXVIII.

A M. MARMONTEL.

16 de mars.

Je prie le secrétaire de *Bélisaire* de dire à madame *Geoffrin* que j'avais bien raison de n'être point surpris du billet du roi de Pologne. Il vient de m'écrire sur la tolérance une lettre dans le goût & dans le style de *Trajan* ou de *Julien* (*). Il faudrait la graver dans les écoles de sorbonne, & y graver sur-tout ce grand mot de l'impératrice de Russie: Malheur aux persécuteurs !

Mon cher confrère, un grand siecle se forme dans le Nord, un pauvre siècle déshonore la France. Cependant l'Europe parle notre langue. A qui en a-t-on l'obligation ? à ceux qui écrivent comme vous, à ceux qu'on persécute. *Non lasciar la magnanima impresa.*

(*) Voyez la fin de la correspondance de l'impératrice de Russie, les lettres des souverains, &c.

LETTRE CLXIX. 1767.

A M. DAMILAVILLE.

18 de mars.

Voici, mon cher ami, une réponse à M. de *Beaumont*. Son mémoire réussit beaucoup. S'il avait conservé ce bel éphiphonème : *Vous n'avez point d'enfans* ! il aurait réussi davantage ; mais, tel qu'il est, il inspire la conviction.

Voici la réponse tout ouverte que je vous envoie pour M. *Linguet*.

Et voici une réponse d'un moine à une héroïde de l'abbé de *Rancé*. Le moine vaut mieux que l'abbé. C'est, à mon gré, le meilleur ouvrage de M. de *la Harpe*. Faites-en faire tant de copies qu'il vous plaira, ensuite ayez la bonté d'envoyer cet exemplaire, avec la lettre ci-jointe, à M. *Barthe* secrétaire de l'abbé de la Trape.

Je vous enverrai incessamment ce que M. *Lambertad* demande. Nous avons suspendu à Ferney les représentations des Scythes ; nous ne prétendons pas nous réjouir, quand la cour est dans les alarmes ou dans le deuil. J'ignore le sort de madame la dauphine ; mais il ne peut être que funeste. Quoique nous ne soyons que des suisses, nous avons le cœur aussi français que les Parisiens.

Je voudrais que les sorboniqueurs, qui persécutent *Marmontel*, appriſſent que l'impératrice de Russie, les rois de Danemarck, de Pologne, de

1767. Prusse, et la moitié des princes d'Allemagne, établissent hautement la liberté de conscience dans leurs Etats, et que cette liberté les enrichit. J'ai reçu du roi de Pologne une lettre qui ferait honneur à *Trajan*, pour le fond et pour le style.

Je vous embrasse; aimez-moi comme je vous aime.

LETTRE CLXX.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, 18 de mars.

Je doute fort, mon cher *Cicéron*, que le conseil de Berne ajoute rien à la modique pension qu'il fait aux *Sirven*; c'est beaucoup s'il la continue. M. *Seigneux de Correvon*, à qui vous écrivez, ne peut vous être d'aucun secours; il n'a que sa bonne volonté.

Je sens bien que la réconciliation du premier président avec le parlement de Toulouse peut nous être défavorable; mais j'espère que le conseil ne voudra pas se relâcher sur le droit qu'il a de prononcer les évocations que la voix publique demande, et que l'équité exige. Les conseillers d'Etat et les maîtres des requêtes paraissent penser unanimement sur cette affaire. Votre mémoire vous fait beaucoup d'honneur; il a consolé ce pauvre *Sirven*. Je vous l'enverrai dès que le tribunal qui doit le juger sera nommé. Cinq années de désespoir ont un peu affaibli sa tête; il ne répondra peut-

être

être qu'en pleurant; mais, après votre mémoire, je ne sais rien de plus éloquent que des pleurs. 1767.

M. *Seigneux de Correvon* voulait l'engager à faire travailler M. *Loyseau*; vous pensez bien qu'il n'en fera rien. J'imagine que rien ne sera décidé qu'après Pâques. J'exécuterai tous vos ordres ponctuellement, et au moment que vous prescrirez.

Bien des respects à madame de Canon.

LETTRE CLXXI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

21 de mars.

Il est arrivé, Monsieur, bien des événemens qui nous obligent de différer. L'affaire des *Sirven*, qui commence à faire un grand bruit à Paris, et qui va être jugée au conseil du roi, m'occupe à présent tout entier, et ne me permet pas une diversion qui pourrait lui nuire. Beaucoup d'autres considérations me persuadent qu'il faut attendre encore quelque temps. M. *Boursier* doit vous envoyer incessamment trois ou quatre petits paquets du *Coladon* que vous aimez tant; vous pourrez en donner une boîte à M. le chevalier de *Châtelux*, s'il est dans vos cantons. Les affaires de Genève sont toujours dans la même situation, et elles y seront encore probablement long-temps. Plus de communication entre la France et le territoire de Genève, plus de voitures ni

de Lyon, ni de Dijon; nous sommes enfermés
1767. comme dans une ville assiégée.

M. le duc de *Choiseul* a eu pour moi les plus grandes bontés, mais je n'en souffre pas moins; je suis toujours très-languissant, mon âge avance, ma force diminue; mais mon attachement pour vous ne diminuera jamais.

LETTRE CLXXII.

A M. DE CHABANON.

21 de mars.

Si vous êtes sage, mon cher confrère, vous attendrez la fin d'avril pour revenir dans votre couvent. Nous espérons que la communication avec Lyon et la Bourgogne sera r'ouverte dans ce temps-là, ou du moins au commencement de mai. Je ne sais si vous savez que nous sommes entourés de troupes et de misère. Nous aurons encore des neiges sur nos montagnes pendant plus d'un mois; les désastres nous environnent, et les secours nous manquent. Je suis obligé en conscience de vous en avertir, afin que, si vous nous faites le plaisir de venir plutôt, vous ne soyez pas étonné de souffrir comme nous. Je crois même qu'il vous faudra un passeport de M. le duc de *Choiseul*.

Je n'aime point du tout cette guerre, toute ridicule qu'elle est. Je me serais retiré à Lyon, si je n'avais pas eu trop de monde à transporter.

On joue actuellement les Scythes à Genève et à Lyon; on va les jouer à Paris, dès que les spectacles se r'ouvriront. Les méchans m'attribuent tant d'ouvrages hétérodoxes, que j'ai voulu leur faire voir que je ne fesais que de mauvaises tragédies. J'ai prouvé par-là mon alibi; j'ai fait comme *Alcibiade* qui fit couper la queue à son chien, afin qu'on ne l'accusât pas d'autres sottises. Les Scythes pourront être sifflés par les Velches, mais j'aime mieux être sifflé par le parterre, que d'être calomnié par les cagots. 1767.

Mes respects à *Eudoxie* ou *Eudocie*, et à monsieur son père que j'aime de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CLXXIII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIELLE.

23 de mars.

Il est vrai que le diable est déchaîné. Votre confiseur est devenu martyr pour des confitures qui ne sont pas à mi-sucre. Il faut espérer que madame de *Boufflers* abrégera le temps de ses souffrances. Je prendrai toutes les mesures possibles pour recevoir le présent de M. de *Montcomble*, malgré l'interruption de tout commerce avec Lyon.

Je vous demande en grâce de me ménager toujours les bontés de M. de *Clausonet*. Voici une plaisanterie qui pourra vous réjouir, vous et M. *Duché*.

1767. Adieu, Monsieur; je vous aime trop pour faire avec vous la moindre cérémonie.

LETTRE CLXXIV.

A M. DORAT.

Du 23 de mars.

Je réponds, Monsieur, à votre lettre du 17 de mars, et je vous demande en grâce qu'après ce dernier éclaircissement il ne soit plus jamais question entre nous d'une affaire si désagréable.

Tout ce que j'ai mandé à M. le chevalier de *Pezai* est dans la plus exacte vérité. Il est très-vrai que je n'ai jamais montré à personne ni vos lettres, ni vos premiers vers imprimés, ni vos seconds manuscrits.

Il est très-vrai que madame *Denis*, ayant appris de Paris l'effet dangereux que pouvait faire l'*Avis* imprimé chez *Jorri*, me demanda, en présence de M. de *la Harpe*, ce que c'était que cette triste aventure. J'avais la pièce, et je ne la communiquai pas; je dis que vous aviez tout réparé, que je vous croyais un très-bon cœur, que vous m'aviez écrit une lettre pleine de candeur, que vous étiez, de toute façon, au-dessus de la jalousie qui est le vice des esprits médiocres. Je citai un endroit de votre lettre, très bien écrit, et qui m'avait fait impression. Si M. de *la Harpe* a fait quelque usage de cette seule confidence, je l'ignore entièrement. Je

viens de lui en parler; il m'a dit qu'il était très-affligé d'avoir eu sujet de se plaindre de vous. Je vous prie de considérer que c'est un jeune homme qui a autant de talens que peu de fortune. Il a une femme et des enfans. Qui pourra seconder ses talens, sinon des gens de lettres aussi capables d'en juger que vous? Nous sommes dans un temps où la littérature n'est que trop persécutée; elle le serait certainement moins, si ceux qui la cultivent étaient unis. 1767.

Il faut tout oublier, Monsieur, et ne se souvenir que du besoin que nous avons de nous soutenir les uns les autres. Nous avons tous la même façon de penser; faudra-t-il que nous soyons la victime de ceux qui ne pensent point, ou qui pensent mal?

Ce qui est encore malheureusement très-vrai, c'est que, lorsque votre *Avis* parut, lorsqu'on eut la cruauté d'y trop remarquer l'injustice publique faite, par nos ennemis communs, à certains ouvrages, j'avais, dans ce temps là même, une affaire très sérieuse, et la calomnie me poursuivait vivement.

Je ne vous dissimulai pas combien il était dangereux pour moi d'être confondu avec *Rousseau* convaincu, aux yeux de M. le duc de *Choiseul*, et même à ceux du roi, des manœuvres les plus criminelles. Je pousserai même la franchise avec vous, jusqu'à vous avouer que je venais de recevoir des reproches de M. le duc de *Choiseul* sur les affaires qui concernaient ce génevois. Vous

voyez que vous aviez fait beaucoup plus de mal
1767. que vous ne pensiez en faire.

N'en parlons plus; j'ai tout oublié pour jamais, et je ne suis sensible qu'à votre mérite et à vos politesses. Je veux que M. le chevalier de *Pezai* en soit le garant. Tout ce que j'oserais exiger d'un homme aussi bien né que vous l'êtes, ce serait de sentir combien votre supériorité doit vous écarter de tout commerce avec *Fréron*. Ni ses mœurs, ni ses talens ne doivent le mettre à portée de vous compter parmi ceux qui le tolèrent.

Ceux qui, comme vous, Monsieur, ont tant de droits de prétendre à l'estime du public, ne sont pas faits pour soutenir ceux qui en sont l'exécration.

LETTRE CLXXV.

A M. D'AMILAVILLE.

27 de mars.

Je ne sais comment les paquets que vous m'avez adressés me parviendront. Il n'y a plus de voitures de Lyon à Genève; et, malgré toutes les bontés de M. le duc de *Choiseul*, nous serons dans l'état le plus gênant et le plus désagréable, jusqu'à ce que l'on ait fait un nouveau chemin. Nous ne pouvions même faire venir des étoffes de Lyon que par le courrier. Un commis du bureau de Colonges, aussi insolent

que fripon, nous a saisi nos étoffes; ainsi je ne vois pas comment les cinquante mémoires de M. de *Beaumont*, en faveur des *Sirven*, me parviendront. Nous soufrons infiniment des mesures qu'on a prises très-justement contre Genève; nous payons les fautes de cette ville. Il est bon d'être philosophe, mais il est triste d'être toujours obligé de se servir de sa philosophie. 1767.

Je reçois dans ce moment votre lettre du 21. M. *Boursier* assure qu'il vous a dépêché, par Lyon, à M. de *Courteille*, les instrumens de mathématiques de M. *Lambertad*. Il est très-vraisemblable qu'on ne quittera point l'affaire de la Cayenne pour celle d'un particulier: nous sommes résignés à tout.

L'aventure de madame *Lejeune* a du moins produit un grand bien. On lui a saisi deux cents exemplaires du dernier livre de feu M. *Boulanger*. Je viens de lire ce livre abominable, pour la troisième fois: je sens combien il est dangereux. Il détruirait absolument le pouvoir des ecclésiastiques, avec tous les mystères de notre sainte religion. L'auteur ne veut que de la vertu et de la probité, qui sont si mal-aisées à rencontrer, et qui ne suffisent pas.

Vous aurez bientôt une lettre ostensible, sur les *Sirven*, qui peut-être sera imprimable, supposé qu'il soit permis d'imprimer des choses utiles. On joue actuellement les Scythes à Lausanne, à Genève, à Lyon, à Bordeaux, et probablement à Paris. J'aime assez les choses dont personne ne

1767. s'est encore avisé; mais je crains que Paris ne soit plus difficile que les provinces.

Adieu mon cher ami, je vous embrasse. *E. L.*

LETTRE CLXXVI.

A M. ***, *Avocat à Besançon.*

Ecrite sous le nom d'un membre du conseil de Zurich en Suisse.

Mars.

Nous nous intéressons beaucoup, Monsieur, dans notre république, à la triste aventure du sieur *Fantet*. Il était presque le seul dont nous tirassions les livres qui ont illustré votre patrie, et qui forment l'esprit et les mœurs de notre jeunesse. Nous devons à *Fantet* les œuvres du chancelier d'*Agueſſeau* et du président de *Thou*. C'est lui seul qui nous a fait connaître les *Essais de morale de Nicole*, les *Oraisons funèbres de Bossuet*, les *Sermons de Massillon* et ceux de *Bourdaloue*, ouvrages propres à toutes les religions; nous lui devons l'*Esprit des lois* qui est encore un de ces livres qui peuvent instruire toutes les nations de l'Europe.

Je sais, en mon particulier, que le sieur *Fantet* joint à l'utilité de sa profession une probité qui doit le rendre cher à tous les honnêtes gens, et qu'il a employé au soulagement de ses parens le peu qu'il a pu gagner par une louable industrie.

Je

Je ne suis point surpris qu'une cabale jalouse ait voulu le perdre. Je vois que votre parlement ne connaît que la justice, qu'il n'a acception de personne, et que, dans toute cette affaire, il n'a consulté que la raison et la loi. Il a voulu et il a dû examiner par lui-même si, dans la multitude des livres dont *Funtet* fait commerce, il ne s'en trouverait pas quelques-uns de dangereux, et qu'on ne doit pas mettre entre les mains de la jeunesse; c'est une affaire de police, une précaution très sage des magistrats. 1767.

Quand on leur a proposé de jeter ce que vous appelez des monitoires, nous voyons qu'ils se sont conduits avec la même équité et la même impartialité, en refusant d'accorder cette procédure extraordinaire. Elle n'est faite que pour les grands crimes; elle est inconnue chez tous les peuples qui concilient la sévérité des lois avec la liberté du citoyen; elle ne sert qu'à répandre le trouble dans les consciences, et l'alarme dans les familles. C'est une inquisition réelle qui invite tous les citoyens à faire le métier infame de délateur; c'est une arme sacrée qu'on met entre les mains de l'envie et de la calomnie, pour frapper l'innocent en sûreté de conscience. Elle expose toutes les personnes faibles à se déshonorer, sous prétexte d'un motif de religion; elle est, en cette occasion, contraire à toutes les lois, puisqu'elle a pour but la réparation d'un délit, et que l'objet de ce monitoire serait d'établir un délit, lorsqu'il n'y en a point.

1767. Un monitoire, en ce cas, ſerait un ordre de chercher, au nom de DIEU, à perdre un citoyen; ce ſerait inſulter à la fois la loi et la religion; et les rendre toutes deux complices d'un crime infiniment plus grand que celui qu'on impute au ſieur *Fantet*. Un monitoire, en un mot, eſt une eſpèce de proſcription. Cette manière de procéder ſerait ici d'autant plus injuſte que, de vos prêtres qui avaient accuſé *Fantet*, les uns ont été confondus à la confrontation, les autres ſe ſont rétractés. Un monitoire alors n'eût été qu'une permiſſion accordée aux calomniateurs de chercher à calomnier encore, et d'employer la confeſſion pour ſe venger. Voyez quel effet horrible ont produit les monitoires contre les *Calas* et les *Sirven*!

Votre parlement, en rejetant une voie ſi odieuſe, et en procédant contre *Fantet*, avec toute la ſévérité de la loi, a rempli tous les devoirs de la juſtice qui doit rechercher les coupables, et ne pas ſouhaiter qu'il y ait des coupables. Cette conduite lui attire les bénédictions de toutes les provinces voiſines.

J'ai interrompu cette lettre, Monſieur, pour lire en public les remontrances que votre parlement fait au roi ſur cette affaire. Nous les regardons comme un monument d'équité et de ſageſſe, digne du corps qui les a rédigées, et du roi à qui elles ſont adreſſées. Il nous ſemble que votre patrie ſera toujours heureuſe, quand vos ſouverains continueront de prêter une oreille attentive

à ceux qui, en parlant pour le bien public, ne peuvent avoir d'autre intérêt que ce bien public même dont ils sont les ministres. 1766.

J'ai l'honneur d'être bien respectueusement, Monsieur, votre, etc. *D.....*

du conseil des deux cents.

P. S. Nous avons admiré le factum en faveur de *Fantet*. Voilà, Monsieur, le triomphe des avocats : faire servir l'éloquence à protéger sans intérêt, l'innocent; couvrir de honte les délateurs; inspirer une juste horreur de ces cabales pernicieuses qui n'ont de religion que pour haïr et pour nuire, qui font des choses sacrées l'instrument de leurs passions : c'est-là, sans doute, le plus beau des ministères. C'est ainsi que M. de *Beaumont* défend à Paris l'innocence des *Sirven*, après avoir si glorieusement combattu pour les *Calas*. De tels avocats méritent les couronnes qu'on donnait à ceux qui avaient sauvé des citoyens dans les batailles. Mais que méritent ceux qui les oppriment ?

LETTRE CLXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 d'avril, et ce n'est pas un poisson d'avril.

Je reçois, mon cher ange, votre lettre du 26 de mars. Vous n'avez donc pas reçu mes dernières? vous n'avez donc pas touché les Qua-

rante écus (*) que je vous ai envoyés par M.
1767. le duc de *Praslin*, ou bien vous n'avez pas été content de cette somme? Il est pourtant très-vrai que nous n'avons pas davantage à dépenser, l'un portant l'autre. Voilà à quoi se réduit tout le fracas de Paris et de Londres. Serait-il possible que ma dernière lettre adressée à Lyon ne vous fût pas parvenue? Je vous y rendais compte de mes arrangemens avec madame *Denis*, et ce compte était conforme à ce qui j'écris à M. de *Thibouville*. Ma lettre est pour vous et pour lui. Mandez-moi, je vous en conjure, si vous avez reçu cette lettre qui doit être timbrée de Lyon; cela est de la plus grande importance; car, si elle ne vous a pas été rendue, c'est une preuve que mon correspondant est au moins très-négligent. Je vous disais que j'étais dans les bonnes grâces de M. *Janel*, et je vous le prouve, puisque c'est lui qui vous envoie ma lettre et la Princesse de Babylone.

Vous me demandez pourquoi j'ai chez moi un jésuite? Je voudrais en avoir deux; et, si on me fâche, je me ferai communier par eux deux fois par jour. Je ne veux point être martyr à mon âge. J'ai beau travailler sans relâche au Siècle de *Louis XIV*, j'ai beau voyager avec une Princesse de Babylone, m'amuser avec des tragédies et des comédies, être agriculteur et maçon, on s'obstine à m'imputer toutes les nouveautés dangereuses qui

(*) Le roman intitulé, l'Homme aux quarante écus.

paraiſſent. Il y a un baron d'*Holbac* à Paris, qui fait venir toutes les brochures imprimées à Amſterdam cher *Marc-Michel Rey*. Ce libraire, qui eſt celui de *Jean-Jacques*, les met probablement ſous mon nom. Il eſt phyſiquement impoſſible que j'aye pu ſuffire à compoſer toutes ces rapſodies; n'importe, on me les attribue pour les vendre. 1767.

J'ai lu la relation dont vous me parlez; elle n'eſt point du tout ſage et modérée, comme on vous l'a dit; elle me paraît très-outrageante pour les juges. Jugez donc, mon cher ange, quel doit être mon état; calomnié continuellement, pouvant être condamné ſans être entendu, je paſſe mes derniers jours dans une crainte trop fondée. Cinquante ans de travaux ne m'ont fait que cinquante ennemis de plus, et je ſuis toujours prêt à aller chercher ailleurs, non pas le repos, mais la ſécurité. Si la nature ne m'avait pas donné deux antidotes excellens, l'amour du travail et la gaieté, il y a long-temps que je ſerais mort de déſeſpoir.

Dieu ſoit béni, puiſque madame d'*Argental* ſe porte mieux. Je me recommande à ſes bontés.

LETTRE CLXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

3 d'avril.

1767. MON cher ami, je suis actuellement séparé du reste du monde. Nous ne savons plus de quel côté nous tourner pour faire venir les choses les plus nécessaires à la vie, et je mets les bons livres parmi les choses absolument nécessaires.

Je me sais bien bon gré de vous avoir envoyé ma lettre pour M. *Linguet*. Je le croyais de vos amis intimes, puisqu'il m'envoyait son livre par vous, et que M. *Thiriot* me l'avait vanté comme un des meilleurs ouvrages qu'on eût vus depuis long-temps. Je n'ai pas plus reçu le livre que les autres ballots, mais je vous en crois sur ce que vous me dites. Il est bon de savoir à qui on a affaire. Vous vous êtes conduit très-sagement; je vous en loue, et je vous en remercie.

On m'a envoyé la lettre de l'abbé *Monduit*. Il me semble qu'elle n'est que plaisante, et qu'elle n'a aucune teinture d'impiété. L'auteur s'égaie peut-être un peu aux dépens de quelques docteurs de sorbonne, mais il paraît respecter beaucoup la religion; c'est, comme nous l'avons dit tant de fois ensemble, le premier devoir d'un bon sujet et d'un bon écrivain. Aussi je ne connais aucun philosophe qui ne soit excellent citoyen et excellent chrétien. Ils n'ont été calomniés que

par des misérables qui ne sont ni l'un ni l'autre.

Je ne sais point qui est M. de *la Férière*; mais 1767.
il paraît que c'est un *Burrhus*. Je souhaite qu'il ne trouve point de *Narcisse*.

On m'avait déjà touché quelque chose de ce qu'on imputait à *Tronchin*. Je ne l'en ai jamais cru capable, quoiqu'il me fît l'injustice d'imaginer que je favorisais les représentans de Genève. Je suis bien loin de prendre aucun parti dans ces démêlés; je n'ai d'autre avis que celui dont le roi sera. Il faudrait que je fusse insensé pour me mêler d'une affaire pour laquelle le roi a nommé un plénipotentiaire. Je suis auprès de Genève, comme si j'en étais à cent lieues; et j'ai assez de mes propres chagrins, sans me mêler des tracasseries des autres. Je suis exactement le conseil de *Pythagore*: *Dans la tempête, adorez l'écho.*

Adieu, mon très-cher ami.

LETTRE CLXXIX.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

3 d'avril.

Mon cher grand écuyer, parmi toutes mes détresses il y en a une qui m'afflige infiniment, et qui hâtera mon petit voyage à Montbeillard et ailleurs. Plusieurs personnes dans Paris accusent *Tronchin* d'avoir dit au roi qu'il n'était point mon ami, et qu'il ne pouvait pas l'être, et d'en avoir donné une raison très-ridicule, sur-tout

1767. dans la bouche d'un médecin. Je le crois fort incapable d'une telle indignité et d'une telle extravagance. Ce qui a donné lieu à la calomnie, c'est que *Tronchin* a trop laissé voir, trop dit, trop répété que je prenais le parti des représentans, en quoi il s'est bien trompé. Je ne prends assurément aucun parti dans les tracasseries de Genève, et vous avez bien dû vous en apercevoir par la petite plaisanterie intitulée la Guerre génevoise, qu'on a dû vous communiquer de ma part.

Je n'ai d'autre avis sur ces querelles que celui dont le roi sera; et il ne m'appartient pas d'avoir une opinion quand le roi a nommé des plénipotentiaires. Je dois attendre qu'ils aient prononcé, et m'en rapporter entièrement au jugement de M. le duc de *Choiseul*.

Voilà à peu-près la vingtième niche qu'on me fait depuis trois mois dans mon désert.

Votre cidre n'arrivera pas et sera gâté. Il arrive la même chose à mon vin de Bourgogne. Vingt ballots envoyés de Paris, avec toutes les formalités requises, sont arrêtés, et DIEU sait quand ils pourront venir, et dans quel état ils viendront. J'aurais bien assurément l'honnêteté de vous envoyer des *honnêtetés*; mais on est si malhonnête, que je ne puis même vous procurer ce léger amusement.

Je viens d'écrire à *Morival*; et, dès que j'aurai sa réponse, j'agirai fortement auprès du prince dont il dépend. Ce prince m'écrit tous les quinze

jours; il fait tout ce que je veux. Les choſes, dans ce monde, prennent des faces bien différentes; tout reſſemble à *Janus*; tout, avec le temps, a un double viſage. Ce prince ne connaît point *Morival*, ſans doute, mais il connaît très-bien ſon déſaſtre. Il m'en a écrit pluſieurs fois avec la plus violente indignation, et avec une horreur preſque égale à celle que je reſſens encore. Il y a des monſtres qui mériteraient d'être décimés. 1767.

Je ne ſais ſi je vous ai mandé que je ſuis enchanté de la nouvelle calomnie répandue ſur les *Calas*. Il eſt heureux que les dévots, qui preſécutent cette famille et moi, ſoient reconnus pour des calomniateurs. Ils font du bien ſans le ſavoir; ils ſervent la cauſe des *Sirven*. Je recommande bien cette cauſe à mon cher grand Turc (*). Il y a des gens qui diſent qu'on pourrait bien la renvoyer au parlement de Paris. Je compte alors ſur la candeur, ſur le zèle, ſur la juſteſſe d'eſprit de mon gros goutteux que j'embraſſe de tout mon cœur, auſſi-bien que ſa mère.

Vivez tous ſainement et gaiement, il n'y a que cela de bon.

Nouvelles tracaſſeries encore de la part des commis, et point de juſtice; et je partirai, mais gardez-moi le ſecret; car je crains la rumeur publique. Je vous embraſſe tous bien tendrement.

(*) M. l'abbé *Mignot* qui feſait alors une hiſtoire des Turcs.

LETTRE CLXXX.

A M. CHARDON.

5 d'avril.

1767. MONSIEUR,

Il paraît, par la lettre dont vous m'honorez, du 27 de mars, que vous avez vu des choſes bien triſtes dans les deux hémiſphères. Si le pays d'Eldorado avait été cultivable, il y a grande apparence que l'amiral *Drack* s'en ſerait emparé, ou que les Hollandais y auraient envoyé quelques colonies de Surinam. On a bien raiſon de dire de la France : *Non illi imperium pelagi*; mais, ſi on ajoute, *Illa ſe jactet in aulâ*, ce ne ſera pas *in aulâ toloſanâ*.

Je ſuis perſuadé, Monſieur, que vous auriez couru toute l'Amérique, ſans pouvoir trouver, chez les nations nommées ſauvages, deux exemples conſécutifs d'accuſations de parricides, et ſur-tout de parricides commis par amour de la religion. Vous auriez trouvé encore moins, chez des peuples qui n'ont qu'une raiſon ſimple et groſſière, des pères de famille condamnés à la roue et à la corde, ſur les indices les plus frivoles, et contre toutes les probabilités humaines.

Il faut que la raiſon languedochienne ſoit d'une autre eſpèce que celle des autres hommes. Notre juriſprudence a produit d'étranges ſcènes depuis

quelques années ; elles font frémir le reſte de l'Europe. Il eſt bien cruel que, depuis Moſcou juſqu'au Rhin, on diſe que, n'ayant ſu nous défendre ni ſur mer ni ſur terre, nous avons eu le courage de rouer l'innocent *Calas*, de pendre en effigie & de ruiner en réalité la famille *Sirven*, de diſloquer dans les tortures le petit-fils d'un lieutenant général, un enfant de dix-neuf ans ; de lui couper la main et la langue, de jeter ſa tête d'un côté, et ſon corps de l'autre, dans les flammes, pour avoir chanté deux chanſons grivoiſes, et avoir paſſé devant une proceſſion de capucins ſans ôter ſon chapeau. Je voudrais que les gens qui ſont ſi fiers et ſi rogues ſur leurs paillers, voyageaſſent un peu dans l'Europe, qu'ils entendiſſent ce que l'on dit d'eux, qu'ils viſſent au moins les lettres que des princes éclairés écrivent ſur leur conduite ; ils rougiraient, et la France ne préſenterait plus aux autres nations le ſpectacle inconcevable de l'atrocité fanatique qui règne d'un côté, et de la douceur, de la politeſſe, des grâces, de l'enjouement et de la philoſophie indulgente qui règnent de l'autre, et tout cela dans une même ville, dans une ville ſur laquelle toute l'Europe n'a les yeux que parce que les beaux arts y ont été cultivés ; car il eſt très-vrai que ce ſont nos beaux arts ſeuls qui engagent les Ruſſes & les Sarmates à parler notre langue. Ces arts, autrefois, ſi bien cultivés en France, font que les autres nations nous pardonnent nos férocités & nos folies. 1767.

Vous me paraiſſez trop philoſophe, Monſieur ;

1767. et vous me marquez trop de bonté, pour que je ne vous parle pas avec toute la vérité qui est dans mon cœur. Je vous plains infiniment de remuer, dans l'horrible château où vous allez tous les jours, le cloaque de nos malheurs. La brillante fonction de faire valoir le code de la raison et de l'innocence des *Sirven*, sera plus consolante pour une ame comme la vôtre. Je suis bien sensiblement touché des dispositions où vous êtes de sacrifier votre temps, et même votre santé, pour rapporter et pour juger l'affaire des *Sirven*, dans le temps que vous êtes enfoncé dans le labyrinthe de la Cayenne. Nous vous supplions, *Sirven* et moi, de ne vous point gêner. Nous attendrons votre commodité avec une patience qui ne nous coûtera rien, et qui ne diminuera pas assurément notre reconnaissance. Que cette malheureuse famille soit justifiée à la Saint-Jean ou à la Pentecôte, il n'importe; elle jouit du moins de la liberté et du soleil, et l'intendant de la Cayenne n'en jouit pas. C'est au plus malheureux que vous donnez bien justement vos premiers soins; et je suis encore étonné que, dans la multitude de vos affaires, vous ayez trouvé le temps de m'écrire une lettre que j'ai relue plusieurs fois avec autant d'attendrissement que d'admiration. Pénétré de ces sentimens et d'un sincère respect, j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, etc.

LETTRE CLXXXI.

A M. DAMILAVILLE.

9 d'avril.

ON reçoit dans ce moment la nouvelle que l'étui de mathématiques est arrivé. Le quart de cercle que vous demandez ne sera pas sitôt prêt : vous savez que jamais les ouvriers de Genève n'ont été si profonds politiques et si mauvais artisans. On se donne beaucoup, dans ce pays-là, le passe-temps de se tuer : voilà quatre suicides en six semaines : mais on n'accuse pas encore les pères de tuer leurs enfans ; il faut espérer que cette mode nous viendra de France. 1767.

L'aventure de la servante est heureuse. *Fréron* la contait en s'enivrant avec ses garçons empoisonneurs. Je vous l'ai déjà dit, nos ennemis amassent des charbons ardens sur leur tête. M. de *Lavaisse*, à qui je fais mille tendres complimens, sait la demeure de M. l'abbé *Sabathier* ; il faudra absolument le faire appeler en témoignage.

J'apprends qu'une horde de barbares a fait beau bruit aux Scythes ; ces gens-là ne respectent point la vieillesse.

Adieu, mon digne et vertueux ami ; souvenez-vous de ce que vous avez promis de donner à madame de *Florian*.

Embrassez bien pour moi le très-aimable *Lambertad*.

AU MÊME.

10 d'avril.

1767. — Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 3. *Coqueley* a certainement approuvé les infamies de *Fréron* sur la famille *Calas*, j'en suis certain; mais, pour ne pas compromettre M. de *Beaumont*, retranchons ce passage. Je crois que vous pouvez très bien faire imprimer la lettre, par *Merlin*, avec l'addition que je vous envoie; cette publication me paraît essentielle. Au reste, les Velches sont bien velches; mais il faut les forcer à goûter le noble et le simple. Ils commencent à n'aimer que les tours de passe-passe et les tours de force. Le goût dégénère en tout genre; c'est aux Français à ramener les Velches.

On m'a envoyé de province une espèce de dialogue entre l'auteur de *Bélisaire* et un moine. L'auteur a trouvé dans St *Paul* qu'il ne faut pas damner *Marc-Aurèle*. Il pourrait faire rougir la sorbonne si les corps rougissaient. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CLXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 d'avril.

Je reçois deux lettres bien consolantes de monsieur d'*Argental* et de M. *Thibouville*, écrites du 2 d'avril. Ma réponse est qu'on s'encourage à

retoucher son tableau, lorsqu'en général les connaisseurs sont contens ; mais qu'on est très-découragé quand les faux connaisseurs et les cabales décrient l'ouvrage à tort et à travers : alors on ne met de nouvelles touches que d'une main tremblante, et le pinceau tombe des mains. 1767.

Vous me faites bien du plaisir, mon cher ange, de me dire que mademoiselle *Durancy* a saisi enfin l'esprit de son rôle, et qu'elle a très-bien joué ; mais je doute qu'elle ait pleuré, et c'était-là l'essentiel. Madame de *la Harpe* pleure.

Je vais écrire à M. le maréchal de *Richelieu*, qui ne fait que rire de toutes les choses qui sont très-essentielles pour les amateurs des beaux arts, et je lui parlerai de mademoiselle *Durancy* comme je le dois. Mais vous avez à Paris M. le duc de *Duras* qui a du goût et de la justice. Je suppose, mon cher ange, que vous avez raccommodé la sottise de *Lacombe*. Vous me demandez pourquoi j'ai choisi ce libraire ; c'est qu'il avait rassemblé, il y a deux ans, avec beaucoup d'intelligence, quantité de choses éparses dans mes ouvrages, et qu'il en avait fait une espèce de poétique qui eut assez de succès.

Il m'écrivit des lettres fort spirituelles. Je ne savais pas qu'il fût lié avec *Fréron*. Il me semble qu'il en a agi comme les Suisses qui servaient tantôt la France, et tantôt la maison d'Autriche. Enfin, il me fallait un libraire, et j'ai préféré un homme d'esprit à un sot.

Il faut vous dire encore que, lorsque je lui

1767. envoyai la pièce à imprimer, mon seul but était de faire connaître aux méchans, et à ceux qui écoutent les méchans, qu'un homme occupé d'une tragédie ne pouvait l'être de toutes les brochures qu'on m'attribuait. Vous savez bien que je voulais prouver mon alibi.

A présent que je suis un peu plus tranquille et un peu plus rassuré contre la rage des Welches, j'ai revu les Scythes avec des yeux plus éclairés, et j'y ai fait des changemens assez importans. Je crois que la meilleure façon de vous faire tenir toutes ces corrections éparses, est de les rassembler dans le volume même; j'y ferai mettre des cartons bien propres, afin de ménager vos yeux.

J'attends l'édition de *Lacombe*, pour vous renvoyer deux exemplaires bien corrigés. Mais croirez-vous bien que je n'ai pas cette édition encore? La communication interrompue entre Lyon et mon petit pays me prive de tous les secours. J'ai vingt ballots à Lyon qui ne m'arriveront probablement que dans trois mois. Je ne sais pas pourquoi je ris de la guerre de Genève; car elle me gêne infiniment, et me rend l'habitation que j'ai bâtie insupportable.

Si je ne puis avoir l'édition de *Lacombe*, je me servirai de celle des *Cramer*, quoiqu'elle soit déjà chargée de corrections qui font peine à la vue.

Quand vous aurez la pièce en état, je vous demanderai en grâce qu'on la joue deux fois après Pâques, en attendant Fontainebleau. Une fois même me suffirait pour juger enfin de la disposition

tion des esprits qu'on ne peut connaître que quand ils sont calmés. 1767.

Peut-être le rôle d'*Athamare* n'est pas trop fait pour *le Kain*. Il faudrait un jeune homme beau, bien fait, passionné, pleurant tantôt d'attendrissement et tantôt de colère, n'ayant que des paroles de feu à la bouche, dans sa scène avec *Obéide* au troisième acte; point de lenteur, point de gestes compassés.

Il faudrait d'autres vieillards que d'*Auberval*, il faudrait d'autres confidens; mais le spectacle de Paris, le seul spectacle qui lui fasse honneur dans l'Europe, est tombé dans la plus honteuse décadence, et je vous avoue que je ne crois pas qu'il se relève.

M. de *La Harpe* était le seul qui pût le soutenir; le mauvais goût et les mauvaises intentions l'effraient. Il n'a rien, il n'a été que persécuté; il pourra bien renoncer au théâtre, et passer dans les pays étrangers.

Vous me parlez des caricatures que vous avez de ma personne. Je n'ai jamais eu l'impudence d'oser proposer à quelqu'un un présent si ridicule. Je ne ressemble point à *Jean-Jacques* qui veut à toute force une statue. Il s'est trouvé un sculpteur, dans les rochers du mont Jura, qui s'est avisé de m'ébaucher de toutes les manières; si vous m'ordonnez de vous envoyer une de ces figures de *Callot*, je vous obéirai.

Je vous assure que je suis très-affligé de n'être sous vos yeux qu'en peinture.

1767. Mademoiselle *Sainval*, comme je vous l'ai dit, me demande à jouer *Olimpie*. Si elle a ce qu'on n'a plus au théâtre, c'est-à-dire des larmes, de tout mon cœur.

Vous trouvez qu'on peut faire un partage des autres pièces entre mademoiselle *Dubois* et mademoiselle *Durancy*; votre volonté soit faite.

Je compte qu'une grande partie de cette lettre est pour M. de *Thibouville* aussi-bien que pour mes anges. J'obéirai d'ailleurs aux ordres de M. de *Thibouville*, à la première occasion que je trouverai.

Je me mets aux pieds de madame d'*Argental*.

LETTRE CLXXXIII.

A M. LE PRINCE GALITZIN.

AMBASSADEUR DE RUSSIE, *à Paris*.

A Ferney, 11 d'avril.

MONSIEUR,

Votre Excellence ne doute pas à quel point son souvenir m'est précieux. Je vous suis attaché à deux grands titres, comme à l'ambassadeur de l'impératrice, et comme à un homme bienfesant.

Je vous remercie de l'imprimé que vous avez bien voulu m'envoyer. Sa Majesté impériale avait déjà daigné m'en gratifier, il y a trois mois, avant qu'il fût public. Je n'y ai rien trouvé ni à resserrer,

ni à étendre. Cet ouvrage me paraît digne du siècle qu'elle fait naître. J'oserais bien répondre qu'elle fera goûter à son vaste empire tous les fruits que *Pierre le grand* a semés. Ce fut *Pierre* qui forma l'homme, mais c'est *Catherine II* qui l'anime du feu céleste. 1767.

J'ai une opinion particulière sur l'affaire de Pologne, quoiqu'il ne m'appartienne guère d'avoir une opinion politique. Je crois fermement que tout s'arrangera au gré de l'impératrice et du roi, et que ces deux monarques philosophes donneront à l'Europe étonnée le grand exemple de la tolérance. Les pays, qui ne produisaient autrefois que des conquérans, vont produire des sages; et, de la Chine jusqu'à l'Italie (exclusivement), les hommes apprendront à penser. Je mourrai content d'avoir vu une si belle révolution commencée dans les esprits.

LETTRE CLXXXIV.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN.

Le 11 d'avril.

FAMILLE aimable, je vous embrasse tous. J'aimerais mieux assurément être picard que suisse; et, pour comble de désagrément, il faudra qu'au mois de mai je quitte la Suisse pour la Suabe. Il est comique que le bien d'un parisien soit en Suabe;

1767. mais la chose est ainsi. La destinée est une drôle de chose. Je ne dois ni ne veux mourir avant d'avoir mis ordre à mes affaires.

La destinée des Scythes est à peu-près comme la mienne; ce sont des orages suivis d'un beau jour. Ne regrettez point Paris quand vous serez à Ornoi : il n'y a plus à Paris que l'opéra comique et le singe de *Nicolet*.

Je vois que les deux magistrats resteront à Paris. Je prie le grand-turc de me dire pourquoi le baron de *Tott* est à Neuchâtel; il me semble qu'il n'y a nul rapport entre Neuchâtel et Constantinople.

Quand M. d'*Ornoi* rencontrera par hasard mon boiteux de procureur, je le prie de vouloir bien l'engager à recommander au marquis de *Lezeau* de marcher droit.

Vous trouverez du blé en Picardie; nous en manquons au pays de Gex : il faudra faire une transmigration à Babylone. On ne sait plus où se fourrer pour être bien. Je sais qu'il faut s'accommoder de tout; mais cela n'est pas aussi aisé qu'on dirait bien.

Je finis, comme j'ai commencé, par vous embrasser du meilleur de mon cœur.

LETTRE CLXXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 d'avril.

Je supplie mes anges et M. de *Thibouville* de lire les nouveaux changemens ci-joints. Il ne faut plaindre ni la peine de l'auteur, ni celle du libraire, ni celle des comédiens. 1767.

Pour engager le libraire à faire des cartons, ou à faire une édition nouvelle, il ne donnera que trois cents livres à *le Kain*, et je lui donnerai les trois cents autres.

J'ose me persuader que mes juges, en voyant ce nouveau mémoire de leur client, me donneront cause gagnée.

Je ne sais pas pourquoi on a imprimé à Paris :

Nous marchons dans la nuit, et d'abyme en abyme.

Je vous assure que mon vers

Nous partons, nous marchons de montagne en abyme.

est beaucoup plus convenable aux voisins du mont Jura. Je vois de mes senêtres une montagne, au milieu de laquelle se forment des nuages. Elle conduit à des précipices de quatre cents pieds de profondeur, et quand on est englouti dans cet abyme, on trouve d'autres montagnes qui mènent à d'autres précipices. Je peins la nature telle qu'elle

1767. est, et telle que je l'ai vue. Je vous demande en grâce de faire jouer les Scythes après Pâques, de n'en faire annoncer qu'une représentation, et d'en donner deux si le public les redemande, après quoi on les jouera à Fontainebleau.

Les papiers publics disent qu'on les reprendra à la rentrée; il ne faut pas les démentir, ce serait avouer une chûte complète; les *Frérons* triompheraient. *Le Kain* me doit au moins cette complaisance; il pourrait bien retarder d'un jour son voyage de Grenoble.

J'avoue que le rôle d'*Athamare* ne lui convient point. Il faudrait un jeune homme beau, bien fait, brillant, ayant une belle jambe et une belle voix, vif, tendre, emporté, pleurant tantôt de tendresse et tantôt de colère; mais, comme il n'a rien de tout cela, qu'il y supplée un peu par des mouvemens moins lents. Que mademoiselle *Durancy* passe toute la semaine de Quasimodo à pleurer; qu'on la fouette jusqu'à ce qu'elle répande des larmes: si elle ne sait pas pleurer, elle ne sait rien.

Ah, mon Dieu! peut-on me proposer d'établir une loi par laquelle on est obligé de se marier au bout de quatre ans? cela serait, en vérité, d'un comique à faire rire. Il n'est permis d'ailleurs de supposer des lois que quand il en a existé de pareilles. La loi de venger le sang de son mari, ou de son père, ou de son frère, a été connue de vingt nations; celle de n'être reçu dans un pays qu'à condition qu'on s'y mariera, ressemblerait à

l'usage du château de Cutendre où l'on n'entrait que deux à deux. 1767.

Dieu me préserve de charger d'aventures et d'épisodes la noble simplicité, si difficile à saisir, si difficile à bien jouer !

Rendez-moi mademoiselle *le Couvreur* et *Dufresne*, je vous réponds bien du troisième acte. Le meilleur conseil qu'on m'ait jamais donné se trouve exécuté dans ces vers :

Va, si j'aime en secret les lieux où je suis née,
Mon cœur doit s'en punir, il se doit imposer
Un frein qui le retienne et qu'il n'ose briser :
N'en demande pas plus.....

Je vous dirai de même : *N'en demandez pas plus ; ce serait tout gâter.* J'ose vous répondre que, si les comédiens approchaient un peu de la manière dont nous jouons les Scythes à Ferney, s'ils avaient la vérité, la simplicité, l'empressement, l'attendrissement de nos acteurs, ils feraient fortune ; mais la même raison pour laquelle ils ne peuvent jouer ni Mithridate, ni Bérénice, ni tant d'autres pièces, leur fera toujours jouer les Scythes médiocrement. N'importe, je demande à cors et à cris deux représentations après Pâques.

Si mon cher ange parvient à faire chasser le monstre qui déshonore la littérature depuis si longtemps, les gens de lettres lui devront une statue. Je demande pardon à M. *Coqueley ;* mais un avocat plaide furieusement contre lui-même, quand il se fait l'approbateur de *Fréron*. C'est se faire le recé-

leur de *Cartouche*. On le dit parent de monsieur
1767 le procureur général : son parent devait bien lui dire qu'il se déshonorait. On ne connaît pas toutes les scélératesses de *Fréron*. C'est lui qui a répandu dans Paris la calomnie contre les *Calas*. Il a voulu engager un des gueux, avec lesquels il s'enivre, à faire des vers sur les prétendus aveux de la pauvre *Viguière*. Je suis bien fâché que la vérité se soit trop tôt découverte. Il fallait laisser parler et triompher les *Frérons* pendant quinze jours, et ensuite montrer leur turpitude. Les colombes n'ont pas eu la prudence du serpent.

Déployez vos ailes, mes anges, jetez le diable dans l'abyme, et tirez les Scythes du tombeau.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CLXXXVI.

AU MEME.

15 d'avril.

Mon divin ange, battez des ailes plus que jamais, et ne laissez pas à l'infame cabale un prétexte de dire qu'on n'ose plus rejouer les Scythes. Je suis persuadé que, si on annonce cette pièce avec des vers nouveaux répandus dans l'ouvrage, elle attirera un très-grand concours. Les acteurs, rassurés par le succès des deux dernières représentations, rempliront mieux leurs personnages.

Mademoiselle *Durancy* plus pénétrée de son rôle versera enfin des larmes et en fera répandre.

On

On pourrait faire précéder la représentation d'un petit compliment, dans lequel on dirait que l'éloignement des lieux n'a pas permis que les acteurs reçussent avant Pâques les changemens qu'on avait envoyés. On pourrait faire entendre qu'il est triste qu'un homme qui travaille depuis cinquante ans pour les plaisirs de Paris, vive et meure dans un désert éloigné de Paris. 1767.

Voyez s'il serait convenable qu'au premier acte, dans la scène des deux vieillards, *Soxame* dit :

. . . - Ah ! crois moi, ces lauriers sont affreux ;
Ce grand art d'opprimer, trop indigne du brave,
D'être esclave d'un roi, pour faire un peuple esclave,
Ces honneurs, cet éclat par le meurtre achetés,
Dans le fond de mon cœur je les ai détestés.
Enfin, Cyrus sur moi répandant ses largesses, etc.

Je vous supplie de vouloir bien faire parvenir mes réponses à mademoiselle *Durancy* et à mademoiselle *Sainval*.

Dites bien, quelque mardi, à M. le duc de *Choiseul* combien je suis outré contre lui ; il ne sait pas quel tort il me fait. Je suis vexé dans les lieux que j'ai défrichés, embellis et enrichis ; cela n'est pas juste : je suis entré dans toutes ses vues, et il ne daigne écouter aucune de mes prières.

Joignez-y le fardeau insupportable de plus de cinquante lettres par semaine, auxquelles je suis obligé de répondre ; la régie d'une terre, vingt ouvrages qui viennent à la traverse, et jugez si

1767. j'ai du temps de reste pour limer une tragédie. Plaignez-moi et faites jouer les Scythes.

Mademoiselle *Sainval* veut s'essayer dans Olimpie ; pourquoi non ?

LETTRE CLXXXVII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 16 d'avril.

En réponse à la lettre du 3 d'avril du cher grand écuyer, je dirai à toute la famille que mon voyage à Montbelliard est absolument nécessaire ; mais je ne le ferai que dans la saison la plus favorable.

Le succès de l'affaire des *Sirven* me paraît infaillible, quoi qu'en dise *Fréron*. La calomnie absurde contre cette pauvre servante des *Calas* ne peut servir qu'à indigner tout le conseil que cette calomnie attaquait vivement, en supposant qu'il avait protégé des coupables contre un parlement équitable et judicieux. Plus la rage du fanatisme exhale de poison, plus elle rend service à la vérité. Rien n'est plus heureux que de réduire ses ennemis à mentir.

Le prince au service duquel est *Morival*, m'a mandé qu'il l'avait fait enseigne, et qu'il aurait soin de lui. Il est aussi indigné que moi de cette abominable aventure que j'ai toujours sur le cœur.

Nous sommes embarrassés de toutes les façons à Ferney. Vous pensez bien, Messieurs, que les commis condamnés à restituer les cinquante louis

d'or, cherchent à les regagner par toutes les vexations de leur métier. Nous sommes en pays ennemi. 1767.
Il est triste de batailler continuellement avec les fermiers généraux. Notre position, qui était si heureuse, est devenue tout-à-fait désagréable : il faut quelquefois savoir boire la lie de son vin. Nous serons plus heureux quand vous pourrez venir passer quelques mois chez nous. Notre transplantation à Ornoi est actuellement de toute impossibilité.

J'aurais souhaité que *Tronchin* eût été plus médecin que politique, qu'il se fût moins occupé des tracasseries d'une ville qu'il a abandonnée. S'il a pris parti dans ces troubles, il devait me connaître assez pour savoir que je me moque de tous les partis. Quoi qu'il en soit, il est plaisant que *Tronchin* soit à Paris, et moi aux portes de Genève, *Rousseau* en Angleterre, et l'abbé de *Caveyrac* à Rome. Voilà comme la fortune ballotte le genre-humain.

Je demande à monsieur le grand-turc pourquoi son baron de *Tott* est à Neuchâtel. Dites-moi, je vous prie, mon turc, si ce turc de *Tott* vous a donné de bons mémoires sur le gouvernement de ses Turcs. N'êtes-vous pas bien fâché qu'Athènes et Corinthe soient sous les lois d'un bacha ou d'un pacha.

Mille amitiés à tous. Le turc est prié d'écrire un mot.

LETTRE CLXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 d'avril.

1767. Je devrais dépouiller le vieil homme dans ce saint jour de Pâques, et me défaire du vieux levain,

Mais enfin je suis scythe, et le fus pour vous plaire.

Je plaide encore pour les Scythes du fond de mes déserts. Voilà trois éditions de ces pauvres Scythes, celle des *Cramer*, celle de *Lacombe*, et une autre qu'un nommé *Pellet* vient de faire à Genève; on en donnera pourtant bientôt une quatrième, dans laquelle seront tous les changemens que j'ai envoyés à mes anges et à M. de *Thibouville*, avec ceux que je ferai encore, si DIEU prend pitié de moi. Je ne plains point ma peine, mais voyez ma misère. Toutes les lettres qu'on m'écrit se contredisent à faire pouffer de rire. Une des critiques les plus plaisantes est celle de quelques belles dames qui disent: Ah! pourquoi *Obéide* va-t-elle s'aviser d'épouser un jeune scythe, c'est-à-dire un suisse du canton de Zug, lorsque dans le fond de son cœur elle aime *Athamare*, c'est-à-dire un marquis français? Mais, ô mes très-belles dames! ayez la bonté de considérer que son marquis français est marié, et qu'elle ne peut savoir que madame la mar-

quise est morte. Cette fille fait très-bien de chercher à oublier pour jamais un marquis qui a ruiné son pauvre père ; et ces vers que vous m'avez conseillés, et que j'ai ajoutés trop tard, ces vers assez passables, dis-je, répondent à toutes ces critiques : 1767.

Au parti que je prends je me suis condamnée,
Va, si j'aime en secret les lieux où je suis née,
Mon cœur doit s'en punir, il se doit imposer
Un frein qui le retienne et qu'il n'ose briser.

Je vous assure encore que le second acte, récité par madame de *la Harpe*, arrache des larmes. Soyez bien persuadé que si la scène du troisième acte, entre *Athamare* et *Obéide*, était bien jouée, elle ferait une très-vive impression.

Pleurez donc, mademoiselle *Obéide*, lorsqu'*Athamare* vous dit :

Elle l'est dans la haine ; et lui seul est coupable.

Pleurez en disant :

Tu ne le fus que trop ; tu l'es de me revoir,
Du m'aimer, d'attendrir un cœur au désespoir.
Destructeur malheureux d'une triste famille,
Laisse pleurer en paix et le père et la fille, etc.

Et vous, *Athamare*, dites d'une manière vive et sensible :

Juge de mon amour ; il me force au respect,
J'obéis... Dieux puissans, qui voyez mon offense,
Secondez mon amour, et guidez ma vengeance, etc.

1767. La scène des deux vieillards, au quatrième acte, attendrit tous ceux qui n'ont point abjuré les sentimens de la simple nature. Mais ces sentimens sont toujours étouffés dans un parterre rempli de petits critiques à qui la nature est toujours étrangère dans le tumulte des cabales. C'est ce qui arriva à la scène touchante de *Sémiramis* et de *Ninias*; c'est ce qui arriva à la scène de l'urne dans Oreste; c'est ce que vous avez vu dans Tancrède et dans Olimpie. *Trois amis y seront*, etc. est très à sa place, très-naturel, très-touchant; mais des acteurs froids et intimidés rendent tout ridicule aux yeux d'un public frivole et barbare, qui ne court à une première représentation que pour faire tomber la pièce.

Les deux dernières représentations ne subjuguèrent l'hydre qu'à moitié, parce que les acteurs n'étaient point encore parvenus à ce degré nécessaire de sensibilité qui est le maître des cœurs. Ce n'est qu'avec le temps qu'on goûtera ces mœurs champêtres, cette simplicité si touchante, mise en opposition avec l'insolence du despotisme et la fureur des passions d'un jeune prince qui se croit tout permis. C'est précisément au parterre que cela doit plaire. Tous les gens de lettres sont de mon avis. On s'apercevra aussi que le style n'est point négligé, et que sa naïveté convenable au sujet, loin d'être un défaut, est un véritable ornement; car tout ce qui est convenable est bien. Les mots de *toison*, de *glèbe*,

de *gazons*, de *mousse*, de *feuillage*, de *soie*, de *lacs*, de *fontaines*, de *pâtre*, etc., qui seraient ridicules dans une autre tragédie, sont ici heureusement employés. Mais cette convenance n'est sentie qu'à la longue; elle plaît quand on y est accoutumé. 1767.

J'ai dit, dans la préface, que la pièce est très-difficile à jouer, et j'ai eu grande raison. Voilà les acteurs enfin un peu accoutumés. Profitez donc, je vous en supplie, mes anges, de ce moment favorable. Faites reprendre la pièce après Pâques. La nature, après tout, est partout la même, et il faudra bien qu'elle parle dans votre Babylone comme dans ma Scythie. Si *Brizard* peut avoir plus de sentiment, si *Dauberval* peut être moins gauche; si *Pin* pouvait être moins ridicule, s'ils pouvaient prendre des leçons dont ils ont besoin; si de jeunes bergères vêtues de blanc venaient attacher des guirlandes, dans le deuxième acte, aux arbres qui entourent l'autel, pendant qu'*Obéide* parle; si elles venaient le couvrir d'un crêpe dans la première scène du cinquième acte, si tous les acteurs étaient de concert, si les confidens étaient supportables, je vous réponds que cela ferait un beau spectacle.

Essayez, je vous en prie; et sur-tout qu'*Obéide* sache pleurer. Je vois bien qu'elle n'est point faite pour les rôles attendrissans; il lui faudra des *Léontine* qui disent des injures à un empereur dans sa maison, contre toute bienséance et contre toute vraisemblance. Il lui faudra des *Cléopâtre*

1767. qui faſſent à leurs fils la propoſition abſurde d'aſſaſſiner leur maîtreſſe. Le parterre aime encore ces ſottiſes giganteſques, à la bonne heure; pour moi, qui ſuis le très-humble et très-obéiſſant ſerviteur du naturel et du vrai, je déteſte cordialement ces preſtiges dramatiques.

Je crois que je vais quitter bientôt ma Scythie, et en chercher une autre; ma ſanté ne peut plus tenir à l'hiver barbare qui nous accable au mois d'avril, et aux neiges qui nous environnent, lorſqu'ailleurs on mange des petits pois. Les commis ſont devenus plus affreux que les neiges. Je veux fuir les loups et les frimats.

En voilà trop; reſpect et tendreſſe, mes anges.

LETTRE CLXXXIX.

A M. DE BELLOL.

A Ferney, 19 d'avril.

Je ſuis bien touché, Monſieur, de vos ſentimens nobles, de votre lettre et de vos vers (*). Il n'y a point de pièce de théâtre qui ait excité en moi tant de ſenſibilité. Vous faites plus d'honneur à la littérature que tous les *Fréron*s ne peuvent lui faire de honte. On reconnaît bien en vous le véritable talent. Il reſſemble parfaitement au portrait que St *Paul* fait de la charité; il la peint indulgente, pleine de bonté, et exempte

(*) Epître ſur la tragédie des Scythes.

d'envie : c'eſt le meilleur morceau de ſaint *Paul*, ſans contredit ; et vous me pardonnerez de vous citer un apôtre le ſaint jour de Pâques. 1767.

Il eſt vrai que nos beaux arts penchent un peu vers leur chute ; mais ce qui me conſole, c'eſt que vous êtes jeune, et que vous aurez tout le temps de former des auteurs et des acteurs. Les vers que vous m'envoyez ſont charmans. J'ai avec moi M. et madame de *la Harpe* qui en ſentent tout le prix, auſſi bien que ma nièce. Il y a long-temps que nous aurions joué le Siége de Calais ſur notre petit théâtre de Ferney, ſi notre campagnie eût été plus nombreuſe. Nous ne pouvons malheureuſement jouer que des pièces où il y a peu d'acteurs. M. de *Chabanon* va venir chez nous avec une tragédie ; nous la jouerons ; et, dès que vous aurez donné la Comteſſe de Vergy, notre petit théâtre s'en ſaiſira. On ne s'eſt pas mal tiré de la Partie de chaſſe d'*Henri IV* de M. *Collé*. Où eſt le temps que je n'avais que ſoixante et dix ans ! je vous aſſure que je jouais les vieillards parfaitement. Ma nièce feſait verſer des larmes, et c'eſt-là le grand point. Pour M. et madame de *la Harpe*, je ne connais guère de plus grands acteurs.

Vous voyez que vos beaux fruits de Babylone croiſſent entre nos montagnes de Scythie ; mais ce ſont des ananas cultivés à l'ombre dans une ſerre, loin de votre brillant ſoleil.

Adieu, Monſieur ; vous me faites aimer plus que jamais les arts que j'ai cultivés toute ma

vie. Je vous remercie, je vous aime; je vous
1767. estime trop pour employer ici les vaines formules ordinaires qui n'ont pas certainement été inventées par l'amitié. *V.*

LETTRE CXC.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

20 d'avril.

J'AI reçu votre lettre du 9 d'avril, mon très-aimable et preux chevalier (puisque vous ne voulez pas que je vous appelle Monsieur.) Je vous avais écrit, huit ou dix jours auparavant, par M. de *Chenevières*. Je n'ai reçu aucun des paquets dont vous me parlez. Toutes les choses de ce monde n'atteignent pas à leur but. Il faut se consoler; la patience est une vertu nécessaire.

Je vous fais mon compliment sur votre mariage; faites-nous beaucoup d'enfans qui pensent comme vous: vous ne sauriez guère rendre un plus grand service à la société. Je vous écris à Châlons-sur-Marne. J'aimerais mieux que ce fût à Châlons-sur-Saône, j'aurais le bonheur d'être moins éloigné de vous. Je ne puis rien vous mander, je suis dans la solitude et dans les neiges, bloqué par vos troupes et malade. Quand vous serez à la source des plaisirs et des nouvelles, n'oubliez pas les solitaires dont vous avez fait la conquête.

LETTRE CXCI. 1767

A M. MARIN,

CENSEUR ROYAL, *à Paris.*

22 d'avril.

Vous devez être bien ennuyé, Monsieur, des misérables tracasseries de la littérature. Vous êtes plus fait pour les agrémens de la société que pour les misères de ce tripot. En voici une que je recommande à vos bons offices. Vous êtes le premier qui m'ayez instruit de l'insolence des libraires de Hollande ; il est dans votre caractère que vous soyez le premier qui m'aidiez à confondre ces abominables impostures.

Puis-je vous supplier, Monsieur, de vouloir bien faire rendre mes barbares (*) à l'avocat devenu libraire (**), qui plaide pour moi au bas du Parnasse? Il me paraît un homme de beaucoup d'esprit, et plus fait pour être mon juge que pour être mon imprimeur.

On dit qu'on ôte à *Fréron* ses feuilles ; mais, quand on saisit les poisons de *la Voisin*, on ne se contenta pas de cette cérémonie.

Le Kain est allé chercher des acteurs en province: il n'en trouvera pas; il n'y en a que

[*] Les Scythes.

[**] M. *Lacombe.*

1767. pour l'opéra comique. C'est le spectacle de la nation, en attendant *Polichinelle*.

J'attends avec impatience le décret de la sorbonne pour damner les *Scipions* et les *Catons*. Il ne manquait plus que cela pour l'honneur de la patrie.

Je vous souhaite de bonnes fêtes, comme disent les Italiens.

LETTRE CXCII.

A M. LE BARON DE TOTT, *à Neuchâtel.*

A Ferney, le 23 d'avril.

MONSIEUR,

Je m'attendais bien que vous m'instruiriez, mais je n'espérais pas que les Turcs me fissent jamais rire. Vous me faites voir que la bonne plaisanterie se trouve en tout pays.

Je vous remercie de tout mon cœur de vos anecdotes, mais quelques agrémens que vous ayez répandus sur tout ce que vous me dites de ces tartares circoncis, je suis toujours fâché de les voir les maîtres du pays d'*Orphée* et d'*Homère*. Je n'aime point un peuple qui n'a été que destructeur, et qui est l'ennemi des arts. Je plains mon neveu de faire l'histoire de cette vilaine nation. La véritable histoire est celle des mœurs, des lois, des arts et des progrès de l'esprit humain. L'histoire des Turcs n'est que celle des brigan-

dages; et j'aimerais autant faire les mémoires des loups du mont Jura auprès desquels j'ai l'honneur de demeurer. Il faut que nous soyons bien curieux, nous autres Velches de l'occident, puisque nous compilons sans cesse ce qu'on doit penser des peuples de l'Asie qui n'ont jamais pensé à nous. 1767.

Au reste, je crois le canal de la mer Noire beaucoup plus beau que le lac de Neuchâtel, et Stamboul une plus belle ville que Genève; et je m'étonne que vous ayez quitté les bords de la Propontide pour la Suisse: mais un ami comme M. *Dupeyroux* vaut mieux que tous les visirs et tous les cadis.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CXCIII.

A M. COQUELEY.

CENSEUR ROYAL, *à Paris.*

A Ferney, 24 d'avril.

DANS la lettre dont vous m'honorez, Monsieur, vous m'apprenez que j'ai mal épelé votre nom qui est mieux orthographié dans l'histoire du président de *Thou*. Comme je n'ai cette histoire qu'en latin, et que de *Thou* a défiguré tous les noms propres, je n'ai point consulté ses dix gros volumes, et je n'ai pu vous donner un nom en *us*; ainsi vous pardonnerez ma méprise: mais si votre nom se trouve dans cette histoire,

1767. il ne doit pas certainement être au bas des feuilles de *Fréron*. Vous étiez son approbateur, et il avait trompé apparemment votre sagesse et votre vigilance, lorsqu'une de ses feuilles lui valut le fort ou le four-l'évêque, et lui attira même l'Ecossaise qui le fit punir sur tous les théâtres de l'Europe. Franchement, un homme bien né, un avocat au parlement, un homme de mérite, ne pouvait pas continuer à être le reviseur d'un *Fréron*. Je vous sais très-bon gré, Monsieur, d'avoir séparé votre cause de la sienne; mais je ne pouvais pas en être instruit. Je suis très-faché d'avoir été trompé. Je vous demande pardon pour moi et pour ceux qui ne m'ont pas averti. Je transporte, par cette présente, mon indignation et mon mépris, c'est-à-dire les sentimens contraires à ceux que vous m'inspirez: j'en fais une donation authentique et irrévocable à celui qui a signé et approuvé la lettre supposée que ce misérable imprima contre le jugement du conseil en faveur de l'innocence des *Calas*. Il crut se mettre à couvert en alléguant que cette lettre n'était que contre moi; mais, dans le fond, toutes les raisons pitoyables par lesquelles il croyait prouver que je m'étais trompé en défendant l'innocence des *Calas*, tombaient également sur tous les avocats qui s'étaient servis des mêmes moyens que moi, sur les rapporteurs qui employèrent ces mêmes moyens, et enfin sur tous les juges qui les consacrèrent d'une voix unanime par le jugement le plus solennel.

Cette feuille de *Fréron* et celle qui lui avait mérité le supplice de l'Ecossaise sont les seules de ce polisson que j'aye jamais lues. Je vous avoue que je ne conçus pas comment on permettait de si infames impostures. Un homme très-considérable me répondit que l'excès du mépris qu'on avait pour lui l'avait sauvé, et qu'on ne prend pas garde aux discours de la canaille. Je trouve cette réponse fort mauvaise, et je ne vois pas qu'un délit doive être toléré uniquement parce qu'on en méprise l'auteur. 1749.

Voilà mes sentimens, Monsieur ; ils sont aussi vrais que la douleur où je suis de vous avoir cru coupable, et que l'estime respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, etc.

LETTRE CXCIV.

A M. PERRAND, *Chanoine d'Annecy* (*).

24 d'avril.

MONSIEUR,

VOTRE procureur *Vachat* n'imite ni votre politesse ni vos procédés honnêtes. Il exige toujours un prix exorbitant de deux arpens de terre achetés autrefois de M. de *Montréal*, et relevans de votre chapitre. Il suppose, dans son exploit, qu'il

[*] Cette lettre fut écrite au nom de quelques habitans de Ferney ou de Tourney.

1767. y avait une maison sur ce terrain, et il est évident, par son exploit même et par le plan levé en 1709, que le terrain en question confinait à cette maison ou masure; ainsi il accuse faux pour embarrasser et intimider une veuve qu'il croit hors d'état de se défendre.

Les deux arpens qui vous doivent un cens, sont un terrain absolument inutile, que j'ai enclavé dans mon jardin, et qui ne produit rien du tout. Il y avait autrefois dans un de ces arpens une petite vigne entourée de gros noyers, lesquels subsistent encore, et qui, par conséquent, ne valait pas la culture. Ce peu de vigne a été arraché il y a long-temps. Vous savez, Monsieur, ce que valent les vignes dans ce pays ci; vous savez que les payśans ne veulent pas même boire du vin qu'elles donnent.

Et à l'égard de l'autre arpent sur lequel il y a aujourd'hui des arbres d'ombrage plantés, vous savez que ce qui ne produit aucun avantage n'a pas une grande valeur. Les terres à froment même ne sont estimées dans ce pays-ci que vingt écus l'arpent ou la pose. Quand on évaluerait ces deux poses ensemble à cent écus, je ne devrais au sieur *Vachat* que le sixième de cent écus, qui font cinquante livres.

Vous avez eu la générosité de me mander que votre procureur devait en user avec moi selon l'usage ordinaire, qui est de n'exiger que la moitié des lods. Si donc, Monsieur, le sieur *Vachat* s'était conformé à la noblesse de vos procédés, il n'aurait exigé que vingt-cinq livres de France; et, s'il avait imité

imité la manière dont j'en use avec mes vassaux, il se serait réduit à douze livres dix sous. 1767.

Je suis bien loin de demander une telle diminution, je n'en demande aucune, je suis prête à payer tout ce que vous jugerez convenable ; c'est à messieurs du chapitre qu'il appartient de mettre un prix au fonds dont nous vous devons le cens. *Vachat* étant votre fermier, ne peut exiger pour lods et ventes que la sixième partie de ce fonds même; cependant, il exige plus que la valeur du terrain. Il veut me ruiner en frais; il a pris pour m'assigner le temps où j'étais très-malade, et où je ne pouvais répondre; il m'a fait condamner par défaut, il m'a traduite au parlement de Dijon, et il a dit publiquement qu'il me ferait perdre plus de deux mille écus pour ce cens de deux sous et demi.

Votre chapitre, Monsieur, est trop équitable et trop religieux pour ne pas réprimer une telle vexation. Je n'ai jamais contesté votre droit, sur quelque titre qu'il puisse être fondé. Je suis si ennemie des procès, que je n'ai pas seulement répondu aux manœuvres de *Vachat*. Je suis prête à consigner le double et le triple, s'il le faut, de la somme qui vous est due. Ayez la bonté d'évaluer le fonds vous-même, et cette évaluation servira de règle pour l'avenir. Je vous propose de nommer qui il vous plaira pour arbitre de cette évaluation. Voulez-vous choisir monsieur le maire de Gex, M. de *Menthon* gentilhomme du voisinage, et le curé de la terre de Ferney où ces terrains

1767. sont situés ? Vous préviendrez par-là non-seulement ce procès injuste, mais tous les procès à venir. Ce sera une action digne de votre piété et de votre justice.

LETTRE CXCV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 d'avril.

J'IGNORE, Monseigneur, si vous vous amusez encore des spectacles dans votre royaume de Guienne. Je vous envoie à tout hasard cette nouvelle édition; et en cas que vos occupations vous permettent de jeter les yeux sur cette pièce, la voici telle que nous la jouons sur le théâtre de Ferney.

Je ne sais par quelle heureuse fatalité nous sommes les seuls qui ayons des acteurs dignes des restes de ce beau siècle sur la fin duquel vous êtes né. Nous avons sur-tout, dans notre retraite des Scythes, un jeune homme nommé M. de *la Harpe*, dont je crois avoir déjà eu l'honneur de vous parler. Il a remporté deux prix cette année à votre académie. Il est l'auteur du Comte de Warvick, tragédie dans laquelle il y a de très-beaux morceaux. C'est un jeune homme d'un rare mérite, et qui n'a absolument que ce mérite pour toute fortune. Il a une femme dont la figure est fort au-dessus de celle de mademoiselle *Clairon*, qui a beaucoup plus d'esprit, et dont la voix est bien

plus touchante. Je les ai tous deux chez moi depuis long-temps. Ce sont à mon gré les deux meilleurs acteurs que j'aye encore vus. Vous n'avez pas à la comédie française une seule actrice qui puisse jouer les rôles que mademoiselle *le Couvreur* rendait si intéressans; et hors *le Kain*, qui n'est excellent que dans Oreste et dans Sémiramis, vous n'avez pas un seul acteur à la comédie. 1767.

Mademoiselle *Durancy* joue, dit-on (et c'est la voix publique), avec toute l'intelligence & tout l'art imaginable. Elle est faite pour remplacer mademoicelle *Duménil*; mais elle ne sait point pleurer, et par conséquent ne fera jamais répandre de larmes.

J'ai vu une trentaine d'acteurs de province, qui sont venus dans ma Scythie en divers temps; il n'y en a pas un qui soit seulement capable de jouer un rôle de confident; ce sont des bateleurs faits uniquement pour l'opéra comique. Tout dégénère en France furieusement, & cependant nous vivons encore sur notre crédit, et on se fait honneur de parler notre langue dans l'Europe.

Nous sommes toujours bloqués dans nos retraites couvertes de neiges. Nous n'avons plus aucune communication avec Genève, et malgré toutes les bontés de M. le duc de *Choiseul*, dont j'ai le plus grand besoin, notre pays souffre infiniment. Nous ne pouvons ni vendre nos denrées, ni en acheter. Le pain vaut cinq sous la livre depuis très-long-temps. Les saisons conspirent aussi contre nous; et enfin, n'ayant plus ni de quoi nous

chauffer, ni de quoi manger, ni de quoi boire, je
1767. ferai forcé de transporter mes petits pénates et toute ma famille auprès de Lyon, uniquement pour vivre. Je tâcherai d'y mener votre protégé, si je m'accommode du château que l'on me propose. Il aura plus de secours pour faire son histoire du Dauphiné, dont il est toujours entêté, et qui ne sera pas extrêmement intéressante.

Je ne sais pas trop à quoi vous le destinez, ni ce qu'il pourra devenir. Il est bien dangereux, pour qui n'a nulle fortune, de n'avoir aucun talent décidé, ni aucun but réel, ni aucun moyen de mériter sa fortune par de vrais services. Il a une aversion mortelle pour copier et pour faire la fonction de secrétaire à laquelle je pensais que vous le destiniez. Il n'a point réformé sa main, & j'ai peur qu'il ne soit au nombre de tant de jeunes gens de Paris qui prétendent à tout, sans être bons à rien. Il est bien loin d'avoir encore des idées nettes, et de se faire un plan régulier de conduite. Je lui recommande cent fois de se faire un caractère lisible pour vous être utile dans votre secrétairerie, de lire de bons livres pour se former le style, d'étudier sur-tout à fond l'histoire de la pairie et des parlemens, d'avoir une teinture des lois : il pourrait par-là vous rendre service aussi-bien qu'à M. le duc de *Fronsac*; mais il vole d'objet en objet sans s'arrêter à aucun.

Il a fait venir de Paris, à grands frais, des bouquins que l'on ne voudrait pas ramasser. Il achète à Genève tous les libelles dignes de la canaille,

et j'ai peur que ses fréquens voyages à Genève ne le gâtent beaucoup. Il est défendu à tous les Français d'y aller. Si vous le jugiez à propos, on prierait le commandant des troupes de ne le pas laisser passer. J'ai peur encore que sa manière de se présenter et de parler ne soit un obstacle à une profession sérieuse et utile. C'est un grand malheur d'être abandonné à soi-même, dans un âge où l'on a besoin de former son extérieur et son ame. 1767.

Je m'étonne comment M. le duc de *Fronsac* ne l'a pas pris pour voyager avec lui; il aurait pu en faire un domestique utile. Il a de la bonté pour lui; l'envie de plaire à un maître aurait pu fixer ce jeune homme. Vous avez daigné l'élever dans votre maison dès son enfance; ce voyage lui aurait fait plus de bien que dix ans de séjour auprès de moi. Il me voit très-peu, je ne puis le réduire à aucune étude suivie.

Je vous ai rendu le compte le plus fidelle de tout; je me recommande à vos bontés, et je vous supplie d'agréer mon respect et mon attachement inviolable. *V.*

LETTRE CXCVI.

A M. VERNES.

Le 25 d'avril.

Mon cher prêtre philosophe et citoyen, je vous envoie deux mémoires des *Sirven*. Ce petit imprimé vous mettra au fait de leur affaire.

— Comptez qu'ils seront justifiés comme les *Calas*;
1767. Je suis un peu opiniâtre de mon naturel. *Jean-Jacques* n'écrit que pour écrire, et moi j'écris pour agir.

Béniſſez DIEU, mon cher huguenot, qui chaſſe par-tout les jéſuites, et qui rend la ſorbonne ridicule. Il eſt vrai qu'il traite fort mal le pays de Gex, mais il faut lui pardonner le mal en faveur du bien. Je me ſuis mis, depuis long-temps, à rire de tout, ne pouvant faire mieux.

Rien ne vous empêche de venir chez nous en paſſant par Verſoi, Gentoux et Collex, alors nous parlerons de perruques.

Je vous donne ma bénédiction.

LETTRE CXCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 d'avril.

Je reçois la lettre du 21 d'avril, toute de la main de mon ange. Il doit être bien sûr que je pèſe toutes ſes raiſons; mais je conjure tous les anges du monde, en comptant M. de *Thibouville*, d'examiner les miennes. J'ai toujours voulu faire d'*Obéide* une femme qui croit dompter ſa paſſion ſecrète pour *Athamare*, qui ſacrifie tout à ſon père, et je n'ai point voulu déshonorer ce ſacrifice par la moindre contrainte. Elle s'impoſe elle-même un joug qu'elle ne puiſſe jamais ſecouer; elle ſe punit elle-même, en épouſant *Indaüre*, des ſentimens

secrets qu'elle éprouve encore pour *Athamare*, et qu'elle veut étouffer. *Athamare* est marié, *Obéide* ne doit pas concevoir la moindre espérance qu'elle puisse être un jour sa femme. Elle doit dérober à tout le monde et à elle-même le penchant criminel et honteux qu'elle sent pour un prince qui n'a persécuté son père que parce qu'il n'a pas pu déshonorer la fille. Voilà sa situation, voilà son caractère. 1767.

Une froide scène entre son père et elle, au premier acte, pour l'engager à se marier avec *Indatire*, ne serait qu'une malheureuse répétition de la scène d'*Argire* et d'*Aménaïde* dans Tancrède, au premier acte. Il est bien plus beau, bien plus théâtral qu'*Obéide* prenne d'elle-même sa résolution, puisqu'elle a déjà pris d'elle-même sa résolution de fuir *Athamare*, et de suivre son père dans des déserts. Ce serait avilir ce caractère si neuf et si noble que de la forcer, de quelque manière que ce fût, à épouser *Indatire*; ce serait faire une petite fille d'une héroïne respectable. Un monologue ferait pire encore; cela est bon pour *Alzire*. Mais lorsque, dans son indignation contre *Athamare*, dans la certitude de ne pouvoir jamais être à lui, dans le plaisir consolant de se livrer à toutes les volontés de son père, dans l'impossibilité où elle croit être de jamais sortir de la Scythie, dans l'opiniâtreté de courage avec laquelle elle s'est fait une nouvelle patrie, elle a conclu ce mariage qui semble devoir la rendre moins malheureuse, tout à coup elle revoit *Athamare*, elle le revoit souverain, maître de sa main, et mettant sa couronne

1767 à ses pieds; alors son ame est déchirée : et si tout cela n'est pas théâtral, neuf et touchant, j'avoue que je n'ai aucune connaissance du théâtre ni du cœur humain.

Je vous répète que, si quelques-unes de vos belles dames de Paris ont trouvé qu'*Obéide* épousait trop légérement *Indatire*, c'est qu'elles ont elles-mêmes jugé trop légérement; c'est qu'elles ont trop écouté les règles ordinaires du roman, qui veulent qu'une héroïne ne fasse jamais d'infidélité à ce qu'elle aime. Elles n'ont pas démêlé, dans le tapage des premières représentations, qu'*Obéide* devait détester *Athamare*, et ne jamais espérer d'être à lui, puisqu'il était marié. Elles ont apparemment imaginé qu'*Obéide* devait savoir qu'*Athamare* était veuf, ce qu'elle ne peut certainement avoir deviné. Il faut laisser à ces très-mauvaises critiques le temps de s'évanouir, comme aux critiques de Mérope, de Zaïre, de Tancrède, et de toutes les autres pièces qui sont restées au théâtre.

Je vois trop évidemment, et je sens avec trop de force, combien je gâterais tout mon ouvrage, pour que je puisse travailler sur un plan si contraire au mien. Je ne conçois pas, encore une fois, comment ce qui intéresse à la lecture pourrait ne point intéresser au théâtre. Je ne dis pas assurément qu'*Obéide* doive toujours pleurer; au contraire, j'ai dit qu'elle devait avoir presque toujours une douleur concentrée; douleur qui vaut bien les larmes, mais qui demande une actrice consommée. J'ai marqué les endroits où elle doit pleurer, et où

madame

madame de *la Harpe* pleure. C'est à ces vers: 1767.

D'une pitié bien juste elle sera frappée,
En voyant de mes pleurs une lettre trempée, etc.
Laisse dans ces déserts ta fidelle Obéide.
Ah! . . . c'est pour mon malheur . . . .
Ah! fatal Athamare!
Quel démon t'a conduit dans ce séjour barbare?
Que t'a fait Obéide? etc.

A l'égard des détails, vous les trouverez tout comme vous les désirez.

On veut qu'*Athamare* soit moins criminel, et moi je voudrais qu'il fût cent fois plus coupable.

Venons maintenant à ce qui m'est essentiel pour de très-fortes raisons; c'est de donner incessamment deux représentations avec tous les changemens qui sont très-considérables; de n'annoncer que ces deux représentations qui probablement vaudront deux bonnes chambrées aux comédiens. Je vous demande de grâce de me procurer cette satisfaction; c'est d'ailleurs le seul moyen de savoir à quoi m'en tenir. Je vous envoie un nouvel exemplaire où tout est corrigé, jusqu'aux virgules. Il servira aisément aux comédiens; je leur demande une répétition et deux représentations; ce n'est pas trop, et ils me doivent cette complaisance.

J'ajoute encore que, quand cette pièce sera bien jouée (si elle peut l'être), elle doit faire beaucoup plus d'effet à Paris qu'à Fontainebleau. C'est auprès du parterre qu'*Indatire* doit réussir à la longue, et jamais à la cour.

Je sais bien qu'*Athamare* n'est point dans le

1767. caractère de *le Kain*; il lui faut du funeste, du pathétique, du terrible. *Athamare* est un jeune cheval échappé, amoureux comme un fou; mais, pourvu qu'il mette dans son rôle plus d'empressement qu'il n'y en a mis, tout ira bien; le quatrième et le cinquième acte doivent faire un très-grand effet.

Enfin, le plus grand plaisir que vous me puissiez faire, dans les circonstances où je me trouve, c'est de me procurer ces deux représentations. Je vous en conjure, mes chers anges; quand cela ne servirait qu'à faire crever *Fréron*, ce serait une très-bonne affaire.

J'aurai à M. de *Thibouville* une obligation que je ne puis exprimer, s'il engage les comédiens à me rendre la justice que je demande. Le rôle d'*Indatire* ne peut tuer *Molé*; et il me tue s'il ne le joue pas.

LETTRE CXCVIII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

27 d'avril.

Je prie mon digne chevalier de vouloir bien me mander dans quel endroit du Languedoc demeure le sieur de *la Beaumelle*. Je me réjouis avec mon brave chevalier de l'expulsion des jésuites. Le Japon commença par chasser ces fripons-là; les Chinois ont imité le Japon; la France et l'Espagne imitent les Chinois. Puisse-t-on exterminer de la terre tous

les moines qui ne valent pas mieux que ces faquins de *Loyola* ! Si on laissait faire la sorbonne, elle 1767.
serait pire que les jésuites ; on est environné de monstres.

On embrasse bien tendrement notre dige chevalier. On l'exhorte à combattre toujours, & à cacher ses marches aux ennemis.

LETTRE CXCIX.

A M. LE KAIN.

27 d'avril.

Vous me ferez un extrême plaisir, mon cher ami, d'essayer une ou deux représentations des Scythes, à votre retour de Grenoble, suivant la leçon nouvelle ci-jointe. Engagez M. *Molé* à se prêter à mes désirs. Je serais au désespoir de nuire à sa santé; mais il joue dans le comique, et son rôle dans les Scythes est bien moins violent que plusieurs rôles de comédie ; je m'en tiendrai même à une seule représentation. Elle vous attirera certainement beaucoup de monde, en annonçant qu'elle sera donnée suivant une nouvelle édition qu'on a reçue de Genève.

J'ai à vous demander pardon, mon cher ami, de vous avoir fait un rôle dont le fond n'est pas aussi intéressant que celui d'*Indatire* ; il n'a pas ce tragique fier et terrible de *Ninias*, d'*Oreste* et de quelques autres rôles dans lesquels j'ai servi heu-

reuſement vos grands talens. C'eſt un très-jeune
1767. homme amoureux comme un fou, fier, ſenſible, empreſſé, emporté, qui ne doit mettre dans l'exécution de ſon perſonnage aucune de ces pauſes, leſquelles font ailleurs un très-bel effet. Il doit ſurtout couper la parole à *Obéide* avec un empreſſement plein de douleur et d'amour. Je ne doute pas que vous n'ayez réparé, par cet art que vous entendez ſi bien, le peu de convenance qui ſe trouve peut-être entre ce perſonnage et le caractère dominant de votre jeu.

J'ai envoyé à M. d'*Argental* deux exemplaires pareils à celui que je vous envoie. J'ai été dans la néceſſité abſolue de m'en tenir à cette édition, parce que l'on réimprime actuellement la pièce en pluſieurs endroits, et qu'on la traduit en italien et en hollandois. Je n'ai pas eu un moment à perdre, et il eſt impoſſible d'y rien changer déſormais ſans faire du tort aux traducteurs et aux éditeurs.

Je vous embraſſe de tout mon cœur. Si vous avez de l'amitié pour moi, faites ce que je vous demande. Il vous ſera bien aiſé de faire porter ſur les rôles les changemens que vous trouverez à la main dans l'exemplaire ci-joint. *V.*

LETTRE CC.

A M. LACOMBE, *Libraire à Paris.*

A Ferney, avril.

1767. Si vous m'aviez pu répondre plutôt, Monsieur, je vous aurais envoyé tous les changemens que j'ai faits à mesure pour mon petit théâtre de Ferney, et votre nouvelle édition des Scythes aurait été complète. Je vous les envoie à tout hasard, par M. *Marin*.

Je compte toujours sur votre amitié, et je vous prie de donner un petit honoraire de vingt-cinq louis d'or à M. *le Kain*, pour toutes les peines qu'il a bien voulu prendre; car, quoique cette pièce ne fût point faite du tout pour Paris, il faut pourtant témoigner sa reconnaissance à celui qui s'est donné tant de peine pour si peu de chose. Je suppose que la pièce a quelque succès : si vous y perdez, je suis prêt à vous dédommager; vous n'avez qu'à parler.

Je voudrais vous avoir donné un meilleur ouvrage, mais à mon âge on ne fait ce que l'on veut en aucun genre : on boit tristement la lie de son vin.

Mandez-moi, le plutôt que vous pourrez, quel est l'auteur du *Supplément à la philosophie de l'histoire* de feu M. l'abbé *Bazin*, mon cher oncle. C'est un digne homme qui mérite de recevoir

1767. incessamment de mes nouvelles; mais vous me ferez plus de plaisir de me donner des vôtres.

N. B. Je suis bien fâché contre vous de ce que dans votre *Avant-coureur* vous imprimez toujours français par un *o*. Je vous demande en grâce de distinguer mon bon patron St *François* d'Assise de mes chers compatriotes. Imprimez, je vous en prie, *anglais*, *français*. Si j'*osais*, j'*irais* jusqu'à vous prier de mettre un *a* à tous les imparfaits, etc.; mais je ne suis pas encore assez sûr de votre amitié pour vous proposer une si grande conspiration.

Fin du Tome quatre-vingt onzieme.

22 7/2 (91)
S

AB: 22 7/2 (91)

Dl 5472c

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51777/fragment/page=0379

VRES

PLÈTES

DE

OLTAIRE.

E-VINGT-ONZIÈME.

BIBLIOTHEK ROSSLA

UX-PONTS,

ET COMPAGNIE.

792.

Farbkarte #13
B.I.G.
Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black
Centimetres Inches
Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51777/fragment/page=0381